Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Les devoirs de rentrée du gouvernement
■ L'immobilier

▼ Chômage
En % de la pop. active

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16670 – 7,50 F - 1,13 EURO — MARDI 1er SEPTEMBRE 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

107338 / 23


JUST JAECKIN/SYGMA

Barbara, Mémoires posthumes

ELLE AVAIT DÉCIDÉ de ne plus remonter sur scène, mais elle écrivait un livre, pour *« continuer le dialogue »* avec ceux qui l'aimaient. Barbara était en plein travail lorsqu'elle est morte brutalement, le 24 novembre 1997. De ses Mémoires attendus, nous n'aurons que des fragments, qui paraissent mercredi 2 septembre, sous le titre *Il était un piano noir* (Fayard) et dont nous publions, en avant-première, des extraits. Dans ce récit émouvant, Barbara se raconte avec simplicité, en fidélité à elle-même : directe, entière, obstinée, voire rude.

Lire pages 12 et 13

Impasse politique en Russie

● M. Clinton se rend mardi dans un pays sans gouvernement ● Majoritaires à la Douma, les communistes et leurs alliés refusent d'approuver la nomination de M. Tchernomyrdine comme premier ministre ● M. Eltsine n'a pas signé, lundi matin, l'accord réduisant les pouvoirs présidentiels

À LA VEILLE de l'arrivée du président américain, *Bill Clinton*, la confusion politique était totale à Moscou, lundi 31 août en fin de matinée, avant la réunion de la Douma qui devait examiner la candidature de Viktor Tchernomyrdine au poste de premier ministre. Les députés communistes de Guennadi Ziouganov et leurs alliés du Parti agraire et du Parti du pouvoir du peuple, qui contrôlent 213 des 450 sièges de la Chambre basse, ont en effet confirmé leur intention de rejeter cette candidature et de réclamer un vote d'investiture public. *« M. Tchernomyrdine n'a ni programme, ni aucune chance réelle de former un gouvernement, car 90 % de nos concitoyens ne lui font pas confiance »*, a déclaré M. Ziouganov. L'ultranationaliste Vladimir Jirinowski est sur la même ligne.

Cette situation n'est pas exceptionnelle : la formation d'un nouveau gouvernement en Russie provoque toujours des marchandages politiques de dernière heure au cours desquels gouvernement et députés tentent de faire monter les enchères. Guennadi Seleznev, le président de la Douma, a pour sa part indiqué que les députés russes exigeaient que Boris Eltsine vienne en personne leur présenter au Parlement la candidature de M. Tchernomyrdine. Le représentant de M. Eltsine à la Chambre a indiqué que le président était prêt à présenter une deuxième fois la candidature du premier ministre en cas de rejet – ce qu'il n'excluait pas. Il a également fait savoir que le chef de l'Etat refusait, à ce stade, de signer le projet d'accord politique réduisant ses propres pouvoirs au profit du gouvernement et du Parlement.

Lundi matin, les marchés financiers faisaient toujours preuve d'une grande indécision. Si Tokyo, Francfort et Madrid se reprenaient, la Bourse de Hongkong en revanche plongeait de plus de 7 %.



Lire pages 2, 3 et 30

La méthode Jospin

■ Le premier ministre défend un « socialisme réformiste » et un « volontarisme réaliste »

■ La baisse des charges sur les bas salaires ne devrait pas figurer dans la loi sur la Sécurité sociale

■ Le SNES accuse Claude Allègre de refuser le dialogue social

Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 15

Les victoires de Kabila

L'intervention de l'armée angolaise, soutenant les troupes fidèles à Laurent-Désiré Kabila, a permis de reprendre à la rébellion deux villes stratégiques du sud-ouest de l'ex-Zaïre. p. 4

L'après-Diana des paparazzis

Ce que la mort de la princesse de Galles a changé pour les photographes de personnalités et les tabloïds britanniques. A Paris, le pont de l'Alma est devenu lieu de pèlerinage. p. 10 et 19

Un entretien avec Noam Chomsky

Après un long silence, le linguiste américain s'explique. Foncièrement anarchiste, il estime que *« l'Etat ne devrait pas pouvoir déterminer la vérité, même s'il a raison »*. p. 14

« Pirates de la route »

Six jeunes de Rillieux-la-Pape attaquaient les automobilistes avec une violence extrême. Enquête. p. 10

Chômage : l'exemple auvergnat

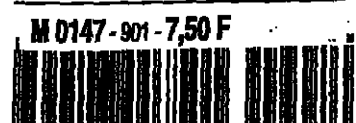
En un an, les quatre départements auvergnats ont enregistré la plus forte réduction du nombre de demandeurs d'emploi. p. 11

Les musiques d'Helsinki

Le festival de la capitale finlandaise fête ses trente ans, après avoir conquis le public par son esprit d'ouverture. p. 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 901 - 7,50 F



La messe dominicale fait-elle baisser la tension artérielle ?

LA SANTÉ de l'âme ne serait-elle pas étrangère à celle du corps ? C'est ce que laisse entendre une peu banale étude américaine publiée dans le très sérieux mensuel *International Journal of Psychiatry* sous la signature d'une équipe dirigée par le docteur Harold G. Koenig, de l'université Duke de Durham (Caroline du Nord). Selon ce curieux travail, cofinancé par l'Institut national américain de la santé, certaines pratiques religieuses pourraient, statistiquement, avoir des effets bénéfiques sur la tension artérielle. La participation à la messe dominicale, la prière quotidienne ou encore la lecture régulière de la Bible feraient sensiblement baisser les chiffres qui la mesurent !

Les chercheurs américains expliquent avoir conduit leurs recherches auprès de 2 400 personnes, âgées de plus de soixante-cinq ans et vivant au sein d'une population à large majorité protestante de l'Etat de Caroline du Nord. Ces personnes ont été interrogées et examinées à trois reprises depuis 1986. Conclusion des auteurs : les personnes ayant les pratiques religieuses les plus assidues présentaient, en moyenne, des chiffres de tension artérielle notablement inférieurs à celles qui avaient pris leurs distances avec ces pratiques.

Allant encore plus loin dans leurs investigations, ces médecins expliquent pouvoir conclure que, dans leur échantillon, la probabilité pour les personnes qui vont à la messe chaque semaine, qui prient et étudient la Bible quotidiennement d'avoir une tension diastolique (le plus bas des deux chiffres qui mesurent la tension artérielle) supérieure à 90 millimètres de mercure est 40 % plus basse que chez les autres. Or des chiffres élevés de cette tension diastolique majorent considérablement le risque d'accidents vasculaires, qu'ils soient cardiaques ou cérébraux.

Toujours selon cette étude, ce lien *a priori* étonnant entre pratique religieuse et tension artérielle serait plus étroit parmi la population noire et dans la tranche d'âge allant de soixante-cinq à soixante-quatorze ans. *« Cette différence est importante et cliniquement significative*, n'a pas hésité à déclarer le docteur Harold Koenig lors de la publication de ce travail. *C'est l'un des effets les plus importants identifiés à ce jour sur la santé cardiovasculaire. »* Une formulation quelque peu excessive au regard de l'étude elle-même, qui reste prudente, hésitant entre la démonstration d'un lien de causalité et le simple résultat d'un hasard statistique.

Ses auteurs expliquent en effet que le phénomène qu'ils ont mis en évidence doit être observé avec précaution : *« Nos résultats peuvent être limités par la localisation géographique de notre échantillon, situé dans la "ceinture de la Bible" du Sud. »* On désigne ainsi une région du Sud des Etats-Unis où les pratiques religieuses sont beaucoup plus fréquentes et rigoureuses que dans le reste du pays. Ainsi, parmi la population étudiée, 53 % des participants assistaient au moins une fois par semaine à la messe et 75 % suivaient cet office à la télévision ou à la radio. Bref, en toute rigueur scientifique, rien ne permet encore d'attribuer directement cette baisse des chiffres de tension artérielle à la pratique religieuse. Au-delà de l'énumération statistique des chiffres tensionnels, les chercheurs américains se gardent d'ailleurs bien d'énumérer les bénéfices pour la santé de la lecture de la Bible.

Jean-Yves Nau

Le « maxi-procès » d'un réseau islamiste

LE PROCÈS du « réseau Chalabi », une structure de soutien aux groupes islamistes armés algériens, devait s'ouvrir, mardi 1er septembre. Certains des avocats des 138 prévenus dénoncent une audience-spectacle et une justice d'exception. Ils critiquent l'ampleur du procès, qui interdirait l'examen des responsabilités individuelles, et le site choisi pour les débats, le gymnase de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire à Fleury-Mérogis. Un représentant de l'Ordre des avocats de Paris veillera au respect des droits de la défense. Démantelé de 1994 à 1996, le « réseau Chalabi » est accusé d'avoir fourni des armes et du matériel médical aux maquis algériens.

Lire page 8

L'aveu

ALORS QUE l'instabilité financière menace le monde, que de grandes régions autrefois puissantes ou enviées se débattent pour freiner leur chute, que l'Afghanistan devient de plus en plus obscur, que l'Afrique est en proie à de nouvelles guerres civiles, les historiens de l'immédiat oeuvrent pour que l'on ne retienne du mois d'août 1998 que la mise en scène de ce que je propose d'appeler « l'Aveu », en hommage au film de Costa-Gavras, mais surtout pour rapprocher des événements qui, a priori, n'ont que des ressemblances formelles. Peut-être, après tout, est-ce vraiment un événement considérable en ce qu'il nous en dit long sur le type de régime politique vers lequel nos sociétés démocratiques sont en train d'évoluer ; un indicateur avancé du régime de l'avenir, en quelque sorte.

De quelles évolutions l'affaire Clinton est-elle le symptôme ? Certains ont affirmé que les Etats-Unis souffraient d'un excès de démocratie ; c'est cette interprétation qui a attiré mon attention. L'aveu public sur des affaires privées, quelle que soit la qualité des personnes qui y sont contraintes, participe-t-il de la pratique de la démocratie ? On connaît des régimes sinistres où une telle méthode fut ou reste systématiquement utilisée pour briser les individus et les soumettre complètement à l'arbitraire d'un pouvoir. On sait aussi que l'aveu public sur des questions intimes est une pratique courante de certaines sectes. Ces similitudes ne plaident pas en faveur de la thèse d'un excès de démocratie, mais au contraire de celle de sa régression. Nos régimes seraient-ils en train d'évoluer insensiblement vers d'autres formes politiques où apparaissent des éléments de totalitarisme ? Ce qui se passe aux Etats-Unis est certes caricatural, mais des embryons de pareille évolution n'existent-ils pas aussi en nos pays ?

La défiance vis-à-vis du politique a conduit partout à la multiplication d'institutions « a-démocratiques », c'est-à-dire indépendantes des pouvoirs politiques, et donc *« irresponsables »* au sens juridique du terme. C'est une bonne façon de restreindre le domaine de l'intervention discrétionnaire des gouvernements dans la sphère privée. Mais il est des degrés dans l'indépendance, et généralement il subsiste des moyens de contrôle indirect de ces institutions. Par exemple, l'indépendance des banques centrales est relative, les gouvernements gardant en principe la maîtrise de la politique de change.

Jean-Paul Fitoussi pour Le Monde

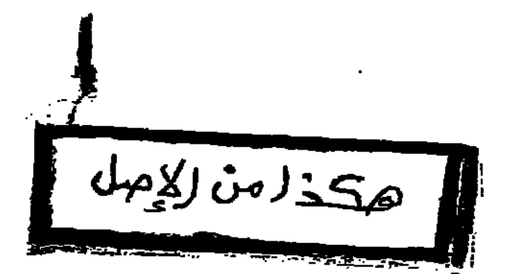
Lire la suite page 15 et les points de vue de Zaki Laïdi et Elie Cohen pages 16 et 17

Le « kid » en son jardin


ANDRE AGASSI

JOUEUR imprévisible et fantasque, Andre Agassi sera l'attraction des Internationaux des Etats-Unis de tennis, qui commencent lundi 31 août, à Flushing Meadow. Après une saison 1997 calamiteuse, le « kid de Las Vegas » semble avoir retrouvé moyens physiques et désir de vaincre devant un public qui lui est acquis. Outre l'US Open, football et base-ball sont au menu de nos pages « sports »

Lire pages 23 à 25



RUSSIE Le chef du parti communiste, Guennadi Ziouganov, a annoncé dimanche 30 août à la télévision que sa formation, première force représentée à la Chambre basse du Parlement, allait voter lundi contre l'investiture de M. Tchernomyrdine. L'« ultra-nationaliste » Vladimir Jirinovski et le libéral Grigori Iavlinski ont fait de même. ● LE VOLET ÉCONOMIQUE semble avoir fait l'objet d'un accord entre les différents clans. Tel qu'il est, il prévoit le renflouement de certaines banques et la facilitation des crédits aux entreprises. Cet apport de liquidités a commencé, afin de tenter d'éviter une « grande dépression ». ● BILL CLINTON commence, mardi 1er septembre, un voyage de deux jours à Moscou. Il devrait dire que Washington est disposé à soutenir à nouveau la Russie mais à condition qu'elle œuvre elle-même dans la direction des réformes.

Les communistes font monter les enchères face à M. Tchernomyrdine

Le premier ministre par intérim poursuit ses tractations en vue de former un gouvernement et de dégager une majorité à la Douma. Les nationalistes et les libéraux ont annoncé qu'ils s'opposeraient, eux aussi, à son investiture

MOSCOU
de notre correspondante

A la veille du vote d'investiture à la Douma lundi 31 août du premier ministre désigné Viktor Tchernomyrdine, les communistes, engagés dans la rédaction d'accords de compromis politique et économique avec l'exécutif, ont brusquement fait monter les enchères face à un pouvoir de plus en plus affaibli. Le chef du PC, Guennadi Ziouganov, a en effet provoqué la stupeur en annonçant dimanche soir, au cours d'une intervention en direct sur la chaîne de télévision NTV, que les communistes, première force représentée à la Chambre basse du Parlement, allaient voter lundi contre l'investiture de M. Tchernomyrdine.

Le présentateur d'*Itogui*, l'influente émission politique vedette de la chaîne, l'avait pourtant ouverte sur un mode quasi-épique, annonçant la signature d'un accord politique entre toutes les branches du pouvoir en Russie. Il constitue, a-t-il dit, *« l'événement majeur du pays, non seulement depuis le début de la crise financière en Russie mais depuis le début des réformes en Russie »*. Mais il est vite apparu que rien n'était encore vraiment décidé, malgré l'urgence, reconnue quasi-unanimement, de doter d'un gouvernement le pays dont la monnaie s'écroule.

Négocié avec acharnement depuis plusieurs jours à la Douma, ce « vrai-faux » accord en quatre points principaux, couché sur le papier dimanche, prévoit en effet une réduction drastique des pouvoirs que la Constitution de 1993 donne à Boris Eltsine. Il évoquait d'une part la création, dans un délai d'un mois, d'une *« commission »* chargée de préparer les modalités d'amendements à la Constitution ; il donnait d'autre part à la Douma et à M. Tchernomyrdine le droit de former le gouvernement sans en référer à Boris Eltsine, qui reste cependant maître de la désignation des quatre ministres régaliens (intérieur, défense, affaires étrangères, services de sécurité) ; il redéfinissait aussi les rapports plus généraux entre l'exécutif et le législatif, et s'achevait sur un « pacte de non-agression » jusqu'au terme du mandat de la Douma, en décembre 1999.

L'avertissement du général Lebed

Le général Alexandre Lebed, gouverneur de la région de Krasnoïarsk (Sibérie) et candidat potentiel à la succession de Boris Eltsine, estime, dans un entretien publié lundi 31 août par *Le Figaro*, qu'à Moscou *« le pouvoir peut s'effondrer en vingt-quatre heures »*. *« La Russie est au bord de l'explosion sociale. Si des mesures ne sont pas prises, un 7 octobre peut se déclencher »*, affirme M. Lebed, en référence à un appel à la grève générale lancé en 1917 par les syndicats russes. Déclarant qu'il soutient M. Tchernomyrdine parce que *« seul un poids lourd peut retarder la chute »*, le général Lebed évoque aussi le mécontentement des militaires russes, qui ne touchent pas leurs soldes. L'armée serait, selon lui, d'une *« humeur révolutionnaire »*.

« SIMPLE BOUT DE PAPIER »

Selon cet accord, Boris Eltsine s'engageait durant les dix-huit mois à venir à ne pas dissoudre la Douma – garantie fondamentale pour des députés discrédités et peu assurés de retrouver leur sinécure moscovite. En échange, la Douma s'engageait à ne pas renverser le gouvernement et renonçait à la procédure de destitution du président qu'elle avait engagée.

Mais en annonçant que les communistes ne voteront pas l'investiture de M. Tchernomyrdine, qui s'était engagé il y a une semaine à conclure ces accords de compromis avant de se présenter à la Douma, M. Ziouganov a précisé qu'il n'avait pas apposé sa signature sous cet accord politique, se réservant le droit de consulter au préalable le présidium de son parti. Celui-ci, réuni dimanche durant cinq heures à huis-clos, a pris, *« à l'unanimité »* comme il se doit, une décision négative, a précisé M. Ziouganov. Au même moment, NTV diffusait les résultats d'un sondage téléphonique mené en temps réel où près de 90 % des personnes qui se sont exprimées ont répondu *« non »* à la question : *« estimez-vous que M. Tchernomyrdine pourra sortir le pays de la crise ? »*... Le chef communiste semblait triompher. A sa suite, deux autres dirigeants de fractions parlementaires, ont eux aussi énoncé leur refus d'approuver la candidature de Viktor Tchernomyrdine, et qualifié l'accord politique de *« simple bout de papier qui ne donne aucune garantie qu'il sera respecté par Boris Eltsine »*.

L'« ultra-nationaliste » Vladimir Jirinovski en a profité pour poser comme condition de son soutien sa propre nomination comme premier vice-premier ministre du futur gouvernement, affirmant que Viktor Tchernomyrdine *« et son mentor, le Raspoutine Boris Berezovski »* (le financier soupçonné encore une fois de tirer toutes les ficelles dans l'ombre) devaient l'accepter *« s'ils ne voulaient pas dépendre des communistes »*. De son côté, l'opposant démocrate de toujours Grigori Iavlinski, maintenant son refus de soutenir la candidature de M. Tchernomyrdine, a saisi l'occasion du direct pour exposer son propre programme de sortie de crise et se déclarer prêt à former un gouvernement.

Le présentateur d'*Itogui*, apparemment abattu par ces surprises du « direct », en a conclu que l'investiture de M. Tchernomyrdine était désormais compromise. Alexandre Chokhine, le chef du parti « Notre Maison la Russie » créé par M. Tchernomyrdine, semblait encore plus pessimiste, affirmant que l'accord politique était désormais caduc, que la voie était ouverte à une crise politique majeure et que la Russie était au bord d'un abîme qui pourrait engloutir non seulement les dirigeants actuels du pays, mais aussi les représentants de l'opposition parlementaire et toute la population prise en otage de ces jeux de pouvoir.

Lundi matin, cependant, les premières réactions aux déclarations de la veille ont relativisé leur portée. Des députés du groupe parlementaire « Pouvoir du Peuple », allié des communistes, s'indignaient de ce qu'ils estimaient être une volte face de ces derniers, qui avaient participé toute la semaine aux négociations en vue de la confirmation à son poste de M. Tchernomyrdine. *Un député communiste « radical »* énonçait de nouvelles conditions à leur accord, dont un *« engagement de Boris Eltsine à démissionner »* et une meilleure représentation des communistes au gouvernement. Comme toujours, le débat se réduisait à nouveau à une lutte pour le partage des « gâteaux ministériels ». Le vote communiste pourrait se diviser, comme il le fait depuis des années. La veille déjà, Boris Berezovski déclarait, lui aussi sur *Itogui*, que la Douma, *« qu'elle le veille ou non »*, devra accepter la nomination de Viktor Tchernomyrdine...

Sophie Shihab

La Douma

COMPOSITION ACTUELLE

RÉGIONS DE RUSSIE (Centre)

NOTRE MAISON LA RUSSIE (Coalition centriste pro-Tchernomyrdine)

MOUVEMENT POUVOIR AU PEUPLE

IABLOKO (Réformateurs d'opposition)

PARTI AGRAIRE

alliés des communistes

PARTI LIBÉRAL DÉMOCRATE (Ultranationaliste, M. Jirinovski)

35

134

COMMUNISTES

INDÉPENDANTS

442 SIÈGES (pourvus sur 450)

Accélération de l'émission monétaire pour éviter une « grande dépression »

MOSCOU
de notre correspondante

Alors que conseils et vœux pieux pleuvent sur la Russie pour l'engager à maintenir le plan de rigueur défini en juillet avec le Fonds monétaire international (FMI), le nouveau premier ministre par intérim, Viktor Tchernomyrdine, sans même attendre sa confirmation par la Douma, a déjà commencé à faire tourner plus vite la planche à billets. La Banque centrale de Russie (BCR) avoue depuis deux semaines avoir un peu accéléré l'accroissement de la masse monétaire mais le rythme pourrait s'emballer. Ainsi, dès lundi 31 août, des roubles tout frais devaient être distribués à l'armée et aux forces de l'intérieur de la région de Moscou, en paiement des retards de salaires, révèle la *Komsomolskaïa Pravda*. M. Tchernomyrdine promet de rattraper de même les salaires de tous les employés de l'Etat, car la Russie, *« de même que toute entreprise mise en banqueroute »*, dit-on à Moscou, doit rembourser ses employés, c'est-à-dire ses citoyens, avant ses autres créditeurs, y compris étrangers.

La poussée inflationiste s'alourdira encore avec la nécessité de secourir une partie au moins du secteur bancaire en faillite, afin de relancer le système des transferts monétaires du pays. Leur gel provoque en effet des disfonctionnements en cascade : comptes bloqués, cartes de crédit refusées, impôts non transférés, taxes douanières qui fondent... Les médias parlent donc de la *« grande dépression »* qui menace, avec faillites en cascades, repli des sociétés étrangères, licenciements massifs (d'abord dans les banques, où travaille une bonne part de la nouvelle « classe moyenne » russe), pénuries alimentaires, émeutes, éclatement régional du pays...

PROTECTIONNISME « ÉCLAIRÉ »

L'Etat russe, qui a déjà fait défaut sur une partie de ses dettes, s'est coupé de toute possibilité de recevoir de nouveaux crédits, au moment même où ses recettes intérieures menacent de s'évanouir. C'est pourquoi la plupart des experts à Moscou soulignent que le *« changement du cours économique »* du pays, proposé par M. Tchernomyrdine à l'opposition parlementaire pour tenter de gagner son investiture, résulte moins d'un choix que d'une nécessité. Le recours à certaines doses d'émission monétaire, à un contrôle partiel des changes et à un protectionisme commercial *« éclairé »* semble aujourd'hui inévitable en Russie, disent-ils. Mais si M. Tchernomyrdine présente ces mesures comme un recul provisoire, même s'il risque de durer des années, dans « le développement de l'économie de marché » en Russie, les députés de la mouvance communiste qui dominent la Douma gardent de réels projets de restauration d'une économie planifiée.

C'est pourquoi des mots tels que *« dédollarisation »*, *« nationalisations »* ou *« défense des monopoles naturels »* (pétrole, gaz...) apparaissent dans le projet d'accord rédigé la semaine dernière par une commission « tripartite » formée de représentants des deux Chambres du Parlement et du gouvernement. Contrairement au projet d'accord politique entre le pouvoir et l'opposition qui a volé dimanche en éclats, ce volet économique de leur travail commun avait été adopté sans trop de problèmes. Son sort est aujourd'hui suspendu à celui des tractations politiques. Ce texte n'est pas un « plan » ni un « programme » mais, plus modestement, une *« Déclaration sur les orientations de base du développement social et économique de la Russie »*, qui n'engage à rien. Il traduit cependant le consensus apparu dans le pays pour refuser les *« recettes monétaristes »* du FMI. Mais pas son aide éventuelle.

S. Sh.

Programme économique

Si aucun accord politique n'a été trouvé par M. Tchernomyrdine, les différents clans semblent s'être entendus – pour l'instant – sur le volet économique. Corrigé, celui-ci a été présenté vendredi 28 août, par le représentant du gouvernement au sein de la commission *ad hoc*, le ministre de l'économie du cabinet libéral sortant Iakov Ourinson.

● **Mesures urgentes** : le gouvernement et la Banque centrale de Russie vont renforcer le contrôle sur les banques, protéger les dépôts des particuliers et soutenir le système bancaire en procédant à une émission monétaire. Les retards de paiement de salaires seront réduits.

● **Les dettes** du secteur militaro-industriel dues au non-paiement de commandes d'Etat seront remboursées et les dettes courantes des entreprises restructurées, la production sera stimulée et les producteurs nationaux défendus.

● **Les crédits** seront facilités pour les entreprises, mais leur contrôle renforcé.

● **Prix** : mise en place d'une régulation centralisée des prix pratiqués par les monopoles naturels (gaz, pétrole,...).

● **Nationalisations** : une loi définira les modalités de mise en faillite et, si nécessaire, de nationalisation des entreprises ayant une signification stratégique pour l'économie russe.

Sergueï s'en sort parce qu'il n'a jamais eu de compte en banque...

MOSCOU
de notre envoyé spécial

C'est un grand ensemble comme tant d'autres, dans la banlieue sud de Moscou. A vingt-cinq kilomètres du centre-ville, le quartier de Konkovo a surgi presque d'un coup, de 1985 à 1987. Quatre mille logements, plus de quinze mille habitants réunis dans ce que l'architecture soviétique savait alors produire : des barres de vingt-deux étages en construction préfabriquée et au vieillissement accéléré. Autour des bâtiments, abris de voitures, kiosques, étals de marché grignotent les terrains vagues.

REPORTAGE

Pour Olga, « on ne peut pas vivre en Russie et ne pas croire à des jours meilleurs »

A Konkovo vit ce que certains appellent « la classe moyenne ». Pas ces *« nouveaux Russes »* qui comptent les dollars en milliers, mais des cadres d'entreprise, employés d'administration, professions intellectuelles. Ce dimanche 30 août, à deux jours de la rentrée des classes et alors que le quartier achète fournitures scolaires et habits pour les enfants, chacun tente de s'y retrouver avec une monnaie – le rouble – qui a perdu la moitié de sa valeur en une semaine.

Au seizième étage de la tour 4, Vladimir, qui vit avec sa femme et sa fille dans un trois-pièces, a fait ses comptes. Astrophysicien, chercheur et enseignant à l'université Lomonossov de Moscou, il gagne 1 000 roubles par mois (environ 700 francs, au cours officieux du 30 août). Mais Vladimir a accès aux dollars et boucle ainsi son budget. *« J'écris des articles scientifiques dans des revues étrangères, je fais des traductions. Je peux compter sur 200-250 dollars par mois* (1 400 francs environ), explique-t-il. *La chute du rouble n'est donc pas trop grave, c'est 30 % de mes revenus. Mais si mes dollars sont bloqués, alors c'est la fin. »*

Vladimir a enseigné en Californie, en Allemagne, mais a choisi de rester à Moscou, *« grâce au Fonds de recherche scientifique »* financé par le milliardaire Georges Soros. *« L'équipement informatique de l'université, les accès à Internet, mon ordinateur personnel ont été payés par Soros. C'est ce qui m'a retenu de partir,* ajoute-t-il. *Un accident économique peut arriver mais il ne doit pas y avoir de retour en arrière politique. »*

Deux étages plus bas, toujours dans la tour numéro 4, Olga, quarante-cinq ans, est violoncelliste à Novaya Opéra, l'un des grands orchestres de la ville. Olga vit dans un petit deux-pièces, avec son mari et sa fille. Payée 1 500 roubles par mois, Olga explique que sa famille peut vivre *« grâce à mon mari* (lui aussi musicien). *Il fait des tournées à l'étranger et est alors payé en dollars. On tient grâce à cela. Si les dépôts en devises sont gelés, alors... »*, dit-elle en levant les yeux au plafond. *« Evidemment »*, la musicienne est inquiète. *« Acheter des vêtements importés, voire une télévision ? Oh, non, nos besoins sont très modestes. »* Mais Olga redoute que son travail soit bouleversé par le désastre financier : *« Nous sommes cent musiciens, trois cents avec les autres artistes,* dit-elle. *Toutes nos tournées en Russie sont financées par des sponsors. Que se passera-t-il, s'ils se retirent ? »*

Une de ses voisines s'appelle également Olga. A trente ans, professeur, elle a décidé une fois pour toutes de ne pas s'en faire. *« On ne peut pas vivre en Russie et ne pas croire à des jours meilleurs. Ou alors, il faut partir »*, dit-elle. Son mari est employé du métro, elle donne chez elle des cours à des enfants en difficulté. Olga et son mari ont *« un niveau de vie un peu au-dessus du minimum »*, sans préciser ce qu'est ce minimum. *« En été, c'est dur, je n'ai pas d'élèves, mais on mange,* dit-elle. *Depuis dix ans, nous avons vécu trop de choses. Je me suis habituée à trouver les solutions les plus serrées. »*

Dans la montée d'escalier voisine, Sergueï n'est plus de cet avis. Lui a cinq enfants, vit dans un trois-pièces, et gagne 2 500 roubles par mois dans un institut d'architecture et d'urbanisme dépendant de la mairie de Moscou. *« La crise financière a diminué mes revenus par deux. D'accord, à Moscou, nous sommes payés tous les mois et mieux qu'en province, mais les temps sont trop durs. »* Sergueï envisageait de changer le moniteur de son ordinateur, son outil de travail à domicile et le moyen d'avoir ainsi quelques recettes en dollars. *« Ce n'est plus possible,* dit-il. *Je viens d'acheter une voiture, j'ai économisé trois ans, il faut la réparer, passer le permis de conduire. Cela coûte 2 500 roubles. Je ne peux pas. Tout se complique. »*

« GRÂCE AUX DOLLARS »

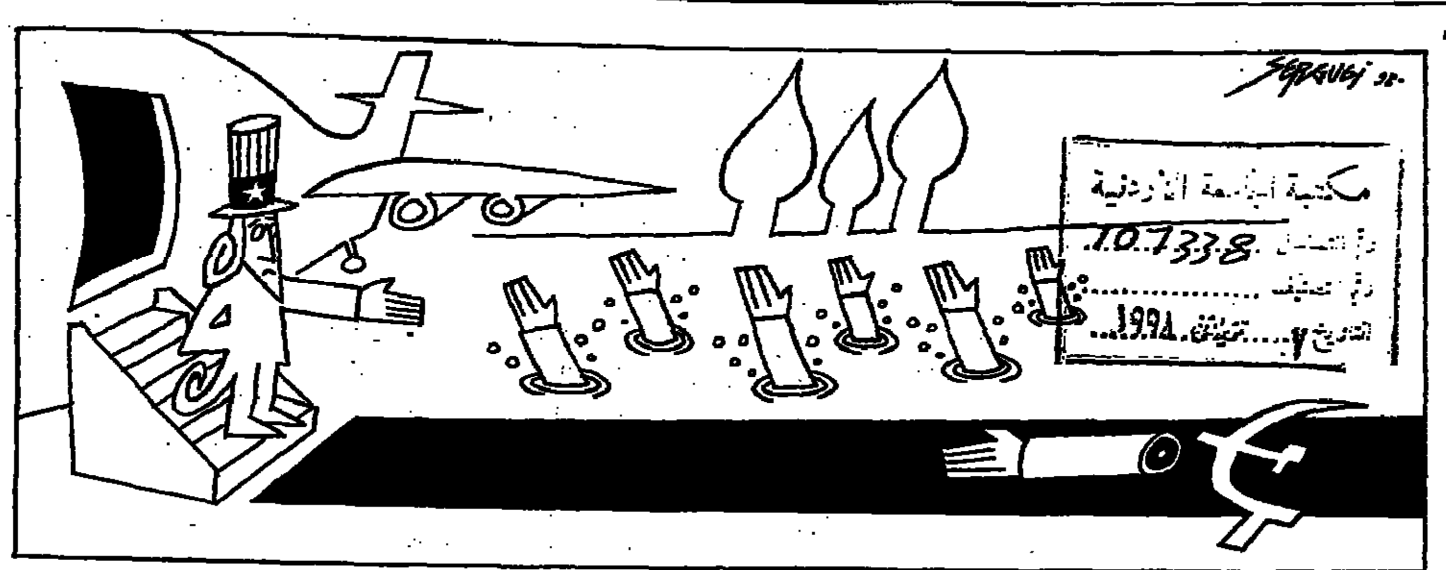
A la différence de bon nombre de ses voisins, Sergueï peut disposer de son argent : *« Je n'ai jamais eu de compte en banque,* dit-il en riant, *il ne fallait surtout pas leur faire confiance. » « Tout est là »*, dit-il en indiquant un endroit dans le salon, où les roubles sont immédiatement convertis en dollars.

Quelques étages au-dessus, Vladimir et Orana sont eux aussi passés à la banque avant l'orage de la dévaluation. *« J'ai pu vider mon compte en roubles et celui en dollars »*, dit Vladimir. *« Sans ces quelques milliers de dollars, nous sommes perdus »*, précise sa femme. Tous deux, du temps de l'URSS, étaient géologues. *« Je travaillais à l'Académie des sciences. Il y a eu la perestroïka et la fin de tous les financements. Alors je suis devenu conseiller financier,* résume Vladimir. *La géologie, c'est comme l'économie de marché, on ne peut pas prévoir, c'est du risque. J'ai bien réussi mon nouveau métier. »* Il y a quelques mois, il pouvait gagner jusqu'à 2 000 dollars par mois. *« Mais j'ai démissionné au début de l'été parce qu'une société étrangère voulait m'embaucher. Avec la chute du rouble, c'est remis en cause. J'attends une réponse. »*

Orana préfère parler de l'impossibilité de trouver un autre appartement – ils vivent dans un une-pièce-cuisine avec leurs deux enfants –, des parents et grands-parents qu'il faut aider financièrement. *« Leur pension est de 250 roubles, inutile de dire qu'ils étaient déjà ruinés avant la dévaluation »*, précise-t-elle. Une voisine revient du marché, parle des prix qui commencent à augmenter et fait de complexes calculs en dollars.

Des dollars encore et toujours. Puisque, veut se rassurer Vladimir, *« le rouble, ce n'est pas une monnaie. Alors peut-être que son effondrement total ne changera rien »*.

François Bonnet



Bill Clinton veut aider la Russie à trouver « une solution russe »

NEW YORK
de notre correspondante

Ses dernières illusions envolées, l'administration américaine aborde le sommet russo-américain prévu du 1er au 3 septembre, qualifié de *« surréaliste »* par certains commentateurs avant même son ouverture, avec la conviction croissante que cette fois-ci, la solution à leurs problèmes ne peut plus venir que des Russes eux-mêmes.

« L'avenir économique de la Russie sera façonné en Russie par la mise en œuvre de choix politiques russes », a martelé Lawrence Summers, le numéro deux du Trésor américain, au cours d'un briefing avant le départ du président Clinton, qu'il accompagne à Moscou. A ses côtés, Sandy Berger, le conseiller de la Maison Blanche pour la sécurité nationale, a rappelé qu'il n'était pas de l'intérêt des Etats-Unis d'avoir à traiter avec *« une Russie faible (...) constamment secouée par des crises »* ; le meilleur moyen de l'aider à sortir de ce schéma, a-t-il ajouté, *« est d'aider la Russie à trouver des solutions russes »*.

Rarement perspective d'un sommet aura été envisagée avec aussi peu d'enthousiasme. A la veille du départ de Bill Clinton, l'incertitude la plus totale régnait sur la confirmation du premier ministre russe et sur la composition de son gouvernement, ainsi que sur ses intentions économiques. Mais l'administration américaine est convaincue que tourner le dos à la Russie *« à ce moment critique »* de son histoire, selon l'expression de M. Summers, pourrait avoir des conséquences bien plus graves que de risquer de revenir bredouille d'un sommet dominé par la confusion. En dehors des secousses que peut provoquer le chaos économique russe sur les places financières mondiales, nul n'oublie à Washington que la Russie reste une puissance nucléaire, dont la coopération pour les grands problèmes de sécurité internationale reste éminemment souhaitable.

LES PRÉPARATIFS DU SOMMET

M. Clinton va donc délivrer plusieurs messages à Moscou : il va dire aux dirigeants – quels qu'ils soient – et à la population russes, d'abord, que la communauté internationale ne se détournera pas de la Russie *« dans la nuit la plus noire »* et peut encore l'aider à retrouver le droit chemin ; mais que cette aide ne prendra pas la forme d'injections de liquidités à fonds perdus comme cela a été le cas jusqu'ici. Et deuxième message : le président américain n'apporte rien dans sa besace ; certains obstacles doivent d'abord être surmontés, à commencer par les mesures indispensables à la restauration de la stabilité financière. M. Clinton leur fera comprendre, enfin, que Washington cherche désormais à voir au-delà de Boris Eltsine ; ce souci devrait être visible dans les rencontres que M. Clinton doit avoir non seulement avec Viktor Tchernomyrdine mais aussi avec un large éventail de politiciens, du chef communiste Guennadi Ziouganov aux dirigeants régionaux, en passant par les représentants de la *Douma*. Le président américain compte également s'adresser directement aux Russes et en particulier aux jeunes.

Quelque peu mouvementés, les préparatifs de ce sommet côté américain ont inévitablement donné naissance au débat entre experts et politiciens sur le thème *« Who lost Russia ? »* – Qui a provoqué la perte de la Russie ? – une expression dont la presse attribue la paternité à Richard Nixon : accusant, en 1992, le président Bush de passer à côté d'une occasion historique en se contentant d'aides humanitaires après l'effondrement de l'URSS, M. Nixon prédisait que cette question reviendrait hanter l'administration américaine si M. Eltsine tombait, comme la question *« Who lost China ? »* l'avait hantée dans les années 50. Mais si pour les uns les Etats-Unis ont pêché par insuffisance, pour d'autres, au contraire, ils ont pêché par excès, soutenant Boris Eltsine envers et contre tout, imposant un modèle et laissant les dirigeants russes dilapider les crédits occidentaux sans mener à bien les réformes de fond. La question, relève une troisième école, est peut-être mal posée, d'abord parce que la Russie n'est pas forcément perdue et ensuite parce que les principaux responsables de la crise actuelle sont les Russes eux-mêmes.

D'où la préoccupation de plus en plus sensible de laisser cette fois-ci les responsables russes prendre les choses en mains, trouver leurs propres solutions et assumer leurs responsabilités. Ce ne serait qu'à ce moment-là que, dans la mesure où ces solutions sont viables (*« Un retour à la planification centrale serait une grave erreur »*, avertit Larry Summers), l'Occident pourrait leur venir en aide, d'autant plus qu'une bonne partie des élus républicains américains sont ouvertement hostiles à l'allocation de nouveaux crédits du FMI.

Toutefois, ce souci d'une solution russe doit aller de pair avec une certaine souplesse : la participation des communistes, par exemple, à un gouvernement Tchernomyrdine, ou un certain degré de contrôle des prix temporaire ne peuvent alors être rejetés d'office comme une hérésie.

Les derniers signes en provenance de Washington laissent présager à cet égard une certaine indulgence, ne serait-ce que pour conjurer l'instabilité.

Sylvie Kauffmann

La crise fait son entrée dans la campagne électorale outre-Rhin

Le chômage reste la principale préoccupation des Allemands

BONN
de notre correspondant

La crise russe peut-elle sauver Helmut Kohl à quatre semaines des élections ? Donné battu par les sondages, le chancelier allemand n'est pas parvenu à tirer profit de sa stature d'« homme d'Etat » dans la campagne électorale. Jusqu'à présent, le débat a porté exclusivement sur la politique intérieure, les Allemands ayant trois soucis principaux : lutter contre le chômage qui frappe 4,2 millions de personnes, sauver leur généreux modèle de protection sociale, achever la reconstruction de l'ancienne RDA.

Avec l'aggravation de la crise politique en Russie et la chute des marchés financiers, la politique étrangère fait un retour sur la scène intérieure. La « crainte du Russe » reste ancrée, outre-Rhin, dans l'imaginaire collectif. Second sujet d'inquiétude, la guerre au Kosovo. Le ministre de la défense Volker Rühe, qui n'exclut pas une intervention de l'OTAN sans l'accord des Nations unies, entretient l'inquiétude sur le risque d'une vague d'immigration. Troisième crainte, l'euro, dont les partisans du chancelier ne sont pas parvenus à tirer profit politiquement. La monnaie unique a été décidée début mai, les Allemands s'y sont pliés, Gerhard Schröder aussi, fermant le débat. Mais les tempêtes financières déclenchées par la crise russe remettent la question à l'ordre du jour, dans un sens favorable à Helmut Kohl. Si la Bourse de Francfort a été secouée, l'essentiel, la stabilité des monnaies de l'Euroland, a été préservé.

Les Allemands pourraient-ils « voter pour la sécurité » en préférant leur « grand Européen » au candidat social-démocrate (SPD) Gerhard Schröder, qui manque, aux yeux de la population, de crédibilité en politique étrangère ? Helmut Kohl a essayé d'en jouer devant les militants CDU réunis à Dortmund le 23 août, déclarant que, au regard des crises actuelles, *« il est important que l'Europe, et au milieu de l'Europe, l'Allemagne, soient un pôle de stabilité et le restent »*. Dieter Roth, directeur de l'institut de sondages de Mannheim Forschungsgruppe Wahlen, n'y croit cependant guère : selon lui, le débat sur l'euro a été clos en mai, la crise au Kosovo n'est pas assez forte. *« Il faudrait par exemple un coup d'Etat militaire à Moscou pour que la politique internationale ait une influence décisive sur la campagne électorale »*, explique-t-il. *« Helmut Kohl*, ajoute-t-il, *n'a gagné sa campagne électorale grâce à sa stature d'homme d'Etat qu'en 1990 lors de l'unification allemande »*.

La campagne s'est jouée jusqu'à présent sur le bilan intérieur du chancelier. Dans l'ancienne RDA, où le chômage frappe 18 % de la population, le « chancelier de l'unité allemande » est accueilli dans ses meetings par les sifflets de l'extrême droite et des ex-communistes du PDS. Le principal handicap de la CDU, c'est Kohl lui-même, qui apparaît usé par seize années de pouvoir. C'est d'ailleurs l'argument numéro un de ses adversaires sociaux-démocrates. Les Allemands sont davantage las du chancelier que de la CDU et ne voteront certainement pas par amour pour le SPD. Si la CDU a laissé le chancelier se représenter, c'est qu'elle n'avait pas de candidat de rechange.

Beaucoup craignaient que Wolfgang Schäuble, président du groupe parlementaire chrétien-démocrate et successeur désigné d'Helmut Kohl, ne puisse, physiquement, tenir l'épreuve d'une campagne électorale difficile : il est hémiplégique depuis un attentat en 1990. En revanche, la popularité croissante de M. Schäuble, qui dépasse celle de Gerhard Schröder, augmente la pression sur le chancelier pour qu'il s'engage dès à présent à lui céder sa place en cours de mandat, ce qu'il se refuse à faire. L'annonce d'un « ticket Kohl-Schäuble » pourrait peut-être faire revenir des électeurs du centre passés au SPD, mais elle pourrait aussi renforcer, dans l'électorat, le sentiment que la coalition au pouvoir court à la défaite.

Sur le plan économique, la coalition est également sur la défensive. Le pays compte 4,2 millions de chômeurs et le pouvoir d'achat des salariés n'a pas augmenté depuis 1991. Certes, la croissance est de retour, mais les Allemands n'en gratifient pas M. Kohl.

Les électeurs se soucient moins de la santé de leur économie et de leurs entreprises qu'il y a quelques années : envolée de la Bourse, exportations record, regain de parts de marchés dans le commerce mondial, rachat de Chrysler par Daimler Benz ont rendu la querelle du « Standort Deutschland » (Allemagne, lieu de production) moins brûlante. Les préoccupations majeures sont l'emploi et la préservation du système de protection sociale. Le chômage a baissé depuis janvier, mais il ne devrait pas descendre sous la barre psychologique des 4 millions avant octobre, au grand dam des partisans du chancelier. La CDU a placardé partout des affiches vantant les 1,3 million d'offres d'emplois non pourvues, laissant entendre que seuls sont sans travail ceux qui le veulent bien.

Pour pouvoir recréer de l'emploi, les Allemands tiennent des discussions sans fin sur les nécessaires réformes de la fiscalité et des prélèvements sociaux. Helmut Kohl veut tranformer l'élection en référendum sur sa grande réforme fiscale, bloquée en 1997 par les sociaux-démocrates. Il rappelle qu'il ne s'agit pas de détruire le système de protection sociale, mais de le rendre « finançable ». Gerhard Schröder a beau jeu d'attaquer les quelques décisions impopulaires de Helmut Kohl, comme l'assouplissement des procédures de licenciements dans les PME de moins de dix personnes, la – très modeste – réforme des retraites ou la réduction des remboursements des congés maladie.

Dans cette campagne, les hommes politiques de gauche se sont transformés en professeurs d'économie. Le néo-keynésien Oskar Lafontaine, président du SPD, plaide pour une relance de la consommation intérieure, via une hausse des salaires comparables aux gains de productivité des entreprises. Dans une boite de nuit des quartiers chauds de Hambourg, le chef de file des Verts, Joschka Fischer s'est mis à disserter devant des étudiants à cheveux longs et oreilles percées, sur le financement des retraites et les mérites d'une réforme écologico-fiscale. Bien loin des discours pacifistes des années 70-80, quand la Russie était encore une menace.

Arnaud Leparmentier

Le SPD toujours en avance dans les sondages

A quatre semaines des élections, les chrétiens-démocrates (CDU) et les chrétiens-sociaux (CSU) recueilleraient 38 % des voix contre 41 % pour les sociaux-démocrates (SPD), selon le baromètre hebdomadaire Emnid réalisé pour le *Spiegel* du lundi 31 août. Les Verts sont crédités de 6 % des suffrages, les libéraux de 5 %, les ex-communistes du PDS de 4 %, tout comme l'extrême droite. L'institut Dimap accorde pour sa part 43 % au SPD et 38 % à la CDU-CSU. Le score des ex-communistes sera déterminant : selon Emnid, le SPD et les Verts auraient une majorité de trente sièges leur permettant de former un gouvernement si les communistes ne retournent pas au Bundestag. Dans le cas contraire, ils auraient juste la moitié des sièges au Parlement. – *(Corresp.)*

Dix personnes é… en Algérie

ALGER. Des islamistes armés [illegible] égorgé dix personnes, samedi 29 août, dans la province d'Aïn Defla, à 130 kilomètres au sud-ouest de la capitale, ont annoncé les forces de sécurité qui, par ailleurs, ont désamorcé deux bombes qui auraient dû exploser lors des obsèques de cinq civils tués vendredi au sud-ouest d'Alger, rapporte dimanche le quotidien *El Khabar*. De son côté, l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW), a appelé *« avec insistance »* le gouvernement algérien à ouvrir une enquête *« indépendante et crédible »* sur les massacres de civils dans le pays, dans un rapport publié lundi 31 août. Dans ce texte, l'organisation affirme *« mettre en doute l'affirmation du gouvernement algérien selon laquelle la crise algérienne se limite uniquement à un « phénomène terroriste »*. – *(AFP, Reuters.)*

Un Tupolev cubain s'écrase à Quito : 82 morts

QUITO. Une catastrophe aérienne a fait 82 morts, samedi 29 août à Quito (Pérou), après la chute au décollage d'un Tupolev de la compagnie cubaine Cubana de Aviacion, avec 90 personnes à bord. L'avion s'est écrasé sur un quartier d'habitation, tuant dix personnes au sol. Il s'agit de l'un des plus graves accidents dans l'histoire de l'aviation civile cubaine moderne. Pour des raisons encore inconnues, le Tupolev TU-154, qui devait assurer la liaison Quito-La Havane avec une escale à Guayaquil, n'est pas parvenu à prendre de l'altitude lorsque une roue arrière a percuté un mur de bout de piste, selon des témoignages. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CAMBODGE : le Conseil constitutionnel a rejeté,** lundi 31 août, la *demande de l'opposition de recompter les bulletins du scrutin de juillet* qui avait donné la victoire au Parti du peuple cambodgien (PPC) du co-premier ministre Hun Sen. Au même moment, l'opposition poursuivait, pour le *huitième jour consécutif, une manifestation jugée* « illégale » par les autorités. Une foule d'au moins 15 000 personnes a défilé dimanche dans la capitale, Phnom Penh. – *(AFP.)*

■ **CHINE : le dissident Wang Youcai a été libéré de prison,** dimanche 30 août, mais placé en résidence surveillée, ont annoncé des sources dissidentes. M. Wang avait été arrêté début juillet et inculpé d'*« incitation au renversement du pouvoir d'Etat »*, après avoir tenté de faire enregistrer légalement un organe d'opposition. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU NORD : un missile balistique** expérimental a été tiré, lundi 31 août, par la Corée du Nord, en direction de la mer du Japon et il serait retombé non loin du port russe de Vladivostok. Ce lancement coïncide avec la prise de pouvoir officielle de Kim Jong-il, le fils et dauphin du président disparu Kim Il-sung. Selon les Japonais, cet engin serait le missile Taepo-Dong 1 qui, avec le Taepo-Dong 2, relève de la classe des missiles entre 1 500 et 4 000 kilomètres de portée. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : à Auschwitz, des prêtres catholiques traditionalistes,** conduits par le Père Carl Stehlin de la Fraternité sacerdotale de Mgr Lefebvre (qui avait rompu en 1988 avec le Vatican), ont célébré une messe en latin, dimanche 30 août, devant le camp de concentration où 230 croix ont été plantées au cours des dernières semaines. Ils s'en sont pris aux évêques polonais favorables au déplacement de ces croix, souhaité par la communauté juive pour respecter le silence du camp de la mort. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : l'ambassadeur d'Allemagne à Khartoum** estime que l'usine bombardée par les Etats-Unis en représailles aux attentats antiaméricains de Nairobi et de Dar-es-Salaam ne produisait pas d'armes chimiques. Selon plusieurs magazines allemands, l'ambassadeur a envoyé une lettre en ce sens à ses supérieurs dès la nouvelle du bombardement. Le ministère des affaires étrangères allemand a refusé de s'exprimer à ce sujet. – *(AP.)*

Les Panaméens contre la réélection du président de la République

PANAMA. *Les électeurs panaméens ont rejeté, dimanche 30 août par* référendum, une réforme de la Constitution qui aurait permis au président social-démocrate, Ernesto Pérez, cinquante-deux ans, de briguer un second mandat (*Le Monde* du 29 août). Le « non » à la réforme a recueilli plus de 62 % des voix et le taux d'abstention a été d'environ 40 %. La victoire du « non » interdit au chef de l'Etat, secrétaire général du Parti révolutionnaire démocrate (PRD), de se présenter à l'élection présidentielle du 2 mai 1999 comme il espérait le faire pour poursuivre, avait-t-il dit, la modernisation de l'économie du pays. *« C'est le peuple et la démocratie qui ont gagné parce que cette lutte* [du pouvoir] *était contre le peuple et contre la démocratie »*, a déclaré pour sa part Mireya Moscoso, présidente de la principale formation d'opposition, le Parti arnulfiste (PA, conservateur). – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Les rebelles congolais ont évacué le sud-ouest de la RDC

Les insurgés ont abandonné leurs positions dans le port de Matadi et sur le barrage d'Inga. Mais ils entendent continuer le combat dans d'autres régions du pays et menacent Laurent-Désiré Kabila d'une « guérilla urbaine » à Kinshasa

Matadi et Inga, deux des positions stratégiques qui étaient aux mains des rebelles dans le sud-ouest de la République démocratique du Congo (RDC) ont été reprises dimanche 30 août par les forces armées congolaises (FAC) fortement appuyées par leurs alliés étrangers. L'état-major général des FAC, fort de ces succès qui lui assurent la quasi-maîtrise du sud-ouest du pays, prépare avec les troupes alliées une riposte dans l'est pour chasser les *« envahisseurs rwandais et ougandais »*, a déclaré Abdoulaye Ierodia, directeur de cabinet du président Laurent-Désiré Kabila lors d'une conférence de presse. De son côté, la rébellion congolaise a annoncé dimanche soir que la ville de Moba, dans la province du Katanga, était sous son contrôle et qu'elle se préparait à une *« guérilla urbaine »* pour *« harceler Kabila à Kinshasa »*.

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Le barrage d'Inga, qui alimente Kinshasa en électricité, et le port de Matadi, point de passage obligé pour le ravitaillement en vivres et en carburant de la capitale congolaise, sont sous le contrôle des troupes angolaises venues au secours du président Kabila. Pour autant, l'électricité n'est pas revenue à Kinshasa. Dimanche 30 août, le couvre-feu était maintenu alors que les barrages militaires continuaient d'entraver la circulation.

Les quelques journalistes occidentaux qui ont fait le voyage de Kinshasa à Inga et à Matadi – à l'invitation des autorités congolaises – ont été accueillis sur place par le chef d'état-major des armées angolaises, le général Joao De Matos.

Selon des témoignages recueillis sur place, les rebelles hostiles à Laurent-Désiré Kabila ont abandonné leurs positions dans la nuit du 28 au 29 août. Jusqu'au dernier moment, des avions venus de Goma, à l'extrême est de la République démocratique du Congo (RDC), ont évacué les insurgés depuis l'aéroport de Matadi. Aucune précision n'a pu être obtenue sur le bilan de la campagne angolaise qui a permis aux troupes de Luanda de contrôler tout l'estuaire du Congo, de la mer au port de Matadi.

Joseph Kabila, le fils de Laurent-Désiré, désigné, depuis dimanche, par les médias officiels comme le chef d'état-major des Forces armées congolaises, et Faustin Munene, le vice-ministre de l'intérieur, se sont entretenus avec le général De Matos à Matadi.

Selon le ministre de l'énergie du gouvernement congolais, le barrage n'a souffert d'aucun dommage, mais les lignes à haute tension reliant les turbines à Kinshasa devront être réparées avant que la capitale ne soit à nouveau alimentée en électricité.

Reprise de l'estuaire du Congo

KINSHASA – Congo – (allimente Kinshasa en électricité) – (Passage de ravitaillement de la capitale) – Kitona (Base militaire) – Matadi – SITES ET VILLES STRATÉGIQUES SOUS CONTRÔLE ANGOLAIS – OCÉAN ATLANTIQUE – RÉP. DÉM. DU CONGO – HAUT-CONGO – Kisangani – Goma – KIVU – KATANGA – Rapatriement par avion de la plupart des insurgés vers Goma

> A Kinshasa, la chasse aux rebelles continue, et les appels au calme ont moins de succès que les appels au lynchage

Dans la journée de dimanche, le directeur de cabinet de M. Kabila, Abdoulaye Ierodia, avait justifié les mesures de sécurité qui continuent d'être imposées à Kinshasa : *« Le front est partout. Les ennemis sont planqués depuis longtemps. Tels des rats, ils sortent de partout. »* De fait, la chasse aux rebelles supposés a encore cours. La radio dénonce toujours les agresseurs tutsis, et plusieurs témoins ont rapporté avoir vu des cadavres brûler dans différents quartiers de la périphérie.

Critiquant la presse internationale, M. Ierodia a également répondu très vivement aux diplomates en poste à Kinshasa qui s'étaient inquiétés des tracasseries dont ils sont victimes dans l'exercice de leur mission. Après avoir fait valoir que Kinshasa était en état de guerre, le directeur de cabinet du président Kabila a laissé entendre que les pressions sur les diplomates s'atténueront dès lors que ces derniers *« nommeront les agresseurs de la RDC (...) : l'Ouganda, le Rwanda »*.

A la rhétorique de M. Ierodia, qui aime assimiler les rebelles à des insectes – et n'a donné comme seule raison de ne pas les tuer lors de leur capture que la nécessité de les interroger – fait écho l'appel au calme et à la discipline lancé aux Forces armées congolaises par le vice-ministre de l'intérieur, Faustin Munene, qui a particulièrement insisté sur la nécessaire discipline de feu. A entendre les rafales qui saluent l'instauration du couvre-feu et à contempler les yeux rougis par la bière des adolescents en treillis postés aux barrages, les appels au calme ont moins de succès que les appels au lynchage.

Thomas Sotinel

En dépit des revers subis, les insurgés veulent poursuivre la lutte

GOMA
de notre envoyé spécial

« La guerre continue », affirment les rebelles unanimes, malgré les victoires angolaises dans l'ouest de la République démocratique du Congo (RDC). A Matadi, les rebelles auraient abandonné leurs positions sans combattre *(lire ci-dessus)*, sous la pression angolaise et après de discrètes négociations. L'Angola, qui est intervenu au Congo – avec le Zimbabwe et la Namibie – en faveur de Laurent-Désiré Kabila, a manifestement préféré laisser une porte de sortie aux rebelles plutôt que d'entamer des combats meurtriers et destructeurs. Les insurgés ont rapatrié par avion vers Goma, à partir de l'aérodrome de Matadi, ce qui pouvait encore être sauvé.

La situation dans l'ouest n'est toutefois pas stabilisée, malgré les communiqués gouvernementaux victorieux. Les rebelles, soutenus par l'Ouganda et le Rwanda, étaient jusqu'à récemment dans l'entourage proche du président Kabila et avaient des postes à responsabilité au sein des Forces armées congolaises (FAC). Ils connaissent donc parfaitement le terrain et leurs adversaires congolais.

A Goma, le chef militaire de la rébellion, Jean-Pierre Ondekane, affirme notamment que, malgré le calme qui semble y régner, *« il est faux de dire que Kinshasa est contrôlée par Kabila ». « Personne n'est maître de Kinshasa. Nous sommes présents dans la ville. Alors je ne peux pas parler d'échec. La bataille n'est pas terminée. »* Les rebelles notent que le président Kabila a fui Kinshasa et n'y réside plus depuis un mois, et que sa visite éclair de la semaine dernière ne peut être interprétée comme le signe d'une victoire.

Par ailleurs, le commandant Ondekane insiste sur la nature de la guerre congolaise. *« Nos hommes ont l'habitude de la guérilla »*, dit-il. Il en conclut qu'un revers est moins significatif que dans le cadre d'un conflit conventionnel.

Les rebelles paraissent cependant bien, en dépit de leurs proclamations, avoir été assommés par l'offensive angolaise. Elle a eu lieu alors que la chute de Kinshasa semblait imminente. Leurs hommes n'ont pas résisté aux avions et aux chars de la deuxième puissance militaire africaine.

Ils veulent toutefois croire qu'après cette attaque rapide et brutale l'Angola va réviser sa position. *« Le temps joue en notre faveur et non en faveur du dictateur Kabila »*, dit Arthur Z'Ahidi Ngoma, l'un des responsables du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), la branche politique de la rébellion. Son raisonnement est forgé par la conviction que l'Angola ne peut pas se permettre de s'installer durablement dans une guerre au Congo et qu'il doit affronter sa propre rébellion, l'Unita, qui menace de se réveiller.

Les rebelles sont de toute façon convaincus que l'Angola ne viendra pas les affronter loin de ses bases, en tentant de reprendre pour le compte de Laurent-Désiré Kabila la ville de Kisangani ou la province du Kivu, dans l'est du pays.

> « Le temps joue en notre faveur et non en faveur du dictateur Kabila »

De même, ils ne croient pas que Luanda va ordonner à ses hommes de combattre pour le Katanga, au sud, où les combattants rebelles sont en train d'avancer. *« Kinshasa n'est pas tout le Congo. Nous progressons ailleurs »*, se satisfait Jean-Pierre Ondekane.

A Goma, l'état-major est persuadé que les Angolais vont se contenter de défendre provisoirement le pouvoir actuel, le temps de régler le problème de l'Unita, qui utilise la République démocratique du Congo comme une base arrière. Ce soutien de M. Kabila à l'Unita avait d'ailleurs persuadé les rebelles que l'Angola les soutiendrait discrètement, d'où leur surprise lorsque Luanda a lancé son offensive sur Kitona. Le commandant Ondekane affirme même que des contacts avaient été pris avant la guerre avec les Angolais et que ces derniers avaient promis de ne pas intervenir. Il accuse aujourd'hui Luanda de *« trahison »*.

Si les revers militaires forcent les rebelles à revoir leur stratégie, ils n'indiquent effectivement pas que le conflit soit terminé. Le front anti-Kabila, s'il ne peut se lancer dans une guerre classique contre l'Angola, dispose encore de certains atouts.

Le premier est la détermination de ses combattants, notamment des Banyamulenges, ces Tutsis congolais que les images de tueries dans Kinshasa renforcent dans leur conviction qu'ils devraient s'exiler en cas de défaite, et qui ont souvent été entraînés au sein de l'Armée patriotique rwandaise (APR), nettement plus efficace et disciplinée que l'armée congolaise. Le second atout est la technique employée début août pour lancer les offensives, et qui a démontré qu'elle menaçait de balayer le pouvoir : un mélange d'opérations commandos spectaculaires, parfaitement planifiées, et de négociations, notamment financières, avec les casernes de l'armée de M. Kabila, où les soldats n'ont guère envie de combattre pour un gouvernement qui ne les paye pas.

Nul ne sait si l'Angola va poursuivre son effort militaire longtemps au Congo Kinshasa ni si Laurent-Désiré Kabila parviendra à mobiliser longtemps ses soldats, notamment en versant les salaires et en ravitaillant les bataillons. Par ailleurs, les rebelles peuvent par exemple avoir caché des combattants dans Kinshasa et parvenir demain à soudoyer des unités des FAC qui rejoindraient leurs rangs.

A Goma, chacun est conscient que Laurent-Désiré Kabila a gagné la première bataille : il a mis en échec le plan initial d'une guerre de trente jours et a obtenu un certain soutien populaire, notamment grâce à la haine des Congolais pour les Tutsis du Kivu et du Rwanda. Les rebelles ne paraissent toutefois pas résolus à déposer les armes. La guerre congolaise risque désormais d'être longue.

Rémy Ourdan

Belgrade lance une campagne de diffamation contre les séparatistes du Kosovo

ALORS QUE les incertitudes à Moscou ajoutent à la difficulté, pour les Occidentaux, de peser en faveur d'un règlement de la crise au Kosovo, les autorités serbes profitent du moment pour faire assaut d'intransigeance contre les Albanais de cette province et ont lancé, samedi 29 août, une virulente campagne de diffamation contre les résistants kosovars armés de l'UCK.

Le gouvernement yougoslave a demandé que la communauté internationale inscrive l'UCK sur la liste des *« organisations terroristes »* et dénoncé la tolérance de *« certains pays »* envers ce mouvement. Le Parti socialiste (SPS) de Slobodan Milosevic a qualifié l'UCK d'organisation *« génocidaire »* et *« fasciste »* ; il a *« exigé »* que les forces de sécurité serbes *« anéantissent tous les groupes terroristes albanais encore présents au Kosovo »*.

L'annonce, samedi à Belgrade, de la découverte d'une fosse supposée contenir les restes de 22 Serbes fusillés et brûlés par les rebelles de l'UCK a donné le coup d'envoi d'une campagne du Parti socialiste contre des *« atrocités comparables aux crimes nazis »* prétendument commises par les séparatistes. La télévision de Belgrade a diffusé des images d'une fosse commune dans les montagnes de Klecka, à 30 kilomètres au sud de Pristina, et celles d'un interrogatoire au cours duquel deux membres présumés de l'UCK, que la police serbe affirme avoir capturés, ont avoué avoir participé aux exécutions.

Un porte-parole de l'UCK, Bardul Mahmuti, a démenti que l'UCK ait *« jamais tué aucun civil serbe »*. L'affaire, a-t-il déclaré, est un coup monté *« par la propagande serbe afin de minimiser les crimes commis contre la population civile albanaise »*. Le représentant politique des rebelles, Adem Demaçi, a déclaré pour sa part *« ne pas croire »* à ces accusations en ajoutant : *« Mais si une commission internationale venait à établir que l'UCK a commis un tel crime, ses auteurs seraient condamnés. »*

Visant les Occidentaux, le parti de M. Milosevic s'en prend, dans son communiqué de samedi, à tous ceux qui *« ont aidé, soutenu et se sont fait photographier avec les séparatistes, refusant de les traiter comme une dangereuse organisation terroriste internationale ; [ils] peuvent être considérés comme complices de la réapparition des crématoires, symbole du plus grand mal du vingtième siècle. »*

Mme ALBRIGHT EN CROATIE

A défaut de faire progresser un règlement de la crise au Kosovo, la diplomatie américaine essaie de s'assurer que les résultats obtenus il y a trois ans en Bosnie ne seront pas remis en cause. Dans la perspective des élections qui doivent avoir lieu dans cette République les 12 et 13 septembre, le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, s'est rendue samedi et dimanche en Bosnie et en Croatie. Comme elle l'avait déjà fait il y a quelques mois, elle a réclamé aux autorités de Zagreb davantage de démocratie et la fin de la protection qu'elles accordent aux Croates extrémistes de Bosnie. D'après un membre de la délégation américaine, Mme Albright a notamment demandé au président Tudjman de *« démanteler les institutions »* spécifiques de la communauté croate en Bosnie et d'introduire la *« transparence »* dans le système des subventions qui lui sont allouées par Zagreb. Les divergences entre le président Tudjman et Mme Albright ont été perceptibles durant la conférence de presse qu'ils ont donnée ensemble dimanche, après un entretien d'une heure qu'un responsable américain a qualifié devant la presse d'*« épouvantable »*.

Mme Albright s'est également rendue à Sarajevo et à Bijeljina, en République serbe de Bosnie, où elle a prodigué ses encouragements et promis l'aide occidentale à toutes les forces politiques qui soutiennent les accords de paix de Dayton, notamment les Serbes modérés. – *(AFP, Reuters.)*

Deux officiers palestiniens coupables de meurtre ont été exécutés

DEUX OFFICIERS de la Sécurité palestinienne condamnés à mort, samedi 29 août, par un tribunal militaire palestinien, ont été passés par les armes, dimanche. Les deux hommes, Raeed Abou Sultan et son frère Mohammed, avaient abattu deux Palestiniens à la suite d'une querelle. Yasser Arafat a commué en détention à vie la peine d'un troisième condamné, Faris Sultan, frère des deux autres, qui n'était pas directement impliqué dans la fusillade. Il s'agit des premières exécutions dans les territoires autonomes depuis la naissance de l'Autorité palestinienne, en 1994. Jusqu'à ce jour, le président de l'Autorité avait fait usage de son droit de grâce et commué une vingtaine de peines de mort en réclusions à perpétuité.

Les deux policiers ont été condamnés pour avoir ouvert le feu avec leurs armes de service sur des membres de la famille Khalidi, tuant les frères Majdi et Mohammad et blessant sérieusement un troisième homme. Majdi Khalidi était un officier d'un service de sécurité palestinien. Lui et son frère étaient des membres du Fatah, la principale composante de l'OLP, dirigée par M. Arafat. La décision du président de l'Autorité palestinienne de ne pas user de son droit de grâce pour deux des trois accusés tient compte de la colère qu'avaient suscitée les deux meurtres dans les rangs du parti. A l'appel du mouvement, des magasins avaient baissé, samedi, leurs rideaux de fer et des routes avaient été bloquées.

De nombreuses organisations palestiniennes et israéliennes de défense des droits de l'homme considèrent que la création d'importantes forces de sécurité palestiniennes dans les territoires autonomes a militarisé la société. L'organisation israélienne B'Tselem s'est d'ailleurs élevée contre cette double exécution et a critiqué le fonctionnement de la cour martiale palestinienne, qui *« prononce »*, selon elle, *« des peines capitales sans respecter les normes et principes élémentaires du droit »*. – *(AFP, Reuters.)*

Une tentative d'assassinat de Yasser Arafat... en 1968

TEL AVIV
de notre correspondant

A combien d'attentats Yasser Arafat a-t-il survécu ? Combien de fois a-t-il quitté un immeuble juste avant qu'il ne soit bombardé, sans parler de son avion, qui s'est écrasé dans le désert libyen en avril 1992 ? A cette longue liste vient s'ajouter un épisode particulièrement rocambolesque, révélé par le journal israélien *Haaretz* : une tentative d'assassinat dans laquelle interviennent l'hypnose, divers accessoires à la James Bond et des manipulations sophistiquées entre services israéliens.

En 1968, s'inspirant d'un film d'espionnage, *l'Envoyé mandchou*, dans lequel les services de renseignement chinois hypnotisent un prisonnier américain pour l'envoyer tuer un homme politique, le commandant Benyamin Shalit, officier-psychologue de la marine israélienne, suggère d'utiliser la même technique contre Yasser Arafat. Son idée, qu'il soumet à Aman, le service de renseignement de l'armée, est d'hypnotiser un prisonnier du Fatah, de le soumettre à un lavage de cerveau, puis de l'introduire dans l'entourage du dirigeant palestinien pour le tuer.

Finalement, c'est le Mossad (renseignement extérieur) qui met en œuvre l'opération et demande au Shin Beth (contre-espionnage) de lui trouver un prisonnier présentant le profil adéquat. Un détenu palestinien de la région d'Hébron, membre du Fatah, âgé de vingt-huit ans, est choisi. On l'affuble du nom de code « Fat'hi » et sa détention administrative est prolongée de trois mois. Durant cette période, « Fat'hi » est soumis à une intense préparation par Benyamin Shalit et des hommes du Mossad.

Quand l'homme, un soir de septembre 1968, est amené à la frontière du pays arabe où il doit mener sa mission – il s'agit vraisemblablement de la Jordanie –, les officiers d'Aman rient sous cape : leurs collègues du Mossad croient-ils vraiment à ce plan à dormir debout ?

En tout cas, « Fat'hi », muni d'une radio, d'un appareil de localisation et d'une mine, passe la frontière. Il doit placer l'appareil sur le véhicule d'Arafat et remettre la mine à une taupe du Mossad au sein du Fatah, dont le nom lui sera communiqué le vendredi suivant par l'intermédiaire de la radio qu'il emmène avec lui. C'est la taupe qui réalisera l'attentat, en se servant des informations transmises par l'appareil de localisation, lui explique-t-on.

De l'autre côté de la frontière, « Fat'hi » se précipite à la première station de police et raconte ce que les agents israéliens voulaient lui faire faire. Opération ratée avant même d'avoir commencé, donc ? Pas encore. Le Mossad avait apparemment envisagé cette possibilité. A moins qu'il n'ait carrément fondé toute l'opération sur la défection immédiate de « Fat'hi ». En tout cas, il avait soigneusement berné Aman et le Shin Beth, qui ignoraient que la radio qu'emmenait « Fat'hi » contenait une bombe de 300 grammes, qui devait être activée à partir d'Israël. Selon *Haaretz*, Yasser Arafat était effectivement à l'écoute de la radio piégée le vendredi suivant, curieux d'entendre le nom du traître évoqué par « Fat'hi ». Le signal électromagnétique est envoyé depuis Israël, mais, en raison d'une panne, la bombe n'explose pas. L'opération rate. Après une enquête interne, le technicien du Mossad responsable de la bombe est licencié... – *(Intérim.)*

هكذا من الإصل

Non à une fiscalité rétroactive !

Texte de la lettre adressée par l'AFER aux Parlementaires

Une fois de plus, à l'occasion de la préparation de la Loi de Finances 1999, le statut fiscal de l'assurance vie est remis en question par les projets gouvernementaux. Cette année, c'est son exonération de droits de mutation en cas de décès qui est visée.

Que certaines limites soient clairement définies pour les nouveaux contrats est du ressort de la responsabilité législative que nous ne mettons évidemment pas en cause.

Mais les mesures annoncées comportent un aspect inadmissible, dont la gravité est exceptionnelle et dont les prolongements vont bien au-delà du seul cas de l'assurance vie.

La nouvelle fiscalité aurait délibérément un caractère rétroactif, ce qui signifie qu'elle s'appliquerait aux quelque 3 000 milliards déjà accumulés en assurance vie par nos compatriotes, depuis de nombreuses années.

Que l'on ne vienne pas prétexter qu'un dépassement en assurance vie d'une proportion de 30 % du patrimoine ou d'un million de francs ne concernerait qu'une minorité.

En toute bonne foi, des épargnants assurés ont pu souscrire au-delà parce que la Loi en vigueur les y autorisait.

En toute bonne foi, leurs conseils ont pu leur dire ou leur écrire qu'il n'y avait aucune limite absolue ou relative en dehors du cas manifeste d'abus de droit dont les Tribunaux ont donné une définition précise : la volonté évidente de tourner l'esprit de la Loi.

L'article 2 du Code Civil est parfaitement clair : "la Loi ne dispose que pour l'avenir, elle n'a point d'effet rétroactif".

Le Code Civil est une institution respectée de tous, plus ancienne, plus solide et plus permanente que les Constitutions qui ont régi le fonctionnement de l'État depuis deux siècles.

Sous prétexte d'autonomie du droit fiscal, l'État va-t-il franchir une fois de plus la ligne jaune de l'arbitraire ?

Si, aujourd'hui pour l'assurance vie, demain dans d'autres secteurs, un Gouvernement en place peut revenir, sans vergogne, sur les promesses d'un Gouvernement antérieur, sommes-nous encore véritablement en démocratie ou même dans un État de Droit ?

Que la brèche de la rétroactivité s'ouvre sans qu'une vigoureuse réaction n'oblige à la colmater et la confiance en la parole de l'État disparaîtra irrémédiablement !

Dans le seul secteur de l'assurance vie qui draine une part importante de l'épargne française, si le principe de la rétroactivité se confirmait, comment pourrait-on empêcher un futur Ministre des Finances d'abaisser les seuils d'exonération actuellement prévus, en fonction du nombre d'électeurs concernés.

La voie serait libre pour d'autres mauvais coups si le concept de la rétroactivité entrait tranquillement dans notre logique fiscale avec un consensus résigné ou timoré des principaux acteurs concernés.

Il est inutile de citer des exemples qui risqueraient de nourrir quelques funestes desseins. Nous sommes devant un événement grave qu'il faut prendre au sérieux, telle une tumeur qui doit être éradiquée quand elle est encore de peu d'importance et apparemment acceptable.

Quand, en 1983 et 1991, les Gouvernements socialistes de l'époque avaient créé quelques restrictions fiscales à l'égard de l'assurance vie, ils l'avaient fait en écartant scrupuleusement toute rétroactivité.

L'AFER, ses 500 000 adhérents, l'ensemble des épargnants en appellent solennellement aux Parlementaires pour qu'ils se joignent à un mouvement en faveur de l'inscription, dans un texte fondamental, voire dans le préambule de la Constitution, du principe de la non-rétroactivité des Lois, y compris fiscales.

Le principe énoncé par l'article 2 du Code Civil devrait s'étendre à toutes les Lois parce qu'il est d'ordre public.

Quelles que soient les sensibilités politiques, quel esprit honnête pourrait s'opposer à une telle initiative ?

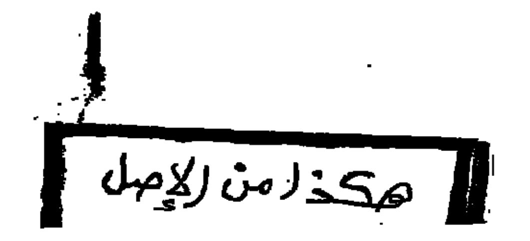
Gérard ATHIAS,
Président de l'AFER



74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS
Tél. : 01 40 82 24 24

L'Association Française d'Épargne et de Retraite (AFER)

- Créée en 1976.
- Première Association française d'épargnants.
- La convivialité et la force d'une Association de plus de 500 000 épargnants solidaires.
- Plus de 130 milliards de francs d'épargne gérée en partenariat avec CGU (1er assureur britannique, plus de 1 000 milliards de francs d'épargne en gestion).
- Une qualité de gestion régulièrement reconnue par la presse financière et patrimoniale.



[G]AUCHE En clôture de l'université d'été du Parti socialiste, dimanche [30] août à La Rochelle, Lionel Jospin [a] prononcé un discours définissant [sa] méthode de gouvernement. Récusant l'idée d'un *« recentrage politique »*, il a assuré qu'il s'agissait pour la gauche, *« dans un même mouvement »*, de redéfinir son *« identité »* et de *« transformer la société »*. ● LA BAISSE DES CHARGES sur les bas salaires a été jugée souhaitable par tous les dirigeants du PS, mais sa mise en œuvre ne devrait pas figurer dans le projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale pour 1999, le premier ministre voulant prendre le temps de la concertation. ● L'EURO a été qualifié de *« paratonerre »* par Dominique Strauss-Kahn. Michel Rocard et Edith Cresson ont souligné les dysfonctionnements de la construction européenne. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

Lionel Jospin préconise un rythme « régulier » pour « tenir la distance »

Le premier ministre a défendu un « socialisme réformiste ». Il a assuré que les privatisations n'étaient pas une « fin » mais un « moyen » permettant de contracter des alliances industrielles. Sur l'immigration, il a refusé aux « minorités agissantes » le droit de « faire la loi »

LA ROCHELLE
de notre envoyé spécial

Tout un symbole : alors que Lionel Jospin venait, pendant quarante minutes, de délivrer, en veste fuchsia et sans cravate, sur un ton tranquille et ferme, une théorisation de son action politique, les 1 200 participants de l'université d'été du Parti socialiste à La Rochelle se sont séparés, dimanche 30 août, sur l'air des *Copains d'abord*. Le premier ministre a fait lui-même le parallèle avec le 31 août 1997, où, en costume sombre, il était revenu à La Rochelle après s'être incliné devant la dépouille de Lady Diana, dont *« le décès tragique nous avait touchés, comme nos concitoyens »*. Cette année, au contraire, a-t-il expliqué, *« c'est le souvenir d'une grande joie et d'une belle fête, celle de la victoire en Coupe du monde de football »*.

Il y a donc eu, à La Rochelle, un « effet Mondial ». Samedi, au dîner de clôture, les militants ont accueilli M. Jospin aux cris de *« On est les champions ! »* Les ministres, Martine Aubry et Claude Allègre en tête, ont chanté et dansé. Bref, les militants ont le moral et François Hollande, dans son discours, n'a pas dédaigné cet « effet Mondial », tout en se refusant à en faire la clé de la popularité du gouvernement. Le premier secrétaire du PS s'en est servi le temps d'une petite pique, la seule, à Jacques Chirac, en assurant : *« Il ne suffit pas, certains s'y essaient, d'enfiler le maillot de l'équipe de France pour être pris pour Zidane. »*

Si le moral des Français s'améliore, c'est d'abord, aux yeux de M. Jospin et des dirigeants socialistes, parce que la confiance *« a amorcé son retour »*. *« Les Français se sentent mieux »*, a estimé le chef du gouvernement, en avançant l'hypothèse que *« nos concitoyens, et peut-être même ceux qui n'ont pas voté pour la majorité, reconnaissent une chose : nous gouvernons la France »*. M. Hollande, qui a repris ses propos tenus devant les jeunes socialistes (*Le Monde* daté 30-31 août), a attribué cet état de grâce à une méthode *« respectueuse des citoyens »*, une politique *« conforme aux attentes des Français »* et des résultats qui *« comptent dans la confiance »*. *« C'est le mouvement qui fait la confiance et c'est cette stabilité qui permet le changement »*, a-t-il souligné.

TENIR TROIS ANS ET DEMI

Pendant trois jours, rien n'a gâché la fête socialiste. Très présent, l'ancien premier ministre Michel Rocard a lancé : *« J'ai envie de dire un grand bravo ! » « Il y a pas mal de chances pour qu'on soit au pouvoir encore trois ans et demi, ce qui est dur à tenir »*, a-t-il ajouté sans que ce pronostic étonne le moins du monde les participants. Si les débats ont permis, plus aux ténors qu'aux militants de base, de s'exprimer, le vent de la contestation n'a guère soufflé. Il est vrai que la Gauche socialiste, qui tenait sa propre université d'été à Niort, a boudé les travaux du parti, à l'exception de Marie-Noëlle Lienemann. Présent dimanche, Jean-Luc Mélenchon s'est excusé auprès de Jean-Christophe Cambadélis d'avoir manqué la table ronde sur l'emploi de la veille, où il était pourtant annoncé.

M. Jospin a jugé ce moment opportun pour recadrer le sens de son action. Renvoyant toute annonce aux journées parlementaires de Tours, le 29 septembre, le premier ministre a théorisé l'action menée depuis quinze mois. Affichant une totale sérénité, qui confirmait implicitement le sentiment de ses proches qu'il est installé dans la durée, il a exposé son socialisme *« réformiste »* et, se référant à Jean Jaurès et aux débats entre Bernstein et Kautsky sur la fin et les moyens, il s'est révélé adepte d'*« un volontarisme réaliste »*. Dans cette nouvelle analyse du possible, M. Jospin a substitué le *« volontarisme réaliste »* au *« réalisme de gauche »* qu'il défendait quand il était premier secrétaire, tout en rappelant fermement qu'il prône une politique *« authentiquement de gauche »* et *« résolument moderne »*.

Ce discours pédagogique et conceptuel, préfigurant une vision moderne de la social-démocratie, lui a permis de ne pas tomber dans le piège du débat proposé par Robert Hue ou Dominique Voynet, voire Jack Lang, sur le *« rythme »* ou l'*« audace »* du changement, et de dessiner les contours d'*« une synthèse politique nouvelle »* qui devrait devenir le *« projet commun de l'ensemble de la gauche »*.

« NON À LA SOCIÉTÉ DE MARCHÉ »

Sur le rythme, comme l'avait souhaité M. Hollande, M. Jospin, qui a repris l'analyse tenue devant les députés socialistes, le 23 juin, persiste et signe mais en se gardant bien de polémiquer : *« Il n'y aura ni recentrage politique ni dérive, le cap sera maintenu »*, a-t-il asséné. Hostile à un *« nouveau souffle »* et apôtre du *« souffle régulier »* qui *« permet de tenir la distance »*, il s'est juste permis un zeste d'ironie : *« Sur ce chemin, pas la peine de forcer l'allure, si c'est pour avoir le souffle coupé. Notre rythme est le bon, parce que c'est celui qui nous permet d'aller loin. Il n'y aura ni pause ni accélération. »*

La *« synthèse politique nouvelle »*, c'est à la gauche « plurielle » de l'élaborer, mais le premier ministre en a déjà donné sa version, alimentant les rêves de ceux qui, comme M. Cambadélis, imaginent un parti de toute la gauche dont le PS, déjà *« pôle principal »*, serait le noyau central. Les couleurs de M. Jospin se nomment *« exigence de transformation sociale, prise en compte du développement durable, retour à la tradition républicaine »*, *« approfondissement de notre démocratie »*, *« égalité entre femmes et hommes »*. Se voulant *« moderne »*, empreinte du *« courage d'innover sans jamais oublier les valeurs fondamentales »*, la pensée de M. Jospin se résume d'une formule, testée à Londres le 23 juillet : *« Oui à l'économie de marché, non à la société de marché. »* Le marché n'est pas une *« valeur »*. Et l'Etat *« doit tendre à incarner l'intérêt général et à traduire l'exigence des citoyens »*. Pour le premier ministre, la société ne doit pas être dominée par l'économie, qui n'est qu'un moyen, car la primauté doit rester au politique.

Pour illustrer sa démarche, le premier ministre a esquissé une vision pragmatique des privatisations – dont le PS débattra lors de sa convention sur l'entreprise des 21 et 22 novembre –, présentées non comme une fin mais comme un moyen dès lors qu'elles sont *« indispensables »* pour contracter des alliances industrielles européennes. Il a aussi adressé une ferme mise en garde aux *« minorités agissantes »* qui défendent les sans-papiers. Les militants n'ont applaudi ni les privatisations ni la non-régularisation générale des sans-papiers. Mais ils ont salué le rappel que l'Etat devait faire respecter la loi. Tradition républicaine.

Michel Noblecourt

Robert Hue dit non à « une vitesse de croisière »

Après le refus du premier ministre d'accélérer le rythme des réformes, Robert Hue a répliqué que *« l'heure n'est pas à une vitesse de croisière tranquille »*. Dans un entretien au *Parisien* du lundi 31 août, le secrétaire national du PCF déplore ce qu'il considère comme *« une accélération du rythme des privatisations »* et souhaite plutôt *« qu'on accélère les moyens de faire reculer le chômage et les inégalités »*, ainsi que *« la progression du pouvoir d'achat des salaires, des minima sociaux et des retraites »*.

Dans *L'Humanité* du même jour, le directeur du quotidien communiste, Pierre Zarka, explique lui aussi qu'*« on ne peut pas faire comme si la crise financière n'existait pas et se contenter de dire, comme cela a été répété à l'université d'été du Parti socialiste, que le rythme des changements doit continuer »*. Mais M. Hue ajoute, pour sa part, que *« l'immense majorité des militants et des électeurs se retrouvent dans le choix de la participation au gouvernement »*.

« La réforme est notre méthode de transformation sociale. Je suis pour un volontarisme réaliste »

Voici les principaux extraits du discours prononcé par Lionel Jospin, dimanche 30 août, à La Rochelle :

● **Synthèse.** La réforme est notre méthode de transformation sociale. *(...)* Notre socialisme est réformiste. *(...)* Nos convictions doivent être compatibles avec l'intérêt général. La vocation d'un gouvernement est précisément de réussir cette synthèse entre l'engagement politique et la prise en compte des réalités du pays.


VERBATIM

● **Crises financières.** On voit bien aujourd'hui que l'euro est un facteur de stabilité et un élément de protection pour notre espace économique, mais il faut aller plus loin. Hier, l'Asie, aujourd'hui la Russie, demain, peut-être, l'Amérique latine : les crises financières nous rappellent que le capitalisme est peut-être une force qui va mais qui ne sait pas où elle va. La mission des socialistes est d'en maîtriser le cours, de le réguler et de le transformer pour plus de justice.

● **Ni recentrage ni dérive.** Il n'y aura ni recentrage politique ni dérive, le cap sera maintenu. *(...)* Dans la situation politique que nous connaissons, avec une droite plongée dans la crise, et face à une extrême droite qui caricature chaque jour le visage de la France, notre responsabilité est grande. Pour beaucoup de nos concitoyens, nous sommes un pôle de stabilité ; nous devons aussi créer le mouvement capable de préparer l'avenir de notre pays. Nous le ferons, nous le faisons déjà en élaborant une synthèse politique nouvelle. *(...)*

Cette synthèse, c'est l'ensemble de la gauche qui l'élabore. Elle le fait en mariant ses diverses sensibilités – socialiste, communiste, radicale, républicaine, citoyenne, écologiste – dans un projet commun, en tirant parti de sa diversité tout en affirmant son unité. Principale force de la majorité, le Parti socialiste se trouve logiquement au cœur de ce mouvement de transformation culturelle et politique. Mais chaque composante de la majorité concourt à cette nouvelle synthèse. *(...)* Chacune de ces forces de gauche, en participant à l'action gouvernementale et aux changements de la société, se change elle-même. Cette mutation, qui est à la fois commune à toute la gauche et propre à chacune de ses composantes, ne va pas sans tiraillements, sans interrogations, sans perplexité. Comment en serait-il autrement puisqu'il s'agit pour nous, dans un même mouvement, de redéfinir notre identité et de transformer la société ?

● **Les fins et les moyens.** Je ne partage pas l'opinion émise jadis par Bernstein : *« La fin n'est rien, le mouvement est tout. »* L'Histoire a fait justice d'un autre slogan : *« La fin justifie les moyens. »* Pour moi, le socialisme démocratique, c'est l'invention constante d'une juste articulation entre les fins et les moyens. Ce sont nos valeurs qui fondent notre identité politique, plus que les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Si les fins que poursuit notre engagement doivent rester pérennes, les moyens, eux, peuvent être reconsidérés, adaptés, voir changés, si les circonstances le requièrent, si c'est là la condition pour qu'ils restent efficaces et continuent à faire vivre nos valeurs. Pour ma part, je reste ferme quant aux fins, mais je sais être souple quant aux moyens.

● **Privatisations.** Ce gouvernement n'entend pas mener une politique de privatisations. Il conduit une politique industrielle. Il veut préserver des secteurs décisifs de notre économie, il veut rendre la France plus forte dans la compétition mondiale. Chaque fois que des alliances industrielles se sont révélées indispensables – *en particulier à l'échelle européenne* –, nous les avons rendues possibles. Et quand elles ont nécessité des ouvertures de capital, voire des privatisations – parce que les partenaires indispensables étaient eux-mêmes privés et que l'alliance avec eux changeait la composition du capital –, nous les avons consenties. Parce que la fin est plus décisive que le moyen.

Les opérations menées – à Thomson, à *France Télécom*, à *l'Aerospatiale*, par exemple – ont toujours été réfléchies, mesurées, menées avec rigueur et, chaque fois que cela était possible, dans la concertation. Si ces décisions ont été peu contestées, dans l'opinion ou au sein des entreprises concernées, et même très largement approuvées, c'est bien parce qu'elles ont été comprises. *(...)* Pour nous, le service public représente une valeur. Il relève d'une vision de la société à laquelle nous tenons absolument. Il est au cœur du lien social. Il est un des garants de l'égalité entre les citoyens. Le service public n'est ni archaïque, ni dépassé.

● **Immigration.** Nous voulons partir du réel pour mieux le transformer. Je suis pour un volontarisme réaliste. C'est dans cet esprit que nous recherchons un point d'équilibre entre l'ordre et le mouvement. *(...)* Si la gauche d'aujourd'hui reste le parti de la transformation sociale, je pense qu'elle doit être aussi celui du respect de la règle collective, des normes nécessaires à l'harmonie de la vie en société. C'est l'esprit qui inspire notre action en ce qui concerne l'immigration. Nous conduisons une politique qui renoue avec la tradition républicaine, une politique ferme et humaine. Maîtriser les flux migratoires, favoriser l'intégration : toute la gauche est d'accord sur cette approche. Encore faut-il admettre qu'elle implique, en pratique, des reconduites dans leurs pays des personnes présentes illégalement sur notre territoire. *(...)*

C'est pour cela que, conformément à nos engagements, nous avons organisé la régularisation des seules personnes répondant à des critères raisonnables. Elles sont des dizaines de milliers de plus à pouvoir désormais vivre en famille ou à avoir retrouvé des chances d'intégration. J'aimerais que l'on nous en sache gré plutôt que de nous faire reproche de ne pas vouloir mener une politique impossible et jugée telle par les Français. Des règles sont définies. Elles sont le fruit de notre démocratie. Je respecte sans doute les minorités agissantes. Mais je ne leur reconnais pas le droit de faire la loi. L'Etat, lui, a le devoir de la faire respecter. Nous le ferons.

Le gouvernement se donne du temps avant de toucher à l'assiette des cotisations patronales

LA ROCHELLE
de notre envoyé spécial

Martine Aubry s'est taillé un beau succès, samedi 29 août, lors d'une table ronde sur l'emploi à La Rochelle, non en parlant de *« prévention »* plutôt que de contrôle administratif des licenciements, mais en affirmant que les Français devaient passer *« de la confiance à un véritable engagement à faire bouger la société »*. *« Que ceux qui ne ressentent pas la croissance se rendent compte que la République est là »*, a martelé la ministre de l'emploi et de la solidarité, qui s'est prononcée pour un *« approfondissement »*, et non une accélération, des réformes : *« Ne soyons pas grincheux, sceptiques, soyons battants, engagés, mobilisés. »*

Soucieux d'afficher son harmonie avec Mme Aubry – et réciproquement –, Dominique Strauss-Kahn, tout en soulignant la baisse du chômage, a jugé qu'il faudrait attendre la fin de l'année pour *« effacer »* la montée du nombre de demandeurs d'emploi enregistrée sous Alain Juppé et la fin 1999 pour produire le même effet sur celle attribuée à Edouard Balladur. Partisan d'*« une société du travail »* qui favorise *« les producteurs par rapport aux rentiers »*, le ministre de l'économie a toutefois observé que *« nous sommes loin du compte en matière d'emploi »* mais qu'il ne voyait pas *« de raison de renoncer au plein emploi »*, qui *« doit rester notre objectif »*.

Cette volonté d'apparaître au diapason et de coller au rythme choisi par Lionel Jospin s'est retrouvée dans le débat sur la réforme des cotisations patronales d'assurance-maladie, au lendemain du rapport d'Edmond Malinvaud hostile à un transfert de l'assiette des cotisations des salaires à la valeur ajoutée. Intervenant avant Laurent Fabius, favorable à *« une baisse des charges sur le travail non qualifié »*, Mme Aubry a plaidé pour une *« baisse des charges sur les bas salaires »*. Mais, a-t-elle expliqué méthodiquement, il ne s'agit pas de procéder *« comme la droite* [en] *faisant payer par les ménages des cadeaux aux entreprises (...) financés par des hausses de TVA ou de taxes »*. L'objectif est de *« changer l'assiette pour qu'il n'y ait pas que les salaires »* comme base de cotisations et que *« les secteurs les plus capitalistiques aident les secteurs de main-d'œuvre »*. *« Il faut qu'à l'intérieur des entreprises nous répartissions autrement les cotisations patronales »*, a-t-elle résumé.

« EXIGENCE DE CONCERTATION »

« Nous avons un problème de coût du travail non qualifié et nous devons l'attaquer par le biais des cotisations », a prudemment jugé M. Strauss-Kahn, pour qui c'est d'abord *« un problème de financement de la Sécurité sociale »*. Les deux ministres ont souligné qu'aucune décision n'a été prise par le chef du gouvernement en vue du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999.

L'entourage de M. Jospin indique même que rien n'oblige le gouvernement à décider dès cette année du contenu de cette réforme de l'assiette et qu'il doit se donner le temps d'une large concertation. Dimanche, le premier ministre s'est ainsi déclaré *« attentif »* à *« l'exigence de concertation avant les prises de décision importantes »* formulée par des syndicalistes. La veille, frustré d'être réduit au rôle d'animateur, Henri Emmanuelli avait persisté, en *« mauvais socialiste »*, à réclamer *« une taxation sur la base de la valeur ajoutée »*.

Pour l'heure, le patronat a été rappelé à l'ordre. *« Nous n'entendons pas céder à ceux qui, au sein du CNPF, auraient pour seul objectif de détourner ou de contourner la loi* [sur les 35 heures], *au lieu d'en explorer, de bonne foi et dans la négociation (...), toutes les virtualités au service de l'emploi »*, a averti M. Jospin, qui a ajouté : *« Au moment où la croissance se confirme, les entreprises ne doivent pas considérer la précarité comme le mode normal de travail. »*

Campant sur le terrain de la proposition et de la modernité, M. Fabius a estimé qu'*« il est temps »* pour le PS de préciser son *« approche »* de la distinction entre secteur public et secteur privé. Pour le président de l'Assemblée nationale, *« ce qui est concurrentiel a vocation à terme à être privé, ce qui est vraiment de nature service public a vocation à rester vraiment public »*.

Plus précis, M. Fabius a pris l'exemple d'Air France. *« Si c'est concurrentiel comme British Airways, cette entreprise aura à terme vocation à être privée »*, a-t-il estimé, sans susciter de réactions, tout en défendant le maintien dans le secteur public d'EDF et de la SNCF et en préconisant pour l'eau des *« instances de régulation »* régionales. *« Mieux vaut un service public cohérent qu'un service public diffus que l'on traiterait peu à peu comme le privé »*, a résumé l'ancien premier ministre.

M. N.

J'EMMÈNE CEUX QUI PEUVENT ATTENDRE.

PESSIN

Pierre Moscovici demande aux socialistes d'être des européens « enthousiastes »

LA ROCHELLE
de notre envoyé spécial

Avec l'air inimitable du faux candide, Michel Rocard, à qui on prête l'intention de postuler à une bonne place sur la liste socialiste pour les élections européennes, a mis les pieds dans le plat, samedi 29 août, à La Rochelle, lors d'un débat sur l'Europe. Intervenant après Charles Fiterman, Pervenche Béres, qui dirige la délégation des élus socialistes français à Strasbourg, Catherine Trautmann et avant Edith Cresson, avec qui il échangeait moult signes de connivence, l'ancien premier ministre s'est étonné d'une *« telle convergence d'analyses »* avant de s'en démarquer par l'expression de *« plus d'inquiétudes ou de pessimisme ». « Cette construction* [européenne] *n'est pas irréversible »*, a noté M. Rocard, pour qui l'Europe, *« complètement absente des grands problèmes du monde (...), ne va pas bien ».*

« Cela fait trente-cinq ans que notre doux pays n'a pas su choisir entre la volonté d'intégration et la peur de perdre sa souveraineté », a observé le député européen, en relevant qu'en matière de défense et de politique extérieure commune, *« il n'y a de vision commune sur rien de sérieux (...). L'Europe est en train de se déliter à force de n'être présente sur rien »*, a affirmé M. Rocard, qui s'est fait l'avocat d'un *« coup d'accélérateur intégrateur »* et d'un *« coup d'Etat »* afin que *« le Parlement européen soit doté de pouvoirs constituants (...). Je me demande si le temps n'est pas venu d'afficher la couleur en faveur du fédéralisme »*, a-t-il conclu en invitant les européens à *« penser ensemble ».*

Seule point d'optimisme : comme tous les participants à la table ronde, M. Rocard a jugé que, face aux crises financières russe et asiatique, *« l'euro affiche son caractère protecteur ».* M. Moscovici y a vu un *« môle de résistance ».* Comme Dominique Strauss-Kahn, qui parle de *« formidable paratonnerre »*, et François Hollande, Lionel Jospin a exprimé le même sentiment. Il a précisé que le gouvernement ferait, au niveau européen et dans les instances internationales, des propositions *« pour renforcer une régulation que les désordres économiques internationaux actuels rendent indispensable ».*

« Il faut arrêter de dire que l'Europe est trop faible sans dire comment la renforcer », a souligné Mme Trautmann en faisant de la politique culturelle une *« question centrale ». « L'Europe ne marche pas à quinze car elle a été faite pour six pays »*, a relevé Mme Cresson, favorable, comme la ministre de la culture et de la communication, à *« des réformes institutionnelles ». « Est-ce que nous avons l'ambition de construire une puissance rayonnante (...) ou est-ce que nous nous en remettons aux Etats-Unis ? »*, a interrogé le commissaire européen à la recherche et à l'éducation, qui a mis les rieurs de son côté en racontant les dysfonctionnements et le manque de collégialité de la Commission.

« IMPÉRATIF MORAL »

Pour conclure ce débat, Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, a adopté une posture plus volontariste et optimiste. *« Nous sommes en train de bâtir une autre Europe »*, a-t-il exposé, en faisant état d'un accroissement du *« sentiment d'appartenance à l'Europe ».* Evoquant les élections européennes, après avoir *« espéré comme socialiste »* la victoire des sociaux-démocrates en Allemagne, M. Moscovici a invité ses amis à ne pas *« laisser à d'autres, je pense aux Verts, l'enthousiasme. Nous ne devons pas être défensifs ».*

Pour M. Moscovici, l'élargissement de l'Union européenne est *« un impératif moral, historique, politique »*, mais la réforme des institutions reste un *« préalable ».* Le ministre a aussi abordé la ratification du traité d'Amsterdam. *« Ce traité n'est pas le nôtre »*, a-t-il proclamé, tout en lui attribuant *« beaucoup d'insuffisances et quelques avancées »*, comme la reconnaissance des services publics. *« Ratifions ce traité en mettant les préalables institutionnels qui sont nécessaires »*, a-t-il plaidé en invitant *« la droite à être cohérente, pour une fois ».*

Dimanche, M. Jospin s'est borné à qualifier ce traité, sur lequel la gauche socialiste demande un référendum interne au PS contre sa ratification, d'*« instrument imparfait mais au sujet duquel la parole de la France était engagée ».*

M. N.

François Hollande : « émulation » sans « surenchère »

Dans son discours de clôture de l'université d'été du PS, dimanche 30 août, François Hollande a fait allusion à la désignation de la tête de liste pour les élections européennes du 13 juin 1999. Les militants socialistes se prononceront en mars ou en avril, alors que leur premier secrétaire ne souhaite pas être candidat. *« Je n'ai guère d'appréhension sur le dévouement – et même l'esprit de sacrifice – de beaucoup de nos camarades pour y figurer et pas simplement en bas mais pour être en haut, et même tout en haut »*, a déclaré le député de Corrèze sous les rires de l'assistance.

Faisant allusion aux listes séparées projetées par les partenaires du PS, M. Hollande a ajouté : *« Je ne souhaite qu'une chose : qu'ils fassent le meilleur résultat possible tout en perdant l'idée de le faire forcément à nos dépens. L'objectif n'est pas la surenchère au sein de la majorité plurielle, même si l'émulation est nécessaire : l'objectif, c'est d'élargir notre assise politique pour conforter le gouvernement ».*

François Bayrou dénonce les « manigances » et les « complicités » avec le Front national

Le président de FD lance sa campagne pour la présidence de l'UDF

Invité aux « Premiers entretiens Edgar Faure » organisés par le Parti radical, samedi 29 et dimanche 30 août, à Arc-et-Senans (Doubs), François Bayrou a donné le coup d'envoi de sa campagne pour la conquête de la présidence de l'UDF. Le patron de Force démocrate souhaite une ligne « *claire* » face à l'extrême droite.

ARC-ET-SENANS (Doubs)
de notre envoyée spéciale

Dire que l'opposition a profité de l'été pour se refaire une santé serait sans doute exagéré. Tel est le sentiment de ses responsables qui se sont rendus, samedi 29 et dimanche 30 août, aux « Premiers Entretiens Edgar Faure » organisés à Arc-et-Senans, dans le Doubs, par le Parti radical. L'adhésion, il y a trois semaines, de Jacques Blanc, élu président de la région Languedoc-Roussillon avec les voix du Front national, au groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale, a ravivé la lutte qui, depuis le mois de mars, oppose, à droite, les partisans d'un changement d'attitude envers le Front national aux tenants du maintien de la ligne de fermeté à l'égard de l'extrême droite. *« Si vous avez aimé la rentrée 1997, vous allez adorer la rentrée 1998 »*, a cruellement glissé François Fillon, porte-parole du RPR.

Un temps, il avait été question que Philippe Séguin ou Nicolas Sarkozy, pour le RPR, et Alain Madelin, pour Démocratie libérale, se retrouvent chez les radicaux pour *« lever les ambiguïtés qui pèsent sur cette rentrée »*, selon la formule de Thierry Cornillet, président du Parti radical. Ils ont finalement décliné l'offre – ils tiendront la première réunion du bureau provisoire de L'Alliance, mercredi 2 septembre –, et ils se sont faits représenter par des lieutenants. Ceux-ci et François Bayrou, candidat à la présidence de l'UDF, qui a saisi cette occasion pour lancer sa campagne, se sont donc exprimés pour la première fois depuis l'adhésion de M. Blanc.

M. Fillon a rappelé la position du RPR, exprimée à plusieurs reprises par M. Séguin : *« L'alliance avec l'extrême droite est une impasse morale, politique et électorale. » « Si le débat dans le cadre de L'Alliance est ouvert sur la plupart des sujets, il ne l'est pas sur celui-là »*, a annoncé M. Fillon, sans toutefois s'étendre sur les conséquences que L'Alliance doit tirer de l'adhésion de M. Blanc. M. Bayrou avait également fait silence en août.

« MÉCANIQUE » INFERNALE

En campagne au sein de l'UDF, notamment contre Hervé Mariton, proche de Charles Millon, il a contesté le choix de *« ceux qui pensent qu'on peut s'arranger avec le FN ». « Quand on commence à faire des manigances, des complicités et des clins d'yeux* (...), *après on est entraîné dans une mécanique dont on ne se tire pas »*, a affirmé le président de Force démocrate. Si l'opposition *« n'est pas capable d'être claire sur ce sujet »*, elle *« ne sera claire sur rien et personne ne* [lui] *fera crédit »*, a ajouté M. Bayrou. Il est revenu à Laurent Dominati de défendre la position de Démocratie libérale, dont il est le porte-parole : *« Evitez de reprendre les litanies de nos adversaires et de nous faire des procès d'intention »*, a-t-il demandé.

Dans ces circonstances, on peut mesurer à quel point l'union de l'opposition demeure une gageure. M. Fillon a cependant averti que le *« message »* que la droite enverra à la rentrée au sujet de la construction de L'Alliance sera *« capital ».* Il a déploré *« les résistances »* opposées, selon lui, à L'Alliance *« par ceux qui la réclament le plus »* et les obstacles mis à la constitution d'un intergroupe parlementaire par *« certains responsables de l'opposition ».*

En revanche, M. Fillon a ouvert la voie à une liste commune de l'opposition aux élections européennes, en affirmant que *« rien ne s'oppose à ce qu'un accord soit trouvé entre nous sur les prochaines étapes de la construction européenne ».* M. Bayrou a centré son propos sur l'UDF, dont il briguera la présidence, le 16 septembre. Pour se concilier les radicaux, le Parti populaire pour la démocratie française (PPDF) et les libéraux demeurés dans l'UDF, M. Bayrou a reconnu avoir renoncé, au moins provisoirement, à son ambition de supprimer les composantes dans l'UDF de demain. *« Nous sommes riches de nos diversités »*, a observé M. Cornillet.

Cécile Chambraud

La gauche des Verts n'arrive pas à se faire entendre

LAMOURA (Jura)
de notre envoyée spéciale

Le matin, lors de son discours, Dominique Voynet avait parlé de la nouvelle *« maturité »* des Verts. Non sans rappeler son inquiétude sur *« l'enlisement de la situation des sans-papiers, lourde de menaces à la fois humaines, sociales et politiques »* et son souhait de les voir tous régularisés, car c'est *« une position de bon sens ».* L'après-midi du samedi 29 août, les élus du conseil national interrégional (CNIR), le parlement des Verts, ont néanmoins fait mentir la ministre. Comme l'année passée, lors des journées d'été de Calais, où la préparation des élections régionales et la perspective de listes communes avec le PS avaient provoqué l'ire – et la sortie de la salle – de la gauche des Verts, la préparation des élections européennes de juin 1999 a donné corps à deux ou trois de ces psychodrames chers aux Verts. L'aile gauche – de 20 % à 30 % du mouvement –, qui redoute d'avoir à se compter lors du prochain congrès, les 14 et 15 novembre, s'est bruyamment inquiétée des *« prudences »* et des *« renoncements »* du discours de Dominique Voynet. Et du *« coup de barre à droite »* que signifierait la candidature de *« Dany ».* Elle n'a pas proposé d'alternative à cette dernière.

Cette minorité – représentée notamment par Philippe Boursier, Francine Bavay et Philippe Cheilan – n'a pas réussi à faire voter de motion contestant, en particulier, l'inscription du député des Grünen en tête de liste, hors de toute application de la proportionnalité des courants. En juin, à Choisy-le-Roi, les amis de Dominique Voynet, majoritaires, avaient décidé de renoncer à cette règle. La gauche des Verts s'est donc contentée d'abandonner les travaux, notamment en *entendant le secrétaire national*, Jean-Luc Bennahmias, expliquer que, si il ne figurait pas sur la liste des européennes, il n'entendait pas moins *« diriger la campagne »* des élections de 1999.

MAJORITÉ RENFORCÉE

Malgré quelques tensions, concernant notamment la répartition des places sur la liste (*Le Monde* du 29 août), l'unification de la majorité s'est renforcée à Lamoura. L'aval donné à la canditure de Daniel Cohn-Bendit a rassuré ceux qui la soutenaient : Noël Mamère, les Verts proches de Jean Dessessard ou de Guy Hascoët, ou encore Marie-Christine Blandin. En outre, les nouveaux arrivés – six mille adhérents fin juin, contre trois mille l'an dernier – ont montré qu'ils se ralliaient, pour la plupart, à la ligne majoritaire personnifiée par la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Tenté par la création de *« nouveaux courants, signe de la vitalité d'un vrai parti »*, M. Mamère, député de Gironde, a indiqué qu'il renonçait à l'idée de *« se compter »* : la promesse d'un poste de porte-parole pour le jeune Stéphane Pocrain, proche de lui, a sans doute contribué à apaiser les tensions.

Les pronostics électoraux ont aussi agité les esprits. *« Si les Verts venaient à réaliser un score supérieur à celui du Parti communiste, leur place dans le gouvernement devrait être revue »*, confiaient plusieurs membres de la majorité, en ajoutant aussitôt : *« Mais il ne faut surtout pas l'évoquer publiquement. »* Seul M. Mamère a rompu ce principe de précaution pour expliquer qu'un *« rééquilibrage »* serait *« inéluctable ».* En attendant d'agiter des menaces, les Verts se sont contentés d'adopter une motion demandant au PS de faire liste commune pour les élections sénatoriales du 27 septembre dans l'Allier, le Finistère et l'Hérault, *« de telle sorte qu'un Vert puisse être élu dans chacun de ces départements ».* Un *« geste »* que M. Bennahmias a déjà demandé, début juillet, à François Hollande. Sa lettre est restée sans réponse.

Ariane Chemin

« Séguin-Hue-PS, même combat ! »

Dans un entretien au *Journal du dimanche* du 30 août, Daniel Cohn-Bendit, future tête de liste des Verts aux élections européennes, avance le slogan *« Séguin-Hue-PS, même combat ! »*, en estimant qu'ils sont d'accord *« sur de nombreux points ». « Le vote au Parlement sur la chasse l'a démontré*, dit-il. *Ceux qui se disent pour la construction européenne font marche arrière parce qu'ils ont peur d'avoir une explication avec le peuple. Ce sont des... européens malgré eux. »*

Le député des Grünen assure que les Verts ont trouvé en Charles Pasqua un *« allié inespéré »* : ce dernier *« fait une autocritique de sa politique et veut replâtrer les erreurs qu'il a commises ».* Dans *Le Monde* du 8 août, Alain Lipietz, qui figurera en troisième position sur la liste européenne des Verts, avait jugé qu'il fallait *« prendre au sérieux Charles Pasqua ». « Un populisme nationaliste pro-immigrés : telle est la porte de sortie que Pasqua offre à la droite »*, expliquait l'économiste.

M. Allègre s'en prend à son prédécesseur et au SNES

CLAUDE ALLÈGRE aime les traditions ! Le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie s'est, une nouvelle fois, attaqué aux syndicats d'enseignants, lors de l'université d'été du PS à La Rochelle, samedi 29 août. L'an dernier, aux journées parlementaires socialistes, à Montpellier, ses déclarations sur les congés-formation des enseignants avaient déclenché un tir de barrage syndical.

Alors que deux organisations, dont le SNES (Syndicat national des enseignements du second degré, majoritaire), appellent à la grève, dès le 10 septembre, et que la plupart des syndicats d'enseignants ont lancé pour la rentrée un mot d'ordre de boycottage des heures supplémentaires, M. Allègre a déclaré devant ses camarades socialistes : *« Je suis prêt à discuter, mais je ne suis pas prêt à obéir. Je ne suis pas prêt à ce que des syndicalistes entrent au ministère de l'éducation nationale et donnent des ordres aux fonctionnaires, ça non ». « Je suis d'abord le ministre de la République. Je ne suis pas le ministre de tel ou tel lobby et je ne marche pas au canon ou au sifflet de tel ou tel leader syndical, fut-il habitué à ce genre de comportement »*, a ajouté le ministre, visant clairement la façon dont son prédécesseur, François Bayrou, avait géré le ministère, en donnant une large place au SNES dans le dialogue social.

« LÉGITIMITÉ »

Se voulant pédagogue, il a encore expliqué : *« Derrière tout cela, à la fin, il y a une décision et cette décision est prise par le gouvernement dans son ensemble, ce n'est pas le ministre de l'éducation seul qui décide ».* Ayant fait connaître sa volonté de discuter, avec les syndicats, du caractère obligatoire des heures supplémentaires (*Le Monde* du 21 août), dont le taux de rémunération a été abaissé pendant l'été, M. Allègre a également déclaré : *« Je suis prêt à discuter, comme je le fais avec les autres syndicats. Il ne peut pas y avoir, pas plus là-dessus que sur les sans-papiers, une minorité qui impose sa vision au pays. Je représente la République et j'ai plus de légitimité que n'importe quel groupe corporatiste, je me tiendrai à ça ».*

Directement mise en cause par ces déclarations, Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, ne s'est pas autrement émue : *« Décidément, ce ministre ne sait pas ce qu'est le dialogue social. Nous lui demandons simplement des discussions avant les décisions. Mais force est de constater, pour le second degré, que non seulement ces discussions n'ont pas lieu, mais que les décisions prises sont négatives, pour l'avenir des élèves et l'intérêt du service public et des personnels »*, nous a-t-elle déclaré. *« Il faudra bien que ce ministre admette l'indépendance des syndicats, dont la fonction est de proposer mais aussi de contester »*, a-t-elle ajouté.

Hervé Baro, secrétaire général du Syndicat des enseignants (SE-FEN), n'est, pour sa part, *« pas choqué de ces déclarations, même si elles sont abruptes, du moment que la volonté de discussion est réaffirmée ». « La légitimité du ministre n'est pas remise en cause*, ajoute-t-il. *Quant à la légitimité des revendications syndicales, elle se mesure à la capacité de mobilisation sur tel ou tel sujet. Si les enseignants montrent collectivement qu'ils refusent les heures supplémentaires, le ministre sera bien obligé d'en tenir compte. »*

Béatrice Gurrey

DÉPÊCHES

■ **PCF : la crise en Russie montre que le capitalisme** n'est *« pas l'avenir »*, estime Jean-Claude Gayssot, ministre des transports et membre du bureau national du Parti communiste. Critiquant, dimanche 30 août, sur Radio J, *« ceux qui ont cru que c'était le capitalisme qui allait être le fin du fin de la sortie »* du système soviétique, M. Gayssot s'est prononcé *« pour le dépassement du capitalisme ». « Il faut sûrement des entreprises privées (...) mais il faut aussi des exigences et des possibilités de régulation sociale et démocratique »*, a-t-il indiqué.

■ **RPR : Alain Juppé invite les militants** à mettre de côté *« les problèmes de structures »* du RPR et à réaffirmer la philosophie du mouvement gaulliste, *« liberté dans la fraternité, initiative dans le partage et responsabilité dans la solidarité ».* Samedi 29 août au Cap-Ferret (Gironde), l'ancien premier ministre a estimé qu'il fallait *« épanouir et renforcer un climat de confiance autour »* de Jacques Chirac.

■ **POLYNÉSIE : Gaston Flosse a été désigné candidat à l'unique** siège de sénateur de la Polynésie française, vendredi 28 août, à Tahiti, par le comité central du parti politique qu'il préside, le Tahoeraa Huiraatira (affilié au RPR). Face au président du gouvernement de ce territoire d'outre-mer, l'opposition ne présentera qu'un seul candidat, Jean-Marius Raapoto, membre du parti indépendantiste Tavini Huiraatira.

■ **FINISTÈRE : Jean-Yves Cozan, vice-président (div.d.) du conseil régional de Bretagne,** a présenté, vendredi 28 août, à Brest, une liste intitulée « Notre Finistère », qu'il conduira aux élections sénatoriales du 27 septembre. Cette liste se présente en concurrence avec la liste officielle UDF-RPR, constituée de trois des quatre sénateurs sortants, auxquels est venu s'adjoindre Ambroise Guellec (UDF).

هكذا من الأصل

JUSTICE Le procès du « réseau Chalabi », un réseau de soutien logistique aux groupes islamistes armés algériens, devrait s'ouvrir, mardi 1er septembre. 138 prévenus devraient comparaître lors de ce procès, qui durera deux mois. ● LES AVOCATS DÉNONCENT une « *justice d'exception* ». Ils estiment que le nombre élevé de prévenus interdit de prendre en compte la responsabilité individuelle de chacun. ● ILS DÉNONCENT en outre le site choisi par le tribunal de Paris. Pour des raisons de sécurité, les audiences n'auront pas lieu au palais de justice, mais dans un gymnase de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire, à Fleury-Mérogis. ● LE « RÉSEAU CHALABI » mêle en fait trois réseaux de soutien aux islamistes algériens. Mohamed Chalabi aurait dirigé une structure chargée de collecter des armes, des médicaments et des vêtements pour les maquis algériens.

Le procès du « réseau Chalabi » s'ouvre dans la discorde et les controverses

138 prévenus accusés d'avoir soutenu des groupes armés algériens devraient comparaître à partir de mardi dans un gymnase de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire, à Fleury-Mérogis. Les avocats dénoncent un procès-spectacle et une « justice d'exception »

C'EST un procès hors norme qui s'ouvre, mardi 1er septembre devant la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Pendant deux mois, cent trente-huit prévenus du « réseau Chalabi », soupçonnés d'avoir participé à un réseau de soutien logistique aux groupes armés islamistes algériens, comparaîtront dans une salle de sports de Fleury-Mérogis (Essonne) spécialement aménagée à cet effet, à quelques mètres du centre pénitentiaire.

La perspective d'un procès de grande ampleur inquiète certains avocats, scandalisés par l'image que la France va donner de sa justice. Dès le 27 juin, quarante-deux défenseurs signaient un texte dans lequel ils réclamaient « *le respect des règles élémentaires du droit, pour permettre une défense digne de ce nom* ». Leur colère était relayée par la Ligue des droits de l'homme : dans un courrier adressée au bâtonnier de l'ordre des avocats, son président, Me Henri Leclerc, estimait qu'une « *justice pénale de masse était bien difficile à rendre en prenant en compte le principe essentiel de la personnalisation des peines inscrit dans notre code* ».

Les avocats, qui dénoncent un « *procès politique* » et une « *justice d'exception* », regrettent ce procès unique mêlant cent trente-huit prévenus alors que le dossier Chalabi aurait, selon eux, pu être divisé en plusieurs procès au nom d'une meilleure administration de la justice. Quoi de commun, disent-ils, entre Mohamed Chalabi, Mourad Tacine ou Mohamed Kerrouche, présentés comme les « *têtes pensantes* » de l'organisation d'aide aux maquis algériens et la masse de ceux qui, en situation irrégulière sur le territoire français, se voient reprocher d'avoir été en contact, à un moment ou à un autre, avec des membres éminents du réseau ? Certains redoutent même que le principe du débat contradictoire soit de facto impossible.

AMALGAME REDOUTÉ

La longueur annoncée des débats – le procès devrait durer deux mois – est un autre de leurs soucis. « *Comment va-t-on faire pour être présents tous les jours ?*, se demande Me Mathilde Jouanneau. *Nous avons d'autres dossiers en cours, d'autres affaires à plaider. Ceux de nos clients qui sont libres ont parfois retrouvé un travail. Ce procès fleuve va leur poser un vrai problème.* »

Pour les avocats commis d'office, la situation est plus difficile encore. Obligés de se rendre disponibles pendant deux mois et d'étudier un dossier de 74 tomes comptant plus de 30 000 cotes, ils percevront, en tout et pour tout, une indemnité de moins de 700 francs.

Finalement, c'est toute l'instruction des juges antiterroristes et surtout les méthodes de Jean-Louis Bruguière qui sont dénoncées par les avocats, critiquant les interpellations massives, les gardes à vue de quatre-vingt seize heures ou les détentions provisoires « *exagérément longues* ».

Les précédents italiens

Certains des avocats des prévenus du « réseau Chalabi » dénoncent l'organisation d'audiences « à l'italienne », faisant allusion aux grands procès des années 80 contre les groupes mafieux. Le premier s'est déroulé en 1985 à Naples contre 640 membres de la Camorra. La justice italienne, confrontée aux mêmes problèmes matériels que le tribunal de Paris, a construit une salle de 3 000 mètres carrés dans l'enceinte même de la prison de Poggioreale. Les accusés avaient été divisés en trois groupes qui ont comparu l'un après l'autre. Cette première des annales criminelles italiennes a été suivie, en 1986, par le procès de 707 membres de la Mafia sicilienne. Cette fois, la salle d'audience a été construite à côté de la prison de l'Ucciardone, à Palerme. *Là aussi les accusés ont été répartis en plusieurs groupes.* Le premier comptait 475 personnes, dont 120 n'avaient pu être arrêtées avant l'ouverture du procès.

Dans ce dossier, vingt-sept prévenus sont toujours incarcérés, dont certains depuis près de quatre ans. Or « *tous ne sont pas de gros poissons* », estiment en substance leurs défenseurs.

Substitut à la 14e section du parquet de Paris, spécialisée en matière de terrorisme, Bernard Fos se veut rassurant. C'est lui qui soutiendra l'accusation lors du procès. « *Sur les cent soixante-treize personnes initialement mises en examen, trente-quatre ont bénéficié d'un non-lieu* », explique-t-il. Preuve, à l'en croire, que la justice *a suivi un cours normal et qu'il n'y* a jamais eu, dans l'esprit des magistrats, la volonté de faire de ce procès un événement politique et médiatique.

Sur l'ampleur du procès, Bernard Fos balaye les critiques. « *Si autant de prévenus ont été renvoyés, c'est qu'il y a dans le dossier suffisamment de charge contre eux. La décision a été prise de ne pas disjoindre les dossiers parce qu'il nous a semblé que c'était la meilleure manière de montrer l'ampleur du réseau, les liens qui unissaient les prévenus entre eux. Même le simple exécutant a une part de responsabilité car, sans lui, le réseau n'aurait pas pu fonctionner normalement.* »

Insatisfaits des réponses apportées aux questions de fonds, les avocats estiment également que le *site choisi pour juger le* « réseau Chalabi » est une « *aberration* ».

Plaider dans un gymnase de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire est, à leurs yeux, un symbole difficile à accepter. La présidence du tribunal de Paris justifie son choix par des impératifs de sécurité et rappelle que, pendant les dix-huit derniers mois, d'autres solutions ont été envisagées : une caserne désaffectée, un bâtiment du Commissariat à l'énergie atomique dans l'Oise, la salle de spectacle de l'American Center à Bercy, et même la construction d'une « bulle » dans la cour de la Sainte-Chapelle, dans l'enceinte du Palais de justice.

Pour permettre la délocalisation *de la 11e chambre correctionnelle*, il a fallu le vote d'une loi spéciale, en décembre 1997, dans la plus grande discrétion. Bien que le texte prévoit la consultation du bâtonnier de l'ordre des avocats, le premier président de la cour d'appel de Paris a, selon le bâtonnat, omis de demander son avis à Dominique de La Garanderie. « *J'ai appris le choix du site après l'audience de fixation du procès* », affirme la bâtonnière.

Une présentation chronologique que conteste le secrétariat général de la première présidence de la cour d'appel de Paris. « *Le barreau a été associé formellement à la procédure dès le début*, indique-t-on. *Un représentant de l'ordre a visité les locaux et nous a fait part de ses réserves.* »

L'ordonnance du 3 juin, signée par le premier président de la cour d'appel prend d'ailleurs acte des « *réserves* » du bâtonnier. Afin de veiller au bon déroulement des audiences et au respect des droits de la défense, un représentant de l'ordre assistera à tout le procès.

« MOLLESSE »

Aujourd'hui, l'incident est clos mais il a renforcé le malaise des avocats contestataires, qui dénonce la « *mollesse* » de la bâtonnière de l'ordre. Une quarantaine d'entre eux devait se retrouver, lundi 31 août au soir, afin de définir une position commune. A la veille de l'ouverture des débats, ils *paraissent un peu désemparés. Si* certains maintiennent, « *par principe* », leur projet de boycott pur et simple du procès, d'autres, « *soucieux du sort* » des prévenus, affirment qu'ils feront le déplacement. D'autres encore, sans nouvelles de leurs clients sous contrôle judiciaire, ont renoncé à assurer leur défense.

Sauf surprise, quatre au moins des prévenus ne devraient pas se présenter devant leurs juges, les mandats d'arrêt lancés à leur encontre n'ayant pas abouti. Autant d'incertitudes qui promettent un premier jour d'audience chaotique.

Acacio Pereira

Un gymnase devenu salle d'audience

SUR LA ROUTE de Fleury-Mérogis, un panneau annonce la direction de la « *salle d'audience du TGI de Paris* ». Utile pour donner l'itinéraire, mais, surtout, pour indiquer que le lieu où doit se dérouler le procès du « réseau Chalabi » est bien une annexe du tribunal de grande instance. En face du gymnase, la maison d'arrêt pour hommes ; un peu plus loin, celle des femmes. Les terrains de basket tout proches ont été provisoirement transformés en parking « réservé aux professionnels ». Pour accueillir les 138 prévenus, leurs avocats, la presse et le public, la salle de 800 mètres carrés a été totalement réaménagée pour un coût de plus de 10 millions de francs, intégralement pris en charge par le ministère de la justice.

Hormis son plafond voûté, plus rien ne permet aujourd'hui d'identifier le gymnase de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire (ENAP). Des panneaux gris-clair cachent les murs, le sol est recouvert d'une moquette anthracite et un système de climatisation a été installé. Les deux entrées – une pour le public et les prévenus libres, l'autre pour les avocats et les journalistes – sont équipées d'un portique de sécurité et d'un détecteur à rayons X. Une quinzaine de cabines de fouille complètent le dispositif. Avant l'ouverture du procès, les services du tribunal devaient parfaire le dispositif en accrochant sur le mur principal une balance, symbole de justice. Les élèves de l'ENAP et les agents pénitentiaires, privés pendant deux mois d'activités sportives, ont bénéficié d'inscriptions dans des clubs de sports.

300 GENDARMES 24 H SUR 24

Les vingt-sept prévenus détenus prendront place dans deux box pare-balles disposés de part et d'autre du tribunal, présidé par Bruno Steinmann. En plus des deux assesseurs traditionnels, deux magistrats supplémentaires ont été nommés afin de pallier d'éventuelles défections. Les prévenus comparaissant libres prendront place dans le public (292 places au total) aux côtés de leurs propres avocats (128 places ont été réservées). Les locaux annexes, d'une superficie totale de 1 000 mètres carrés, accueilleront vingt-quatre cellules pour les détenus et trois parloirs pour les avocats.

Pendant le procès, dont les audiences se dérouleront uniquement l'après-midi, trois escadrons de gendarmerie s'ajouteront aux deux qui sont déjà présents en permanence sur le site du centre pénitentiaire. Pendant les quatre mois et demi de travaux d'aménagement, la salle a été gardée en permanence. Dès le début des audiences, plus de trois cents gendarmes assureront la sécurité vingt-quatre heures sur vingt-quatre. La salle sera sous très haute surveillance et des patrouilles effectueront des rondes sur l'ensemble du site. Trois escortes d'une vingtaine de gendarmes chacune sont affectées à la sécurité des fourgons blindés chargés de convoyer les prévenus qui sont actuellement détenus de leurs maisons d'arrêt à la salle d'audience.

A. P.

Trois réseaux de soutien aux islamistes algériens

LE DÉMANTÈLEMENT du « réseau Chalabi » tient un peu du miracle. C'est dans le cadre d'une affaire de trafic de stupéfiants que les enquêteurs s'intéressent, en mars 1994, aux activités clandestines de l'Association éducative des musulmans de France (AEMF). Installée dans le Val-de-Marne, cette association chargée d'organiser des cours d'alphabétisation et de soutien scolaire dispose de locaux qui servent de rendez-vous à des islamistes.

Le 17 octobre 1994, une information judiciaire pour « *association de malfaiteurs ayant pour objet de préparer un acte de terrorisme* » est ouverte par le parquet de Paris. Le 8 novembre, dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière, 85 personnes sont interpellées. Les enquêteurs mettent la main sur un véritable arsenal : au siège de l'AEMF, à Choisy-le-Roi, ils trouvent des armes, des munitions, de la documentation relative à la confection d'explosifs et 70 000 F d'argent liquide.

Dans le cadre de cette opération, les enquêteurs interpellent à son domicile d'Orly Mohamed Chalabi, aujourd'hui âgé de quarante-trois ans. Délinquant notoire – il a fait l'objet de diverses condamnations pour vol, trafic de drogue et détention d'armes –, l'homme, qui se présente comme un opposant au régime algérien, se tourne en 1991 vers l'extrémisme islamique et fréquente régulièrement les locaux de l'AEMF. Il s'y occupe du recrutement de nouveaux membres chargés de rejoindre les maquis algériens. C'est le premier personnage d'envergure du réseau qui tombe.

Surnommé « *l'émir d'Orly* », Mohamed Chalabi est désigné, dans le réquisitoire définitif, comme « *le chef du groupe qu'il avait constitué autour de lui au travers de la doctrine du Tawhid* », dont se revendiquent les Moudjahidins. Il aurait été l'initiateur d'une structure chargée de collecter des armes, des médicaments et des vêtements pour les maquis algériens. Cette structure a tissé des liens avec deux autres groupes que la longue enquête policière menée de 1994 à 1996 va également permettre de démanteler. Le premier d'entre eux, spécialisé dans la confection et la fourniture de faux documents administratifs, est mis au jour le 8 novembre 1994. Lors d'une perquisition rue Bichat, dans le dixième arrondissement de Paris, les policiers découvrent du matériel permettant de fabriquer de fausses pièces administratives, françaises ou algériennes, des tampons et des cartes nationales d'identité, vraisemblablement volées.

COLLECTE POUR LE FIS

A la tête de ce deuxième groupe se trouve Mourad Tacine, un Algérien de trente-huit ans en situation irrégulière en France et membre revendiqué des moudjahidins. Il est dépeint par l'accusation comme le « *faussaire du réseau* » et le responsable de l'hébergement des maquisards exfiltrés qui trouvaient refuge en France. Il aurait également entretenu des relations étroites avec Mohamed Chalabi, pour lequel il se chargeait du recrutement de nouveaux membres. Le 20 juin 1995, une nouvelle opération policière menée dans la région parisienne, dans le nord et le sud-est de la France permet de démanteler le troisième groupe. D'après un rapport des renseignements généraux daté du 1er juin 1995, une structure clandestine du Groupe islamique armé (GIA) utilisait une société de Villejuif pour acheminer de la marchandise vers l'Algérie. Le gérant d'Isag-Export, El Habib Belhadj-Ziane, est soupçonné d'avoir collecté de l'argent pour le Front islamique du salut (FIS) par l'intermédiaire d'une taxe prélevée sur les lieux de prière auprès des fidèles.

Il faudra attendre quelques mois pour que les enquêteurs retrouvent le responsable de ce troisième réseau : Mohamed Kerrouche, alias « Salim ». Arrêté le 2 avril 1996 en Grande-Bretagne, il est extradé vers la France en décembre 1997. Son rôle consistait, selon l'accusation, à organiser en France « *des réseaux de soutien et d'approvisionnement destinés aux combattants de l'AIS* » – l'Armée islamique du Salut, bras armé du FIS –, avant qu'il ne rejoigne, en avril 1994, les rangs du GIA. Pour mener sa tâche à bien, Mohamed Kerrouche s'appuie sur un réseau de « *correspondants* » en Allemagne, en Belgique et en Grande-Bretagne. Il apparaît, au terme de l'instruction, comme le leader et l'idéologue du réseau que la onzième chambre s'apprête à juger.

A. P.

L'information contre X pour « association de malfaiteurs », arme absolue du système Bruguière

COMME une leçon de choses judiciaires, le maxi-procès du « réseau Chalabi » en dit long sur le pouvoir, la stratégie et les méthodes singulières du juge Jean-Louis Bruguière.

ANALYSE

Au risque de brouiller la clarté des débats, cette audience-fleuve se prolongera 2 mois

Mettant tout son poids dans la balance, le magistrat a obtenu une modification législative qui autorise le tribunal de Paris à se transporter dans un gymnase de l'administration pénitentiaire. La mesure n'a pas seulement une charge symbolique (juger à la porte d'une prison) et un coût budgétaire (dix millions de francs) : elle souligne que les prétentions de M. Bruguière l'ont emporté sur ceux qui, au palais de justice comme à la chancellerie, préféraient tronçonner le dossier en plusieurs procès distincts. Elle rappelle aussi l'influence d'un juge qui, en octobre 1995, avait opportunément obtenu une modification *ad hoc* du code d'organisation judiciaire : un poste sur-mesure de « *premier vice-président, chargé de l'instruction* » avait alors été créé et aussitôt occupé par le juge Bruguière.

Pas moins de 138 prévenus – une masse de petits porteurs de messages ou de valises, une poignée de maîtres d'oeuvre – vont donc être jugés. Au risque de brouiller la clarté des débats, d'amalgamer les responsabilités et de compliquer la tâche des magistrats, cette audience-fleuve doit se prolonger pendant deux mois. La recherche d'un affichage médiatique l'aurait-elle emporté sur les critères habituellement retenus par la justice, la manifestation de la vérité, le respect des droits de la défense ou les conditions de sécurité ? La question ne peut être tranchée, même quand on se souvient de la volonté de puissance d'un juge qui, en octobre 1992 dans l'enquête sur l'attentat du DC-10 d'UTA, avait tenté d'accoster en Libye à bord d'un aviso de la marine nationale.

MÉTHODES ICONOCLASTES

Il est vrai que les méthodes iconoclastes du juge Bruguière s'adaptent, jusqu'à l'excès, aux spécificités de la lutte antiterroriste. Il utilise sans réserve les moyens dérogatoires conférés par la loi du 9 septembre 1986, qui a centralisé les dossiers terroristes au sein de la 14e section du parquet de Paris et aux mains d'une équipe de juges d'instruction spécialisés. La quasi-totalité des affaires islamistes et basques, la majorité des dossiers corses, sont traités par cette justice exceptionnelle. Le juge Bruguière contrôle étroitement ce dispositif, grâce au solide réseau dont il dispose à la tête de la 14e section dirigée par Irène Stoller et de la direction nationale antiterroriste emmenée, côté policier, par le contrôleur général Roger Marion. L'« arme » absolue, tentaculaire et préférée du juge Bruguière – l'information ouverte contre X pour « *association de malfaiteurs* » – lui permet de jeter ses chaluts dans le ban et l'arrière-ban d'éventuels suspects, puis de prolonger leur maintien en détention provisoire. Dans l'« affaire Chalabi », 173 prévenus ont ainsi été mis en examen. Si une trentaine ont bénéficié d'un non-lieu, d'autres sont restés en prison durant des mois ou des années. L'« arme » est cependant à double tranchant, quand arrive la phase de jugement : le tribunal correctionnel de Paris a relaxé un nationaliste corse, en juin, du chef d'association de malfaiteurs.

Ce qui n'empêche pas le « système Bruguière » de perdurer, sous des gouvernements de droite comme de gauche. Au nom de l'efficacité contre une criminalité aux ramifications nationales et internationales. Peu importe, dès lors, que l'intéressé ait manifesté son soutien lors d'une réunion électorale à Alain Marsaud, ancien chef du service de lutte antiterroriste au parquet de Paris, et candidat (RPR) aux législatives de 1993. Ou qu'Irène Stoller ait été élue conseillère générale, en novembre 1995, sur la liste (RPR) de Didier Schuller dans les Hauts-de-Seine. En période d'attentats, le juge Bruguière continue de court-circuiter les hiérarchies judiciaires, rencontrant place Beauvau les ministres de l'intérieur successifs. Et la gauche gouvernementale, malgré ses réticences initiales, s'est laissée convaincre. Même la vieille critique opposée au « système » – des dossiers traînant en longueur et jamais jugés – n'est plus reprise par la gauche arrivée aux affaires, où l'on remarque que seront prochainement audiencés des dossiers arrivés à maturité, de l'affaire corse dite du golfe de Spérone à celle du DC-10 d'UTA.

Erich Inciyan

هكذا من الأصل

(Publicité)

VENEZ CHEZ HABITAT, NOTRE LIT DES 25 ANS VOUS TEND LES BRAS !

Le lit dont les enfants raffolent parce que ses bords arrondis sont doux pour les genoux et qui résiste

aux batailles de polochon, c'est Tipi.

TIPI

650 F*

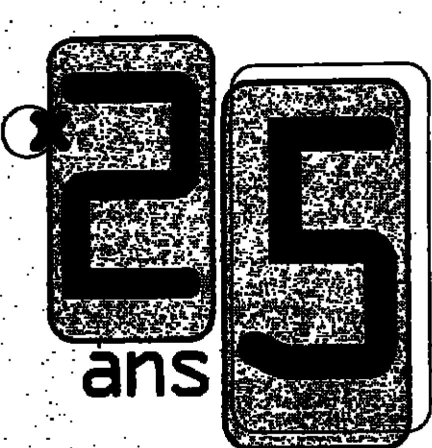


Lit d'enfant. Structure fixe en tube d'acier laqué époxy polyester.
Sommier à mailles métalliques. Vendu sans matelas.
A monter soi-même. Couchage 90 x 190 cm.
Coloris blanc ou aluminium.
L. 200 cm. H. 56 cm. P. 99 cm.

E = MC2 : linge d'enfant tissé teint 100% coton d'Égypte tissé teint:
1 drap housse vert 90 x 200 cm, 1 taie 65 x 65 cm bleue et une housse de couette 140 x 200 cm avec motifs appliqués finition brodée. 275 F.

**Au lieu de 850 F. Prix net "emporté". Offre promotionnelle valable du 20/08 au 13/09/98.*

Tous les magasins Habitat fêtent les 25 ans d'Habitat.
3615 Habitat (1,01 F la minute)
http://www.habitat.fr



habitat

Retour sur l'équipée sauvage de six jeunes « pirates de la route »

Les délinquants de Rillieux-la-Pape attaquaient les automobilistes avec une violence extrême

Six jeunes de Rillieux-la-Pape (Rhône) ont été interpellés et écroués le 13 août, après une série d'agressions particulièrement violentes contre des automobilistes, perpétrées à partir du 18 juillet *« dans un total sentiment d'impunité »*. Les « pirates de la route », issus des cités de la banlieue lyonnaise, formaient un groupe très hiérarchisé, qui entendait amasser de l'argent pour partir en vacances.

RILLIEUX-LA-PAPE (Rhône)
de notre envoyé spécial

A l'origine, ils voulaient juste de l'argent ; *« des francs »*, ont-ils dit aux gendarmes. Ils se voyaient déjà, les poches pleines, quittant les cités de Rillieux-la-Pape pour s'en aller parader du côté de Sète ou de Cap-d'Agde, l'eldorado estival des banlieues lyonnaises. Des vacances de nababs : départ le 15 août, retour incertain. Il restait à les trouver, ces fameux *« francs »*. Dans cette bande d'une demi-douzaine de jeunes gens, quelques-uns avaient bien l'expérience des vols de véhicules et des cambriolages à trois sous, mais il fallait imaginer quelque chose de plus rentable, de plus excitant aussi. Le 18 juillet, quatre d'entre eux sont donc partis à bord d'une voiture volée pour jouer les « pirates » de la route. Ils avaient tout prévu : des cagoules, des gants, un *pistolet à grenaille.*

Au sein du groupe, la hiérarchie était établie de longue date. Rachid, un Algérien de vingt-trois ans, faisait office de chef. Dans ces HLM édifiées en surplomb de l'agglomération lyonnaise, il passait pour un petit caïd de quartier, condamné à plusieurs reprises. Certains le disaient *« fêlé »*, violent et impulsif, sans aucun sens moral, mais cela ne les empêchait pas de le suivre, avec une crainte mêlée de fascination. Il habitait tantôt chez sa soeur, tantôt chez ses parents. Les gendarmes le surveillaient toujours plus ou moins, des fois qu'il « replonge ».

VIOLENCE DÉCUPLÉE

Le reste de la bande était à l'image de la population locale, mosaïque de cinquante-trois nationalités. Il y avait deux Asiatiques : Tan, le Vietnamien (vingt et un ans), et Phêt, le Laotien (vingt ans), considéré comme le second de Rachid. Officiellement, Phêt vivait chez sa soeur, rue Michelet, mais il dormait souvent dans sa voiture, une vieille Peugeot 104 bleue. Les trois autres étaient français : Michaël et Jean, deux frères issus d'une famille à la dérive, sous assistance sociale quasi permanente, et Daniel, un mineur sans histoires, sportif de haut niveau, dont nul ne sait aujourd'hui pourquoi il s'est laissé entraîner dans cette équipée. Le 18 juillet, il devait en effet se rendre à un mariage, avec ses parents, mais il avait préféré rester *« avec les copains »*.

Ce soir-là, un samedi, les *« copains »* ne sont que quatre. Les deux frères, Michaël et Jean, manquent à l'appel. La bande ainsi constituée commence sa traque. Objectif : repérer un automobiliste isolé, percuter sa voiture, le contraindre à s'arrêter, le détrousser et obtenir, sous la menace, le code de sa carte bancaire. Les gars de Rillieux n'ont rien inventé : pareils délinquants ont déjà sévi dans la région. Ils vont les imiter, mais avec une violence décuplée.

Leur première tentative échoue. La victime parvient à s'échapper. Ils repèrent ensuite une femme de soixante ans, de retour d'un mariage. Elle est « interceptée » vers trois heures du matin, près de la Tour-de-Salvagny. Les mains gantées, cagoule sur le visage, les « pirates » lui dérobent ses bijoux et son sac à main. Mais l'agression ne se limite pas au vol. Conduite dans un endroit isolé, cette femme est violée à plusieurs reprises par au moins deux personnes, en l'occurrence les meneurs. Leurs complices se contentent, semble-t-il, de regarder. Et si, au petit matin, ils suggèrent à Rachid de cesser, c'est avant tout parce qu'ils craignent d'être repérés. Ils en viennent même à se moquer de lui, car il tarde trop à leur goût. Vexé, celui-ci s'énerve et tire un coup de feu en l'air.

Abandonnant sa victime, la bande rentre finalement à Rillieux, à quelques kilomètres de là. Du 20 juillet au 4 août, elle se montre d'une discrétion absolue. Tous les médias régionaux ont évoqué le viol. Mieux vaut se faire oublier un moment. En attendant l'accalmie, la vie reprend son cours. Le groupe a ses habitudes près du jeu de boules, avenue des Nations, ou encore derrière le gymnase voisin, où l'on peut discuter en toute tranquillité. Ces jeunes font en quelque sorte partie du décor, comme ceux que l'on croise ici ou là, assis à la terrasse d'un café ou devant les entrées d'immeuble. Les gendarmes les connaissent, ils les appellent par leurs prénoms.

Mais l'argent manque, le 15 août approche. Le 4 au soir, la bande repart en chasse. Seul Daniel, le sportif égaré, renonce à venir ; il a pris ses distances. Cette fois, les cinq autres filent jusque dans l'Isère. Ils sont de plus en plus violents. Un homme de cinquante-trois ans, qui tente de leur résister, est frappé à coups de marteau et de caisse à outils, puis ligoté à un arbre. Un autre est enfermé dans le coffre de sa voiture. L'un des membres de la bande suggère d'incendier le véhicule. Ses comparses l'en dissuadent.

« DIMENSION LUDIQUE »

Tous paraissent dans un état second, grisés par leur réputation naissante. Armés d'outils ou de morceaux de bois, ils ne frappent pas par nécessité – les victimes résistent peu –, mais par plaisir, presque par jeu. *« Il y avait une dimension ludique dans tout cela*, estimera par la suite le procureur adjoint de la République de Bourg-en-Bresse, Eric Boussuge. *La soirée du viol a tout déclenché. Ils ont éprouvé un sentiment d'impunité. C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu de mort. »*

Dans la nuit du 4 au 5 août, six agressions, ou tentatives d'agressions, sont ainsi répertoriées. Certaines attaques sont menées à cinq, d'autres à trois, deux membres de la bande ayant décidé de rentrer à Rillieux. Le butin, en tout cas, reste modeste : près de dix mille francs en espèces, un carnet de chèque, deux Cartes bleues. Les jeunes en profitent tout de même pour descendre à Lyon et s'offrir des vêtements.

Parallèlement, la gendarmerie mène son enquête. Elle a fait le lien entre le viol et les affaires suivantes. Comme les virées successives s'achèvent presque toutes dans les environs de Rillieux, les recherches s'orientent sur ce secteur. A en croire les gendarmes locaux, seules deux bandes, peu expérimentées, ont le profil pour mener ce type d'opérations. A la faveur d'un renseignement anonyme, les soupçons se portent vite sur celle de Rachid.

Le renseignement se révèle exact. Deux commerçants lyonnais, chez lesquels ils ont naïvement utilisé des Cartes bleues volées, les identifient sur photos. Reste maintenant à les interpeller, en commençant par Rachid. Les surveillances organisées dans son quartier des Semailles ne donnent rien. Le chef sort peu, ces temps-ci. On ne l'a pas vu depuis plusieurs jours. En rupture de famille, il n'est ni chez ses parents ni chez sa soeur. En fait, il se terre au domicile de son amie, place Renoir, au quatrième étage d'une HLM. Il ne se cache pas par crainte d'une arrestation, mais pour échapper à une bande rivale, qui le traque, armée d'un fusil à pompe. Son interpellation, le 13 août, ne donne lieu à aucun incident.

Les enquêteurs déclenchent ensuite une série d'opérations en différents endroits de Rillieux. Phêt, le « sous-chef », est interpellé dans sa vieille 104 bleue. Il a déjà eu le temps de vendre des bijoux volés. Les autres tombent un à un, chez eux : Tan, Jean et son petit frère, Michaël. Daniel, le sportif, se présentera à la gendarmerie quelques jours plus tard, après avoir appris l'arrestation de ses amis.

En garde à vue, la bande se disloque, tout en restant figée dans la hiérarchie préétablie. Rachid joue les durs, rodé à pareille mésaventure. Afin d'éviter tout prélèvement de salive, et se soustraire ainsi à un test génétique décisif dans l'affaire du viol, il avale ses mégots de cigarettes. Ses complices, plus bavards, le désignent comme l'instigateur principal de l'équipée. Le viol, les menaces, les coups de marteau... Ils racontent tout cela avec détachement, comme un scénario lointain, une histoire à laquelle *ils* n'auraient pas vraiment participé. Dans leurs déclarations, pourtant riches en détails, les enquêteurs ne relèveront aucune trace de remords, ni de véritable sentiment de culpabilité. Juste l'angoisse de passer trente ans en prison.

Philippe Broussard

Une gendarmerie en milieu urbain

Fait rare pour une ville de banlieue, Rillieux-la-Pape, commune de 32 000 habitants, est située en « zone » gendarmerie. Trente-huit gendarmes, dont une dizaine d'auxiliaires, travaillent et vivent, avec leur famille, dans un bâtiment qui se donne des allures de forteresse aux balcons fleuris, à deux pas du centre commercial, au coeur des cités de la ZUP où habitent 22 000 personnes, arrivées pour la plupart dans les années 70. Les seuls policiers présents sont ceux de la police municipale.

L'adjudant-chef Jean-Pierre Rivet, l'un des responsables de la brigade, y voit un signe encourageant pour les gendarmes : *« Rillieux*, explique-t-il, *est une sorte de laboratoire, la preuve que nous sommes capables de tenir une zone suburbaine. Nous ne sommes ni meilleurs ni moins bons que d'autres, mais, dans l'ensemble, cela se passe plutôt bien. »* L'enquête sur les « pirates » de la route, menée de bout en bout par les gendarmes de plusieurs départements, a confirmé cette analyse.

Le maire (RPR) de La Grande-Motte placé en détention provisoire

Un faux pas dans la carrière d'un trublion

MONTPELLIER
correspondance

Depuis le vendredi 28 août, Serge Durand, maire (RPR) de la station touristique de La Grande-Motte (Hérault), est incarcéré à la prison de Villeneuve-lès-Maguelonne. L'élu, qui est aussi l'un des deux notaires de la commune, a été mis en examen et placé en détention provisoire par le juge Dominique Voglimacci. Il est soupçonné de *« détournement de fonds publics et de biens publics »*, d'*« octroi d'avantages indus »*, de *« faux en écritures »* et de *« subornation de témoin »*.

En juin 1997, des dénonciations anonymes avaient incité le procureur de la République de Montpellier, Léonard Bernard de la Gâtinais, à ouvrir une discrète enquête préliminaire. Les investigations des enquêteurs de la section de recherche de la gendarmerie de Montpellier se sont accélérées ce mois d'août avec la découverte de fausses factures réglées par l'office municipal du tourisme. Le bénéficiaire : un boulanger-pâtissier, pour un montant approchant 200 000 francs.

Le soir de l'élection municipale, le 18 juin 1995, ce commerçant avait offert les petits fours, le champagne et le whisky de la fête de la victoire qui avait réuni les supporters de Serge Durand. Un don en forme d'investissement. Malheureusement, aucune commande ne vint manifester, en retour, la reconnaissance du nouvel élu. Le boulanger-pâtissier décida alors d'envoyer sa facture à Serge Durand. Un arrangement fut trouvé : le maire fit régler sa dette *via* l'office du tourisme. Placé en garde à vue les 18 et 19 août, le directeur de l'office a dû expliquer la genèse de ces faux.Les enquêteurs s'intéressent aussi aux *« avantages injustifiés »* qu'aurait accordés au maire de La Grande-Motte un prestataire de services de la ville. L'enquête porte également sur les conditions d'aménagement de l'appartement privé de sa secrétaire particulière, qui a rang de chef de cabinet, ainsi qu'au règlement par les finances municipales de ses factures d'électricité et de téléphone.

L'avocat de Serge Durand, Me Claude Bruguès, dénonce la *« cabale politique »* à l'origine, selon lui, de l'affaire. Il estime que *« les faits ne justifient pas la détention »*. Il a déposé, en faveur de son client, un référé-liberté que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier devrait examiner en début de semaine.

Ces avatars judiciaires risquent fort de compromettre la carrière politique et professionnelle du maire de La Grande-Motte. Longtemps le seul notaire de la station des pyramides, il est devenu, au fil des ans, l'adversaire obstiné et irréductible du premier maire de la cité nouvelle, René Couveinhes (RPR), élu en 1974. Ce dernier, un notable rusé, proche de Charles Pasqua, avait su bâtir, à partir de ses mandats de maire et de député, un prospère système clientéliste. En 1993, après avoir démissionné de ses fonctions de maire, René Couveinhes avait confié la succession à son fils Philippe.

LE TOMBEUR D'UNE DYNASTIE

Le règne de l'héritier fut de courte durée. Deux ans plus tard, Serge Durand mettait fin à la « dynastie des Couveinhes ». Mais son tempérament brouillon et abrupt, comme ses méthodes expéditives, transformèrent la vie municipale en *happening* permanent. L'opposition se gonfla de transfuges de l'équipe Durand. La démission collective des opposants entraîna en 1996 une nouvelle élection, que Serge Durand remporta.

Début 1998, Serge Durand investit le RPR. Il y entra avec deux cent soixante-seize de ses amis et se fit désigner secrétaire de la circonscription. Le maire de La Grande-Motte partit ensuite à la conquête de la présidence de la fédération du RPR, une fonction que René Couveinhes avait occupée, mais l'opération échoua de peu.

A La Grande-Motte, la gauche est très minoritaire et la droite balkanisée en clans rivaux. Il n'est pas exclu que le Front national tente à présent sa chance. Serge Durand n'est pas, loin de là, un adversaire de ce parti. En 1996, il avait accueilli cordialement l'université d'été du parti d'extrême droite. Le maire de La Grande-Motte avait alors déclaré : *« Jean-Marie Le Pen est ici chez lui. »* Au cours de la rencontre, le chef du FN lui avait répondu : *« La France a besoin de gens comme vous. »*

Jacques Molenat

Pont de l'Alma, un an après : « Ils viennent là en touristes, sans émotion »

CELA fait des jours qu'il attend la bonne photo, celle d'un visage en larmes, recueilli, désemparé. *« Mais ils viennent là en touristes, sans émotion »*, râle ce photographe indépendant. Presque sérieux, il ajoute : *« Entre confrères, on en est même venus à envisager une dispersion de gaz lacrymogènes, pour parvenir plus vite à nos fins »*... Sur la place de l'Alma, en ce week-end d'anniversaire, quelques dizaines de badauds, observés du coin de l'oeil par une poignée de CRS, ceignent tout de même la réplique de la flamme de la statue de la Liberté, devenue mémorial de la princesse *défunte par le plus simple des hasards* géographiques.

Mais les radios, les télévisions, les photographes dépêchés de tous les coins du monde sont plus nombreux encore, qui assaillent une vieille dame indienne en sari, et encore deux jeunes filles maghrébines portant le voile, incarnations involontaires de l'universalité du mythe Diana. Les autres « visiteurs », des Américains en couple, des Italiens en famille nombreuse, une poignée d'adolescentes japonaises plutôt dissipées, tentent de se frayer un chemin jusque la statue, déposent à son pied une ou quelques fleurs, se prennent en photo ou au jeu de la caméra vidéo, puis tentent de déchiffrer la très dense littérature dont le monument est désormais porteur, témoignage d'une douleur collective qui semble, aujourd'hui, quelque peu dépassée.

Fort opportunément taillé dans un marbre gris funéraire, le socle de la statue disparaît sous un incroyable fouillis de photos de magazine, de mots d'amour collés au gros scotch, rédigés à la hâte sur des tickets de métro, des plans de Paris, des cartes postales ou des billets d'avion. *« Personne ne peut supporter qu'elle soit morte. » « Votre visage d'ange, vos yeux pervenche, ont donné l'espérance. »* Un fascinant *« J'ai été payé pour tuer Diana »*, sans signature. Et encore des roses fanées que narguent d'autres roses éternelles, en plastique. Une brosse à cheveux, qui ne semble intriguer personne. Des dessins d'enfants, des images pieuses, et des vers malhabiles glissés dans des intercalaires plastifiés, dans l'espoir de défier le temps.

« ELLE AURAIT PAS VOULU QU'ON S'APITOIE »

Dédée, *« soixante-dix ans bientôt, ma petite dame »*, n'en revient pas qu'il n'y ait pas *« au moins un marchand de roses »*. Elle est venue tout spécialement de Saint-Ouen, devançant la seule cérémonie commémorative prévue, lundi soir 31 août, à l'initiative de l'association Odyssée découverte. *« Il y aura trop de monde, et avec ce dos... »* Se massant les vertèbres, elle poursuit : *« La princesse, je l'aimais bien. Elle avait pas peur d'aller dans tous les pays, voir les malheureux. Elle avait même pas peur de prendre leurs enfants dans les bras. »* C'est vrai qu'*« elle était simple, Diana, comme princesse. Sympathique et tout. Elle s'occupait bien de ses enfants »*, embraye Denise, de Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), qui a assorti le foulard à la robe à fleurs pour sa journée d'excursion à Paris *« avec les cars Michel »*. *« Je regarde tout sur elle à la télévision, alors que la reine mère, j'éteins tout de suite. La Camilla, je vous en parle même pas. Elle avait un mari et des enfants. Qu'est-ce qu'elle avait besoin de piquer celui des autres ? »*

Maria Antonia, qui repart bientôt à Barcelone, trouve tout cela un peu exagéré. D'ailleurs, elle n'est là que parce qu'elle a vu la flamme, sur son chemin vers la tour Eiffel. Certes, la princesse était *« bonne »* mais comme tant d'autres. Certes elle était dans tous les journaux, et on découpait sa photo pour l'apporter chez le coiffeur... *« Mais à part ça ? »* Avant de partir, Maria Antonia remet sa veste de tailleur rouge et vous tend tout de même l'appareil pour une photo souvenir. Laura, la quarantaine, bronzage touristique, adorait sa façon de s'habiller. *« Elle était de ma génération, et son mariage m'a fait rêver même si Charles, à moi, il ne me disait rien. Avec nos trois enfants, on s'est réveillés à 4 heures du matin pour regarder ses funérailles. Et on n'était pas les seuls, aux Etats-Unis ! »* Steve, son mari, prend un air goguenard en l'entendant parler.

Les guichetiers de la station de métro Alma-Marceau aimeraient bien du renfort, comme pendant la Coupe du monde, pour renseigner les curieux. Et pourquoi pas un monument souterrain ? Au kiosque à journaux de la place, pas le moindre objet commémoratif. *« C'est pas de la méchanceté, vous savez*, se défend la vendeuse. *Mais elle est tout le temps sur les journaux, alors, on n'a pas l'impression qu'elle soit morte ! »* Dans sa guérite transparente, à l'autre extrémité du pont de l'Alma, un quadragénaire barbu vend les tickets d'entrée pour la visite des égouts de Paris. Chaque jour, rouspète-t-il, un centaine de personnes l'interroge sur le lieu de l'accident. *« Il y tant de morts en voiture, on peut pas s'apitoyer sur chacun... »* Après un silence, il poursuit, d'un air entendu : *« Connaissant son état d'esprit, c'est pas ce qu'elle aurait voulu, qu'on s'apitoie. »*

Pascale Krémer

Un médecin auteur d'un acte d'euthanasie entendu par le conseil de l'ordre

UN MÉDECIN de Séverac-le-Château (Aveyron), qui a reconnu être l'auteur d'un acte d'euthanasie sur une personne âgée, a été entendu, samedi 29 août, par le conseil régional de l'ordre des médecins. Visé par une plainte du directeur des affaires sanitaires et sociales de l'Aveyron, Jean-Paul Duffaut, chef du service de gériatrie du centre de moyens et longs séjours Maurice-Fenaille de Séverac-le-Château, a justifié son geste devant ses pairs. Il aurait *« accompagné dans la mort »* une personne âgée de quatre-vingt-douze ans, dans le coma, hémiplégique et souffrant de gangrène, après concertation avec l'équipe médicale mais sans avoir averti la famille de la nonagénaire. C'est la première fois qu'un médecin répond d'un acte d'euthanasie devant le conseil de l'ordre, dont la décision a été mise en délibéré.

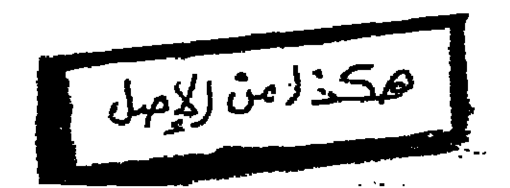
Cette nouvelle affaire d'euthanasie intervient après la mise en examen pour *« homicides volontaires »*, le 8 juillet, de Christine Malèvre, une infirmière de Mantes-la-Jolie (Yvelines) soupçonnée d'avoir aidé à mourir une trentaine de patients. Le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, a estimé, lundi 31 août, dans *Le Parisien*, qu'il fallait *« débattre à travers tout le pays de cette question »*, notamment au cours des Etats généraux de la santé, en fin septembre. *« Ensuite, s'il le faut nous ouvrirons un débat au Parlement* (...). *Puis nous verrons bien s'il faut changer la loi »*, a ajouté M. Kouchner.

DÉPÊCHES

■ **CORSE** : un patron de Brasserie a été assassiné par deux hommes armés et encagoulés, dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 août, à son domicile de Centuri, dans le cap Corse. André Giovannini, cinquante-sept ans, patron de la brasserie de la Gare, à Bastia, a été tué sur le coup après avoir été atteint de plusieurs décharges de chevrotine à la tête et au thorax. C'est la troisième personne assassinée en Corse en dix jours, après un militant du mouvement nationaliste, Accolta naziunale corsa (ANC), dans la nuit du 20 au 21 août et un repris de justice, le 24.

■ **MONTAGNE : une alpiniste polonaise a fait une chute mortelle au Mont-Blanc**, dans la matinée de dimanche 30 août, après avoir dévissé sur la neige verglacée. La jeune femme, âgée de vingt-cinq ans, apparemment seule, a chuté au cours de la traversée du mont Maudit (4 300 mètres). Treize personnes ont trouvé la mort dans des conditions similaires la semaine dernière sur les deux voies principales du Mont-Blanc.

Le maire RPR
de La Grande-Motte pl
en détention provis



C'est en Auvergne que le chômage recule le plus

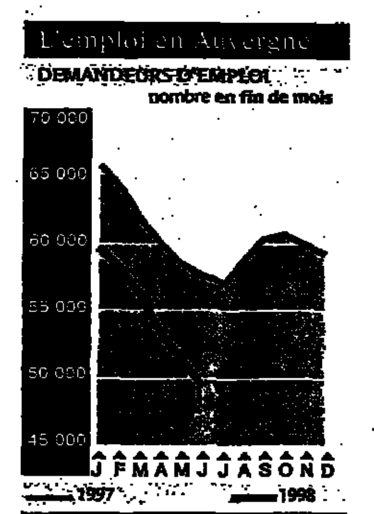
Les quatre départements auvergnats ont enregistré, en un an, la plus forte réduction du nombre de demandeurs d'emploi de l'Hexagone. La progression du travail précaire explique en partie cette performance, qui, néanmoins, surprend les analystes

POUR LES STATISTICIENS de l'Insee et les analystes de l'ANPE, *la surprise est de taille* : l'Auvergne est la région qui a enregistré, entre juin 1997 et juin 1998, la plus forte baisse de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE : – 13,6 %. *A titre* de comparaison, la réduction est de 4,8 % pour la France entière, selon les dernières statistiques disponibles (*Le Monde* du 29 août). Un phénomène qualifié de *« troublant »* par l'Insee, d'ordinaire avare de qualificatifs.

Selon William Lemarié, directeur régional de l'ANPE, en poste à Clermont-Ferrand depuis 1996 après avoir exercé en Lorraine, toutes les catégories de demandeurs d'emploi sont concernées. Ainsi, une baisse de 14,5 % des chômeurs de longue durée est constatée alors que cette catégorie est en augmentation de 1,9 % pour l'ensemble du pays. Trois mille d'entre eux ont pu retrouver un travail. Même constat au chapitre du chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans : 17,5 % de diminution en Auvergne contre 13,1 % en moyenne nationale. Baisse encore du chômage des femmes : – 10,9 % en un an contre 3,8 % en national. Dans le département du Cantal par exemple, l'objectif fixé était l'embauche de 45 % de femmes en recherche d'emploi. Au mois de juillet, le seuil de 40 % était atteint, selon la délégation aux droits des femmes. Toutes catégories confondues, le taux de chômage était de 10,2 % fin juin contre 11,8 % pour l'ensemble de la France.

Comment expliquer un tel phénomène – tout en sachant que le contexte général est à l'embellie – alors que le « poids » des quatre départements qui constituent l'Auvergne ne dépasse pas 2 % dans l'activité nationale et que la région souffre toujours à l'extérieur d'une image rétrograde ?

Les acteurs de terrain avancent pêle-mêle des « éléments d'explications ». Il y a ceux qui disent : *« L'Auvergne est partie de très bas. Elle rattrape son retard. »* D'autres, au contraire, se montrent plus positifs : *« L'Auvergne n'est pas une île. Une dynamique a été enclenchée. Nous commençons à moissonner. »* Pour certains, en effet, le vieillissement de la population expliquerait, en partie, la chute du nombre de demandeurs d'emploi. A partir d'un âge avancé, on ne s'inscrit plus à l'ANPE. Les mêmes évoquent encore le solde migratoire négatif des jeunes qui, attirés par d'autres horizons, ne se présentent donc plus sur le marché du travail local. Pour d'autres, tel M. Lemarié, l'une des explications tient à la globalisation des aides à l'emploi – l'Auvergne a été à ce titre l'une des six régions expérimentales –, dont les premiers effets positifs se font sentir. *« Les services de l'ANPE, de la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP), de l'Association professionnelle des adultes (AFPA) et de la délégation régionale aux droits des femmes ont pu procéder à des actions ciblées au plus près du terrain. Nous avons tenu compte essentiellement de la réalité socioprofessionnelle et du profil des demandeurs d'emploi, que ce soit au chapitre des contrats initiative-emploi, des emplois consolidés, des stages individuels de formation ou des stages d'accès à l'entreprise »*, relève le directeur régional de l'ANPE.



Cette « bonne entente » générale entre les acteurs, mise en musique par François Leblond, préfet de région, a fait que des partenariats se sont noués avec les unions patronales, les chambres consulaires et la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME). *« Il existe ici une bonne gestion de la demande d'emploi »*, se félicite la DRTEFP. Si bien que l'on assiste, ici et là, à une reprise de l'embauche. Michelin recrute (200 cadres, 1 200 agents de fabrication) ainsi que les PME sous-traitantes (automobile, aéronautique) et les secteurs de la métallurgie, de la pharmacie, de l'habillement et du textile.

DES INTÉRIMAIRES CHEZ MICHELIN

L'une des autres clés d'explication, la principale peut-être, réside dans le « boum » sans précédent de la précarisation, travail intérimaire et contrats à durée déterminée, surtout dans l'industrie et le BTP. Le phénomène est confirmé par les chiffres nationaux : + 38 % en un an, selon l'Unedic (*Le Monde* du 4 août). A l'avant-garde de la flexibilité, l'Auvergne a augmenté l'emploi intérimaire de 50 % en un an. *« Mon activité s'est accrue de 35 % à 45 % sur les premiers mois de 1998 par rapport à 1997 »*, confirme Jean-Claude Laurent, qui dirige deux agences d'intérim dans la région. La raison ? *« L'activité BTP est repartie en flèche. A Clermont-Ferrand, des chantiers ouvrent partout. Même Michelin a recours à l'intérim. »* Le géant du pneumatique a d'ailleurs investi 300 millions de francs pour la rénovation de son siège social en centre-ville, ce qui est considéré comme un signe *« fort »*.

L'Insee juge *« essentielle »* la tendance lourde de l'intérim : *« Les régions qui ont le plus réduit leur chômage en un an sont celles où l'intérim s'est accru.* A contrario, *les régions qui connaissent un faible taux d'intérim, comme Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Languedoc-Roussillon, sont dans le peloton de queue. »*

Jean Menanteau, avec Jean-Pierre Rouger à Clermont-Ferrand

Trois mille créations d'emplois aidées

« La région est porteuse de nombreux projets collectifs soutenus par une vague d'investissements publics. » **Directeur de l'agence régionale de développement économique, Frédéric Bonichon est persuadé que la relance actuelle est durable et influence le moral auvergnat. Il cite, en priorité, le programme *« exceptionnel »* mis en place par le conseil régional, que préside Valéry Giscard d'Estaing, lequel vise à créer trois mille emplois productifs à durée indéterminée. Pour ce faire, la région paie une partie des charges sociales patronales en économisant sur son budget de fonctionnement. *« Les trois mille intentions de création ont été confirmées et environ 30 % ont été réalisées »*, indique M. Bonichon. De fait, seul un bilan détaillé du programme pourra montrer si les entreprises ont réellement créé des emplois ou si elles n'ont fait que saisir « l'effet d'aubaine », anticipant ainsi sur des embauches qu'elles auraient, de toute manière, été appelées à pratiquer.**

La Franche-Comté connaît aussi une embellie

BESANÇON
de notre correspondant

En Franche-Comté, la tradition a longtemps voulu que les statistiques régionales du chômage demeurent deux points en deçà de la moyenne nationale. Mais, en raison de la crise économique, cet écart s'était insidieusement réduit au fil des ans. D'autant que nombre d'entreprises suisses limitrophes, qui fournissaient jusqu'alors un emploi régulier à treize mille frontaliers, avaient aussi été frappées par un début de récession. L'inquiétude, progressivement, s'était donc installée.

L'optimisme, aujourd'hui, revient. La Franche-Comté semble avoir retrouvé, comme l'atteste l'Insee, son rang parmi les premiers de la classe. *« Alors que nous stagnions entre 10,5 % et 10,2 % de taux de chômage depuis douze mois, la situation s'est redressée : 9,8 % au premier trimestre 1998 puis 9,2 % au second »*, confirme André Guillon, le directeur régional du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Les prochains chiffres devraient prolonger l'embellie puisque la baisse des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE enregistrée fin juin était déjà de 2,1 % contre 0,9 % au niveau national. Même si l'afflux massif de jeunes sur le marché du travail, à l'automne, freinera mécaniquement cette évolution.

Outre la reprise de l'activité, qui se traduit par une hausse significative des offres d'emplois durables (+ 23 % en Franche-Comté contre + 8,7 % de moyenne française), ce sont les premiers effets des emplois-jeunes qui sont à l'origine de ce renversement de tendance. Pas question, pour autant, de déjà crier victoire. *« Si l'amélioration est indiscutable, nous conservons des taux de chômage supérieurs à la norme nationale dans deux catégories : les femmes (56,2 % contre 51,5 %) et les moins de vingt-cinq ans (18,1 % contre 15,4 %) »*, pondère André Guillon, qui souligne, en revanche, un léger *« mieux »* chez les chômeurs de longue durée (37,7 % contre 39,9 %).

Confiante, la Franche-Comté mise sur ses créneaux les plus dynamiques, comme la plasturgie (lunetterie et jouets) dans le Jura, pour accompagner la relance, et sur le secteur des transports, privés et publics, en déficit de main-d'œuvre à la suite des accords sociaux récemment conclus en matière de réduction de la durée du temps de travail. Si des inconnues persistent sur les restructurations à venir dans les grands groupes automobiles et ferroviaires (PSA à Sochaux et Alsthom à Belfort), elles sont davantage vécues comme un challenge à relever que comme une fatalité, à l'heure où, remarque le président du conseil général de Belfort, Christian Proust, *« la région souhaite tourner la page de la mono-industrie au profit de la diversification »*.

Jean-Pierre Tenoux

La dernière chance du grand hamster en Alsace

STRASBOURG
de notre correspondant

Le grand hamster, *Cricetus cricetus*, qui n'existait plus en France que dans quelques communes d'Alsace, va-t-il disparaître de l'Hexagone ? Ce rongeur, appelé *kornferkel* (cochonnet des blés) en dialecte alsacien, ou encore « marmotte de Strasbourg », présent sans doute depuis les temps préhistoriques dans la région, n'y est plus représenté que par quelques centaines de spécimens.

Gérard Baumgart, président du Groupe européen d'études pour la protection du grand hamster, qui a réalisé en 1996 un rapport pour l'Office national de la chasse, est catégorique : *« En 1983, le grand hamster était présent dans 234 communes d'Alsace, soit le quart d'entre elles ; aujourd'hui, il n'en reste plus que deux qui aient des populations significatives. L'espèce est en train de s'éteindre. »*

Le grand hamster souffre d'abord de sa réputation d'animal nuisible. Il a été pourchassé durant des décennies par les agriculteurs. En grand nombre, ils causaient en effet de réels dégâts aux cultures. Mais cette guerre s'est poursuivie même après la raréfaction de l'animal et sa protection par le droit européen et français, s'indigne Jean-Paul Burget, membre de l'association Sauvegarde de la faune sauvage. *« On payait encore en 1996 des primes à la capture du hamster alors que l'animal était déjà considéré comme faune strictement protégée par la convention de Berne signée par trente-cinq pays du Conseil de l'Europe. »* En France, le hamster est dorénavant protégé par un arrêté, au même titre que le lynx, l'ours ou le phoque moine.

AUSSI SYMBOLIQUE QUE LA CIGOGNE

Le hamster a payé aussi la disparition de son biotope préféré, les zones non inondables de loess, cette riche terre arable déposée par le vent au fil des siècles. Le maïs y a très largement remplacé la luzerne ou le trèfle, très appréciés de ces rongeurs, et les surfaces en herbe se sont raréfiées. L'irrigation, notamment dans le Haut-Rhin, les a aussi chassés. Enfin le remembrement, l'urbanisation et l'extension du réseau routier ont évidemment joué leur rôle.

On n'est pas loin aujourd'hui du point de non-retour. *« Même là où le hamster est présent, on est en dessous de 0,8 terrier à l'hectare »*, note Gérard Baumgart. Dans les autres régions d'Europe où il abondait, la situation est semblable : l'espèce est en déclin en Allemagne, aux Pays-Bas et dans les pays d'Europe centrale. Le Conseil de l'Europe, inquiet de cet état de fait, a décidé d'une étude globale sur les hamsters en danger, qui devrait être bouclée avant la fin de l'année.

Regroupées pour une campagne de la dernière chance, cinq associations alsaciennes, dont la puissante fédération Alsace-Nature, lancent donc une souscription. Elles veulent pouvoir proposer directement aux agriculteurs concernés des primes pour la reconversion de leurs terres ou même l'acquisition de certaines parcelles. Une campagne d'affiches et de dépliants va être lancée. *« Cela se fait déjà dans l'est de l'Allemagne, et avec succès, pourquoi pas chez nous ? »*, se demandent les organisateurs, avouant leur déception devant le faible écho de leur action auprès des collectivités locales et des organisations agricoles. Ils notent qu'*« en Alsace on fait beaucoup pour les cigognes – tant mieux –, mais le grand hamster est sûrement plus spécifique et plus symbolique encore de la région. »* Faudra-t-il un jour le réintroduire pour l'expliquer aux touristes ?

Jacques Fortier

★ Pour en savoir plus, on peut consulter le site Internet consacré aux hamsters d'Alsace : http://www.citeweb.net/hamster

Une Agence des villes pour créer une « banque d'expériences » en matière de gestion urbaine

LYON
de notre correspondant régional

Les villes ont de plus en plus besoin de disposer de lieux d'échanges et de débats pour réfléchir à leur avenir : ce constat est à l'origine de la création, il y a dix ans à Lyon, de l'Institut national du génie urbain, dont les travaux étaient essentiellement tournés vers la recherche. Cette association, lancée à l'initiative du ministère de l'équipement, en collaboration avec la Communauté urbaine de Lyon, a pris récemment le nom d'Agence des villes, pour mieux signifier sa nouvelle mission.

« L'Agence veut être un lieu de mutualisation et, petit à petit, de capitalisation des savoir-faire » sur les enjeux complexes de la gestion urbaine, explique son secrétaire général, Daniel Pillant. La constitution et l'exploitation d'une banque d'expériences sont ainsi l'une de ses premières missions. Elles permettront notamment de repérer des actions innovantes de gestion urbaine dans les villes françaises et européennes.

« Dans toutes les villes, les problèmes sont identiques ou voisins. C'est le cas, par exemple, de la pollution. De nombreuses collectivités sont confrontées à un problème de pic de pollution. Mais elles n'ont pas la possibilité, toutes seules, de mener des expériences lourdes. Nous leur proposons de se réunir et de travailler ensemble sur ces questions », précise le responsable de l'Agence. Amiens, Grenoble, Metz, Toulouse, mais aussi la communauté de communes de Saint-Etienne et les communautés urbaines de Lyon, Nancy et Dunkerque ont adhéré au projet de l'Agence des villes présidée par le maire de Nancy, André Rossinot (UDF-rad.).

L'Agence, dont le siège est installé à Lyon, compte notamment soutenir les villes, confrontées à la déréglementation des télécommunications depuis le début de 1998, en renforçant leurs capacités de dialogue avec les opérateurs et les prestataires. Elle souhaite également engager les villes à réfléchir sur la gestion de leurs services de l'eau et de l'assainissement, et les enjeux stratégiques qu'ils représentent, sur les modes de délégation de ces services, ainsi que sur le prix de l'eau facturé aux consommateurs.

Partant du constat que les réseaux traditionnels d'échanges entre villes, comme le réseau des agences d'urbanisme, les associations d'élus, les associations techniques, ne répondent pas toujours aux attentes des maires et aux fonctionnaires qui leurs sont attachés, l'Agence des villes entend occuper le terrain de la proximité et du dialogue.

Claude Francillon

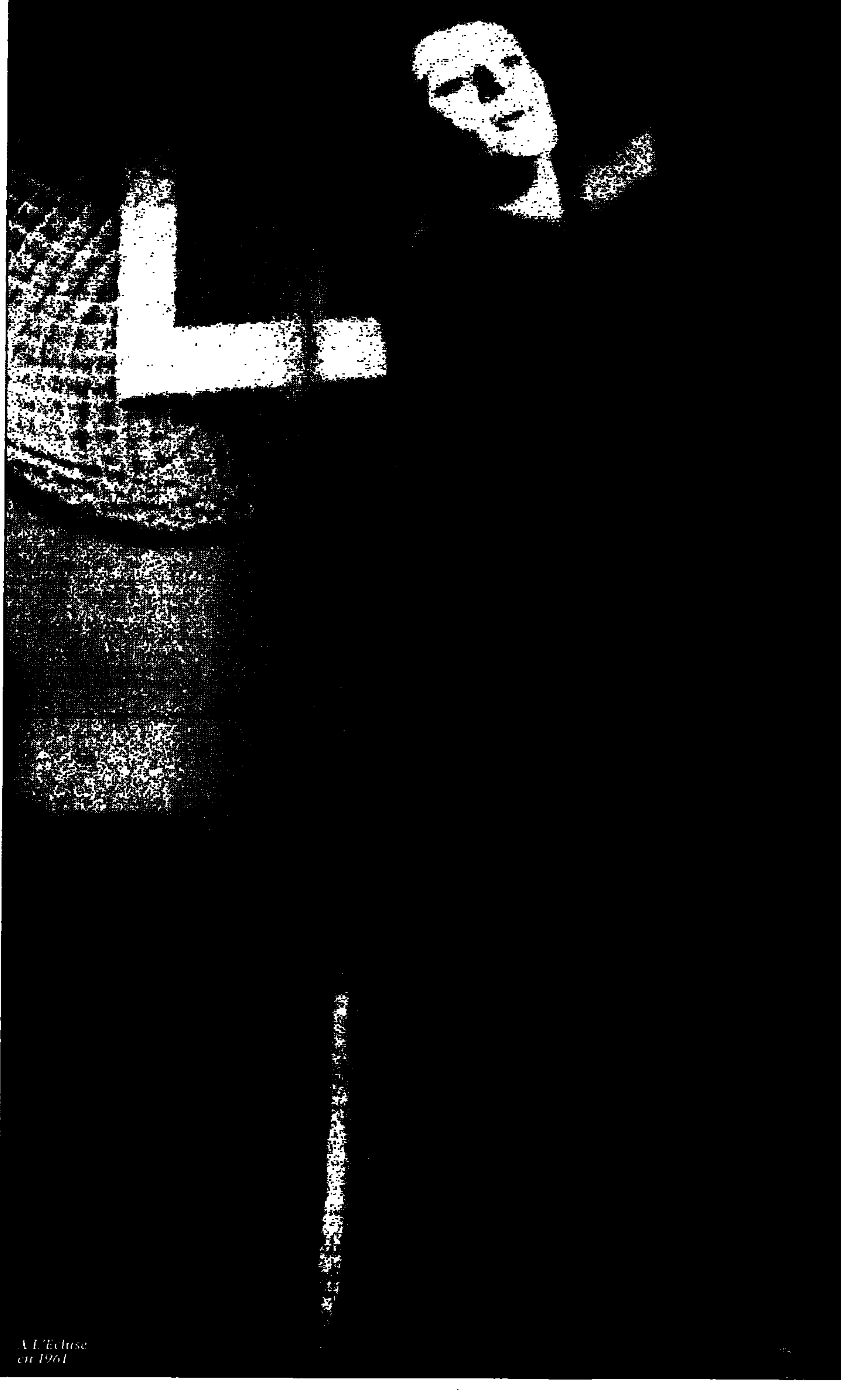
DÉPÊCHES

■ **ÎLE-DE-FRANCE : la direction d'Aéroports de Paris (ADP) a apporté, vendredi 28 août, son *« entier soutien »* à l'idée d'un *« rééquilibrage à terme »* des trafics d'Orly et de Roissy,** qui fait actuellement l'objet d'une *« réflexion d'ensemble »* au ministère des transports. Cette prise de position d'ADP répond à une mobilisation de syndicats, organisations professionnelles et élus locaux contre le projet de réduction du trafic intercontinental d'Orly, destiné à être transféré vers Roissy-Charles-de-Gaulle, où deux nouvelles pistes vont entrer en service d'ici 2001.

■ **SAVOIE : les éleveurs ovins savoyards, inquiets du retour du loup ou du lynx, vont bénéficier d'un programme d'aide financé à** hauteur de 500 000 francs par le ministère de l'agriculture et de 100 000 F par l'Union européenne. Plusieurs dizaines d'agneaux et de brebis ont été tués, blessés ou ont disparu en 1997 et 1998 à la suite d'attaques pouvant provenir de chiens errants, de loups ou de lynx. Un jeune loup a été photographié récemment en Savoie.

Il était une dame en noir

Au printemps 1997, Barbara avait entrepris de raconter sa vie de « femme qui chante » pour renouer le dialogue avec le public qui, elle l'avait voulu ainsi, ne la verrait plus jamais remonter sur scène. Sa brutale disparition, le 24 novembre dernier, a frustré ses admirateurs du long récit promis. A Claude Durand, le PDG des éditions Fayard, qui avait su gagner sa confiance, elle avait remis un texte dense et poignant resté inachevé, dont « Le Monde » publie des extraits inédits. L'ouvrage sera disponible en librairie mercredi 2 septembre sous le titre « Il était un piano noir »



A L'Ecluse en 1961

STUDIO PIETRI/RAPHO

Trente-deux figues, une orange et des gants de laine

Mes premiers souvenirs me ramènent à Marseille en 1937. J'y connus ma première passion amoureuse ; j'avais sept ans et aimais un enfant de famille noble qui en avait treize et était, ma foi, très beau.

Mon premier larcin fut pour lui : trente-deux figues fraiches, parfumées, juteuses et si jolies, que mon père avait comptées tout en les déposant dans le compotier posé sur le grand buffet.

Trente-deux figues que, deux jours durant, je niai avoir chapardées, malgré la menace des gendarmes, de l'envoi en pension, entre autres châtiments humiliants.

1938 : nous sommes à Roanne où va naître ma petite sœur, Régine. J'en garde mon seul et unique souvenir de Noël en famille. Un 24 décembre, par un froid de pierre, on nous emmena à la messe de minuit. Au retour, ma grand-mère, Granny, nous attendait à la cuisine avec une orange, un chocolat chaud fleurant bon la cannelle, et des morceaux de sucre candi servis sur une petite soucoupe bleue. Quelle douceur !

C'est la pauvreté, à Roanne, en 1938. Je suis habillée de robes d'adultes que je déteste, retaillées sur mon corps de petite fille. A Roanne, il y eut aussi des huissiers, qui sont « gens très matinaux » ! J'ai même vu un jour disparaître tous nos meubles, sauf le lit de mes parents, et, Dieu merci, la grande table sur laquelle j'inventais et pianotais toutes mes musiques. J'ai connu les *« Vous direz que papa est absent ! »*, les rues détournées et contournées à cause des créanciers. J'étais souvent honteuse. Je hais, depuis, le mot « argent », la tricherie et le mensonge. [...] De Roanne, j'ai gardé surtout le souvenir d'avoir eu très froid, dans notre maison et à travers la ville que je traversais durant l'hiver glacial, sans gants, les doigts bleuis, douloureux. Ah, si douloureux !

Beaucoup plus tard, quand je chanterai au Théâtre des Variétés, j'achèterai, à un vieux monsieur qui tenait boutique dans la galerie voisine, un stock de gants de laine et de peau de toutes les couleurs, de superbes gants crème, ou blancs brodés, si fémininement garnis de petits boutons de nacre en forme de perles fines. J'en aurai beaucoup offert, mais certaines paires se trouvent encore ici.

Quatorze bouts de Zan

Septembre 1939 : nous sommes au Vésinet. *« Mes chers enfants,* disent les parents accablés, *la guerre vient d'éclater, il faut partir. »* Mon père est mobilisé. *[...]*

Nous fréquentons une école où j'ai un jour la surprise de voir, à la sortie, mon père qui m'attend. Il est en militaire ; il n'est là que pour deux heures qu'il va passer avec mon frère et moi. Puis il me raccompagne, sanglotante. Je le supplie de rester, en vain. Je le vois encore s'éloigner, se retourner, revenir me prendre dans ses bras.

Pour me calmer, il sort alors de sa poche quatorze sous avec lesquels, le coeur lourd, j'achèterai du Zan. Le Zan, sous toutes ses formes, ne me quittera plus : bâtons de réglisse, rubans en rouleaux, petits grains, réglisse à la violette... J'en aurai partout et toujours sur moi. Plus tard, sans en connaître l'effet nocif sur la tension artérielle, j'en distribuerai à tous mes amis.

Ne rien dire de notre vie

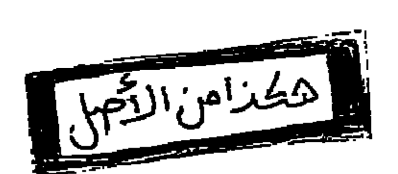
J'ai gardé de cette époque le goût du voyage, de la clandestinité, du précaire, des parties de cartes à l'abri dans la chambre du fond, des départs à la sauvette, du bruit des coups dans la porte, des *« Y a la Gestapo »*, des 15 CV avec leurs roues à rayons jaunes et une certaine tendance à la provocation, à une agressivité parfois inspirée par la peur.

Aujourd'hui encore, si l'on frappe ou l'on sonne, je sursaute et il m'arrive de courir me cacher. *[...]*

Nos parents nous recommandaient de ne rien dire de notre vie.

Ne rien dire, avec cette différence physique et l'arrogance avec laquelle je disais, justement, que j'étais juive.

Dans ma vie imaginaire, il y a eu aussi des promenades dominicales avec ma mère, de longues conversations, des rires, une grande tendresse et des secrets partagés alors que l'échange avec elle était en réalité bien difficile à cette époque ! *[...]* Dans mon imagination, il y a eu surtout un piano noir. Ce piano, je ne le posséderai que beaucoup plus tard, à vingt-neuf ans.



Barbara, pour mémoire

BIEN sûr, elle a légué sa voix, toutes ses voix. Voix claire d'avant l'ensablement et l'excès de pathos qui a parfois masqué son délicieux humour, son rire, son intelligence, sa désinvolture ; voix comme prise dans le vent, luttant contre la tempête, bouleversante, à l'Olympia, en 1978 ; voix délavée des derniers temps, douloureuse, terrible. Ceux qui n'ont connu que ses disques, son timbre singulier, ses musiques délicates et sa manière si particulière de moduler ses phrases, ses joies, ses chagrins, ceux-là garderont à jamais « leur » Barbara, valsant *« le rire en coin »* : *« Mais va te balancer entre ses branches, va-t-en rêver dans ses jardins, va-t-en traîner hanche contre hanche, du soir jusqu'au petit matin. Mais va-t-en profiter du temps du lilas... »* Mais ceux qui accouraient à ces curieux rendez-vous qu'elle donnait sur scène, ceux qui sont allés de ville en ville, de banlieue en banlieue pour un concert de plus, pas vraiment groupies, pas collectionneurs d'autographes ou de fétiches, couples, bandes, jeunes et moins jeunes, qui finissaient par se saluer de loin, se dire deux mots parfois, ceux-là ont perdu pour toujours, un soir de mars 1994 où Barbara a donné son dernier récital, un petit mystère de leur vie, un coin de plaisir, une sensation de jeunesse.

C'est avec ceux-là d'abord que Barbara voulait *« continuer le dialogue »* dans ce livre qui paraît au moment même où elle aurait dû rendre le manuscrit définitif. Elle est morte brutalement, le 24 novembre 1997, et il ne reste de ces Mémoires attendus qu'un récit inachevé et quelques fragments. Son quasi-fanatisme de la perfection – refaire, reprendre, corriger *« encore et encore »* – se révolterait contre la publication d'une ébauche. Mais leur désir à *« eux »*, ceux qui l'aiment, de lire son texte, même dans un « premier état », elle l'aurait compris, puisqu'elle leur avait d'emblée écrit ceci : *« En tout cas, sachez que c'est avec vous, par vous, pour vous, que j'ai vécu, même si c'est aussi pour moi, bien sûr, que j'ai chanté. »*

APRÈS avoir tant de soirs affirmé, avec violence, sur une musique péremptoire, *« qu'on ne touche jamais aux folies, aux orages qui chez moi naissent et meurent entre passion et rage »*, Barbara avait finalement décidé de laisser quelques indices, quelques clés, quelques petits cailloux sur le chemin, quelques explications sur les raisons des folies et des orages. En toute simplicité, en fidélité à elle-même : directe, entière, obstinée, voire rude. Jusqu'à évoquer, avec pudeur et justesse, mais sans détour, ce père qui lui a fait la pire chose qu'un homme puisse imposer à sa fille – toutefois, elle n'ose pas, même si longtemps après, écrire le mot inceste : *« Un soir, à Tarbes, mon univers bascule dans l'horreur. J'ai dix ans et demi. Les enfants se taisent parce qu'on refuse de les croire.* [...] *Parce qu'ils ont peur.* [...] *De ces humiliations infligées à l'enfance, de ces hautes turbulences, de ces descentes au fond du fond, j'ai toujours resurgi. Sûr, il m'a fallu un sacré goût de vivre, une sacrée envie d'être heureuse, une sacrée volonté d'atteindre le plaisir dans les bras d'un homme, pour me sentir un jour purifiée de tout, longtemps après. »* Ce père pour lequel elle a pourtant composé *Nantes*, succès absolu, chanson fétiche qu'elle chantera toute sa vie. Un paradoxe de plus dans l'existence de cette étrange personne, qui avait commencé par être une drôle d'enfant, déjà nomade, petite fille juive cachée en temps de guerre, pianotant des notes imaginaires sur une table, à défaut du piano de ses rêves.

Quand la paix revient, elle a quinze ans. Elle prend des cours de chant. Conservatoire ? Oui, comme auditrice. Mais ce n'est pas son chemin. Impossible de la convaincre. Elle est déjà têtue à en mourir. Elle veut *« faire du miousic-hall »*, chanter sa vie pour guérir ses déchirures – et les nôtres – en soignant le mal par le mal, en appuyant doucement sur la blessure, *« et puis un matin au réveil, c'est presque rien, c'est là et ça vous ensommeille, au creux des reins... le mal de vivre... On peut le mettre en bandoulière ou comme un bijou à la main, comme une fleur en boutonnière ou juste à la pointe du sein »*. Si l'on n'a pas en tête la mélodie, cela doit sembler plat, mais avec la musique, ça touche juste *« là, tu vois, au bon endroit, oui... Tu comprends... »*, aurait-elle pu dire, avec cette façon brusque de passer au tutoiement, même avec ceux qu'elle voussoyait d'ordinaire, pour expliquer, convaincre, comme en une réminiscence d'enfance – elle le fait à plusieurs reprises dans le livre.

Pour en arriver à ces salles de *« miousic-hall »*, remplies de gens conquis et acquis, *« elle fut longue la route »*, pleine d'embûches et de galères, que Barbara retrace comme un roman d'apprentissage accumulant des épisodes cocasses, souvent sources de chansons futures. La Belgique à *dix-huit ans, les boîtes minables, la rencontre* avec *« M. Victor »* lorsqu'elle décide de revenir en France. La plonge à La Fontaine des Quatre Saisons, en 1951. Un mariage raté. Des débuts rive gauche à L'Ecluse. Des histoires d'amour, dont une qui la mène à Abidjan où elle se produit dans un cabaret appartenant à Jo Attia. Tout ça se traverse dans une sorte d'inconscience, avec un seul but, un seul désir, déraisonnable, un seul message à transmettre, orgueilleusement : *« Je suis Barbara et je chante. »* Quand elle décrit, quand elle raconte, on l'entend imiter quelques-uns des personnages, on la voit mimer quelques-unes des scènes, on se prend à penser qu'elle va pousser la porte, poser son sac, fouiller dans un fatras de lunettes, de gants, de mouchoirs, de dentelles, de bracelets en argent, de bâtons de zan, de boîtes inutiles, décocher en passant une répartie sanglante à un de ces *« rapaces »*, faux amis et vrais fâcheux, sur lesquels elle a déjà exercé sa férocité dans une chanson, syncoper une de ses fameuses onomatopées *« fan-fouli-ti-la-di-la... »*, avant de repartir, dans un grand éclat de rire irrésistible.

SUR « la route », à partir de 1960, tout s'accélère. Celle qui était « la chanteuse de minuit » à L'Ecluse, va devenir vraiment BARBARA. Elle écrit ses propres chansons, mais veut les proposer à des interprètes. Montand et Colette Renard *« refusent gentiment »*. Probablement pas par dédain. Plutôt parce que, comme Juliette Gréco, qui décline aussi une proposition, ils ont compris que personne ne pouvait chanter la vie de Barbara à sa place – tous les liens que ce livre établit entre ses chansons et sa biographie leur donnent aujourd'hui raison. De même que personne d'autre ne peut sans ridicule avouer à une salle *« ma plus belle histoire d'amour, c'est vous »*, ni réapparaître, comme elle le faisait certains soirs, en peignoir et dentelles, quand un groupe de spectateurs, jeunes pour la plupart, continuaient, la lumière revenue, la salle vidée, à lui crier *« merci ! »*, *« encore ! »*, ou juste à scander son nom. Il lui est arrivé de prendre un air sérieux d'institutrice d'avant-guerre, de mettre ses lunettes, de s'asseoir au piano : *« Bon. Vous vous installez là... Oui, autour du piano. Je joue, je chante... Une seule ! Ensuite vous partez. Promis ? Mais attention ! Pas un mot ! Je veux entendre une mouche voler ! »* Elle n'aurait peut-être pas osé confier cela dans son livre. Trop secret. Trop étranger au *« miousic-hall »*, finalement. Trop *« une affaire entre eux et moi »*. La question reste en suspens parce qu'elle n'a pas eu le temps d'aller assez loin dans son récit pour en arriver aux jours de cette gloire-là. Elle s'arrête en 1964, du côté de Göttingen. Pour le reste, ce ne sont que morceaux épars ; quelques portraits esquissés, dont celui de Gérard Depardieu ; quelques mots sur ses séjours à l'hôpital ; quelques anecdotes sur les déboires, en tournée, avec des pianos improbables. Et puis, *« plus rien, que le silence »*.

En refermant le livre, si l'on n'a pas vraiment écouté les chansons de Barbara, on a peut-être le sentiment de n'avoir rien compris. Alors, soit on a perdu à jamais l'envie de savoir, soit on va se précipiter sur ses disques. Si l'on a aimé Barbara, on est, il ne faut pas avoir honte de l'avouer, infiniment ému. Mais on hésite entre la tristesse face à l'inachèvement, à ce texte lacunaire – avec des fulgurances, mais aussi des allures de brouillon – et le soulagement qu'elle s'en soit allée « intacte », avec son mystère. *« Qui donc le saura jamais ? »*, aurait-elle ponctué... Soudain on repense à cette expression qu'elle affectionnait lorsqu'elle faisait une vraie rencontre, lorsqu'elle admirait une personne : *« Lui, il est beau à l'intérieur. »* Ces *« Mémoires interrompus »* ne disent pas autre chose. Voici une femme qui était – qui est – *« belle à l'intérieur »*.

Josyane Savigneau



A Amsterdam, en 1967.

JUST JAECKIN/SYGMA

Le souffle comme une balle de ping-pong

Je travaille partout, le jour en marchant, la nuit dans mon sommeil ; je viens d'acquérir une pratique qui me servira toute ma vie. J'ai appris à m'écouter, à intérioriser, à m'isoler avec une grande liberté.

J'écoute les petites voix, je scrute la lumière rouge qui va s'allumer, toute ma vie, pour me prévenir d'un danger quand je « vertigine » en haut des hautes falaises. Ces voix me préserveront, m'empêcheront toujours de glisser jusqu'à la chute. Elle précéderont presque toujours les décisions relatives au choix des théâtres, des dates auxquelles je me produirai. Elles me confirmeront dans mes choix, celui des êtres, surtout, m'apprendront à fuir la discorde, la dysharmonie, m'ordonneront de me relever ou de me laisser aller à ma fatigue...

Je mettrai beaucoup de temps à savoir contrôler ma respiration. Le souffle, c'est comme une colonne d'air qui fait monter et descendre une balle de ping-pong sans que jamais elle se pose ; cette image, je m'y réfère encore aujourd'hui. Le souffle permet d'enfler, de filer, de tenir un son.

●

Un pistolet à Bruxelles

Je ne connaissais personne à Bruxelles. J'ai traîné, rôdé. J'ai marché, beaucoup marché. Tous ces épisodes de fugue, d'exode, de fuite, je les ai toujours marchés. Comme pour aller plus avant et plus loin... Quelquefois, je rencontrais des marginaux comme moi qui m'offraient un café, voire un « pistolet », ce petit pain fourré de salade et de frites à la moutarde. On parlait puis chacun reprenait sa course, repartait de son côté. *[...]*

Un jour que je me trouve place du Nord, j'ai envie d'un vrai lit, d'un bain. Sans réfléchir, j'entre dans un hôtel, un grand et luxueux hôtel.

Je n'avais pas de bagage, rien ! Je suis entrée vêtue de mon vieux manteau gris. Au cours des jours précédents, j'avais cassé mes lunettes et mon œil droit était étoilé par la brisure du verre !

Mais je n'avais plus peur de rien. J'aurais traversé les murs, animée par mon désir obsessionnel, par ma certitude de chanter un jour.

●

Ma main gauche pour Doisneau

En 1957, engagement Chez Moineau, rue Guénégaud. *[...]*

Chez Moineau, le public est essentiellement composé de peintres, de photographes, d'initiés. J'y croise le grand Robert Doisneau qui, pour me faire gagner quelques sous, me fait poser pour une couverture de roman policier. Quand je dis « poser », c'est d'ailleurs un peu prétentieux : en fait, sur la couverture, il n'y a que ma main gauche !

●

Une jupe noire

Je chante vêtue d'une jupe noire et d'un pull-over ; un peu plus tard, une petite « concierge-couturière », *habile sur sa vieille Singer*, confectionnera à ma demande une veste de velours noir côtelé avec un col assez haut, dégageant le cou. Ce premier costume décidera de tous les autres.

●

Dans les mailles du tricot

Au début, à Précy, j'étais « tricoteuse-ragoûteuse-jardinière ». C'est à Précy que s'est aggravée ma « trico-crochétomanie » contractée dès 1966 dans une « belle Mercedes beige ».

Ah, ces nuits à tricoter jusqu'au matin la laine ou le coton, ou le velours chenille, les écrus, les marron glacé, les chocolat ou les gris perle, quand je me perdais dans les augmentations-diminutions de la côte cheval, de la côte plate, de la côte torsadée, avec des aiguilles de 2 1/2, 3, voire 8, que je terminais même parfois sans complexes avec du 12 !

Et ces points inventés : point de la hotte, point de l'abeille, point lunette, point de blé, point de lune, l'espace de quelques rangs, puis oubliés pour reprendre le modèle original avec des « transes de tricoteuse » !

Ah, comme je l'ai aimé, le tricot, comme je l'ai aimé, prise dans les pièges de ses mailles perdues-lâchées-reprises !

J'ai même envisagé un jour de faire une tournée rien que dans les petites villes où je savais que l'on vendait une certaine marque de laine...

J'en ai tricoté des longueurs d'écharpes longues comme des autoroutes, et des pull-overs en forme de chauves-souris géantes, veillant cependant toujours à ce que l'encolure « passe » sans énervement. Car ils sont quelques-uns à les avoir reçus en cadeau, avec trois mois de retard, ces pull-overs aux emmanchures ratées, une manche plus courte que l'autre !

●

Avec ma laideur en scène

A propos de *look* : quand je suis petite, je suis déjà longue et maigre. Puis, à dix ans, rondelette ; à vingt ans, grosse d'avoir traversé tant d'avanies, comme pour me matelasser et me protéger contre celles *encore à venir. Le chagrin ne nourrit* pas, mais fait grossir. Quand j'ai vingt-cinq ans, c'est la scène qui m'apprend que j'ai un corps que je vais devoir écouter et regarder. Lentement, je reprends forme. La scène m'incite à mettre en valeur mes jambes maigres, mes longs bras, mon cou, mes mains. Mon corps me dicte ; j'écoute mon corps et le suis.

J'ai fait ainsi avec ma laideur en scène. Au départ, je ne supportais pas ce physique que je lisais « dérangeant » dans le regard des autres. J'ai lentement appris à l'accepter.

●

A Nantes, il pleut tout le ciel

Ce lundi 21 décembre 1959, je suis seule dans l'appartement. Le jour glisse. Je vais bien. Soudain, la sonnerie *du téléphone vibre et déchire* le silence.

La voix est inconnue, mal assurée :

– Votre père... *Il a eu un accident...* Il se trouve à l'hôpital Saint-Jacques, à Nantes, et vous réclame.

Je reste silencieuse.

La voix s'est tue.

Je reste avec le téléphone dans la main, stupide ; je raccroche...

Mon père, parti voici dix ans, jamais réapparu, jamais de nouvelles... qui m'appelle ?

Comme une *somnambule*, je demande l'hôpital, à Nantes. Les urgences, la chirurgie, les accidentés...

– Qui, quoi ? quel nom ? Je vais voir. Non... à quelle date ?

– Je n'en sais rien.

– Non, personne. Je regrette.

Un déclic, on a raccroché.

Je reste là sans voir, sans penser. Puis, brusquement, je redécroche, redemande l'hôpital. La même voix :

– Je vous passe la morgue.

Un siècle encore... Une douleur brûlante glisse dans mes reins.

– Oui, dit une autre voix, vous êtes sa fille ? Nous avons recherché la famille, sans résultat. Votre père est mort il y a quarante-huit heures. Je vous passe la réception.

Je ne saurai jamais comment j'ai obtenu que son corps ne parte pas à la dissection.

Quand je reprends conscience, tout est sombre ; le téléphone pend, inerte. Je vais jusqu'à la lumière. Mes gestes sont lents, précis, pesants. J'enfile un manteau, prends mon sac, griffonne un mot à l'intention de ma mère : *Mon père est mort à Nantes, je pars.*

Je prends un taxi et file à la gare.

Je grimpe dans un train pour Nantes.

Nantes, il pleut, un taxi me conduit à l'hôpital. Devant ses portes, la même douleur me cloue sur place.

Je reste longtemps appuyée là, *avant qu'on ne me demande* si j'ai besoin de quelque chose.

[...]

A Nantes, il pleut tout le ciel.

[...]

Plus tard, lorsque je partirai en tournée et que j'arriverai à une centaine de kilomètres de l'estuaire de la Loire, je serai prise d'une sorte d'étouffement. Il me faudra longtemps avant de pouvoir entrer calmement dans Nantes. Chaque fois, je vais au cimetière en cachette pour y déposer des fleurs.

Ce n'est que beaucoup, beaucoup plus tard que je confierai aux journalistes la véritable histoire de *Nantes*.

●

Du sang ? Non, du Zan

Hôpital Begin, octobre 1986.

Je boite. Douleur insupportable dans les doigts, dans les avant-bras, les bras, les jambes.

Par la fenêtre de ma chambre, *l'automne s'enrousse, comme* j'aime. On aperçoit très distinctement le « Rocher aux singes » du zoo.

Visite-éclair du professeur et de son équipe. Il s'étonne de la présence d'une plaque noirâtre et visqueuse, par terre, à côté de mon lit. Il croit que c'est du sang.

– Non, monsieur, c'est du Zan !

– Du Zan !

– Oui, du Zan !

Larges sourires de l'équipe médicale.

Le Zan me suit et signe ma trace partout où je vais. Dans mes poches, sur les canapés, les coussins des fauteuils, sur mon bureau, dans ma loge, chez mes amis, partout.

Noam Chomsky, philosophe et linguiste américain

« L'Etat ne devrait pas pouvoir déterminer la vérité, même s'il a raison »

Ce spécialiste du langage estime qu'il est contre-productif de limiter le droit d'expression des négationnistes, « petite secte de cinglés »

« Vous n'êtes ni marxiste ni communiste. A quelle famille politique aimeriez-vous vous rattacher ?

– Je me réfère le plus souvent à la tradition anarchiste, et particulièrement à celle de l'anarchisme américain, qui plonge ses racines dans l'histoire de la classe ouvrière de ce pays. C'est une tradition anticapitaliste, procoopérative, spontanée, même si, au *XIXe siècle, elle* n'a eu que peu de rapports avec les idéologies anarchistes européennes.

» La tradition anarchiste espagnole des années 30 est aussi très importante pour moi. Elle a correspondu à un sommet de l'histoire du mouvement anarchiste. Malheureusement, elle a été écrasée par l'action combinée du communisme, du fascisme et des démocraties libérales.

– Parlons de deux situations auxquelles vous vous êtes beaucoup intéressé. Peut-on parler de génocide à propos de ce qui s'est passé à Timor ?

– *Génocide : le terme est galvaudé.* Je ne l'emploierai que pour l'Holocauste et deux ou trois autres cas. On estime que l'Indonésie a massacré dix pour cent de la population de Timor en deux mois, en 1975, et qu'un tiers, probablement, de cette population est décédé entre 1975 et 1978.

– Autre événement des derniers mois : le soutien accordé par Newt Gingrich à la politique du Likoud en Israël. Qu'en pensez-vous ?

– Aux Etats-Unis, les chefs de file républicains au Congrès soutiennent le Likoud, tandis que le *président Clinton soutient les* travaillistes. Mais le Likoud et les travaillistes font plus ou moins la même politique. La différence majeure, c'est que le Parti travailliste, représentant les Israéliens éduqués et occidentalisés, poursuit cette politique avec une certaine discrétion, tandis que le Likoud, parti des gens du peuple et des juifs orientaux, ne prend pas de gants. Quant à Gingrich, il va, lui *aussi, dans le sens de ses électeurs* qui comptent parmi leurs rangs un nombre important de fondamentalistes chrétiens.

– N'est-il pas surprenant qu'aux Etats-Unis les fondamentalistes chrétiens soient plutôt pro-israéliens, alors que leurs homologues européens sont plutôt pro-palestiniens ?

– La droite chrétienne européenne diffère à bien des égards *de la droite chrétienne américaine.* N'oubliez pas que près de la moitié de la population américaine continue à croire que le monde a été créé par Dieu, il y a six mille ans, de la manière décrite par la Bible. Reagan lui-même, quand il improvisait, décrivait le monde comme un combat entre Gog et Magog, parlait d'Armageddon et d'Apocalypse, etc. Beaucoup de ces fondamentalistes sont antisé*mites, mais cela ne les gêne pas* d'être aussi, pour des raisons politiques et religieuses, en faveur de l'expansion d'Israël, et c'est le secteur de la population que Gingrich *tente de rallier.*

» Dès le début, le processus de paix parrainé par les Etats-Unis a été conçu sur un modèle qui rappelle celui des bantoustans en *Afrique du Sud, modèle établi du*rant l'apartheid. L'Afrique du Sud qualifiait les bantoustans d'« Etats », mais ces « Etats » n'étaient pas reconnus par l'Occident. Par contraste, la version américano-israélienne d'un programme de bantoustans pour les Palestiniens bénéficie du soutien de l'Occident. Il est important de noter que les Etats-Unis et Israël ont poursuivi cette politique dans l'isolement le plus total à partir du milieu des années 70, contrecarrant systématiquement les nombreuses initiatives visant à inclure les droits des Palestiniens aux côtés des droits qu'Israël possède à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Un des effets de la guerre du Golfe, voire un de ses objectifs, a été de faire des Etats-Unis la puissance dominante dans la région, et de permettre la réalisation de ce processus.

– Quels sont, d'après vous, les aspects actuellement les plus *dangereux de la mondialisation* de l'économie ?

– Un dossier d'actualité important est l'AMI, l'Accord multilatéral sur les investissements, qui devait être signé par l'OCDE [Organisation de coopération et de développement économiques] en avril et qui ne l'a pas encore été. La libéralisation accrue des investissements et des flux financiers ne peut avoir pour effet que de restreindre davantage les procédures parlementaires et les pratiques démocratiques qui subsistent encore dans les pays occidentaux.

» Bien que ce processus ait été amorcé depuis trois ans, il est si*gnificatif que, jusqu'en 1998,* personne n'ait pratiquement parlé de l'AMI dans les médias, sauf au Canada en 1997. Aux Etats-Unis, le débat n'a éclaté qu'au début de *cette année. Du coup, le processus* se poursuivra de manière insidieuse, si on ne fait pas montre de vigilance. C'est en tout cas, pour moi et actuellement, le problème principal.

» Si les dispositions de l'AMI sont mises en œuvre d'une manière ou d'une autre, cela privera les pays les plus pauvres des mécanismes qui ont permis le développement de nos sociétés industrielles, et accélérera la diffusion, dans les pays riches également, comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, de certaines des caractéristiques structurelles du tiers-monde.

– Je voulais justement vous interroger sur ce qu'on appelle actuellement la nouvelle prospérité américaine...

– Les deux tiers de la population américaine vivent aujourd'hui plus mal qu'il y a vingt ans. La plupart des gens travaillent plus et gagnent moins d'argent. Les services publics, qui n'ont jamais été très développés, sont en déclin. Bref, s'il y a eu une période de croissance relativement rapide entre 1950 et 1970, depuis 1970, l'économie croît, mais à un taux *moindre, et les inégalités n'ar*rêtent pas d'augmenter, malgré les envolées de la Bourse qui ne concernent qu'une minorité d'Américains.

» *Le système de Bretton Woods,* né après la guerre pour libéraliser le commerce tout en contrôlant les flux de capitaux, était destiné à favoriser le développement économique dans le cadre de l'Etat-providence. Ce système a *été démantelé par Nixon* il y a vingt-cinq ans, débouchant sur une période de ralentissement de la croissance et d'assauts contre l'Etat-providence et la démocratie, conformément aux prédictions des économistes qui avaient conçu le système après la guerre, Harry Dexter White et John Maynard Keynes. L'AMI ne fera qu'accélérer ces processus.

– Les problèmes politiques *semblent occuper une grande* place dans votre pensée. Quelle est celle qu'y occupent les problèmes proprement philosophiques ? Ou bien estimez-vous, *comme Wittgenstein, qu'il n'y a* pas de problèmes spécifiquement philosophiques ?

– Nous savons ce que sont les problèmes scientifiques. Ce sont des problèmes qui ont des solutions empiriques. Cependant, la plupart des problèmes qui intéressent vraiment l'humanité se situent bien au-delà de ce que la *science peut résoudre. Mais ces* problèmes qui échappent aux sciences posent des questions importantes, de nature conceptuelle, relatives aux valeurs, aux jugements, à l'analyse en général. Par exemple, des travailleurs qui veulent gérer leur propre entreprise ne peuvent pas éviter de se demander ce que sont la liberté, la justice, l'égalité ou l'équité. Voilà de grandes questions philoso*phiques. Ces questions ne sont la* propriété d'aucune caste, d'aucun individu. Ce sont des questions que chacun doit résoudre par lui-même.

– N'y a-t-il pas aussi des questions proprement philosophiques qui concernent les sciences ?

– Oui, bien sûr. Prenons mon champ scientifique, la linguistique. Nous attribuons au cerveau des *propriétés computationnelles abs*traites, qui permettent d'expliquer une foule de choses. Mais, que voulons-nous dire au juste, quand nous parlons de ces propriétés, *aussi longtemps* que nous n'avons pas identifié les structures cellulaires dans lesquelles elles pourraient s'inscrire physiquement ? C'est un très vieux problème. Il s'est déjà posé dans l'histoire de la chimie. Quand Kekule a proposé un diagramme des structures des molécules organiques il y a cent ans, on s'est demandé de quoi il parlait. Jusqu'aux années 1920, les constructions abstraites des chimistes ont été plus souvent considérées comme un artifice d'écriture que comme un reflet de la réalité.

» Puis, dans les années 1920, la physique a connu une révolution théorique considérable, qui lui a permis d'englober les bases de la *chimie, laquelle est alors devenue* l'image d'une réalité nouvellement découverte. Nous n'en sommes pas encore là dans les sciences de l'esprit et du langage. Nous *n'avons pas encore repéré* les bases physiques des processus psychologiques. Et c'est une question philosophiquement capitale de savoir si nous y arriverons un jour, et comment. *Je ne suis* donc pas d'accord avec l'idée de Wittgenstein : je suis convaincu, moi, qu'il existe des problèmes qui peuvent raisonnablement être perçus comme des problèmes philosophiques.

– Quelle est votre position actuelle par rapport au judaïsme, considéré comme religion ou comme forme de culture ?

– J'ai été élevé dans la tradition *juive et j'ai appris l'hébreu très tôt.* Mes parents étaient tous deux professeurs d'hébreu. Ils observaient les rites religieux sans être eux-mêmes très religieux. Il faut savoir en effet que le judaïsme est une religion fondée sur l'accomplissement des rites, mais qui n'exige pas d'acte de foi. Vous pouvez être un juif observant et en même temps un athée. Ma femme a été élevée dans le même *milieu que moi. Nous ne sommes* l'un et l'autre ni croyants ni observants. Je continue à lire la presse et la littérature en hébreu, et à être profondément impliqué dans les questions et les préoccupations de mon enfance.

– Pouvez-vous préciser votre position par rapport aux thèses qui reviennent à nier la réalité de l'extermination des juifs pendant la seconde guerre mondiale ?

– C'est très simple, je suis un libertaire [NDLR : Noam Chomsky emploie le mot *« libertarian »* dont le sens est plus vaste que celui du mot français *« libertaire »*] au sens traditionnel du terme. Je crois en la liberté de parole, je ne crois pas que l'Etat ait le droit de déterminer la vérité ni de punir les déviations par rapport à la vérité. Je trouve choquant que l'Iran le fasse *dans le cas de Rushdie, et cho*quant que la France le fasse dans le cas de Bernard Lewis [NDLR : universitaire américain, auteur de déclarations qui contestent l'emploi du terme *« génocide »* à propos du massacre des Arméniens par les Turcs, en 1915-1916] ou de Robert Faurisson. L'Etat ne devrait pas pouvoir déterminer la vérité, même *s'il se trouve qu'il a raison* : ce n'est pas de son ressort. Si scandaleuses que soient vos idées, si vous n'avez pas le droit de les exprimer, vous perdez ce qui fait l'essentiel de la démocratie et de la liberté.

– Ne croyez-vous pas que dans l'intérêt de la liberté et de la démocratie, il serait cependant préférable de limiter le droit à s'exprimer de certains des ennemis de la liberté et de la démocratie ?

– C'est en effet la position de Goebbels, *de Jdanov et de* Khomeiny, et je ne suis pas d'accord. La liberté d'expression est essentielle à l'homme. C'est un droit dont on ne peut le priver.

– *En aucun cas ?*

– Non, bien sûr, rien n'est absolu. Je suis d'accord avec un arrêt de la Cour suprême de la fin des années 60. La Cour était parvenue alors à une position proche de celle du libéralisme classique, et je pense qu'elle avait raison. Aux Etats-Unis, la liberté d'expression *n'avait pas vraiment existé jusque*-là, contrairement à ce que les gens croient. L'arrêt de la Cour suprême de 1969 avec lequel je suis d'accord avait pour but de re*connaître au Ku Klux Klan* le droit à la liberté d'expression. Je ne suis certainement pas d'accord avec ce mouvement, mais la Cour a décidé, à juste titre, que la liberté d'expression devait être protégée – aussi longtemps, du moins, qu'elle *ne débouchait pas sur* la participation à des activités criminelles.

» Si, par exemple, vous et moi entrons dans un magasin avec l'in*tention de voler, et que vous soyez* armé et que je vous dise : " tirez ! ", cette déclaration n'est pas protégée par le droit à la libre expression. Et je suis d'accord avec cet arrêt, je ne pense donc pas que le droit en question soit un droit absolu. Mais la charge de la preuve revient toujours à ceux qui veulent restreindre la liberté, c'est une charge très lourde et la preuve peut très rarement être fournie.

» Prenons la négation de l'Holocauste. Aux Etats-Unis, vous avez des professeurs d'université qui publient des livres négationnistes et rares sont ceux qui y *prêtent la moindre attention, c'est* au fond une petite secte de cinglés [*« crack-pot cult »*].

En revanche, si des historiens éminents prenaient une page en*tière du New York Times et dénon*çaient ces professeurs pour avoir eu le culot d'écrire ces livres, l'affaire prendrait de l'ampleur, tout le monde serait au courant, ça commencerait à intéresser les gens, et les négationnistes bénéficieraient d'une énorme publicité.

» C'est en fait ce qui s'est passé en France. S'il n'y avait pas eu d'attaques contre ces gens-là, rares sont ceux qui auraient entendu parler d'eux. Ma position sur l'Holocauste reste conforme à ce que j'ai déjà écrit il y a trente ans : il s'agit de la pire atrocité de l'histoire humaine, et le fait même d'en discuter est ridicule. Mais si des gens ont d'autres positions à ce sujet, ils doivent avoir le droit de les exprimer. »

Propos recueillis par Christian Delacampagne

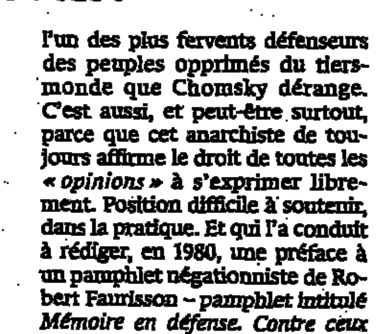
« L'Holocauste est la pire atrocité de l'histoire humaine, et le fait même d'en discuter est ridicule. Mais si des gens ont d'autres positions à ce sujet, ils doivent avoir le droit de les exprimer »



DESSIN DE MAJA

Un intellectuel controversé

NOAM CHOMSKY est né à Philadelphie en 1928. Il est entré au Massachusetts Institute of Technology de Cambridge (Etats-Unis) en 1955, et il vient d'y achever sa carrière comme professeur au département de linguistique et de philosophie. Il aura soixante-dix ans le 7 décembre. Soixante-dix ans d'une vie bien remplie : inventeur des *« grammaires génératives »* en linguistique, fossoyeur du *« béhaviorisme »* en philosophie de l'esprit, intellectuel de gauche engagé dans tous les combats de l'actualité, Noam Chomsky est l'auteur de plus de soixante livres, ainsi que d'un bon millier d'articles. Le plus ancien de ceux-ci, un petit texte provoqué par la chute de Barcelone aux mains des troupes franquistes, fut écrit par lui alors qu'il avait à peine plus de dix ans, et publié par le journal de son école primaire.


NOAM CHOMSKY

Nul ne conteste que ce grand savant a révolutionné la linguistique saussurienne, en la reconstruisant à partir d'une hypothèse rationaliste des plus classiques : *l'hypothèse d'une structure « innée » de la fa*culté de parler (*Structures syntaxiques*, 1957, trad. fr. Seuil, 1979 ; *Linguistique cartésienne*, 1966, trad. fr. Seuil, 1969). Les positions prises par Chomsky dans le champ politique, en revanche, sont loin de faire l'una*nimité* – ainsi que le rappelle, entre autres, Robert F. Barsky dans une biographie qu'il vient de lui consacrer, *Noam Chomsky : une voix discordante* (Odile Jacob, 1998).

Ce n'est pas seulement parce qu'il est l'un des principaux détracteurs de la diplomatie américaine ou l'un des plus fervents défenseurs des peuples opprimés du tiers-monde que Chomsky dérange. C'est aussi, et peut-être surtout, parce que cet anarchiste de toujours affirme le droit de toutes les *« opinions »* à s'exprimer librement. Position difficile à soutenir, dans la pratique. Et qui l'a conduit à rédiger, en 1980, une préface à un pamphlet négationniste de Robert Faurisson – *pamphlet intitulé Mémoire en défense. Contre ceux qui m'accusent de falsifier l'histoire*, publié à Paris par Pierre Guillaume, ex-trotskiste devenu éditeur à l'enseigne de « La Vieille Taupe ».

Nadine Fresco, Pierre Vidal-Naquet, Alain Finkielkraut et quelques autres ont, à l'époque, exprimé leur indignation devant le soutien apporté à Faurisson par Chomsky. Ce dernier a, dans un premier temps, tenté de se justifier à travers divers textes repris, en 1984, dans un livre, *Réponse à mes détracteurs parisiens*, publié par une autre maison d'« ultra-gauche », les Editions Spartacus, et préfacé par Pierre Guillaume. Mais cette tentative de « justification » n'a pas convaincu Vidal-Naquet, qui a développé sa propre position dans *Les Assassins de la mémoire* (La Découverte, 1987). Depuis lors, Chomsky s'est délibérément *tenu à l'écart de la scène intellectuelle française, où il* ne se sentait guère le bienvenu. Cet entretien est le premier qu'il ait accordé à un journal français depuis plus de dix ans.

Ch. D.

L'ONU dans le guêpier soudanais

L'OPÉRATION Lifeline Soudan (OLS) organisée par l'ONU en avril 1989 pour prévenir le renouvellement de la crise de 1988 – au cours de laquelle plus de 250 000 Soudanais ont péri en raison de la guerre civile et d'une famine consécutive à deux ans de sécheresse – est un échec : à l'été 1998, quelque 2,4 millions de Soudanais du Sud sont encore en proie à une grave malnutrition. Le nombre de victimes ne cesse d'augmenter, et des milliers de familles vivent au-dessous du seuil de pauvreté dans des camps de déplacés.

Depuis quelques semaines, le débat sur le fonctionnement et le bien-fondé de l'OLS dans sa forme actuelle est ouvertement lancé parmi les organisations humanitaires, les pays donateurs et au sein même de l'ONU face au drame qui se déroule au Soudan. Comment expliquer que, dix ans après le début d'un programme humanitaire conçu pour durer un an, le sud du pays soit sur le point de connaître une catastrophe humanitaire sans précédent ? N'est-il pas temps de se montrer moins « compréhensif » à l'égard du gouvernement de Khartoum et de ses alliés au Sud, d'une part, et des rebelles sudistes, d'autre part, dont on a pardonné, au mieux les foucades, au pire les exactions, au motif qu'ils sont des partenaires obligés des organisations humanitaires pour le bon déroulement du programme ?

RENVERSEMENT D'ALLIANCE

Car, précisément, l'opération ne se déroule pas bien. En dépit des centaines de tonnes de maïs qui sont quotidiennement larguées au-dessus du Sud Soudan, en dépit des énormes moyens logistiques déployés par l'ONU à des coûts inégalés pour une opération de ce type (9 millions de francs par jour), le bilan humanitaire est désastreux.

Depuis janvier, la situation, catastrophique depuis des années, s'est encore aggravée lorsque le chef rebelle Kerubino, qui avait fait sécession de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS, le mouvement de libération du Sud, dirigé par John Garang) pour s'allier à Khartoum, a de nouveau changé de camp.

Sa tentative de prendre de l'intérieur la ville de Wau, avec l'appui des forces de l'APLS déployées à l'extérieur de la ville, a occasionné de nombreux massacres, jeté des milliers de personnes sur les routes, et provoqué une vive réaction de Khartoum, qui a interdit toute opération humanitaire pendant deux mois. Conjugué à trois années de sécheresse, ce renversement d'alliance a transformé la province de Bahr el-Ghazal en une région dévastée où les populations fuient les combats sporadiques et errent sans fin d'un point à un autre dans l'espoir de trouver de la nourriture.

« En début d'année, on est sorti de l'horreur de routine pour atteindre l'intolérable », dit Philippe Borel, arrivé en avril à Khartoum pour coordonner l'OLS. Lorsque le gouvernement a de nouveau autorisé les opérations humanitaires, *« on n'avait pas d'argent supplémentaire pour faire face à cette nouvelle urgence, pas les avions, et les achats locaux étaient rendus compliqués par l'embargo de certains pays donateurs à l'égard du Soudan »*.

EXERCER DES PRESSIONS

Les problèmes d'avions et d'approvisionnement sont aujourd'hui pratiquement réglés, et le cessez-le-feu de trois mois signé mi-juillet entre le gouvernement et l'APLS avait fait naître l'espoir que les secours pourraient être acheminés de façon sûre et efficace. Pourtant, loin de s'améliorer, la situation a continué à se détériorer. L'augmentation du taux de mortalité par malnutrition, constatée mi-juillet dans le Bahr el-Ghazal, la prolifération de la malaria, de la dysenterie, d'infections respiratoires et l'état de plus en plus critique dans lequel des familles entières arrivent vers les centres où travaillent les organisations non gouvernementales (ONG) ont fait éclater l'évidence de détournements systématiques de nourriture au profit des combattants, des tribus les mieux implantées sur le lieu des distributions, des plus forts...

Dans les zones rebelles, l'organisation de la distribution au sein même des communautés locales laisse de côté de nombreuses familles appartenant à un clan moins puissant ou privé de chef. Dans les villes de garnison, où les militaires sont théoriquement nourris par Khartoum, du coulage a également lieu.

Tout l'effort de la communauté internationale consiste aujourd'hui moins à évaluer les besoins alimentaires – bien cernés – qu'à améliorer la logistique sur place et à mettre le gouvernement et les rebelles devant leurs responsabilités.

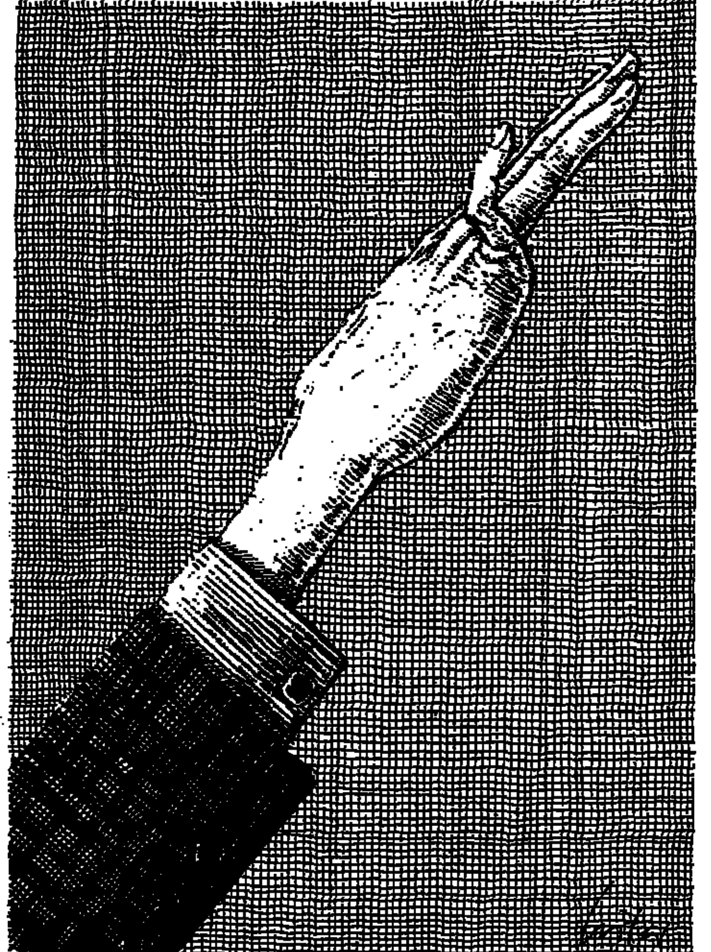
Mais le dilemme reste entier. Il est évident que la perfusion alimentaire permanente depuis dix ans au Sud Soudan contribue à perpétuer les luttes entre le Nord et le Sud. *« Mais le monde ne peut pas se permettre de ne pas répondre à une crise humanitaire*, estime Philippe Borel. *L'OLS a été créée comme une opération de sauvetage, mais nous ne soignons que les symptômes de la maladie. Je rêve que l'ONU trouve une autre dimension à cette opération et que l'on prenne le problème non plus uniquement sous l'angle alimentaire, mais par le dialogue, la réhabilitation et les projets de développement. Pour être efficace, la mission humanitaire doit se doubler de pressions politiques pour mettre fin à un conflit qui dure depuis quinze ans. »*

Le rapport commandé par le secrétaire général de l'ONU en 1996 dénonçait le manque de coordination au sein des Nations unies. *« Il n'est pas prouvé*, écrivaient les auteurs, *que la vulnérabilité des populations se soit réellement réduite à la suite de l'opération de sauvetage. Par ailleurs, la neutralité des partenaires du programme ne manque pas de soulever des questions. »* C'est sans doute là un des nœuds du problème du Soudan : sans désarmement des protagonistes, aucun programme humanitaire ne pourra avoir un impact suffisant sur les populations civiles. L'ONU en a déjà fait la triste expérience en Somalie.

Le moment est venu pour les gouvernements, dont les Nations unies sont l'émanation, de choisir une logique et de s'y tenir : soit ils se désintéressent des populations en détresse, et alors il leur faudra faire face à la contestation de cet abandon ; soit ils donnent mandat et moyens à l'ONU d'intervenir pour tenter de régler le conflit, attitude qui est toutefois facile à énoncer et difficile à mettre en œuvre.

Babette Stern

Divers droite *par Leiter*



L'aveu

Suite de la première page

Pourtant, la tendance actuelle est de donner de plus en plus d'indépendance à des institutions de plus en plus nombreuses. Le débat français sur l'indépendance de la justice en témoigne abondamment.

C'est une chose que de souhaiter et d'œuvrer pour que la loi soit égale pour tous et une autre que de faire en sorte que la justice échappe à toute procédure de contrôle. La démocratie représentative est, certes, un compromis entre la souveraineté d'un *« peuple introuvable »*, selon la belle expression de Pierre Rosanvallon, et les exigences de la bonne administration. Mais qui ne voit que la multiplication d'institutions « a-démocratiques » risque de nous éloigner de ce compromis ?

L'inquisition sur la vie très privée du président des Etats-Unis nous montre à quelles extrémités une telle évolution peut conduire. L'institution du procureur indépendant aux Etats-Unis est probablement aujourd'hui celle dont le degré d'autonomie est le plus élevé dans un régime démocratique. On perçoit bien les germes de totalitarisme qu'elle contient potentiellement, lorsque sa mission est pervertie par celui qui en a la responsabilité. Aveu public, autocritique, pardon ne sont pas consubstantiels de la démocratie, tout au contraire ! Si le pouvoir de l'institution autonome sur les sujets de la démocratie devient absolu (sans contrôle), l'institution se place au-dessus de la loi et, dans cette mesure, se différencie et se coupe de la société civile. Il n'y a, en effet, aucune barrière contre l'arbitraire et l'oppression d'une telle institution.

Les intentions qui sont à l'origine de ce type d'institution sont généralement louables. L'opportunité de leur création fait d'ailleurs l'objet d'un débat classique en philosophie politique. Elles contribueraient, dans la plupart des cas, à renforcer l'Etat de droit pour mieux assurer la régulation sociale, en protégeant les individus de la versatilité – pour ne pas dire de l'arbitraire – du politique. Le temps long de la démocratie ne saurait s'accommoder de changements si fréquents qu'ils conduisent à l'instabilité sociale. On pourrait alors soutenir que les éléments de permanence dans la régulation sociale introduits par la création de ces institutions confortent la démocratie plutôt qu'ils ne lui nuisent. La méfiance pour le politique n'est donc pas nécessairement défiance pour la démocratie.

L'IDÉOLOGIE DU MARCHÉ

Mais il est une autre interprétation où la multiplication d'institutions indépendantes, donc « irresponsables », procède d'une vraie défiance de la souveraineté du peuple et de la volonté de se protéger de la démocratie. Dès l'origine, la démocratie a nourri bien des craintes, celle du populisme, celle de la pression constante de la souveraineté populaire pour exiger une redistribution des revenus et des richesses. Marx pensait que, pour ces raisons, la combinaison du capitalisme et de la démocratie ne pouvait que conduire à une forme instable de société. Les économistes les plus « libéraux » ne sont pas loin de partager son opinion. Mais, comme le marché est pour eux le meilleur des systèmes possibles, ils se sont interrogés sur le régime politique optimal au sens de sa compatibilité avec le libre fonctionnement du marché.

Le défaut majeur de la démocratie est, pour ces économistes, qu'elle suscite en permanence une pression en faveur de la consommation immédiate, du développement de programmes sociaux de plus en plus coûteux, et donc en défaveur de l'investissement et de l'initiative privée. Ces pressions et la redistribution des richesses qui s'ensuit sont comme du sable dans les rouages du marché. Elles s'exerceraient au détriment de l'efficacité économique et auraient pour effet de réduire le taux de croissance. *« Seuls les Etats qui sont institutionnellement protégés de telles pressions peuvent y résister, et les Etats démocratiques ne le sont pas. »* Gary Becker, membre éminent de l'école de Chicago et Prix Nobel d'économie, a probablement construit le modèle théorique le plus influent permettant d'aboutir à pareille conclusion.

Pour dire les choses sans détour, à l'inverse de cette abondante littérature, cette conclusion revient à affirmer que les « libertés économiques », fondement de l'économie de marché, sont le mieux assurées là où les libertés politiques sont limitées ! Tout cela revient à dire que les Etats les plus efficaces du point de vue du marché sont ceux qui jouissent de la plus grande autonomie relativement à la souveraineté du peuple. Faute d'une dictature éclairée et soucieuse du long terme, nous n'aurions donc comme ressource, pour bénéficier autant que faire se peut des bienfaits du marché, que de confier des responsabilités de plus en plus importantes à des institutions qui soient statutairement à l'abri de la pression populaire.

L'indépendance des banques centrales pourrait relever d'une telle logique si elle n'était pas accompagnée d'une procédure de « responsabilité » *(accountability)*, c'est-à-dire de contrôle. Pour en finir avec l'inflation – qui serait conséquence d'une coupable indulgence des gouvernements vis-à-vis de revendications sociales contradictoires –, il est apparu partout préférable d'ôter aux gouvernements la responsabilité de la gestion monétaire.

DÉSÉQUILIBRE DES POUVOIRS

Le pouvoir politique est par définition, en une démocratie, vulnérable aux pressions redistributrices exercées par le peuple. Tout ce qui l'affaiblit relativement au pouvoir des institutions autonomes – et qui restreint donc le domaine de la souveraineté populaire – va dans le bon sens. L'affaire Clinton est le produit non intentionnel de ce déséquilibre des pouvoirs. Le contrôle du politique par des institutions autonomes, elles-mêmes échappant à tout contrôle réel, ne peut qu'aboutir à terme à de telles aberrations.

L'équilibre des pouvoirs, cher à Montesquieu, est un élément constitutif de la démocratie ; la protection des libertés personnelles aussi. Ni l'un ni l'autre n'ont été respectés en cette affaire. La multiplication des institutions indépendantes, pour fondée qu'elle soit lorsque l'on se place dans la perspective du renforcement de l'Etat de droit, ne l'est plus lorsqu'elle contribue à rompre l'équilibre des pouvoirs. Or ce danger existe dès lors que le contrôle de ces institutions n'est pas à la mesure de celui qu'elles exercent sur le fonctionnement de la démocratie. Le problème, en l'espèce, ne vient pas seulement de ce que la pratique d'une institution en a perverti la mission, mais que la méfiance pour le politique que l'idéologie du marché véhicule est propice au développement d'institutions vulnérables à la perversion.

Jean-Paul Fitoussi
pour Le Monde

RECTIFICATIF

EPÔNE

Epône est une commune des Yvelines et non du Val-d'Oise, comme indiqué par erreur dans l'article nécrologique consacré à Jean Dannenmüller (*Le Monde* du 28 août).

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'ordre ou le mouvement ?

QU'UN premier ministre dont la politique est approuvée par la majorité des Français annonce qu'il entend continuer dans la même voie est incontestablement légitime. Et Lionel Jospin a eu raison de rappeler, dimanche 30 août, devant les militants socialistes, que la popularité du gouvernement qu'il dirige résulte non pas de *« sa bonne fortune »*, mais de *« sa capacité à franchir les obstacles »*. Même si cette capacité et le jugement positif qu'elle rencontre ont été aidés par la conjoncture politique et économique.

Il était donc prévisible que M. Jospin ferait, en cette rentrée, le compte des tâches accomplies et celui des réformes en cours, en rappelant une fois encore qu'il entend inscrire dans la durée son action et celle de la majorité qui le soutient. Il était souhaitable que, de cette action, il définisse, à la lumière du chemin parcouru, la philosophie. On ne sera pas surpris d'entendre le premier ministre s'affirmer à la fois volontaire et réaliste, *« ferme quant aux fins »*, mais *« souple quant aux moyens »*.

On s'étonnera, en revanche, de l'obstination dont il fait preuve au sujet des immigrés en situation irrégulière. Comme si, sur ce dossier, il se contredisait lui-même en se montrant souple, jusqu'à l'abandon, sur les fins et ferme, jusqu'à la rigidité, sur les moyens. L'ouverture de la société à ceux qui tentent de s'y intégrer ne fait-elle pas partie des fins que doit s'assigner un gouvernement de gauche ? M. Jospin, qui aime à se référer au François Mitterrand de la renaissance du Parti socialiste, qu'il avait alors rejoint, oublie les propos de celui qui fut son maître sur *« la force injuste de la loi »* lorsqu'il oppose celle-ci aux *« minorités agissantes »*. La gauche, il le sait bien, est faite de ces minorités qui, opposant à la loi existante les revendications fondamentales inscrites dans la devise de la République, finissent par convaincre la majorité d'y faire droit.

Sans doute incombe-t-il à tout premier ministre de rechercher, comme le fait M. Jospin, *« un point d'équilibre entre l'ordre et le mouvement »*. Du chef de la gauche, on attend, cependant, plus que d'un autre que tout en maintenant l'ordre, il encourage le mouvement. La réussite du gouvernement et le climat de confiance qui l'entoure sont propices, précisément, au mouvement. Ce qui n'était pas possible, il y a un an, l'est devenu, en grande partie, grâce à l'action de la majorité et de ceux qui la dirigent. Le sentiment dominant est devenu l'attente plutôt que la crainte ; l'inquiétude, aujourd'hui, est moins provoquée par les changements que par le souci de ne pas en gâcher les chances.

Voilà pourquoi la *« synthèse politique nouvelle »* que préconise M. Jospin ne doit pas être seulement un dosage, si habile et si subtil soit-il, entre les demandes des partenaires de la gauche, ni même entre celles-ci et *« la prise en compte des réalités du pays »*. Elle doit être cela, bien sûr. Mais elle doit, avant tout, associer dans une dynamique commune les forces sociales et politiques – seraient-elles *« minoritaires »* – conscientes des mutations nécessaires pour faire vraiment *« bouger »* la France.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le jubilé de la reine Wilhelmine

LA HOLLANDE tout entière s'est levée de bonne heure ce matin, avec la perspective de célébrer avec faste, et cela pendant plus de huit jours, une grande date de son histoire contemporaine. D'une part, le cinquantenaire du règne d'une souveraine bien aimée, qui croit devoir abdiquer en raison de son âge et des fatigues que représente pour elle l'exercice de sa charge ; de l'autre, l'avènement au trône de sa fille, la princesse Juliana.

Les fêtes organisées à l'occasion de la célébration de ces faits historiques n'auraient cependant pas l'éclat extraordinaire que font prévoir le déploiement général de drapeaux rouge-blanc-bleu, de banderoles orange, le vif bariolage de fastueuses décorations où l'orange domine encore, si, derrière les aubades, les illuminations, les retraites aux flambeaux, les manifestations artistiques ou sportives prévues dans ce décor, il n'y avait le solide attachement qui unit la nation néerlandaise, et cela depuis des siècles, à la maison d'Orange ; s'il n'y avait la profonde affection des Hollandais pour celles qui sont les héroïnes de ces fêtes, et qui sont aussi pour eux le symbole vivant de leur liberté individuelle comme de l'indépendance de leur pays.

En ce qui concerne la reine Wilhelmine, l'amour dont son peuple l'entoure est fondé en partie sur la reconnaissance infinie que la nation doit à une reine qui est restée fidèle à la foi jurée et n'a jamais cessé de se conduire en *« souverain constitutionnel »* dans l'acception la plus stricte du terme.

L.-J. de G.
(1er septembre 1948.)

Que peut encore faire la gauche ?

par Zaki Laïdi

LA découverte, pendant l'été, que le gouvernement Jospin avait procédé à davantage de privatisations que le gouvernement Juppé va sans nul doute relancer le débat sur l'identité de la gauche à l'heure libérale. Que reste-t-il donc de la gauche quand celle-ci privatise plus et mieux que la droite ? Rien ou presque rien, diront sans nul doute les conservateurs de gauche, pour qui gauche et propriété collective des moyens de production ont partie liée.

Mais pour tous ceux qui croient qu'il existe un espace pour la gauche dans une société dominée durablement par l'idéologie libérale, la fin de l'identification de la gauche avec la propriété publique *peut devenir une source de renouvellement* et non de conformisme néolibéral. Si la propriété collective des moyens de production ne fait *désormais guère sens*, c'est tout simplement parce qu'elle ne garantit ni enrichissement collectif national, ni répartition plus juste de la richesse, ni stabilité plus grande de l'emploi, comme le montrent les restructurations en cours dans l'industrie étatique d'armement. En fait, en cette fin de siècle, le régime *juridique de la propriété n'est plus* aujourd'hui essentiel pour comprendre le monde ou pour vouloir l'amender. Dans les années 80-90, l'accroissement des inégalités n'a été que faiblement lié aux privatisations. Les inégalités sont salariales, générationnelles et patrimoniales. La montée en puissance des fonds de pension dans la régulation financière est là pour souligner que le durcissement de la compétition n'est pas incompatible avec le développement d'un capitalisme populaire. Le plus grand fonds de pension du monde n'est-il pas la propriété des fonctionnaires retraités de Californie ?

> De même que le duel a disparu de la régulation des rapports humains, la propriété publique est amenée à disparaître de la régulation des rapports marchands

Par *ailleurs, tous les chefs d'entreprise* savent que la propriété publique est un handicap à la mobilisation des ressources ou à la prise de décision rapide. De même que le duel a *disparu* de la régulation des rapports humains, la propriété publique est amenée à disparaître de la régulation des rapports marchands. *Ce point étant admis, il faut* poser la question essentielle : sur quels principes d'identité et d'action peut-on penser la gauche aujourd'hui ? *Nous suggérons deux pistes* : celle d'une capacité à critiquer de manière crédible le néolibéralisme, celle d'une captation et d'une redéfinition en profondeur de l'idée même de changement social. Critiquer de manière crédible le néolibéralisme doit rester au cœur d'une *vision* de gauche, *même si* critiquer le néolibéralisme ne revient pas à le condamner en bloc.

Pourquoi ? Pour deux raisons : la première est que le marché est un construit social imparfait et non un *ordre spontané. La seconde est qu'il* y a marché et marché. On ne dira jamais assez que si le capitalisme existe depuis plusieurs siècles, il a, à travers les âges, connu des formes *très différentes* tant au *plan mondial* que local.

Le keynésianisme était une forme de capitalisme, même si celui-ci est *très largement dépassé* et même si la gauche à l'époque ne manquait pas de le dénoncer. En fait, tant au plan identitaire que politique, la gauche peut aujourd'hui se définir encore comme un mouvement qui accepte totalement l'économie de marché, mais refuse le glissement *vers la société de marché. Par là, il* faut entendre l'idée selon laquelle l'équilibre et la cohésion d'une société ne sauraient s'établir sur la base du principe du marché autorégulateur. Etre de gauche, c'est refuser que le marché soit le fondement de la vie en société.

Mais comment penser une organisation sociale où le marché n'occuperait pas tout l'espace ? A priori, la réponse est simple, en définissant une ligne de démarcation entre activités *marchandes et non marchandes*. Mais, en vérité, on se rend assez vite compte que cette position de principe tout à fait légitime *se heurte à des obstacles considérables*. Le plus fondamental d'entre eux réside dans le fait que peu d'activités humaines échappent d'une *façon ou d'une autre à la sanction* de marché. Et, d'une certaine manière, il faut s'en féliciter.

L'éducation, par exemple, est un bien non marchand. Pourtant, si *l'on se met à former des générations* dont la qualification ne répondrait pas aux besoins du marché, le système éducatif perdrait toute valeur. *On pourrait dire la même* chose de la création artistique en général, ou de la santé. Une économie de marché est une organisation *sociale* qui ne saurait se soustraire à la sanction du marché. *Mais à la différence de la société de marché, elle* estime soit que la sanction du marché ne peut pas être le seul mode de reconnaissance d'une activité, soit que la notion de marché doit être enrichie et amendée pour prendre en compte, dans la définition de l'idée même de sanction du marché, un nombre croissant de paramètres.

Dans le premier cas, il faut définir et réglementer la protection des « secteurs pas comme les autres » (les biens culturels, par exemple). Dans le second, il convient d'imaginer les voies *et moyens devant permettre* au marché de solvabiliser des activités qu'il ne reconnaît pas encore et que la puissance publique, *les collectivités locales ou les* associations peuvent aider à « découvrir » (emplois liés, par exemple, aux activités de médiation sociale). Corrélativement, il est impératif d'inciter et de contraindre le marché à intégrer les éléments éthiques ou environnementaux qui concourent à la définition de la notion *même de sanction du marché*. Quoi qu'on en dise, la notion anglo-saxonne de *stakeholder*, par opposition à celle plus restrictive de *shareholder*, va un peu dans ce sens, même si naturellement nous sommes encore très loin du compte.

Face aux néolibéraux qui *glorifient* le marché et aux conservateurs de gauche et de droite qui s'obstinent à le haïr, il y a place non pour une position intermédiaire, *honteuse et nébuleuse*, mais pour une redéfinition active et totalement *assumée consistant à tenir le* marché en lisière de certaines activités, à élargir le champ du marché dans des secteurs d'utilité sociale qu'il tarde à reconnaître, à enrichir *enfin le contenu éthique du marché* par la prise en compte de paramètres sociaux ou environnementaux.

> Aujourd'hui, la véritable force révolutionnaire est le néolibéralisme. C'est lui qui veut détruire « l'ordre bourgeois » que les classes moyennes avaient parfaitement assimilé

Naturellement, une telle demande peut sembler *utopique* dans un monde très dur dominé par les contraintes du court terme. Mais on ne peut reprocher à la gauche réfor*miste d'être utopique après lui* avoir reproché d'être gestionnaire, et cela simplement parce qu'elle aurait enterré la hache de guerre prolétarienne.

A ce premier enjeu, il faut en ajouter un second qui touche au rapport de la gauche avec le changement social. Depuis que la gauche est gauche, elle n'a eu de cesse de s'identifier au changement, par opposition à la droite qui entendait conserver l'ordre établi. Mais avec la révolution néolibérale, cette distinction a volé en éclats. Aujourd'hui, la véritable force révolutionnaire est le néolibéralisme. *C'est lui qui, au nom du marché*, veut détruire « l'ordre bourgeois » que les classes moyennes avaient parfaitement assimilé. Cet ordre, celui des *trente glorieuses, magnifiait* la notion de carrière, garantissait la croissance régulière des revenus et autorisait l'ascension sociale dès lors *que l'on acceptait* de « jouer le jeu ». Or si les classes moyennes sont devenues anxieuses, c'est précisément parce que les règles du jeu ont changé. Jouer le jeu néolibéral, c'est désormais renoncer à toutes ces certitudes « petites bourgeoises » que la gauche, mais également la droite traditionnelle, avaient parfaitement acceptées.

Pour la gauche, c'est là un défi considérable car, pour la première fois, elle se trouve dans la position d'une force conservatrice. Certes, la gauche *continue d'appeler* à de profonds changements. Mais cet appel est ambigu ou peut-être trop clair : le changement signifie le retour à l'ordre keynésien. Naturellement, il est parfaitement possible de fonder un projet de gauche sur la préservation de certaines conquêtes. *Mais* cette revendication peut devenir mortelle si elle tient lieu de programme.

Une pensée de gauche rénovée ne peut *survivre que si elle* est à la fois capable de fonder son attachement à certains acquis et de prendre en compte les transformations *profondes* imposées par la mondialisation, l'individualisation des préférences, la montée du pluralisme culturel et la personnalisa*tion du jugement. Comment donc* la gauche peut-elle ravir au néolibéralisme l'initiative du changement ? Certainement pas en lui opposant *un autre modèle global. Mais* en agissant en amont des problèmes plutôt qu'en aval. Deux exemples permettent d'illustrer cela.

Le premier touche à la production des normes. Nous vivons dans un monde envahi par un nombre croissant de normes technologiques, bancaires, fiscales, *comptables et culturelles*. Ces normes ne sont plus produites par des partis ou des Etats, mais par des institutions financières, des bureaux de consultants, des organes techniques dont nous ignorons l'existence et dont naturellement nous sous-estimons l'influence. Pourtant, c'est là que se construit la société de *demain, même si ces acteurs n'ont* pas nécessairement conscience d'en être les artisans. Je ne prendrai qu'un exemple : celui des taux de retour sur investissement. Pourquoi ceux-ci restent-ils si élevés alors que l'inflation est désormais presque nulle ? Pourquoi acceptons-nous cette norme ? Répondre *« C'est le marché » n'est ni suffisant ni acceptable.*

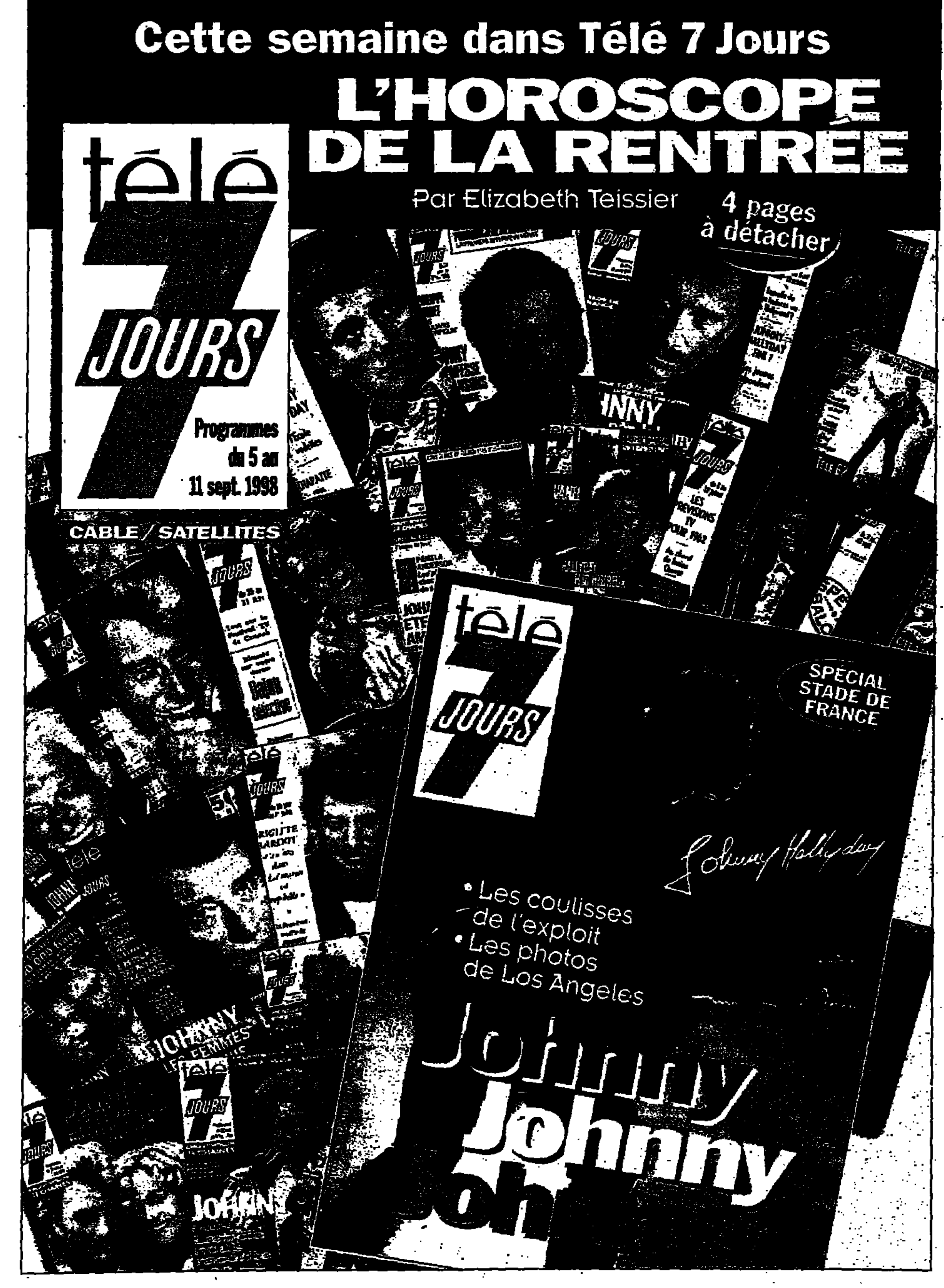
Naturellement, le risque est grand de s'enliser dans une discussion technique qui pourrait sembler éloignée du débat idéologique traditionnel. Mais c'est ce type de problèmes et de changements qu'une gauche moderne doit préci*sément capter et étudier si elle veut* comprendre et combattre autrement que verbalement les dérives du système néolibéral. C'est un point essentiel. Et c'est d'ailleurs là que réside l'angle *mort* de la réflexion de la gauche en général, du blairisme en particulier.

Le second exemple concerne la protection *sociale*, où *il faut* sortir de l'opposition entre statu quo protecteur et déprotection. Là encore, si on continue à agir en aval des problèmes, la gamme des choix res*tera limitée. En revanche, si l'on se* met à réfléchir en amont, c'est-à-dire à identifier les causes des problèmes qui impliquent des « réparations en aval », on déplace les termes du débat. Il ne s'agit plus de savoir si l'on doit protéger plus ou moins les citoyens, mais agir pour que les raisons qui les poussent à *demander plus de protection* se trouvent atténuées.

Conceptuellement, c'est d'ailleurs probablement là que réside l'origi*nalité* du blairisme. Son hypothèse consiste à dire que l'idée de bien-être (*welfare*) doit être dissociée de celle d'Etat (*state*), non pour légitimer l'idée d'une déprotection massive, *mais pour faire évoluer* le sens même de la protection, d'une logique de compensation à une logique de prévention. Si, par le jeu de l'*éducation et de la socialisation*, on parvenait à réduire la consommation d'alcool et de tabac, à limiter les accidents de la route, à *mieux former les jeunes pour leur* épargner l'épreuve du chômage, à accroître la protection de l'environnement, on augmenterait le bien-être *de la société sans accroître* nécessairement l'engagement financier de l'Etat. Assez curieusement, cette logique de l'action préventive *n'a jamais été* pensée de manière systématique et politique, sauf peut-être dans le domaine de l'environnement. Or sa mise en perspective *politique s'inscrit dans une vision* volontariste, extrêmement exigeante, et au fond assez utopique de l'homme.

Entre la *« pensée unique » et son* symétrique « la pensée indigente », il existe un espace très large de réflexion et d'action pour la politique en *général* et la *gauche* en particulier.

Zaki Laïdi *est chercheur au CNRS-CERI.*



هكذا من الأصل

Les marchés piégés par les Etats

par Elie Cohen

Il y a un an, il était de bon ton de dénoncer la mondialisation, qui livrait les Etats aux marchés, les monnaies aux *spéculateurs* et l'emploi aux multinationales apatrides. Un an plus tard, les économies européennes sont robustes et les spéculateurs durement touchés, et chaque opérateur de marché se transforme en kremlinologue pour essayer de *prévoir* l'immédiat. L'incapacité des politiques japonais à réformer leur système financier, la querelle russe entre oligarques et apparatchiks, la résistance de l'élite militaro-industrielle coréenne à la restructuration des chaebols sont devenus des sujets majeurs.

La crise actuelle est financière, elle se nourrit d'incertitudes politiques ; mal maîtrisée, elle peut *remettre en cause la croissance* mondiale.

Les crises asiatique puis russe illustrent de manière limpide la thèse que nombre d'économistes n'ont cessé d'avancer au cours des dernières années : la réalité *de l'intégration économique* mondiale passe par la régionalisation, la continentalisation, et non le multilatéralisme intégral, la disparition des nations et l'avènement d'un monde sans frontières. Les crises japonaise puis asiatique n'ont pas empêché les Etats-Unis de connaître une croissance *exceptionnellement longue, ni* l'Europe de connaître une reprise vigoureuse depuis dix-huit mois. On peut même dire que la crise asiatique a eu des effets vertueux, elle n'a pas entamé significativement la croissance des échanges et les excédents commerciaux européens, elle a agi comme un contre-choc pétrolier puisque les matières premières ont fortement baissé, elle a accompagné et accéléré un mouvement de baisse des taux longs, elle a maintenu le dollar à un niveau élevé par rapport au mark, facilitant ainsi la transi*tion à l'euro. Quant à la Russie, il* suffit de rappeler que son PIB est dérisoire (450 milliards de dollars), qu'elle n'exporte que du gaz et du pétrole et qu'un rouble fondant ne lui confère aucun avantage comparatif pour comprendre la résistance à la crise de l'économie européenne.

Ces crises illustrent, par contre, les effets de la globalisation financière. La déréglementation a considérablement fluidifié le marché des capitaux. Comme, au même moment, les gestionnaires américains diversifiaient leurs *portefeuilles au point d'y consa*crer 10 % de leurs encours et qu'ils étendaient leur champ de sélection d'actifs aux pays émergents, les conditions étaient remplies pour la propagation instantanée de mouvements haussiers ou baissiers du seul fait de la concentration de la capacité d'arbitrage entre les mains des grands gestionnaires d'actifs. Cette diversification des actifs s'appuyait de fait sur trois hypothèses *implicites. La* première était que la sortie du communisme déboucherait avec le temps et selon un calendrier prévisible sur une économie de marché. *La deuxième*, que les élites politiques locales seraient à la hauteur des enjeux et ne détruiraient pas l'acquis de croissance par des politiques inappropriées. La troisième, que le Fonds monétaire international jouerait *le rôle de prêteur en dernier* ressort. C'est cette triple croyance que l'avalanche des crises japonaise, asiatique et aujourd'hui russe et latino-américaine a mis à mal, révélant les déséquilibres cachés des marchés financiers.

En *effet, autant les opérateurs* ont correctement anticipé l'amélioration des fondamentaux des marchés d'actions en se fondant sur les effets combinés de la révolution technologique, des restructurations industrielles et de l'élévation de la *norme moyenne* de rentabilité, autant ils se sont leurrés sur les capacités d'autostabilisation des marchés développés et sur le sérieux des marchés émergents. Pourtant, dès que le Dow Jones avait atteint les 6 000, puis *les 7 500 points*, des *économistes* de marché, comme Steph Roach et Abie Cohen, ont publiquement commencé à débattre de la rationalité de telles hausses au regard des fondamentaux économiques. Le relais a ensuite été pris par Alan Greenspan, qui a dénoncé l'exubérance irrationnelle des marchés et mis en garde contre cette nouvelle source d'inflation. Ces alertes n'eurent guère d'échos. Il faut expliquer ce décalage entre les valorisations boursières constatées et celles basées sur les fondamentaux, même en *situation de baisse des taux longs*, et il faut expliquer aussi comment une tendance se renverse.

La première explication relève de l'effet d'entonnoir : lorsque les fonds injectés croissent de manière exponentielle et que *l'offre de titres ne suit pas, la* hausse est mécanique. Par ailleurs, les règles de gestion des fonds spécialisés leur interdisent de rester liquides. Dès lors, la hausse entretenant la hausse, il est rationnel de ne pas aller contre le marché, d'autant qu'un gestionnaire de fonds se verra *toujours reprocher d'avoir* raté un train de hausse et jamais d'avoir perdu comme tout le monde. La gestion de fonds conduit donc à privilégier l'opinion dominante et à refouler tout ce qui introduit de la dissonance par rapport à cette norme implicite. C'est ainsi que Wall Street a volé de record en record et que l'euphorie boursière a été exportée en Europe et dans les pays *émergents, comme si ces pays* convergeaient vers un modèle unique.

La chute du baht comme la chute du rouble vont servir de détonateur et provoquer une *inversion de tendance. Elles* ouvrent des périodes où ce qui était masqué, refoulé, accepté est remis en question. La Russie a oscillé en permanence entre la volonté technocratique de réussir le passage à l'économie de mar*ché selon les recettes du FMI et* les adhérences politiques qui en faisaient un système de distribution de rentes. Elle a su jouer de son statut nucléaire d'ex-puissance pour faire payer l'Occident et enrichir une classe parasite. La défaillance russe n'a jamais inquiété d'un point de vue économique, ni même financier, malgré les troubles provisoires et surestimés qui affectent les banques *allemandes exposées. La crise* russe a révélé aux opérateurs que la spirale de baisse des matières premières, dont la cause initiale est la panne asiatique, peut s'accélérer. La crise des pays pro*ducteurs de matières premières* signifie l'entrée en récession d'un bloc de pays qui pèse plus de 2 000 milliards de dollars. Elle fait comprendre aux opérateurs qu'il est vain de demander aux hiérarques russes de se faire hara*kiri, et tout aussi vain de croire* que le FMI peut financer indéfiniment à guichets ouverts.

> S'agissant de l'impact à terme de la crise financière actuelle sur la croissance mondiale, la responsabilité des élites japonaises dans les prochaines semaines sera décisive

Le mécanisme qui est à l'œuvre est donc politico-financier. Lorsque le marché se retourne à l'occasion d'une crise de confiance politique majeure, les inquiétudes diffuses concernant les crises rampantes en Asie, les producteurs de matières premières ou les marchés d'actions *américains, longtemps tues, se* réveillent. La fuite devant les valeurs mobilières est alors générale. Les opérateurs ne s'encombrent guère de subtilités, car l'impératif est le retour à la liquidité. Puis, dans un deuxième *temps*, le mouvement se fait plus sélectif. Les marchés latino-américains, catalogués d'émergents, se différencient entre pays-dollar, pays matières premières, pays à *déséquilibre* de balance courante, etc.

Si cette analyse est correcte, deux conclusions doivent être tirées. Etant donné que le projet d'une évolution linéaire des pays émergents ou ex-communistes *vers un modèle de capitalisme de* type américain est hors d'atteinte, de même que les solutions FMI basées sur la lutte exclusive contre l'inflation, deux options s'ouvrent alors : l'abandon par le FMI de son rôle de prê*teur en dernier ressort ou le* retour à des options de contrôle des changes sur le modèle chinois.

S'agissant de l'impact à terme de la crise financière actuelle sur la croissance mondiale, la responsabilité des élites japonaises dans les prochaines semaines sera décisive. Ou bien elles parviennent à ranimer la croissance d'un pays qui pèse 5 500 milliards *de dollars en recapitalisant les* banques, en baissant les impôts et en relançant la demande intérieure, et alors, les trois moteurs économiques de la planète étant en phase, la croissance restera soutenue et donnera des moyens aux pays occidentaux pour traiter la crise des pays émergents, ne serait-ce qu'en leur offrant des débouchés. Ou bien le Japon se révèlera incapable d'être à la hauteur de ses responsabilités, et le risque alors est grand que la chute des marchés continue et parvienne à altérer la confiance des consommateurs américains, qui, après s'être enrichis à la Bourse et avoir poussé leur *consommation à un niveau iné*galé, risqueraient de prendre peur et baisseraient leur consommation.

La « forteresse Europe » ne pourrait alors à elle seule tirer la croissance de la planète entière, et la *perspective de la récession* deviendrait sérieuse.

***Elie Cohen** est directeur de recherche au CNRS.*

AU COURRIER DU « MONDE »

CORRIDA, JE TE HAIS

La saison des férias venue, vous sacrifiez paisiblement au culte de ceux qui se repaissent chaque été, entre plage et boîte de nuit, de sang et de cris.

Une page entière du *Monde* daté du 21 août relate en des termes invariablement imagés et épiques les parodies de batailles qui se livrèrent cet été sur le sable des arènes du Sud-Ouest. *Ces textes emphatiques* semblent rapporter quelque légende d'un autre âge qui n'attendrait qu'une plume racinienne pour être mise en vers. A la lecture, on croirait que *la* vertu physique du tueur – pardon, du *matador* – d'un coup magique de cape et d'épée, se serait soudain transcendée en vertu esthétique voire éthique. Bref ! les poncifs de la littérature taurine tronquent jusque dans vos pages la froide vérité qui devrait pourtant *en être le des*sein sacré.

Le Monde relate d'une même voix rêveuse une exposition de peinture, un concert, un film ou – cherchez l'intruse – une corrida. La corrida est-elle donc un art ? Deux perceptions s'opposent qui, a priori, ne sont pas moins légitimes l'une que l'autre. D'un côté, ses adversaires n'y voient qu'abominations et cruautés gratuites. D'un autre côté, ses partisans *justi*fient tous, ou presque, leur goût par la dimension artistique qu'ils lui prêtent. (...) Lors même que d'aucuns voient dans la mise à mort d'un animal un terreau de nobles émois, ils ne sauraient nier que le spectacle sublime qui *les transporte se sustente de vio*lences et de souffrances. Partant, un lecteur du *Monde*, insensible à cet « art » puisque sensible au mal d'une bête, a le droit d'appréhender l'événement au plat degré de l'horreur qu'il ne peut ni *ne veut dépasser*.

Pourquoi donc omettez-vous que des coups de pique et de banderilles ont déjà perforé ses poumons et vidé d'une bonne part de son sang l'animal lorsqu'un clown hâbleur *l'empale avec le sourire ? Pour*quoi ne décrivez-vous pas la suffocation visible au sang craché, et l'extrême souffrance, audible aux meuglements déchirants, qui ôtent à la bête toute vigueur ? Pourquoi donc ne nous permet*tez-vous pas de comprendre* que le « fauve » qu'on achève n'est plus rien que son ombre sanguinolente et chancelante ?

Vous me répondrez que votre dessein est de rendre l'émotion. Eh bien donnez-nous celle qui devant pareille bêtise tord notre cœur ! Dévoilez au public français la *sinistre réalité. Que les* aficionados nous laissent nous *indigner de leurs* crimes comme, lâchement, nous les laissons les *perpétuer* !

Ludovic Mourgue
Talence (Gironde)

هكذا من الأصل

ENTREPRISES

LE MONDE / MARDI 1er SEPTEMBRE 1998

TRANSPORT AÉRIEN Les négociations menées entre la direction d'Air France et les pilotes de la compagnie devraient bientôt aboutir. La date butoir du 31 août, fixée après les dix jours de grève du mois de juin, ne sera sans doute pas respectée. Mais l'heure est à l'optimisme. ● « *NOUS ALLONS ABOUTIR à un accord très prochainement* », assure la direction. « *Si les négociations ont un peu traîné jusqu'au 15 août, c'est tout simplement en raison des vacances* ». ● « *TOUT AVANCE COMME PRÉVU*, affirme de son coté Christian Paris, porte-parole du syndicat des pilotes. ● LES MODALITÉS de cet accord, qui conditionne la future ouverture du capital, sont en cours de négociation. ● LES DISCUSSIONS portent à la fois sur les conditions de l'abandon de la double échelle des salaires, sur l'échange salaire-actions et sur le périmètre de l'entreprise.

Air France et ses pilotes s'apprêtent à conclure un accord

Direction et syndicats se montrent optimistes sur l'issue de la négociation concernant les salaires et la participation au capital, trois mois après le début de la grève qui a touché la compagnie lors de l'ouverture de la coupe du Monde de football

LES NÉGOCIATIONS menées entre la direction d'Air France et ses pilotes devraient bientôt aboutir. La date-butoir du 31 août, fixée après les *dix jours de grève* du mois de juin, ne sera sans doute pas respectée. Mais l'heure est à l'optimisme. « *Les réunions de jeudi et vendredi se sont bien passées. Nous allons aboutir à un accord très prochainement* », assure la direction. *Si les négociations ont un peu traîné jusqu'au 15 août, c'est tout simplement en raison des vacances.* » Mais *les ponts n'ont jamais été coupés* entre la direction et le principal syndicat de pilotes, le SNPL. Même accroché à son parapente, dans l'Ariège, Jean-Charles Corbet, président de cette organisation à Air France, a gardé le contact avec Roissy. « *Tout avance comme prévu*, affirme Christian Paris, porte-parole du SNPL-Air France. *Ceux qui ont prédit que les négociations avec la direction allaient capoter vont devoir avaler leur stylo.* »

Ces affirmations de bonne volonté *contrastent* avec la crise du mois de juin. Avec ses avions cloués au sol, la compagnie a perdu 1 milliard de francs, et la cote de popularité des pilotes a dégringolé. *L'opinion publique n'a pas compris* cette grève, déclenchée à quelques jours de l'ouverture du *Mondial* par des salariés largement perçus comme des privilégiés. Plus préoc*cupant encore pour les pilotes*, la paralysie de la compagnie a profité aux concurrents, qui ont démontré qu'après la libéralisation de l'espace aérien les passagers pouvaient *désormais se passer* d'Air France. Sous la pression de Lionel Jospin, pilotes et direction ont échafaudé *in-extremis* un compromis. Le 10 juin, ils ont convenu que la compagnie pourrait économiser jusqu'à 500 millions de francs sur les salaires, mais selon des modalités plus satisfaisantes pour les navigants.

Ce sont précisément ces modalités qui sont en cours de négociation. Le premier volet concerne la double échelle des salaires, un sys*tème à deux vitesses mis au point* par l'ex-PDG Christian Blanc pour embaucher les jeunes pilotes à un salaire inférieur à celui de leurs aînés. Le SNPL a obtenu sa suppres*sion dès le mois de juin.* Désormais, les débutants seront à nouveau embauchés à 350 000 francs brut annuel. Mais ceux qui auront été formés par la compagnie démarreront à 300 000 francs pour rembourser une partie des frais de formation, au terme des *négociations menées* cet été.

Les pourparlers sont également bien engagés sur les modalités de l'échange salaire-actions. La feuille de paie des pilotes sera gelée sur sept ans, *mais les volontaires pourront* troquer une partie de leur rémunération contre des actions de l'entreprise, selon une parité qui reste à déterminer. Au bout de sept *ans, ils devraient soit pouvoir* conserver ces actions, soit retrouver leur niveau de rémunération antérieur en francs courants. Mais sur ce point, Air France rappelle *que rien de définitif* n'a encore été signé.

BOMBE À RETARDEMENT

Pour la direction, le chapitre de l'actionnariat des pilotes représente, en effet, une bombe à retardement. Car si ces derniers ob*tiennent des conditions d'échange* très avantageuses, l'accord risque d'attiser les revendications des autres catégories de personnel. Déjà, la CGC a déclaré qu'il « *ne pouvait y avoir de discrimination entre les salariés qui souhaitent acquérir des actions* ». Ce syndicat, qui se dit prêt à introduire un recours en justice, devait rencontrer Jean-Cyril *Spinetta* lundi 31 août. De son côté, la CFDT estime que tout dépendra de la politique salariale de la compagnie dans les années à venir. Mais, pour compliquer encore un plus la situation, cette politique salariale dépendra, elle-même, des négociations sur *les 35 heures qui devaient démarrer* à partir du 1er septembre. Bref, le président d'Air France va devoir jouer serré s'il veut éviter de nouvelles tensions.

Autre pierre d'achoppement *pour la direction* : la *définition du* périmètre de l'emploi, c'est-à-dire des activités qu'Air France pourra filialiser ou sous-traiter à d'autres transporteurs. A peine évoquée dans l'accord de juin, cette question est devenue un point central des négociations. Les pilotes craignent qu'à l'instar d'autres grandes compagnies, Air France *sous-traite à meilleurs coûts ses* activités les moins rentables, comme le court et moyen courrier, ainsi que certaines liaisons cargo ou aéropostales. Une politique qui *pourrait, à terme, compromettre* l'évolution de l'emploi dans l'entreprise. Et pour toutes les catégories de personnel. Cette tractation, aussi délicate soit-elle, ne semble pourtant pas être le principal sujet *d'inquiétude des pilotes. Ce qu'ils* redoutent avant tout, c'est que le gouvernement n'avalise pas le projet d'accord qu'ils s'apprêtent à signer avec la direction. « *La décision finale sera prise à Matignon et à Bercy* », rappelle Christian Paris, porte-parole du SNPL. Air France, qui reste une entreprise à capitaux publics, a impérativement besoin *de conclure cette négociation*, et de la voir approuvée par le gouvernement, avant de pouvoir passer à l'étape suivante : l'ouverture de son capital.

Hélène Risser

Cinq ans de relations tumultueuses

● **1993** : Air France est en faillite virtuelle. Son déficit atteint 8,5 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 55 milliards. Le nouveau PDG, Christian Blanc, obtient d'importantes concessions des pilotes. En modifiant leur emploi du temps, ils augmentent leur productivité de 30 % à salaire constant.
● **Mars 1997** : Christian Blanc rompt les négociations. Il impose la double échelle des salaires : les jeunes pilotes sont embauchés à 240 000 francs brut annuel, contre 350 000 pour leur prédecesseurs. La grève est évitée de peu.
● **Avril 1997** : les pilotes, qui se sentent trahis, élisent une nouvelle équipe, plus radicale, à la tête de leur principal syndicat, le SNPL Air France.
● **Juin 1997** : après les élections législatives, le projet de privatisation est abandonné. Christian Blanc démissionne. Jean-Cyril Spinetta lui succède.
● **31 mai 1998** : c'est l'échéance fixée par la direction pour négocier une nouvelle politique salariale. Objectif : économiser 500 millions francs sur les salaires des pilotes en place et 170 à 500 millions sur celui des nouveaux embauchés.
● **1er juin 1998** : début de la grève des pilotes
● **6 juin 1998** : Lionel Jospin intervient pour résoudre le conflit.
● **10 juin 1998** : fin de la grève. La direction et le SNPL se donnent jusqu'au 31 août pour négocier.

Grève à Northwest Airlines

De l'autre côté de l'Atlantique, la rémunération des pilotes est également à l'ordre du jour. *Le cas de Northwest Airlines, dont les pilotes* sont en grève depuis vendredi 28 août, illustre la difficulté qu'il y a à impliquer le personnel dans le redressement de l'entreprise. En 1993, les pilotes de la compagnie américaine avaient accepté des réductions de salaires représentant une économie de 320 millions de dollars (720 millions de francs) pour l'employeur, en guise de contribution à son sauvetage.

Cinq ans plus tard, les profits de la compagnie n'ont jamais été aussi élevés, *et les pilotes en revendiquent leur part par le biais des rémunérations.* La direction s'y oppose. Elle considère que les pilotes possèdent des actions de la société dont la valeur s'élève aujourd'hui à 510 millions de dollars, et ont donc pu bénéficier de l'amélioration des résultats de Northwest. Des mois de négociations n'ont pas permis de rapprocher *les points de vue, et leur échec se traduit par la grève.*

Les écrans plats suscitent des alliances entre groupes d'électronique grand public

LES FABRICANTS de téléviseurs, mis à mal par la concurrence des pays à bas coûts, n'ont qu'une *idée en tête : mettre au point de* nouveaux produits, plus sophistiqués, pour inciter les consommateurs à renouveler leur équipement et récupérer des marges plus confortables. Après les téléviseurs 16/9 (le format « cinéma »), dont les ventes ont décollé en France lors du *Mondial, leurs espoirs se portent* désormais sur les écrans plats, qui permettront de fabriquer de très grands téléviseurs (1,07 mètre de diagonale) sans l'inconvénient du volume du *tube cathodique* (leur épaisseur n'est que de 9,6 cm).

Problème : ces produits, qui existent déjà pour des applications professionnelles (grandes entreprises, salles de marché), sont extrêmement coûteux. Pioneer, qui lancera le 1er octobre à Paris un écran à plasma *16/9 de* 50 pouces (1,27 mètre de diagonale), compte le commercialiser entre 120 000 et 180 000 francs. La firme japonaise, qui a annoncé le 25 août son intention *de créer une seconde chaîne de* fabrication au Japon, espère porter de 2 000 à 10 000 sa production mensuelle d'écrans à plasma (qui est un mélange de gaz ionisés). L'allemand Grundig, de son côté, table sur des ventes de l'ordre de 2 000 *unités d'ici* à la fin de 1998 pour son propre modèle, vendu 120 000 francs en moyenne. Pour dable d'ici au premier semestre 1999. Numéro un européen de *l'électronique grand public*, Philips considère que le marché français possède de forts débouchés. C'est aussi l'opinion des responsables du français Thomson Multimédia qui, en coopération technique et financière avec le japonais NEC, vont commercialiser cette année un écran à plasma de 42 pouces. « *Dans ce marché, qui représente un enjeu stratégique, le partage des coûts et l'addition des ressources des entreprises du même secteur deviennent une nécessité* », constate Gilles Taldu, que le marché grand public puisse démarrer, considère Victor Jachimowicz, directeur marketing de la FNAC, « *le prix de vente des écrans plats de grande taille doit s'établir entre 50 000 et 70 000 francs à l'horizon 2000* ».

ÉCONOMIES D'ÉCHELLE

Certains industriels prévoient une baisse encore plus importante *d'ici 2003 à 2005, les prix tombant* à 10 000 francs. Pour y parvenir, des économies d'échelle sont nécessaires. Un objectif que les industriels espèrent obtenir en se regroupant. *Le 10 août*, le japonais Fujitsu a annoncé son intention de resserrer ses liens avec le néerlandais Philips, afin de lancer sur le marché un nouveau système d'écran à plasma à prix plus abor-

vice-président du groupe pour la France. Cette coopération devrait se prolonger à l'automne par l'entrée de NEC *dans le capital de* Thomson Multimédia à hauteur de 7,5 % (*Le Monde* du 1er août).

D'autres concurrents, pour éviter les inconvénients des écrans au plasma (manque de luminosité, grosse consommation d'électricité, faible résistance aux basses et *hautes températures), développent* d'autres filières, également en partenariat. C'est le cas des japonais Canon et JVC, qui ont annoncé, le 17 août, dans le *Nikkei Industrial News*, une alliance destinée à lancer sur le marché mondial un écran plat s'appuyant sur une nouvelle technologie, dite « micropointes ». Les avantages de ce système résideraient dans une luminosité plus importante et une *consommation d'électricité cinq* fois inférieure à celle des écrans à plasma. La production de masse pourrait démarrer en 2003.

Cette technologie « micro*pointes* » est la spécialité d'une entreprise française, PixTech, qui produit des écrans de petite taille dans l'usine d'Unipac à Taïwan, et dispose d'un accord technologique avec *l'américain Motorola*. Ces écrans, destinés à une clientèle professionnelle (secteurs médical et militaire), équiperont d'ici peu les voitures possédant un ordinateur de navigation. « *Ce partenariat nous permet un gain de temps et d'argent important, basé sur un échange de savoir-faire* », estime Yves Morel, directeur administratif et financier du groupe.

Sharp, Sony et Philips, parallèle*ment, travaillent de concert sur* une technologie appelée PALC (plasma-addressed liquid crystal) mettant en commun le plasma et les cristaux liquides (habituellement utilisés pour les écrans d'ordinateurs portables). Une technologie qui, *si elle* ne semble pas devoir déboucher dans l'immédiat, a le mérite d'explorer une autre voie pour la mise au point des écrans plats de grandes dimensions.

Emmanuel Paquette

Les premiers pas de la haute définition

Le fabricant de téléviseurs japonais Panasonic a été le premier industriel à lancer sur le marché américain, au mois d'août, une télévision haute définition, dont la norme a été définie par la Commission fédérale de communications. Les autres marques devaient lui emboîter le pas dès septembre. Le coût de cette technologie, qui améliore considérablement la qualité de l'image, reste élevé : 33 000 francs, auxquels s'ajoute un boîtier de réception valant 9 000 francs. Les principales chaînes américaines commenceront par diffuser quelques heures d'émissions quotidiennes selon cette norme, principalement des films.

Le CEMA, l'association des fabricants d'électronique grand public, estime que 30 % des foyers américains seront équipés de ce type de téléviseur dans huit ans. Selon cet organisme, une bonne partie des 18 millions d'Américains qui possèdent une télévision de plus de 12 000 francs l'échangeront dans un proche avenir pour gagner en confort.

Les chantiers navals du Havre en « quasi-faillite »

EXISTE-T-IL quelque part un sauveur pour les *Ateliers et chantiers du Havre ? C'est ce que le gou*vernement veut bien tenter de croire en se lançant en quête d'un éventuel repreneur pour ce chantier naval, qui emploie 760 salariés et autant d'intérimaires dans une région sensible. Le ministre de *l'économie, Dominique Strauss-Kahn*, et son secrétaire d'État à l'industrie, Christian Pierret, avaient commandé en juin un rapport sur la situation de cette entreprise à l'ingénieur des Mines Gérard Piketty. Les conclusions de cet audit, que les deux ministres devaient présenter lundi 31 août, à 17 heures, aux élus de la région, sont particulièrement sévères.

*Selon M. Piketty, qui relève le contexte de surca*pacité mondiale de la construction navale, les conditions de survie des chantiers du Havre seront extrêmement difficiles à réunir, d'autant que l'Union européenne impose des conditions de concurrence de plus en plus restrictives : à la fin de l'an 2000, cette branche industrielle ne pourra plus recevoir d'aides publiques, généreusement distribuées pour permettre aux chantiers du Vieux Continent de survivre face à la concurrence des pays à bas coûts, comme la Corée du Sud.

Cette perspective a conduit certains groupes, comme les Chantiers de l'Atlantique (filiale d'Alstom), à *engager une politique de réorganisation du* travail, de baisse des coûts et de spécialisation de la production dont les fruits commencent à apparaître. Les ACH, contrôlés par le groupe Bolloré et *par des actionnaires familiaux, n'ont pas persévéré* dans la même voie. Plusieurs erreurs techniques les ont, de surcroît, conduits à un retard de construction de trois navires chimiquiers destinés à un client scandinave.

RENFLOUEMENTS

Au total, estime M. Piketty, les ACH sont aujourd'hui « *dans un état de quasi-faillite* » et n'échappent au dépôt de bilan que grâce aux renflouements réguliers du Trésor public. Pour sortir durablement de l'ornière, il serait impératif, selon lui, de trouver un nouvel actionnaire, prêt à investir *massivement dans l'entreprise et capable de regar*nir son carnet de commandes, faute de quoi les ateliers devront purement et simplement être fermés.

La situation de la firme du Havre était loin d'être inconnue, mais le sujet a longtemps été tabou. Plutôt que de mettre le dossier à plat, suscitant représailles syndicales et remous politiques en Normandie, le gouvernement d'Alain Juppé avait ainsi préféré remettre au pot. Il fallait donc que l'état des lieux soit dressé, noir sur blanc, par une personnalité indépendante pour qu'un règlement au grand jour de ce dossier puisse être imaginé. C'est désormais chose faite, en termes crus, mais clairs.

Anne-Marie Rocco

Le bilan touristique de l'été s'avère excellent grâce aux résultats du mois d'août

LA SAISON d'été 1998 « *devrait satisfaire les professionnels, la clientèle française étant globalement en augmentation, notamment dans la moitié sud de la France* ». Dressant, vendredi 28 août, un premier bilan économique de la saison estivale, le secrétaire d'Etat au tourisme, Michelle Demessine, a souligné les résultats très différenciés enregistrés en juillet et en août.

Le mois de juillet fut « moyen, voire médiocre au nord de la Loire et sur la côte atlantique », surtout dans sa première quinzaine, sous les effets conjugués de conditions climatiques défavorables (importante pluviométrie, températures de l'air et de l'eau anormalement basses) et de la Coupe du monde de football, qui a retardé les départs en vacances. Seuls le sud-est de la France et la Corse ont démarré convenablement la saison.

Au contraire, le mois d'août fut « *excellent dans la quasi-totalité des régions* ». La fréquentation française s'est avérée dans de nombreuses régions en augmentation par rapport à celle de l'été 1997. Ce qui ne fait que prolonger « *les bons résultats enregistrés pour les déplacements touristiques des Français en mai (+ 5,8 % de nuitées) et en juin (+ 6,4 % de nuitées)* », a précisé Mme Demessine.

« CLIENTÈLES ÉMERGENTES »

*L'étalement des vacances se pour*suit, les mois de mai et de juin affichant, dans plusieurs régions, des chiffres de fréquentation en nette progression. Le nombre de visiteurs *étrangers*, déjà en hausse sensible au cours de l'été 1997 par rapport à l'été précédent, progresse encore au sud de la Loire en juillet, et dans la quasi-totalité des régions en août.

« *Les régions d'accueil de la Coupe du monde ont rapidement bénéficié de la réussite de cet événement en recevant, dès le mois d'août, un plus grand nombre de touristes* », assure le secrétariat d'Etat au tourisme. Les grandes villes des régions Midi-Pyrénées, pays de Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes, *auraient* tout particulièrement resssenti les effets positifs de cet événement, avec des fréquentations supérieures à celles de l'an passé. Les « *clientèles européennes de proximité* » (Britanniques, Néerlandais, Belges, Italiens) ont été fort présentes durant la saison estivale, qui fut par ailleurs marquée par l'arrivée massive de « *clientèles émergentes* » en provenance d'Europe centrale, d'Amérique latine et de Scandinavie.

Par ailleurs, le solde du poste voyages de la balance des paiements s'élève, pour la période de janvier à mai 1998, à 23,6 milliards de francs, en progression de 5,5 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Pascale Krémer

هكذا من الأصل

La mort de Diana a bouleversé les mœurs des paparazzis et de la « presse people »

L'exploitation du décès de la princesse de Galles, associé à la lourdeur financière des procès intentés aux magazines, a ébranlé le marché de l'image des stars en France et a incité les titres à redoubler de prudence dans le traitement de l'actualité du show-business

JUILLET 1997. Une soixantaine de photographes, planqués avec téléobjectifs en mains, tentent d'enregistrer, jour après jour, le *« premier et dernier été »* de Diana et Dodi. Eté 1998. Ils ne sont plus qu'une petite dizaine de paparazzis, un brin désabusés, à couvrir la *« saison »* à Saint-Tropez. L'exercice a perdu de son sel. Diana est remplacée tant bien que mal par les héros du foot français, Fabien Barthez en tête.

La presse illustrée multiplie cette semaine couvertures et numéros souvenirs sur la princesse – 52 pages pour *Paris Match*, avec des photos inédites. Il faudra attendre pour savoir si l'engouement pour cette romance – le baiser entre Diana et Dodi aurait fait 10 millions de francs de chiffre d'affaires – se vérifie un an plus tard dans les ventes.

En attendant, tout le marché de la photo de personnalité a été touché, à des degrés divers, par la mort de Diana. Une autre raison, amplifiée par cette mort, a bouleversé la ligne de la presse qui publie régulièrement des images volées (essentiellement *Voici*), mais aussi d'une bonne part de la presse people : l'avalanche de procès.

Voici a dû débourser, en 1997, plus de 15 millions de francs aux vedettes. Sans compter les frais d'avocats (*Le Monde* du 20 mars). *« On n'a pas attendu la mort de Diana pour faire plus attention,* explique Bernard Pascuito, de *France-Dimanche. Tout le monde assigne ! Je passe ma semaine à dire non à des photos. »* Un bon sujet sur Vanessa Paradis ou Ophélie Winter pouvait se négocier 200 000 francs. *« S'il faut ajouter 200 000 francs en dommages et intérêts, ce n'est plus possible. »* En juillet, *Ici Paris* a été condamné à payer 360 000 francs à Johnny Hallyday.

L'émotion fut telle après l'accident de Diana que certains ont cru devoir annoncer la mort des paparazzis. Comme un signe, Tazio Secchiaroli, le premier paparazzi qui a inspiré Fellini pour *La Dolce Vita*, est mort le 24 juillet à Rome.

Le secteur a beaucoup souffert. D'abord, la presse illustrée est devenue *« plus soft »* en matière d'images. Si Roger Thérond affirme que cette histoire *« n'a rien changé pour* Match *»*, plusieurs journaux et agences ont été *« secoués par l'affaire »* et *« font plus attention »*. Daniel Angeli, directeur de l'agence à son nom, paparazzi « historique » reconverti dans le portrait réalisé avec l'accord des personnalités, affirme que *« les canards, tous pays confondus et pas que* Voici, *passent moins d'images volées, et achètent beaucoup moins cher. Un sujet qu'on négociait à 100 000 francs est tombé à 10 000 »*.

« VOICI » MET LA PÉDALE DOUCE

Les trois premiers mois après l'accident ont tétanisé la presse mondiale, provoquant un effondrement du marché paparazzi. *« On n'a plus rien fait, chaque sujet était refusé par les journaux, plus personne ne voulait entendre parler de nous, même en Australie !*, dit un spécialiste du genre. *On a eu peur. »*

En France, tout le monde a suivi de près le comportement de *Voici*, leader, et de loin, sur le marché de l'image dure. Le magazine de Prisma a *« mis la pédale douce »*. Le rédacteur en chef de *Voici*, Dominique Cellura, expliquait dans un éditorial du 2 mars : *« Dès septembre, nous avons pris conscience que nous ne pouvions plus réaliser ce magazine comme avant. »* Aujourd'hui, un cadre de *Voici* reconnaît que les procès et la mort de Diana les ont obligés à *« prendre un virage clair. Ce n'était plus tenable. Nous avons initié et cassé le marché paparazzi »*.

Pour réduire la menace des procès, *Voici* a remplacé les vedettes françaises – *« des starlettes procédurières »*, dit un photographe – par des étrangères. Adieu les Grimaldi, Vanessa Paradis ou Johnny Hallyday. Bienvenue aux amours de Jonny Depp, Brad Pitt, Leonardo di Caprio, les frères Gallagher (Oasis), les Spice Girls, Julia Roberts, Sharon Stone, Pamela Anderson, Kate Moss... ou le frère de Diana. Mais ces stars intéressent moins le public français. Une rumeur évoque un *« effondrement »* des ventes pour le premier semestre 1998. A la direction du groupe Prisma, on reconnaît une baisse de 3 % à 6 %, *« liée à notre relative timidité et à l'insatisfaction de notre lectorat hard-core qui s'est senti spolié »*. Est-ce la raison pour laquelle, durant l'été, *Voici* est revenu à une ligne plus dure, avec un sujet Gérard Depardieu-Carole Bouquet ? *« L'été est une période forte pour le people, nous y faisons nos meilleures ventes. Disons que ce sujet Depardieu est un relâchement. Nous ne reviendrons pas au "paparazzi hard". »* Le résultat est pourtant spectaculaire : plus de 750 000 exemplaires vendus.

Voici, tout en restant *« très rentable »* sans plus vouloir *« aller au devant des procès »*, donne l'image d'un journal qui se cherche. Mais les meilleurs paparazzis, s'ils disent *« ne pas vivre avec* Voici *»*, pensent que le journal est *« reparti comme avant* [la mort de Diana] *»*. Et leur métier aussi. *« L'histoire plane encore sur nous, mais personne ne m'a agressé quand j'ai sorti mon téléobjectif pour faire Van Damme sur les Champs-Elysées. »* Aucune agence spécialisée n'a mis la clé sous la porte. *« L'hiver fut dur et puis on s'est adapté au marché en nous tournant vers l'étranger »*, dit un responsable d'agence qui avoue une perte de chiffre d'affaires de 15 % à 20 %.

En revanche, des paparazzis indépendants qui ne travaillaient que dans l'Hexagone ont disparu. Tout comme, en Grande-Bretagne, les *« nombreux photographes qui ne bouffaient que par Diana sont restés sur le carreau »*. Et les autres, ont-ils changé leur manière de travailler ? *« Je respecte encore plus la propriété privée, je n'irai pas voir de près si une personnalité a un accident de la route, mais dès que William, le fils de Diana, aura une petite amie... »*

Michel Guerrin

Des photographes reconvertis

Dix photographes, présents sur les lieux de l'accident, le 31 août 1997, avaient été mis en examen pour *« homicides et blessures involontaires »* et pour *« non-assistance à personne en danger »*. La majorité n'étaient pas des paparazzis mais des photographes qui prennent des photos de personnalités lors de soirées, de sorties d'hôtel, à Saint-Tropez, etc.

Ne s'estimant en rien responsables d'un *« accident de la route »*, ils refusent de s'exprimer. Seul Jacques Langevin avait un nom dans le grand reportage. Il continue cette activité pour Sygma, *« après une dure pression médiatique »*. Laszlo Veres est parti en Hongrie ouvrir une agence photo. D'autres ont quitté le secteur « people » pour l'actualité générale. Certains sont passés du côté de la rédaction. Seuls deux vrais paparazzis continuent leur métier.

Les « tabloïds » britanniques continuent la guerre des ragots

ÉDIMBOURG
de notre envoyé spécial

Les fameux tabloïds à scandales britanniques ont-ils tiré les leçons de la mort de Diana ? Quel effet a eu l'incroyable émotion collective observée à l'occasion de son décès sur la couverture télévisée de la monarchie ? Le code de bonne conduite dont s'est dotée la profession est-il suffisant pour éviter les dérapages du passé ? Telles sont les questions qui étaient à l'ordre du jour du colloque « Diana, les médias et le peuple », organisé les 29 et 30 août dans le cadre du Festival international de télévision d'Edimbourg pour marquer le premier anniversaire de la tragédie du tunnel de l'Alma.

« Diana, les photos jamais vues » (Sunday Mirror), « Le combat secret de la princesse pour guérir le sida » (News of the World), « Le chauffeur de Diana était un espion » (Sunday People), etc. A lire les titres des journaux populaires en ce week-end anniversaire, *« la princesse du peuple »* continue à l'évidence d'alimenter les fonds de commerce. *« Le sentiment de culpabilité des éditeurs de presse n'a pas duré très longtemps. L'annonce de l'état d'ébriété du chauffeur du Ritz, Henri Paul, et de son excès de vitesse ont vite absous les paparazzis de toute responsabilité dans la tragédie princière »*, affirme Christopher Hitchens, chroniqueur de *Vanity Fair* et ancien du *Daily Express*.

« RAPPORT QUALITÉ-PRIX »

Les difficultés des tabloïds, dont la diffusion est en déclin depuis plusieurs années, ont eu pour effet au contraire d'enflammer la guerre du scoop, des ragots, et des images volées. Certes, Diana reste intouchable, comme l'atteste le refus du *Mirror* de publier les lettres qu'elle avait écrites à son amant, le capitaine James Hewitt, lors de la guerre du Golfe. Tout comme les princes William et Harry, ainsi que Charles. En revanche, Camilla Parker Bowles, le prince Edward, le comte Spencer ou Fayed demeurent des proies de choix. Et une certaine presse continue, comme si de rien n'était, à aligner les chèques à multiples zéros pour des révélations sur les célébrités du cinéma, du show-business et du sport.

La télévision s'est également adaptée à l'ère post-Diana. *« Avec des programmes d'information non stop, il faut nourrir constamment l'antenne. On multiplie alors les interviews dans la rue, ce qui ne coûte pas cher grâce aux nouvelles technologies. La mort de Diana a symbolisé la télévision du sentimental et du journaliste-confesseur »*, indique Kate Adie, reporter-vedette de la BBC. La direction de la chaîne publique a bouleversé le dispositif très austère prévu pour les funérailles de la reine-mère, âgée de 98 ans, et de la reine, 72 ans, en incluant des interviews « de proximité ».

Evoquant *« le nouvel âge d'or de la télévision »*, Elisabeth Murdoch, directrice des programmes de BSkyB Digital, la chaîne numérique dont le lancement est prévu pour le 1er octobre, n'a pas hésité à comparer la télévision de demain à une grande surface : *« Le pouvoir aujourd'hui est passé des responsables de l'audiovisuel à l'homme de la rue. Ce qui importe, c'est le choix de programmes et un excellent rapport qualité-prix : pourquoi ce qui est bon pour Marks and Spencer ne le serait-il pas pour la télévision britannique ? »*

Dernier point évoqué à Edimbourg : le carcan réglementaire destiné à faire respecter les libertés fondamentales, à commencer par le droit à la vie privée. Les appels pour brider les excès des tabloïds, pour renforcer la charte déontologique ou pour mettre en place une législation musclée à la française ont fait long feu. Le gouvernement Blair s'est refusé à durcir une législation pratiquement inexistante dans les faits. En janvier, la Press Complaints Commission, *une institution mise en place par la profession elle-même*, et qui joue le rôle de régulateur, a interdit la publication de photos obtenues *« par intimidation, harcèlement ou poursuite persistante »*. Les photos d'enfants mineurs âgés de moins de seize ans, prises à l'insu des parents, sont également bannies. Toutefois, l'organisme d'autosurveillance ne peut rendre que des avis sans aucune forme de contrainte. Abasourdi par le torrent de critiques contre la famille royale à l'époque du décès, Buckingham Palace a trouvé la parade en engageant comme chef de cabinet adjoint du prince de Galles un ancien directeur de la commission des plaintes en matière de presse. Comme l'indique Kate Adie, *« à l'instar de Diana, le palais a appris comment manipuler les médias de manière très sophistiquée »*.

Marc Roche

Quatre priorités pour les nouvelles grilles de France Télévision

XAVIER GOUYOU BEAUCHAMPS, président de France Télévision, a fait sa rentrée avec une déclaration de guerre à TF 1. Il a, en effet, annoncé la diffusion par France 3 du match de football Islande-France, qualificatif pour l'Euro 2000, qui aura lieu samedi 5 septembre et que la chaîne privée avait programmé.

Après un printemps et un été agités (départ d'Albert du Roy, limogeage de Jean-Pierre Cottet, préavis de grève à France 3) et l'installation dans le nouveau siège, Xavier Gouyou Beauchamps a rappelé, lundi 31 août, au personnel de France Télévision et à la presse les quatre priorités fixées aux deux chaînes de service public pour leurs programmes : *« Assumer leur fonction sociale, innover, enrichir le patrimoine national de l'image par une politique de création ambitieuse, être les télévisions des grands événements, ferment de l'identité et de la mémoire collectives. »* Xavier Gouyou Beauchamps a insisté sur le fait que *« la complémentarité et l'harmonisation des programmes de France 2 et France 3 constituent la raison d'être de France Télévision »*, tout en ajoutant que *« les objectifs d'audience ne les empêchent pas de prendre des risques »*.

Pour Patrice Duhamel, nouveau directeur de l'antenne de France 2, *« il faut clarifier l'identité et la vocation de service public »*. Outre les séries de fiction, dont *Le Cap des pins*, sous forme de feuilleton quotidien, les dimanches après-midi de Michel Drucker et certaines soirées animées par Gérard Klein, la chaîne prétend *« innover »* en multipliant les émissions de cinquante-deux minutes le vendredi et la création de deux magazines confiés à Thierry Ardisson et à Christine Bravo. *Rince ta baignoire* est destinée aux adolescents. Enfin, la *« diversité »* se traduira par « Place de la République », un magazine *« destiné à « favoriser et entretenir le mouvement d'intégration citoyenne »*, une grande adaptation du *Napoléon* de Max Gallo. Le renouvellement des variétés devrait aller dans le sens imaginé par Jean-Pierre Cottet avec de grandes soirées spéciales, le samedi, consacrées à Edith Piaf, Jacques Brel, Serge Gainsbourg, Romy Schneider. Patrice Duhamel ne compte pas en rester là. *« Une prochaine étape, en janvier 1999, dessinera davantage encore le nouveau profil de France 2 »*, a-t-il annoncé.

Du côté de France 3, les objectifs sont de *« renforcer l'ancrage régional, développer la dimension culturelle et élargir le public vers les plus jeunes »*. Jean Réveillon, qui vient, lui aussi, de prendre la direction de l'antenne, estime que *« France 3 ne doit en aucun cas chercher à ressembler aux autres télévisions généralistes »*. Il a confirmé le décrochage régional de vingt-six minutes, tous les dimanches à 18 h 30, *« afin d'explorer des chemins où les médias nationaux ne s'aventurent pas »*. Outre les documentaires et magazines – *« qui constituent les fondations même de France 3 »* –, la chaîne risque quelques nouveautés telles que le feuilleton-documentaire, un débat d'idées, une émission qui donnera la parole aux téléspectateurs et un divertissement touristique.

Françoise Chirot

DÉPÊCHES

■ **INTERNET : le premier ministre a créé une** *« mission interministérielle de soutien technique pour le développement des technologies de l'information et de la communication dans l'administration »* (MTIC) par un décret daté du jeudi 27 août.

■ **RADIO : CBS a annoncé jeudi 27 août l'introduction en Bourse d'ici** à fin septembre de 20 % du capital d'Infinity Broadcasting, qui regroupe 155 stations de radio qui émettent sur les marchés régionaux américains. Le groupe va mettre en vente son réseau d'affichage TDI. – *(AFP)*.

■ **AUDIOVISUEL : le club de football de l'Olympique de Marseille travaille** à un projet de télévision, sur le modèle de Manchester United (MU-TV), consacrée à la vie du club.

AGENDA

MARDI 1er SEPTEMBRE

■ **ÉTATS-UNIS - RUSSIE** : visite du président Clinton à Moscou (jusqu'au 2).
■ **ÉTATS-UNIS** : indice composite des principales firmes manufacturières américaines pour août

MERCREDI 2 SEPTEMBRE

■ **ALLEMAGNE** : première lecture du budget 1999 au Bundestag.
■ **EURO** : réunion de rentrée du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne à Francfort.
■ **ÉTATS-UNIS** : commandes industrielles en juillet
■ **RÉSULTATS SEMESTRIELS** de Total, Casino et Sanofi.

JEUDI 3 SEPTEMBRE

■ **FRANCE** : publication par l'Insee des chiffres de la croissance au deuxième trimestre (0,6 % au premier trimestre).
■ **ALLEMAGNE** : réunion du conseil central de la Bundesbank

VENDREDI 4 SEPTEMBRE

■ **ÉTATS-UNIS** : publication du taux de chômage en août.
■ **RÉSULTATS SEMESTRIELS** d'Elf Aquitaine et de Fortis (Pays-Bas).

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ÉNERGIE : EDF et Total ont lancé, vendredi 28 août, l'installation d'une unité de production** simultanée d'électricité et de vapeur sur le site de la raffinerie Total de Gonfreville (Seine-Maritime). Cet investissement représente 4 milliards de francs. L'américain Texaco qui apporte la technique de gazéification, prend près de 25 % du capital de la société créée pour l'occasion.

● **DAIHATSU : le constructeur japonais Toyota** porte sa participation dans Daihatsu de 34,5 % à 51,2 % pour un coût de 1,5 milliard de francs.

● **TABAC : entrée en vigueur le** 1er septembre en Italie d'une loi mettant fin au monopole d'Etat sur le tabac.

● **HAVILAND : la doyenne des manufactures de porcelaine de Limoges** (250 salariés) et sa filiale Limoges-Castel (80 salariés) rejoignent la holding Financière Saint-Germain, « Kuilvest, Capital France et TCRE ». Objectif : constituer un groupe de carrure européenne dans le secteur des arts de la table.

● **NIKON : le groupe d'optique japonais** Nikon a admis lundi 31 août que ses comptes sociaux devraient être *« probablement »* dans le rouge pour l'exercice en cours (s'achevant fin mars), en raison de l'effondrement de la demande en provenance des fabricants mondiaux de semi-conducteurs.

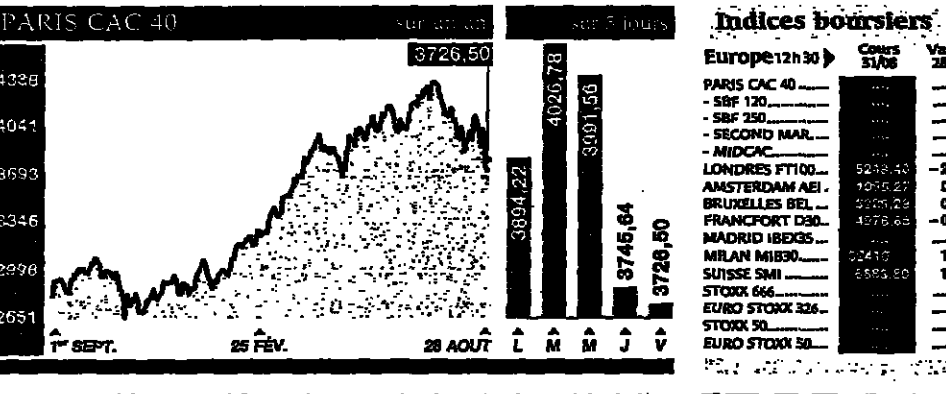
● **NOVARTIS : un chef préparateur du groupe pharmaceutique a falsifié des résultats** de tests dans le domaine de la recherche contre le cancer, a reconnu dimanche 30 août Daniel Vasella, président du groupe, confirmant une information parue dans le journal dominical *Sonntagzeitung*.

FINANCES

● **GENERALI : le conseil de la compagnie d'assurances italienne** a approuvé vendredi 28 août l'accord visant au versement de 100 millions de dollars aux victimes de l'Holocauste et à leurs ayants droit sur les polices d'assurance-vie en déshérence. Generali va également se joindre à une commission internationale composée de plusieurs assureurs.

● **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE : le comité central d'entreprise (CCE), initialement fixé au 7 septembre, a finalement été repoussé** après le 15 septembre. Les discussions entre les repreneurs (GMAC-Bass associés au CCF et aux caisses d'épargne) et l'Etat ne sont pas finalisées.

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr**



Principaux écarts au règlement mensuel

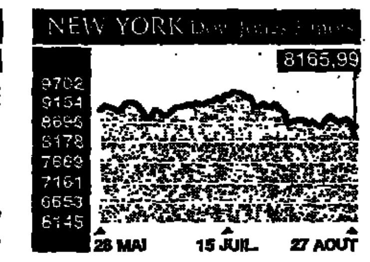
Hausses	Cours 28/08	Var. % 27/08	Var. % 31/12
COFLEXIP	499	+12,70	−38,64
LEGRIS INDUST	259,40	+9,92	+19,80
PERNOD-RICARD	417	+7,75	+17,79
SGE	249	+7,69	+57,05
ISIS	430	+7,62	−27,27
COMPTOIR ENTR.	12,60	+6,86	+3,22
INFOGRAMES EN.	330	+6,45	+71,42
HACHETTE FILI.	1350	+5,71	+8
CFF.(FERRAILL.	552	+5,47	+31,06
SCHNEIDER SA	356,20	+5,30	+8,69

Baisses	Cours 28/08	Var. % 27/08	Var. % 31/12
C.C.F.	422	−6,63	+2,30
REMY COINTREA.	92,60	−6,46	−17,54
USINOR	66	−6,25	−30,95
ERAMET	171,90	−6,06	−24,80
STRAFOR FACOM.	492	−5,24	+8,91
AXA	698	−4,77	+49,88
PARIBAS	504	−4,72	—
CREDIT LYONNA.	630	−4,67	+69,32
BONGRAIN	2057	−4,61	+16,41
GUILBERT	323	−4,41	−4,07

Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 31/08	Var. % 28/08	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	....	—	—
- SBF 120	....	—	—
- SBF 250	....	—	—
- SECOND MAR.	....	—	—
- MIDCAC	....	—	—
LONDRES FT100	5243,40	−2,22	2,22
AMSTERDAM AEI	1035,27	0,17	19,88
BRUXELLES BEL	3205,29	0,08	33,59
FRANCFORT D30	4276,65	−0,29	17,16
MADRID IBEX35	....	—	—
MILAN MIB30	32416	1,03	29,94
SUISSE SMI	6583,80	1,43	9,87
STOXX 666	....	—	—
EURO STOXX 326	....	—	—
STOXX 50	....	—	—
EURO STOXX 50	....	—	—

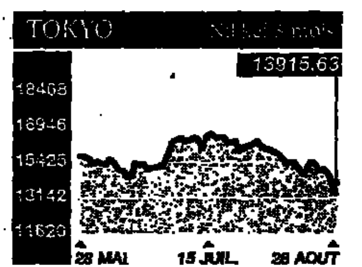
Monde	Cours 27/08	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8165,99	−4,19	3,26
- SP 500	1042,59	−3,84	7,44
- NASDAQ	1690,41	−4,82	7,39
BUENOS-AIRES M.	351,03	−10,88	−47,48
JOHANNESBURG	5565,50	−8,98	−25,15
MEXICO BOLSA	176,92	−7,18	−47,20
SANTIAGO IPSA	64,34	−6,22	−42,53
SAO PAULO BOU.	5017	−9,95	−35,11
TORONTO FSE I.	5799,46	−6,04	−13,43
ASIE 10h15	28/08	27/08	31/12
BANGKOK SET	74,71	−3,60	−43,38
HONGKONG H.	7329,74	−1,18	−26,98
SÉOUL	35,46	−1,55	−16,20
SINGAPOUR ST.	899,79	−1,22	−41,18
SYDNEY ALL O.	2515,28	−1,71	−3,81
TOKYO NIKKEI	13915,63	−3,46	−8,80



NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8165,99 — 9702 / 9154 / 8696 / 8178 / 7669 / 7161 / 6653 / 6145 — 28 MAI — 15 JUIL. — 27 AOUT

LONDRES FT 100 3 mois — 5249,40 — 6199 / 5901 / 5603 / 5305 / 5008 / 4711 / 4413 / 4115 — 2 JUIN — 15 JUIL. — 31 AOUT

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 4978,85 — 6503 / 6105 / 5707 / 5309 / 4911 / 4513 / 4115 — 3 JUIN — 17 JUIL. — 31 AOUT



LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LUNDI 31 AOÛT, la Bourse de Paris ne parvenait pas à se reprendre après trois séances de forte baisse. Après avoir ouvert en hausse de plus de 1 %, l'indice CAC 40 perdait 0,18 % à 3 702,13 points vers 12 heures. L'action Carrefour, dont la cotation reprenait après *une journée de suspension*, affichait la plus forte progression et inscrivait un gain de 6,3 %. Le marché saluait la reprise, annoncée vendredi, des Comptoirs modernes dont Carrefour détenait déjà 22,8 % du capital. Le titre Scor bondissait de 6,3 %. Il profitait du mouvement de concentration dans le secteur de la réassurance qui se poursuit avec la vente par Winterthur de ses activités de réassurance à PartnerRe, une compagnie des Bermudes. Le titre du Groupe GTM cédait 5,6 %. En raison de problèmes techniques la séance n'a commencé que vers 11 h 15.

NEW YORK

WALL STREET avait succombé à nouveau à des liquidations vendredi 28 août, après l'échec d'une tentative de reprise à la mi-journée. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a finalement cédé 114,31 points, à 8 051,68 points, portant la correction à 13,77 % *depuis le record établi le 17 juillet*, à 9 337,97 points. Il avait chuté de 357 points jeudi, la troisième plus forte baisse en points de son histoire et la septième depuis le krach de 1987 en pourcentage (4,2 %). Un déclin de 10 % ou plus est considéré comme une correction et une chute de 20 % signale le début d'un marché baissier. *« Le week-end arrive, et personne n'est suffisamment courageux pour établir des positions, si on considère le fait que l'on pourrait être confronté à de nouveaux bouleversements lundi matin »*, avait observé Hildegarde Zagorski, analyste chez Prudential Securities.

TOKYO

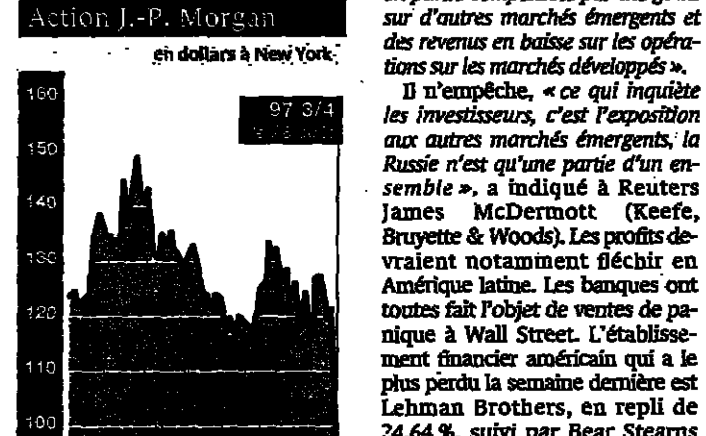
LA NETTE REPRISE du yen face au dollar a permis à la Bourse japonaise de se reprendre, lundi 31 août, après avoir touché vendredi son plus bas niveau depuis douze ans. L'indice Nikkei 225 a regagné 1,38 % en clôture, soit 192,26 points, à 14 107,89 points.

HONGKONG

LA BOURSE de Hongkong était en forte baisse, lundi 31 août, après la décision prise par le gouvernement de l'ex-colonie britannique de se retirer du marché après des achats massifs la semaine dernière. L'indice Hang Seng abandonnait 6,20 %, à 7 344,50 points à la mi-séance. Certains observateurs estiment que l'intervention du gouvernement sur le marché a eu pour effet d'effrayer les acheteurs et d'empêcher Hongkong de traduire dans les cours les crises qui frappent actuellement les pays émergents.

J. P. Morgan touchée par la crise russe

LA CRISE FINANCIÈRE russe continue d'affecter les valeurs financières américaines. L'action de la banque d'affaires J. P Morgan a terminé en repli de 6,8 %, vendredi 28 août à la Bourse de New York, et a cédé 18,27 % sur la semaine. Elle avait perdu 11,2 % au cours de la séance précédente, ce qui représente la baisse la plus forte depuis le krach du 19 octobre 1987. Sa capitalisation boursière atteint 17,3 milliards de dollars (102 milliards de francs) selon les cours de vendredi.



La quatrième banque américaine a annoncé vendredi que son exposition en Russie à cette date était d'environ 160 millions de dollars (960 millions de francs). La banque a précisé que les revenus provenant de ses opérations sur les marchés atteignaient sur le trimestre en cours 300 millions de dollars, soit presque trois fois moins qu'au cours du deuxième trimestre (877 millions de dollars) et bien moins qu'au cours de la même période de l'année précédente (657 millions de dollars). J. P. Morgan s'est refusée à donner toute précision chiffrée sur le montant des pertes subies en Russie ces dernières semaines. Elle a toutefois précisé dans un communiqué que le chiffre de 300 millions de dollars pour les revenus liés aux opérations de marché sur le trimestre en cours *« comprenait les pertes liées à la passation en charge d'actifs en Russie, en partie compensées par des gains sur d'autres marchés émergents et des revenus en baisse sur les opérations sur les marchés développés »*.

Il n'empêche, *« ce qui inquiète les investisseurs, c'est l'exposition aux autres marchés émergents, la Russie n'est qu'une partie d'un ensemble »*, a indiqué à Reuters James McDermott (Keefe, Bruyette & Woods). Les profits devraient notamment fléchir en Amérique latine. Les banques ont toutes fait l'objet de ventes de panique à Wall Street. L'établissement financier américain qui a le plus perdu la semaine dernière est Lehman Brothers, en repli de 24,64 %, suivi par Bear Stearns (−21,57 %), Equitable (−19,28 %), J. P. Morgan (−18,27 %), Paine Webber (−17,72 %), Bankers Trust (−17,59 %), Morgan Stanley (−15,12 %)...

Cette conjoncture ne fait en tout cas que raviver les questions sur l'avenir de J. P. Morgan. La banque se trouve depuis plusieurs mois au centre de rumeurs évoquant son rachat. J. P. Morgan, présidée par Douglas Warner, avait annoncé un résultat net en recul de 7 %, à 1,46 milliard de dollars en 1997. La crise asiatique avait notamment fait plonger les bénéfices de 35 % au quatrième trimestre de 1997.

Pascale Santi

Matières premières

En dollars	Cours 27/08	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1655	0,25
ALUMINIUM 3 MOIS	1343	0,30
PLOMB 3 MOIS	536,5	0,09
ETAIN 3 MOIS	5485	−0,09
ZINC 3 MOIS	1020	0,19
NICKEL 3 MOIS	4090	0,25
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	4,78	−3,94
PLATINE A TERME	50250	−0,12
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	249,5	−0,10
MAÏS (CHICAGO)	195	−0,26
SOJA GRAINE (CHG.)	....	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	135,4	0,15
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1544	0,59
CAFÉ (LONDRES)	1675	—
SUCRE BLANC (PARIS)	266	−0,22

Pétrole

En dollars	Cours 27/08	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	12,26	−1,76
WTI (NEW YORK)	....	—
LIGHT SWEET CRUDE	13,35	−1,18

Or

En francs	Cours 28/08	Var % 27/08
OR FIN KILO BARRE	53300	−2,75
OR FIN LINGOT	54000	−2,53
ONCE D'OR LONDRES	278,40	−4,09
PIÈCE FRANCE 20 F	314	−2,48
PIÈCE SUISSE 20 F	314	—
PIÈCE UNION LAT. 20 F	315	−2,48
PIÈCE 20 DOLLARS US	2380	+7,26
PIÈCE 10 DOLLARS US	1485	—
PIÈCE 50 PESOS MEX	2050	−0,40

ÉCONOMIE

Le Japon propose un sommet d'urgence du G7

LE JAPON a proposé un sommet d'urgence du Groupe des pays les plus industrialisés (G7) afin de discuter de la chute des marchés boursiers mondiaux provoquée par la crise financière russe, selon la presse japonaise du lundi 31 août. La proposition en a été faite par le premier ministre japonais, Keizo Obuchi, à son homologue britannique, Tony Blair, lors d'une conversation téléphonique dimanche, indique lundi l'édition du soir du quotidien *Asahi Shimbun*.

■ **RUSSIE : les pays du G7, inquiets à l'idée d'un changement brutal de politique économique du** futur gouvernement russe, ont appelé Moscou dimanche à rester fermement *« engagé sur la voie des réformes »* malgré la crise financière sans précédent qui ébranle le pays. *(Lire pages 2 et 3)*

■ **JAPON : la production industrielle a repris sa glissade en juillet**, sous l'effet d'une forte dégradation de l'activité dans la sidérurgie et l'automobile, a annoncé, lundi 31 août, le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). L'activité industrielle s'est contractée de 0,8 % en juillet par rapport à son niveau de juin.

■ **Les ventes de détail au Japon *ont chuté de 3,9 % en juillet***, par rapport à leur niveau du même mois de l'année précédente, après s'être déjà contractées de 4,8 % en juillet.

■ ***Les mise en chantiers de logement* au Japon ont connu une** nouvelle baisse de 11,3 % en juillet, par rapport au même mois de 1997, après avoir chuté de 11,7 % en juin, a annoncé, lundi 31 août, le ministère de la construction.

■ **ASIE : les banques occidentales ont fortement réduit leurs** créances sur l'Asie depuis le début de l'année, indique la Banque des règlements internationaux (BRI) dans un rapport publié lundi 31 août à Bâle. Leur retrait du marché asiatique n'a que peu profité aux autres régions en développement du monde, malgré l'abondance actuelle de liquidités dans le monde, écrit la BRI, qui souligne que *« la réticence des banques internationales à accorder des concours aux économies émergentes a, à son tour, accru la vulnérabilité de certaines d'entre elles à une nouvelle détérioration potentielle des conditions de marché »*. Pour le premier trimestre 1998, la baisse des créances des banques internationales sur la seule Asie (hors Japon) a atteint 34 milliards de dollars (200 milliards de francs), indique la BRI.

■ **CHINE : Pékin a lancé dimanche 30 août une nouvelle mise en garde contre les spéculateurs** qui parient sur une dévaluation du yuan, les accusant de faire circuler des rumeurs et d'exagérer l'impact de la crise financière asiatique dans l'espoir de gagner de l'argent rapidement. Dernière rumeur en date, reprise par les médias de Hongkong : le milliardaire américain George Soros aurait décidé de prendre pour cible le dollar de Hongkong, qui est indexé sur le dollar américain, pariant sur le fait que le fameux « peg » n'est plus tenable au vu de la situation économique à Hongkong et en Chine.

■ **ALLEMAGNE : le pays comptera *« en moyenne en 1998 environ 4,3 millions de chômeurs »***, avec *« cet automne, et brièvement, un passage sous la barre des 4 millions avant que le chômage n'augmente de nouveau »*, indique le président de l'Office fédéral du travail, Bernhard Jagoda. Dans un entretien publié lundi 31 août par le quotidien allemand *Die Welt*, M. Jagoda a qualifié *« d'illusion l'arrivée à court terme de chiffres de chômage supportables »*. *« Le chômage est arrivé à son niveau actuel au terme d'un processus de plusieurs années et il nous faudra beaucoup d'années pour le faire revenir au niveau antérieur »*, a-t-il estimé.

■ **FRANCE : Les négociations sur les 35 heures ont permis d'aboutir** à la conclusion de 170 accords d'entreprise, permettant de créer ou de sauvegarder 2 285 emplois, selon un bilan établi au 14 août, deux mois après le vote de la loi Aubry, a indiqué lundi le ministère de l'emploi.

MONNAIES

● **Dollar** : affectée par la baisse de Wall Street la semaine dernière et la crainte de voir l'économie américaine touchée par la crise financière des pays émergents, la devise américaine était à nouveau en baisse lundi 31 août dans la matinée. D'autant plus que le billet vert a aussi souffert de la vente d'actifs financiers américains par des investisseurs japonais alors que la Bourse de Tokyo a touché vendredi son plus bas niveau depuis douze ans. Le dollar était en baisse face au yen dans les premières transactions sur le marché européen, à 141,67 yens, contre 142,38 yens vendredi. La monnaie américaine s'effritait également face au franc, à 5,9057 francs, et au mark, à 1,7612 DM, contre respectivement 5,9435 francs et 1,7716 DM vendredi.

● **Livre** : la devise britannique cédait aussi du terrain dans la foulée du dollar, à 9,8596 francs et 2,9402 marks, contre 9,9378 francs et 2,9643 marks, vendredi.

Cours de change

31/08 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6	6,62	9,90	4,06	2,97	4,18	0,34	3,35	—
DM	1,77	1,97	2,95	1,22	0,89	0,12	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1746,35	1949,98	2911,95	1201,89	875,63	1232,60	—	988,29	294,78
YEN (100)	141,69	158,18	236,21	97,47	71,04	—	8,11	80,17	23,92
FLORIN	1,99	2,23	3,33	1,37	—	1,41	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,45	1,62	2,42	—	0,73	1,03	0,08	0,82	0,25
LIVRE	0,60	0,67	—	0,41	0,30	0,42	0,03	0,34	0,10
ECU	0,90	—	1,49	0,62	0,45	0,63	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,12	1,67	0,69	0,50	0,71	0,06	0,57	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 28/08	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,40	4,28	5,02
ALLEMAGNE	[illegible]	3,41	4,18	4,97
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,45	5,33	5,07
ITALIE	[illegible]	5,02	4,73	5,41
JAPON	[illegible]	0,36	1,38	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,87	5,07	5,36
SUISSE	[illegible]	1,61	2,75	3,05
PAYS-BAS	[illegible]	3,40	4,31	5,04

Matif

Cours 12h30	Volume 31/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	[illegible]	108,50	108,79
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	[illegible]	96,49	96,47

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 28/08	Achat 28/08	Vente 28/08
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	47,64	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	3,91	3,55	4,15
DANEMARK (100)	88,06	83	93
ESPAGNE (100)	3,95	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	6	5,70	6,30
FINLANDE (100)	110,25	105	116
GDE-BRETAGNE	9,89	9,50	10,35
GRÈCE (100)	1,93	1,78	2,28
IRLANDE	8,42	7,98	8,82
ITALIE (1000)	3,39	3,15	3,65
JAPON (100)	4,13	3,98	4,33
NORVÈGE (100)	74,56	68,50	77,50
PAYS-BAS (100)	297,09	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,65
SUÈDE (100)	73,10	68,50	77,50
SUISSE (100)	405,30	392	418

TAUX

● **Etats-Unis** : sur le marché obligataire américain, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, qui évolue en sens inverse du prix, est tombé à 5,359 % vendredi, contre 5,428 % une semaine plus tôt. Il avait touché un nouveau plancher historique jeudi à 5,344 %, alors que les marchés obligataires jouent le rôle de place refuge face aux troubles mondiaux. Les observateurs commencent par ailleurs à anticiper un changement d'orientation de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui pourrait passer d'une politique monétaire restrictive visant à limiter les risques de surchauffe inflationniste à une politique monétaire plus accommodante afin d'éviter une trop forte baisse des marchés boursiers et un trop fort ralentissement de la croissance américaine. Une baisse des taux aux Etats-Unis et en Europe semble toutefois peu probable dans les prochaines semaines, à moins d'une nouvelle dégringolade des Bourses.

هكذا من الإصل

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 31 AOUT

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,30 %
CAC 40 : 3697,75

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	1015	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	955	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Renault (T.P.)	2810	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1270	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	991	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1405	[illegible]	- 1,06	[illegible]
AGF	327	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Air Liquide	814	[illegible]	- 0,98	[illegible]
Alcatel Alsthom	976	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Alstom	139,70	[illegible]	+ 3,43	[illegible]
Altran Techno. #	1209	[illegible]	+ 5,45	[illegible]
Atos CA	1339	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Axa	698	[illegible]	- 0,57	[illegible]
Bail Investis	827	[illegible]	- 2,29	[illegible]
Bazar Hot. Ville	666	[illegible]	+ 2,10	[illegible]
Bertrand Faure	385	[illegible]	- 1,29	[illegible]
BIC	355	[illegible]	- 4,92	[illegible]
BIS	614	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	396	[illegible]	- 0,95	[illegible]
Bollore Techno.	1035	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Bongrain	2957	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Bouygues	1165	[illegible]	- 2,66	[illegible]
Bouygues Offs.	184,70	[illegible]	- 3,57	[illegible]
CFF.(Ferrailles)	559	[illegible]	- 4,29	[illegible]
CGIP	2920	[illegible]	- 3,42	[illegible]
Chargeurs	368,60	[illegible]	+ 3,09	[illegible]
Christian Dalloz	660	[illegible]	+ 5,30	[illegible]
Christian Dior	573	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	572	[illegible]	- 0,69	[illegible]
Ciments Francais	302	[illegible]	+ 3,97	[illegible]
Clarins	510	[illegible]	- 1,96	[illegible]
Club Mediterranee	457	[illegible]	- 1,09	[illegible]
Coflexip	408	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Colas	1200	1200	—	[illegible]
Comptoir Entrep.	12,80	12,30	- 3,90	[illegible]
Comptoirs Mod.	● 3285	[illegible]	—	[illegible]
CPR	449	445	- 0,89	[illegible]
Cred.Fon.France	86	80,50	- 6,39	[illegible]
Credit Lyonnais CI	530	537	+ 1,32	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	523	528	+ 0,95	[illegible]
Damart	4260	[illegible]	—	[illegible]
Danone	1600	1605	+ 0,31	[illegible]
Dassault-Aviation	1890	1852	- 2,30	[illegible]
Dassault Systemes	308	[illegible]	- 0,99	[illegible]
De Dietrich	328	329	+ 0,30	[illegible]
Deveaux(Ly)#	926	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Dév.R.N-P.Cal Li #	62,15	60,10	- 3,29	[illegible]
Dexia France	804	805	+ 0,12	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	94	96,50	+ 2,65	[illegible]
Dynaction	203,60	201,90	- 0,83	[illegible]
Eiffage	440	[illegible]	—	[illegible]
Elf Aquitaine	607	[illegible]	- 2,30	[illegible]
Eramet	171,90	[illegible]	- 4,59	[illegible]
Eridania Beghin	1077	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Essilor Intl	2288	2295	+ 0,30	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1990	[illegible]	- 2,01	+ 15,38
Esso	466	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Eurafrance	3390	3210	- 5,30	[illegible]
Euro Disney	9,15	9,50	+ 3,82	[illegible]
Europe 1	1300	[illegible]	—	[illegible]
Eurotunnel	5,60	5,75	+ 2,67	[illegible]
Fimalac SA	605	610	+ 0,82	[illegible]
Finextel	116,50	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	457,50	[illegible]	- 4,48	[illegible]
France Telecom	440	437,30	- 0,61	[illegible]
Fromageries Bel	5190	[illegible]	—	[illegible]
Galeries Lafayette	5550	5340	- 3,78	[illegible]
Gascogne	515	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Gaumont #	415	415	—	[illegible]
Gaz et Eaux	308	300	- 2,59	[illegible]
Geophysique	427	[illegible]	+ 3,04	[illegible]
G.F.C.	606	[illegible]	- 1,32	[illegible]
Ingenico	161	[illegible]	+ 2,36	[illegible]
Interbail	153,50	[illegible]	- 2,28	[illegible]
Intertechnique	1999	[illegible]	—	[illegible]
ISIS	480	[illegible]	- 1,04	[illegible]
Jean Lefebvre	470	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	1020	[illegible]	- 4,90	[illegible]
Labinal	1775	[illegible]	+ 1,18	[illegible]
Lafarge	507	[illegible]	- 0,98	[illegible]
Lagardere	232,80	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Lapeyre	420	[illegible]	- 2,14	[illegible]
SGE	245	244	- 0,40	+ 56,41
Sidel	408,40	407	- 0,34	+ 2
Silic CA	1073	1073	—	+ 32,46
Simco	448	444	- 0,89	+ 9,62
S.I.T.A	1363	1395	+ 2,34	+ 21,38
Skis Rossignol	93,70	95,05	+ 1,44	- 11,48
Soc.Fonc.Lyon.#	855	855	—	+ 21,78
Societe Generale	1065	1057	- 0,75	+ 28,90
Sodexho Alliance	1055	1050	- 0,47	+ 30,31
Sogeparc (Fin)	403,50	406	+ 0,61	+ 2,78

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
Siemens #	391	385,50	- 1,40	+ 7,38
Sony Corp. #	438,50	432	- 1,48	- 19,70
STmicroelectronics	350	342,10	- 2,25	- 8,16
Sumitomo Bank #	45,35	43,50	- 4,07	- 35,45
T.D.K #	388,50	408,10	+ 2,98	- 9,43
Telefonica #	237	234,80	- 0,92	+ 33,78
Toshiba #	21,10	20,55	- 2,60	- 15,60
Unilever #	403,20	405	+ 0,44	+ 9,03
United Technol. #	464,30	—	—	+ 5,52
Volkswagen A.G #	447,80	451	+ 0,71	+ 38,30
Yamanouchi #	119,70	121,60	+ 1,58	- 3,49
Zambia Copper	10,20	9,80	- 3,92	- 23,73

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 31 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq.9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	104,93	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,92	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	100,78	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,35	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,85	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	129,30	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,25	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	102,28	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,25	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	120,15	[illegible]
Finansder 9%91-06#	130,70	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,65	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100,01	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	—	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	101,30	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	—	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	—	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	—	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	147,26	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	149,25	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,21	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1010	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		20	[illegible]
Baccarat (Ny)	◆	870	[illegible]
Bains C.Monaco		801	[illegible]
Bque Transatlantl.	◆	230	[illegible]
Bidermann Intl.	◆	110	[illegible]
Champex (Ny)	◆	17,80	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2940	[illegible]

G.T.I (Transport)	◆	375	[illegible]
Immobail	◆	216	216
Immobanque		650	651
Lucia	◆	75	75
Monoprix	◆	446	446
MLPC International	◆	500	500
Metal Deploye	◆	380	380
Mors		6,30	6,40
M.R.M. (Ly)	◆	390	390
Navigation (Nle)	◆	128	128
ONA 100 DH	◆	680	688
Optorg	◆	459,90	459,90
Exa.Clairefont(Ny)	◆	940	940
Paris Orleans	◆	334	334
Promodes (CI)	◆	2400	2400
PSB Industries Ly		669	670
Raynal Roq.ex.SAP	◆	410	410
Rougier #		323,40	311
Gd Moul.Strasbourg	◆	2075	2075
Hotel Lutetia	◆	610	610
Hotels Deauville	◆	895	895
L.Bouillet (Ly)	◆	375	375
Lloyd Continental	◆	11500	11500
Matussiere Forest.		61	61,90
Moncey Financiere	◆	3300	3300
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	120	120
Poliet	◆	527	527

SECOND MARCHÉ

Une sélection *Cours relevés à 12 h 30*
LUNDI 31 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Assystem #		225	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	985	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	◆	395	[illegible]
Bque Vernes	◆	139	[illegible]
Beneteau CB#		685	[illegible]
B I M P	◆	135,20	[illegible]
Boiron (Ly)#		410	[illegible]
Boisset (Ly) #	◆	366	[illegible]
But S.A.		308	[illegible]
C.E.E #		176	[illegible]
Change Bourse (M)		195	[illegible]
CNIM CA#		252,60	[illegible]
Codetour	◆	342	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	●	441	[illegible]
Conflandey #	◆	304	[illegible]
C.A. Hte Normandie		325,50	[illegible]
C.A. Paris IDF		896	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		304	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	◆	309	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#		340	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		375,50	[illegible]
Expand s.a		232	[illegible]
Factorem	◆	804	[illegible]
Faiveley #		184	[illegible]
Finacor		25,50	[illegible]
Fininfo	◆	1030	[illegible]
Assur.Bq.Populaire		600	[illegible]
Gautier France		330	[illegible]
Gel 2000		36	[illegible]
GEODIS #		377	378,70
GFI Industries #		280	280
Girodet (Ly) #	◆	22,10	22,10
GLM S.A.	◆	198,20	198,20
Gpe Guillin # Ly		243,90	240,90
Kindy #		125	125
Guerbet S.A		171	171
Hermes Intl		366	[illegible]
Hurel Dubois	◆	812	812
P.C.W.		19	—
Petit Boy #	◆	105,30	105,30
Phyto-Lierac #		239	298
Pochet	◆	661	661
Poujoulat Ets (Ns)	◆	208,80	208,80
Radiall #		569	568
Robertet #		1079	1082
Rouleau-Guichard	◆	251,10	252,10
Securidev #		90	90

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 31 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	◆	22,70	22,70
Belvédère	◆	850	850
BVRP	◆	335	335
Chemunex	◆	10,50	10,50
Duran Duboi	◆	365	365
Eurofins scientific	◆	530	530
FDM Pharma n.	◆	42,10	42,10
Genset	◆	440	440
Guyanor action B	◆	6,10	6,10
Infonie	◆	175	175
Joliez-Regol	◆	85	85
La Cie Group	◆	124,70	124,70
Olitec	◆	900	900
Omnicom	◆	742	742
Picogiga	◆	180	180
R2I Santé	◆	405	405
Serp Recyclage	◆	730	730

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 31 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech	◆	99,90	99,90
Europe Finance Ind.	◆	672	672
Cibox-LCI	◆	264	264
CTT-SCETA	◆	450	450
Sté lecteurs du Monde	◆	146	146
Troc de l'Ile	◆	159,90	164

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 28 août

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		158,90	[illegible]
Agipi Actions (Axa)		142,81	[illegible]
BNP 3615 BNP			
Antigone Trésorie		916115	[illegible]
Natio Court Terme		14696	[illegible]
Natio Court Terme 2		399099	[illegible]
Natio Epargne		2248,24	[illegible]
Natio Ep. Croissance		3695,91	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine		156,98	[illegible]
Natio Epargne Retraite		185,57	[illegible]
Natio Epargne Trésor		11880,27	[illegible]
Natio Euro Valeurs		1261,72	[illegible]
CDC Asset Management			
Livret Bourse Inv. D PEA	◇	1023,59	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	◇	2653,32	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	◇	2376,42	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C	◇	328,41	[illegible]
Patrimoine Retraite D	◇	310,92	[illegible]
CDC TRESOR Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
Fonsicav C	◇	20372,77	20372,77
Mutuel. dépôts Sicav C	◇	20151,75	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
Écur. Act. Futur D PEA		352,55	[illegible]
Écur. Capitalisation C	◇	273,77	[illegible]
Écur. Expansion C	◇	86269,79	[illegible]
Écur. Géovaleurs C		4172,88	[illegible]
Écur. Investis. D PEA		280,29	[illegible]
Écur. Monétaire C	◇	13413,74	[illegible]
Écur. Monétaire D	◇	12433,11	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		310,98	297,59
Saint-Honoré Capital		27158,76	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		402,95	385,80
St-Honoré Pacifique		544,89	521,83
St-Honoré Vie Santé		2042,42	1954,47
LEGAL & GENERAL BANK			
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		39198,91	39198,91
Actimonétaire D		31055,77	31055,77
Cadence 1 D		1085,05	1074,31
Cadence 2 D		1072,79	1062,17
Cadence 3 D		1074,71	1064,07
Capimonétaire C		422,12	421,70

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 28 août sont publiés :

● **Administration** : un décret portant création de la mission interministérielle de soutien technique pour le développement des technologies de l'information et de la communication dans l'administration, placée sous l'autorité du premier ministre ;

– un décret instituant auprès du secrétaire général du gouvernement un comité des publications chargé *d'étudier les questions posées par* l'édition et la diffusion des publications émanant des services et établissements publics administratifs de l'Etat, de tenir l'inventaire permanent de ces publications et de veiller à la rationalisation des modalités de leur édition ainsi qu'à leur bonne diffusion. Le décret qui instituait une commission de coordination de la documentation administrative est abrogé.

Au *Journal officiel* du samedi 29 août sont publiés :

● **Loyers** : un décret relatif à l'évolution de certains loyers dans l'agglomération de Paris, pris en application de la loi du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs.

● **Conseils municipaux** : trois décrets portant dissolution des conseils municipaux de Maisonneuve (Vienne), Aspach (Moselle) et Arrigas (Gard).

Au *Journal officiel* du dimanche 30 août est publié :

● **Silos** : un arrêté relatif aux silos et aux installations de stockage de produits organiques dégageant des poussières inflammables. Il s'agit de dispositions à prendre pour prévenir les risques, la pollution de l'air ou celle de l'eau.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. Michel BAUDRON
et Mme, née Chantal PEYREPEYRY,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur *petit-fils*

Bertrand,

chez
Anne et Gwénaël LOUSSOUARN.

Paris, le 6 août 1998.

Candice et Victor
sont heureux d'annoncer la naissance de

Clémence,

le 25 août 1998, au Havre.

Nathalie et Jean-Pierre NIOT,
56, avenue de l'Hippodrome,
76310 Sainte-Adresse.

Romane SARFATI,
Frédéric OLIVENNES
et *Elie,*
ont la joie d'annoncer la naissance de

Jeanne,

le 8 août 1998.

7, rue Beautreillis,
75004 Paris.

Laurence GALLOT,
Eric ROHDE
et Juliette,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Sixtine,

à Paris, le 22 août 1998.

120, avenue de Suffren,
75015 Paris.

Anna et Victor
sont heureux d'annoncer la naissance de

Claude, Henry, Stanislas,

le 20 août 1998.

ROCHENOIR,
50, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly.

Agnès et Lionel ARCIER
sont heureux de faire part de la naissance de leur fille

Léonore,

le 6 août 1998.

94120 Fontenay-sous-Bois.

Géraldine et Jérôme CARIO
ont la joie de faire part de la naissance de

Raphaël CARIO,

le 11 août 1998, à 12 h 46, et remercient, en son nom, les amis qui l'ont gâté.

Mariages

– *Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime).* Bischheim (Bas-Rhin). Paris.

Jean et Michèle DURAMÉ
sont heureux de faire part du mariage de leur fils

François
avec
Nathalie GSELL,

le 5 septembre 1998.

Mlle Sandra VERRIER CAPELA
et
M. Philippe BECRET

ont l'immense joie d'annoncer leur mariage, *qui a eu lieu à New York, le mercredi* 19 août 1998.

Rappel : fiançailles en mai, mariage en août, bébé en...

Décès

– Mme Jeanne-Marie Baguette,
Les familles Baguette, Henrard, Allard, Lambert, Dumont, Jamin et Sibille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Albert BAGUETTE,
née Jeanne HENRARD,

survenu le 22 août 1998, à Bruxelles, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Robermont, à Liège (Belgique), le 26 août.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Ses enfants, petits-enfants,*
Amis et camarades,
ont la douleur de faire part du décès de

Vincent CARRIER,

survenu le 19 août 1998.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

« Je suis un arc-en-ciel d'émotions. »

Andrée PIERRE-LAHAYE

nous a quittés brutalement le jeudi 27 août 1998, à l'ombre des pins de Montalivet (Gironde).

Son père,
Ses enfants,
Ses petites-filles,
Ses sœurs,
Toutes les familles réunies,
Et ses amis,
l'accompagnent avec peine et amour.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Gabriel, 5, rue des Pyrénées, Paris-20e, le mercredi 2 septembre, à 10 h 30, suivie de l'incinération à 13 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

51, rue Paul-Lafargue,
59290 Wasquehal.
25, rue du Bois,
92000 Nanterre.
14, rue de la Bidassoa,
75020 Paris.
84, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 1er septembre 1988,

Robert PIEROT

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu et aimé auront une pensée pour lui.

Ruthy SZWARC

nous quittait le 1er septembre 1996.

Depuis, elle nous manque terriblement.

Maurice, Myriam, Daniel, Nicole, Jonathan, Benjamin.

Communications diverses

ÉCOLE SPÉCIALE
D'ARCHITECTURE
Etablissement privé
d'enseignement supérieur
reconnu d'utilité publique et par l'Etat.
Président : Christian de Portzamparc.
Rentrée automne 1998

Lycéens préparant le baccalauréat, bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole *spéciale d'architecture à l'automne 1998,*

– Un examen d'admission se déroulera le 1er septembre 1998.

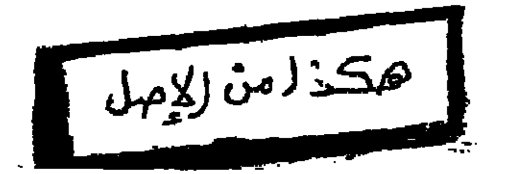
Renseignements : ESA, 254, boulevard Raspail,
75014 Paris.
Tél. : 01-40-47-40-00.
Fax : 01-43-22-81-16.

CARNET DU MONDE - TARIFS 98
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,	**109 F HT**
AVIS DE MESSE,	"
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS	"
TARIF ABONNÉS	**95 F HT**
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,	**500 F TTC**
MARIAGES, FIANÇAILLES	**Forfait**
Toute ligne suppl. : 60 F TTC	**10 lignes**

THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*
☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36
01.42.17.29.96

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*



SPORTS Le tournoi de tennis du Grand Chelem de New York commence lundi 31 août. Pour cette *édition de l'US Open*, les joueurs américains espèrent être en vedette. Pete Sampras souhaite assurer son rang de numéro un mondial et augmenter son nombre de victoires en tournois. Mais son compatriote Andre Agassi compte bien se placer sur sa route. Après une saison 1997 désastreuse, il effectue enfin un retour au haut niveau. ● AU TOURNOI FÉMININ, sa compatriote Lindsay Davenport s'affiche en grande favorite, même si la récente victoire de Steffi Graf à New Haven confirme les qualités retrouvées de la joueuse allemande. ● LES FRANÇAIS n'ont pas été favorisés par le tirage au sort de ces Internationaux des Etats-Unis. La morosité règne toujours parmi les joueurs, qui n'ont pas brillé dans les dernières rencontres. Guillaume Raoux et Sébastien Grosjean vont malgré tout tenter une percée.

Nouvelle étape new-yorkaise dans la carrière fantasque d'Andre Agassi

Après une saison 1997 désastreuse, l'Américain effectue un retour au haut niveau. Il espère toujours gagner l'US Open, qui se dispute du 31 août au 13 septembre. Sa compatriote Lindsay Davenport est la grande favorite du tournoi féminin

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Il a essuyé son visage ruisselant dans une serviette déjà trempée de sueur, il a grogné et envoyé valdinguer une bouteille d'eau. Brad Gilbert, son entraîneur, l'a ramassée et l'a placée hors de portée de la colère de son protégé. Dimanche 30 août, par un torride après-midi new-yorkais, sur le court central de Flushing Meadow, Andre Agassi a réalisé un entraînement médiocre. Il avait demandé à Tim Henman de lui donner la réplique afin de peaufiner son retour de service, son arme favorite. Le Britannique s'est acquitté de sa tâche de sparring-partner avec une régularité de métronome, dominant souvent Agassi, incapable de décocher ses meilleurs coups. Andre s'est calmé, et la séance s'est un peu mieux terminée. Il est parti à peine rassuré. Lundi, pour le premier tour, l'Américain avait les honneurs de la première session de nuit. Tête de série nº 8 et héros absolu du tournoi, il devait rencontrer le Français Sébastien Grosjean.

Andre Agassi vise le titre et il est très sérieux. Bien sûr, au début de l'année, il était perdu au-delà des cent meilleurs joueurs du monde. Oui, il se fait vieux ; oui, il n'en finit plus de jouer au yo-yo avec ses résultats ; oui pour tout, mais il n'est pas du genre à s'émouvoir de ces pécadilles. Comme tout bon sportif, Agassi affirme regarder toujours devant lui. Et, devant lui, il y a les Internationaux des Etats-Unis, théâtre de nombre de ses plus belles victoires – le titre en 1994 – comme de ses plus brillantes défaites – la finale de 1995 perdue contre Pete Sampras ou ce quatrième tour, en 1997, arraché par Patrick Rafter au terme d'une magnifique rencontre de brutes. L'US Open, c'est son port d'attache. Depuis ses débuts en 1986, il n'a jamais séché l'épreuve. Alors, oui, Andre Agassi compte parmi les favoris du tournoi.



JÉROME PREVOST / TEMPSPORT

Andre Agassi, qui s'inquiète de son retour de service, son arme favorite, était il y a peu davantage au centre des quolibets dans les pronostics.

En janvier, pourtant, le joueur américain était davantage l'objet de quolibets qu'il n'avait la faveur des pronostics. Il a fini la saison 1997 à une minable 122e place mondiale, classement qu'il n'avait jamais atteint de tout sa carrière. Même à l'issue de sa première année sur le circuit, il avait fait mieux, terminant à la 91e place.

PAS TROP SÉRIEUX

Le monde du tennis, pourtant habitué aux crises d'adolescence du champion, n'en avait jamais observé de telle. On se souvient de la saison 1993, quand Agassi avait boudé plusieurs tournois – c'était l'époque où il préférait faire la fête et manger des hamburgers. En 1996 encore, il avait plongé, victime d'une crise de confiance qui suivait son accession, l'année précédente, au rang de numéro un mondial, et de la lutte au sommet qui s'en était suivie avec Pete Sampras.

En 1997, ce fut pire. Après avoir sauvé *in extremis* sa saison 1996 par une médaille d'or olympique aux Jeux d'Atlanta, Andre Agassi entame l'année de façon catastrophique. Il se donne d'abord une entorse à la cheville, puis, quelques semaines plus tard, c'est le poignet qui lâche : une tendinite. Il efface les trois premiers tournois du Grand Chelem de son agenda. Quand il revient, c'est pour perdre. Beaucoup. Il cède les deux titres acquis en 1996 à Key Biscayne et à Cincinnati.

Après la parenthèse-baume-au-cœur de l'US Open, il subit une nouvelle défaite précoce à Stuttgart. Pour se regonfler le moral (ou pour se moquer de sa propre médiocrité ?), Agassi va disputer un tournoi « challenger » dans sa ville natale de Las Vegas, le premier depuis onze ans. Même dans cette épreuve de « deuxième division », il s'incline en finale contre un quasi-inconnu, l'Allemand Christian Vinck, qui évolue aux alentours de la 200e place mondiale. Agassi assume comme il le peut cette carrière de cyclothymique. Réaliste : « *Je ne suis pas un gros travailleur.* » Ou, plus surprenant : « *Je n'ai pas confiance en moi.* » Aux journalistes qui viennent le visiter dans sa maison de Las Vegas, il montre son réfrigérateur plein de canettes de soda, ou encore le plus beau de ses jouets : un jet privé qui le transporte de ville en ville au gré de son calendrier, et qui lui coûte 4,5 millions de francs par an. Peu de choses pour un champion dont la fortune est évaluée à plus de 600 millions de francs et qui fait souvent la « une » des journaux *people* depuis qu'il s'est marié avec l'actrice Brooke Shields en avril 1997, au plus fort de sa déliquescence tennistique.

Pour se refaire un profil de champion, Andre s'est réfugié derrière son image de type pas trop sérieux. L'attention était ailleurs, sur l'ascencion de l'Australien Patrick Rafter, ou sur la lutte entre Pete Sampras et le Chilien Marcelo Rios pour la première place mondiale. Andre Agassi, au rang trop médiocre pour entrer directement dans les tableaux, s'est vu offrir des invitations par les organisateurs, ravis de retrouver un aussi bon « vendeur de ticket ». Inspiré et volontaire, comme un repenti revenu sur le droit chemin, Andre les a honorées avec sérieux. Un quatrième tour aux Internationaux d'Australie, et il s'est remis en jambe. A San José, une semaine plus tard, il a retrouvé l'acuité de son retour de service et la puissance de son revers pour gagner le tournoi en battant Sampras en finale.

Une victoire à Scottdale, une finale à Key Biscayne, et son classement reprend des couleurs. Mais, aux Internationaux de France de Roland-Garros, il est la première victime du Russe Marat Safin, révélation du tournoi, et il s'éclipse au deuxième tour de Wimbledon. Au cours de l'été, son retour aux Etats-Unis lui donne de nouvelles forces. Il gagne à Washington et à Los Angeles, bat à nouveau Sampras à l'Open du Canada ; il s'est encore offert une finale à Indianapolis. Avant de se lancer dans l'US Open, il s'est fait raisonnable, et a pris une semaine de vacances pour faire le plein d'énergie. Il en aura besoin. Car le joueur qui ne veut pas grandir à aujourd'hui vingt-huit ans.

Bénédicte Mathieu

Le défi de Patrick Rafter

Vainqueur de l'US Open en 1997, l'Australien Patrick Rafter est de nouveau prétendant au titre cette année. Discret lors des six premiers mois, le numéro trois mondial vient de remporter son cinquième tournoi de l'année, à Long Island (New York). Il devra se méfier de Pete Sampras, le numéro un à l'ATP, qui a triomphé quatre fois à l'US Open.

Chez les dames, la tenante du titre, Martina Hingis, aura beaucoup de mal à renouveler son exploit. Sa dernière victoire en finale d'un tournoi remonte au mois de mai, à Rome. L'Allemande Steffi Graf, victorieuse à cinq reprises à l'US Open, revient en forme, comme en témoigne sa victoire à New Haven face à Jana Novotna, numéro trois mondiale. Les vainqueurs, homme et femme, de ce tournoi du Grand Chelem gagneront chacun 700 000 dollars (4,2 millions de francs). La dotation globale du tournoi est de 14 milions de dollars (84 millions de francs).

Les Français, moroses, entretiennent de faibles espoirs

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Cédric Pioline contre Jonas Bjorkman, demi-finaliste en 1997, Sébastien Grosjean contre Andre Agassi, tête de série nº 7 et héros local, Arnaud Clément contre Richard Krajicek, tête de série nº 5, Lionel Roux contre la vedette montante du tennis allemand, Nicolas Kiefer. A ces premiers tours délicats, il faut ajouter le duel entre Guillaume Raoux et Nicolas Escudé.

Les Français n'ont pas été choyés lors du tirage au sort des Internationaux des Etats-Unis effectué jeudi 27 août. Ce devrait être leur meilleure – et bonne – excuse pour ne pas passer le cap de la première semaine. Les Français déjà englués dans une méchante morosité n'avaient pas besoin de ce sort peu enviable. En l'absence d'une tête de série, les garçons pouvaient s'attendre à une telle déconvenue. Le meilleur Français au classement mondial, Cédric Pioline, est actuellement dix-neuvième joueur mondial.

Que peuvent-ils attendre de ce tournoi ? Une grosse performance qui permettra à la cohorte d'entretenir quelques maigres espoirs. Car pendant la campagne américaine qui a précédé l'US Open, certains d'entre eux se sont distingués là où on ne les attendait plus. Ainsi Guillaume Raoux qui, à New Haven, avait mis fin à la série gagnante de douze matches accompagnés de deux victoires en tournoi de Patrick Rafter champion de l'US Open 1997 ou bien Sébastien Grosjean qui a battu Jonas Bjorkman au tournoi de Boston. Le champion du monde juniors 1996 s'est ensuite incliné en demi-finales face à l'Américain Michael Chang. Deux garçons, enfin, se sont tirés des qualifications et viennent s'ajouter aux huit entrés directement dans le tableau final : Sébastien Perlant et Arnaud Di Pasquale. En 1997, ce dernier avait remporté l'épreuve juniors de l'US Open.

SEMER SOI-MÊME LES OBSTACLES

Les Françaises partent à douze dont deux têtes de série, Nathalie Tauziat, finaliste à Wimbledon (nº 9) et Mary Pierce (nº 12). La première semble émoussée par un début d'été tonitruant, la deuxième – finaliste à San Jose, au début du mois d'août – profite d'un huitième de tableau plutôt sans embûches, mais c'est oublier son humeur à semer elle-même ses obstacles. Mary Pierce est espérée en huitièmes de finale pour rencontrer Venus Williams, finaliste 1997, et l'une des favorites de l'épreuve. Nathalie Tauziat, finaliste de Wimbledon, évolue dans le huitième de tableau de Lindsay Davenport, l'une des grandes favorites de l'épreuve.

Quart-de-finaliste en 1997, Sandrine Testud arrive à l'US Open avec sa cheville rétablie : une entorse l'avait handicapée au début de l'été. La Française, dix-septième mondiale et donc passée à côté du rang de tête de série (il y en a seize), arrive forte d'une... défaite de justesse sur Martina Hingis au tournoi de Montréal.

Sandrine Testud semble avoir mis de côté une immense tristesse pour ne retenir que l'assurance d'avoir bien retrouvé son solide et élégant jeu de fond du court. Julie Halard-Decugis, elle, fête son retour à l'US Open. Blessée pendant deux ans, elle n'y avait plus mis les pieds depuis 1995. Récente demi-finaliste du tournoi de New Haven après avoir éliminé notamment Arantxa Sanchez-Vicario, la vingt-neuvième joueuse mondiale était opposée, lundi, à la Belge Dominique Van Roost, tête de série nº 14.

B. M.

Chez les dames, le conflit des générations se poursuit

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Steffi Graf a un chic fou, c'est chez elle une seconde nature, un art de jouer. Ainsi l'ancienne numéro un mondiale, considérée comme quasi perdue pour le tennis, s'est rappelée au bon souvenir de ses consœurs, samedi 29 août, à la veille des Internationaux des Etats-Unis, en gagnant le premier tournoi de sa saison à New Haven.

La joueuse allemande s'est imposée face à la Tchèque Jana Novotna au terme d'un match d'une facture très honnête et rondement mené (6-4, 6-1). Certes, Jana Novotna a semblé attentiste et un peu émoussée, il n'en reste pas moins que le jeu de Steffi Graf avait retrouvé, samedi, sa précision et son élégance, deux qualités qui lui avaient manqué à ses précédentes apparitions en 1998.

En attendant, la puissance semble oubliée. Steffi Graf va tenter de compenser cet handicap avec son expérience de vingt et une victoires en Grand Chelem. Les organisteurs de l'US Open lui ont de plus accordé une faveur en la comptant parmi les têtes de série (nº 8) : Steffi Graf était 26e mondiale lors du tirage au sort, jeudi 27 août.

Après des mois d'incertitude et de retours manqués, Steffi Graf affirme qu'elle veut se « *faire plaisir* ». Elle sera néanmoins attendue comme l'une des protagonistes des débats de la seconde semaine. Elle évolue dans le même quart de tableau que Jana Novotna... et que la Croate Mirjana Lucic, l'une des prodiges potentielles du tennis féminin, guérie de la varicelle qui l'avait éloignée de Wimbledon.

Cette dernière levée de la saison en Grand Chelem n'échappera donc pas à la tendance de l'année. Comme lors des trois premiers tournois majeurs, les Internationaux des Etats-Unis vont être le théâtre du conflit de générations qui fait les très beaux jours du circuit féminin. Lesdites anciennes (moyenne d'âge vingt-huit ans) s'alignent au grand complet, comme les jeunes (moyenne d'âge dix-sept ans).

L'avantage est pour l'heure aux deuxièmes : les titres des Internationaux de France de Roland-Garros et Wimbledon sont revenus à Arantxa Sanchez-Vicario et à Jana Novotna – chacune dix ans de circuit au compteur –, quand les enfants n'ont pu passer le cap encore trop lourd des quarts de finale. Certes, en janvier, les Internationaux d'Australie étaient revenus à Martina Hingis. Mais, depuis dix-huit mois qu'elle est numéro un mondiale, la Suissesse ne peut plus être considérée comme une enfant. Elle aura dix-huit ans le 30 septembre.

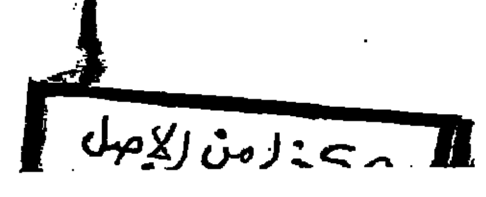
BROUILLER LES CARTES

Les jeunes poussent, avec en tête des ambitieuses, les sœurs Williams. Finaliste en 1997, Venus se place en championne 1998 depuis quelques jours. Tête de série nº 5, elle est effectivement une favorite sérieuse malgré une tendinite à un genou qui l'agace depuis le début de l'été. A cause d'elle, Venus a dû se retirer du double dames et du double-mixte, où elle excelle aussi.

Serena, sa cadette, vingtième joueuse mondiale, a annoncé qu'elle tient absolument à brouiller les cartes. Flushing Meadow, enfin, lorgnera sur les prouesses d'Anna Kournikova, qui revient à peine à la compétition après avoir passé deux mois à soigner une entorse du pouce qu'elle s'était donnée à la veille de Wimbledon.

Entre les valeurs sûres et les gamines, une joueuse est en embuscade. C'est Lindsay Davenport, vingt-deux ans, depuis cinq ans sur le circuit, aujourd'hui deuxième joueuse mondiale. L'Américaine vient de vivre une campagne idéale dans son pays en *gagnant les trois tournois dans* lesquels elle était engagée et en battant au passage Steffi Graf, Venus Williams, Monica Seles (par deux fois) ou encore Martina Hingis. Lindsay s'affirme prête à mettre tout le monde d'accord.

B. M.



L'OL a mis en place sa propre logique économique pour devenir une place forte du football français

Le club lyonnais est prêt à ouvrir son capital à des fonds extérieurs

Le match au sommet de la quatrième journée du championnat entre Lyon et Monaco s'est soldé par un résultat nul (1-1). Plus de 40 000 spectateurs ont assisté à la rencontre, ce qui témoigne de la montée en puissance du club rhodanien. Bordeaux, qui a obtenu à Metz son quatrième succès (2-2) d'affilée, est désormais seul en tête du classement après le nul (0-0) concédé par Marseille au Havre. Exploit de Lorient, qui a battu (2-1) le Paris-SG.

LYON
de notre envoyé spécial

La pensée unique ne sévit pas seulement sur la scène politique. Depuis l'arrêt Bosman, qui organise la libre circulation des footballeurs européens au sein de l'Union, elle a tendance à scléroser l'imagination des clubs français, toujours prompts à expliquer les limites de leur budget par une surcharge fiscale. L'argument n'exempte pourtant pas les dirigeants d'une réflexion approfondie pour maintenir l'élan du football après le triomphe des Bleus d'Aimé Jacquet.

A Lyon, le président Jean-Michel Aulas a décidé de relever le défi en associant la formation de jeunes joueurs à une stratégie d'investissements lourds, financée par des transferts et l'exploration de sources financières, comme le développement des produits dérivés. *« En tant que chef d'entreprise, j'observe au quotidien l'enchevêtrement parfois néfaste de la réglementation, mais je m'y adapte »*, souligne-t-il.

Jean-Michel Aulas est parti du postulat que la deuxième ville du pays réunissait presque naturellement les ingrédients de la réussite, à condition d'aiguillonner les synergies. *« A mon arrivée, voilà douze ans, le club venait de passer six saisons en deuxième division,* rappelle le patron de l'OL. *Il fallait surmonter un traumatisme. Nous avons porté un effort important sur le centre de formation, pour produire nous-mêmes les individualités de talent que nous n'avions pas les moyens de recruter. Notre centre de formation est depuis cinq ans le plus performant du pays. »*

Avec deux sélectionnés en équipe de France espoirs et cinq internationaux dans la catégorie des moins de dix-sept ans, le gisement n'est pas en voie d'extinction. Depuis son retour parmi l'élite, en juin 1989, l'OL a mis sur le marché plusieurs dizaines de footballeurs, dont certains, comme Bruno Ngotty, Franck Gava, Florian Maurice ou Ludovic Giuly, ont été cédés à plus fortunés à des tarifs variant de 15 à 40 millions de francs. A l'inverse de l'AJ Auxerre et, plus récemment, du FC Metz, la direction du club lyonnais ne se complaît pas dans une gestion frileuse de son capital : cet été sont arrivés le talentueux milieu de terrain havrais Vikash Dhorasoo (31,5 millions) et l'attaquant suisse de Cannes, Marco Grassi (10 millions).

Avec 11 000 abonnés et un budget légèrement supérieur à 200 millions de francs, Lyon tient désormais son rang derrière les trois mastodontes, Marseille, Monaco et Paris-SG, qui ne constituent pourtant pas des modèles. *« Ces clubs dépendent d'un mécène ou d'une entreprise,* constate Jean-Michel Aulas. *Si l'un ou l'autre se désengageait, le club ne serait pas à l'abri d'un décrochage. Nous avons privilégié une logique économique différente en nous entourant de quatre sponsors et en assurant notre propre financement par la vente, si nécessaire, d'un joueur. Par ailleurs, la commercialisation des produits dérivés, que nous avons préparée bien en amont par rapport aux autres clubs français, se révèle fructueuse. »* Fort de son image de marque, l'OL compte se transformer en société anonyme dès que le gouvernement aura légiféré, sans doute au cours de cet automne.

QUERELLE SUR L'ARBITRAGE

L'OL est prêt à ouvrir son capital à des fonds extérieurs, d'où l'impérieuse nécessité de se maintenir dans le peloton de tête du championnat. Toujours orphelin d'un titre depuis 1973 (quand Lyon avait enlevé la troisième Coupe de France de son histoire), l'équipe entraînée par Bernard Lacombe a pour mission, cette saison, de se qualifier une nouvelle fois pour la Coupe européenne.

Aussi la venue de l'AS Monaco devant plus de 40 000 spectateurs, samedi 29 août, avait-elle valeur de test. Les Lyonnais ont cru tenir la victoire après le but marqué par Alain Caveglia, à la 40e minute, *mais le final appartenait aux Monégasques* avec une égalisation heureuse signée Robert Spehar (75e). *« Nous avons été désavantagés par l'arbitrage de M. Léon,* tempêtait Bernard Lacombe à l'issue d'une rencontre sans relief. *Ce monsieur est venu nous voir avant le match pour être massé avant mes joueurs. On aurait dû lui appliquer du Dolpic* (sic). *Déjà à Bastia, l'an passé, il nous avait infligé un penalty imaginaire (...). »* Plus pondéré, Jean-Michel Aulas a évoqué « un arbitrage tendancieux » avant de reconnaître que *« les enjeux pouvaient entraîner des excès verbaux ».*

L'OL a quand même joliment troussé son début de parcours avec deux succès (Toulouse, Lorient) et autant de résultats nuls (Strasbourg, Monaco). A l'affût de Bordeaux et de Marseille, les Lyonnais ont vaincu le sinistre souvenir de leur impuissance à domicile (six défaites pendant le second semestre 1997).

Quant à la vie interne du club, *pas toujours dépassionnée dans le* passé, elle semble désormais plus tranquille. *« Je ne me suis séparé prématurément que d'un seul entraîneur, Guy Stéphan, et j'observe qu'il n'a pas mieux réussi à Bordeaux,* indique Jean-Michel Aulas. *J'essaie de gérer le club avec sérénité. »*

Elie Barth

L'OM prêt à participer à la Superligue

Le projet de Ligue européenne de football (EFL) élaboré par la société *Media Partners* en collaboration avec plusieurs magnats de la télévision, dont Silvio Berlusconi, séduit toujours les grands clubs du continent. L'UEFA, qui risque d'imploser si la Superligue voit le jour, en est réduite à lancer des avertissements sans effets.

Dans un entretien accordé au *Journal du dimanche* du 30 août, le président de Marseille, Robert Louis-Dreyfus, a reconnu que ses avocats participaient aux réunions organisées par Media Partners. La dernière formule consisterait à réunir dans une Superligue 32 équipes, dont seize auraient rang de membre fondateur. Ces privilégiés (parmi lesquels l'OM et le Paris-SG) seraient qualifiés d'office pour trois ans. Par ailleurs, une Procup (refonte de la Coupe des coupes et de la Coupe de l'UEFA) regrouperait 64 clubs, dont cinq ou six français.

A Spa, la pluie offre sa première victoire en F 1 à l'écurie Jordan

Seules huit voitures ont pu terminer la course

AU TERME d'un Grand Prix marqué par de nombreux accidents, où seules huit monoplaces ont franchi la ligne d'arrivée, Damon Hill a renoué avec la victoire, dimanche 30 août sur le circuit de Spa-Francorchamps, en Belgique. Sur une piste détrempée, le champion du monde 1996, *qui n'avait gagné aucune course depuis son sacre,* a devancé son coéquipier Ralf Schumacher et a offert à l'écurie Jordan sa première victoire en formule 1.

Lors du premier départ, l'Ecossais David Coulthard a provoqué un gigantesque carambolage mêlant une quinzaine de voitures. Malgré les chocs et les vols de pneus sur la piste, aucun pilote n'a été blessé. Mais quatre, dont le Français Olivier Panis (Prost-Peugeot), n'ont pu *repartir faute de voiture de remplacement.*

Le second départ s'est un peu mieux passé, mais Mika Hakkinen, voulant résister à la charge de Michael Schumacher, a accroché le pneu arrière droit de la Ferrari. La McLaren est alors parti en tête à queue, avant d'être percutée par la Sauber de Johnny Herbert. Dès le septième tour et toujours sous une pluie battante, Michael Schumacher, tel un funambule, pris alors la première place au Britannique Damon Hill. Creusant un écart sur l'ensemble de ses poursuivants, « Schumi » semblait se diriger à vive allure vers la victoire et la première place du championnat du monde, où il compte sept points de retard sur le finlandais Mika Hakkinen, *le jour du 600e Grand Prix de* Ferrari.

JEAN ALESI SUR LE PODIUM

Mais, au 25e tour, probablement aveuglé par les projections d'eau de la McLaren de Coulthard, à qui il allait prendre un tour, l'Allemand a violemment percuté la voiture de l'Ecossais, arrachant une roue de sa Ferrari. *Sur trois roues,* il est alors rentré aux stands, non sans aller s'expliquer vivement avec le pilote *écossais. Son abandon, suivi de peu* par celui de son coéquipier Eddie Irvine alors troisième, a laissé la voie libre aux Jordan de Damon Hill et Ralf Schumacher. Le Français Jean Alesi s'est hissé à la troisième place, réalisant son premier podium de la saison au volant de sa Sauber. Derrière, l'hécatombe a profité à l'écurie Prost qui a marqué son premier point de la saison grâce à la sixième place de l'Italien Jarno Trulli.

Cyclisme : neuf médailles pour les pistards français

FÉLICIA BALLANGER, la reine du 500 mètres dames, s'est surpassée, samedi 29 août, pour offrir un record du monde au public de Bordeaux, lors de l'avant-dernière journée des championnats du monde de cyclisme sur piste. Dans la vitesse masculine, Florian Rousseau, s'est imposé pour la troisième année consécutive. Laurent Gané a enlevé la troisième place. Le lendemain dans la finale du *Keirin*, ce coureur de Nouméa élève de Daniel Morelon, a apporté une neuvième médaille dans l'escarcelle de l'équipe de France en se classant troisième. Avec 9 médailles (6 d'or, 1 d'argent, 2 de bronze), les français terminent largement en tête de ces Championnats. L'Espagne, grâce à ses victoires dans les deux courses aux points du dernier jour, termine deuxième.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : conformément à un article du règlement international, adopté en juillet,** Laurent Brochard, porteur du maillot arc-en-ciel, Richard Virenque et leurs coéquipiers de l'équipe Festina, exclus du Tour de France, ne devraient pas disputer le championnat du monde sur route le 11 octobre à Valkenburg, aux Pays-Bas. Cet article prévoit que les coureurs sous le coup d'une procédure disciplinaire pour dopage ne peuvent être alignés en équipe nationale.

■ **VTT : en s'imposant dans la huitième et dernière manche de la coupe du monde de descente,** dimanche 30 août à Araí (Japon), les Français Nicolas Vouilloz, et Anne-Caroline Chausson, tous deux champions du monde 1996 et 1997, se sont adjugés le titre.

■ **ATHLÉTISME : Christine Arron, championne et recordwoman d'Europe du 100 m,** a décidé dimanche 30 août de se mettre prématurément au *« point mort »* pour le reste de la saison. Vendredi 28 août, après sa troisième *défaite contre l'Américaine Marion Jones* à *Bruxelles*, Christine Arron avait fait part de son inquiétude (douleur aux ischios-jambiers) et de sa lassitude.

■ **FOOTBALL : en concédant leur premier match nul de la saison,** Troyes (1-1 contre Saint-Etienne) et Laval (0-0 à Niort) conservent la tête du championnat de France de deuxième division, avec 10 points, à l'issue de la 4e journée samedi 29 août. Résultats : Le Mans-Red Star 1-2 ; Beauvais-Gueugnon 1-1 ; Cannes-Nîmes 1-0 ; Niort-Laval 0-0 ; Wasquehal-Lille 0-1 ; Guingamp-Valence 0-2 ; Sedan-Ajaccio 3-0 ; Châteauroux-Amiens 0-0 ; Troyes-Saint-Etienne 1-1 ; Caen-Nice 2-0 ; Classement : 1. Troyes, 10 pts ; 2. Laval, 10 ; 3. Sedan, 8 ; 4. Red Star, 8 ; 5. Wasquehal, 7 ; 6. Gueugnon, 7 ; 7. Ajaccio, 6 ; 8. Châteauroux, 5 ; 9. Caen, 5 ; 10. Lille, 5 ; 11. Valence, 5 ; 12. Le Mans, 4 ; 13. Saint-Etienne, 4 ; 14. Nîmes, 4 ; 15. Cannes, 4 ; 16. *Guingamp*, 4 ; 17. Niort, 3 ; 18. Amiens, 2 ; 19. Beauvais, 2 ; 20. Nice, 1.

■ **Lors de la troisième journée du Championnat d'Angleterre,** Michael Owen, jeune prodige de Liverpool, a inscrit trois buts contre Newcastle (4-1), dimanche 30 août à Saint James Park. Avec 7 points, les *« Reds »* du duo Roy Evans-Gérard Houllier occupent la première place grâce à leur meilleure différence de but, à égalité de points avec Aston Villa qui s'est imposé à Sheffield Wednesday (1-0). Ce duo compte un point d'avance sur Nottingham Forest, vainqueur à Southampton (2-1).

■ **TRIATHLON : en signant un temps d'1 h 55 min 30 s, le Britannique Simon Lessing,** vingt-sept ans, s'est octroyé son quatrième titre mondial, samedi 29 août à Lausanne, devant le Néo-Zélandais Paul Amey et l'Australien Miles Stewart. Chez les dames, l'Australienne Joanne King a remporté le titre, devant sa compatriote Nisslie Jones *et* la Néo-Zélandaise Eveyln Williamson.

■ **ÉCHECS :** le Cannois Iossif Dorfman est devenu, samedi 31 août, champion de France d'échecs. Il termine invaincu et devance son camarade de club Etienne Bacrot.

LOTO

■ **LES TIRAGES** nº 69 du loto effectués samedi 29 août ont donné les résultats suivants :

premier tirage : 12, 24, 32, 34, 36, 46, numéro complémentaire le 6. Rapports pour 6 numéros : 9 026 415 F ; pour 5 numéros plus le complémentaire : 50 155 F ; pour 5 numéros : 5 320F ; pour 4 numéros et le complémentaire : 258 F ; pour 4 numéros 129 F ; pour 3 numéros et le complémentaire : 28 F ; pour 3 numéros : 14 F.

second tirage : 5, 9, 20, 23, 31, 43, numéro complémentaire le 16. Rapports pour 6 numéros : 23 019 830 F ; pour 5 numéros et le complémentaire : 45 400 F ; pour 5 numéros : 5 680 F ; pour 4 numéros et le complémentaire : 242 F ; pour 4 numéros : 121 F ; pour 3 numéros et le complémentaire : 26 F ; pour 3 numéros : 13 F.

Marseille fête « sa » Coupe du monde et ses champions

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Cent mille personnes, selon l'organisateur *Jean-Claude Gaudin, maire (DL) de Marseille,* entre trente mille et quarante mille selon la police, coorganisatrice : les enfants de Marseille ont fêté, dimanche 30 août, cinq champions du monde de football qui ont, d'une manière ou une autre, partie liée à la ville. Juchés sur une plate-forme mobile de la Régie des transports de Marseille (RTM) décorée tout exprès, Zinedine Zidane, Didier Deschamps, Laurent Blanc, Christophe Dugarry et Robert Pirès ont descendu la Canebière et longé le Vieux-Port devant une foule enthousiaste, avant d'être reçus à la mairie.

Le maire, accompagné des présidents de la région et du département, leur a remis les médailles de la ville. Mais il a dû renoncer à lire *un discours où il aurait été question de la « fête de la générosité, de la fraternité, de l'union des races, des peuples, qui l'emporte sur son contraire : la haine et l'exclusion ».* L'enthousiasme des gamins et parents réunis dans la salle des délibérations du conseil municipal avait battu en brèche toute idée de protocole.

Mais la star de la journée, objet des gestes d'amour les plus touchants, a bien été Zinedine Zidane, enfant de la Castellane, acclamé *tout au long du parcours par des « Zizou, Zizou »* jetés par des bouts-d'chou juchés sur les épaules de papas à peine moins émus qu'eux, *criés par des jeunes filles aux yeux éperdus,* lancés par des mères de famille ou par des jeunes lascars aux casquettes de base-ball, tous équipés d'appareils photos ou de caméras vidéo.

Timide dans sa simple chemise sombre, le meneur de jeu des Bleus répondait par de petits saluts timides. Christophe Dugarry, en blue-jean et chemisette bleue, brandissait la (fausse) Coupe du monde vers des essaims de jeunes filles qui quêtaient son regard : ses pas de danse sur l'air de *I will survive* en ont fait le meilleur animateur du défilé. Robert Pirès, *débarqué à Marseille il y a un mois,* en découvrait, un peu stupéfait, les enthousiasmes. Didier Deschamps, qui a connu plus grandiose *au lendemain de la conquête de la Coupe* d'Europe par l'OM en mai 1993, souriait de ces retrouvailles. Laurent Blanc, qui a décidé de poursuivre sa carrière internationale, couvait tout ce monde d'un regard affectueux.

Cette séance d'adoption publique a regroupé un public familial venu là muni de petits panneaux confectionnés à la main, de drapeaux tricolores dessinés à la maison, de posters découpés dans les journaux. Il y avait der*rière les barrières un monde qu'on voit peu au* stade, accouru des quatre coins de la ville en famille.

Au-delà de l'envie de voir les idoles et de l'espoir d'en être vu, le message lancé était clair : l'équipe de France a peut-être gagné la Coupe du monde mais *« les Marseillais sont champions du monde »*, comme le criait le speaker officiel. Ils le sont parce que Zidane est enfant de la ville. Parce que Laurent Blanc, Robert Pirès et Christophe Dugarry jouent à l'OM. Parce que Didier Deschamps a joué ici, comme Marcel Desailly, Fabien Barthez et Alain Boghossian, annoncés mais absents. Et pour mille autres raisons : parce que le premier match de l'équipe française a été gagné au Vélodrome *face à l'Afrique du Sud* (3-0), le 12 juin.

Mais le grand dribbleur de cette journée au*ra quand même été Jean-Claude Gaudin, dont* l'amour pour le ballon rond est assez récent. Il expliquait, le jour où il remettait les clés de l'OM à Robert-Louis Dreyfus : *« Il ne faut pas mélanger le sport et la politique. »* C'est peu de dire que cette maxime, souvent prononcée aussi par Bernard Tapie et ses supporters, sonnait dimanche comme une contre-vérité...

Michel Samson

Lorient a dégrisé les vedettes du Paris-SG

« SI nous ne devions être battus qu'une seule fois à domicile cette saison, j'espère que ce sera par Lorient. » Le vœu émis par le Breton Charles Biétry, président-délégué néophyte du Paris-SG, a été exaucé samedi 29 août au Parc des Princes. Devant 40 000 spectateurs atterrés, le *promu lorientais* au budget exsangue (65 millions de francs) s'est joué (2-1) des vedettes de l'opulent PSG (300 millions de budget).

Après un généreux penalty transformé par Marco Simone dès la 11e minute, les Parisiens semblaient partis pour une cinglante démonstration de leur savoir-faire, face à un adversaire privé de sa meilleure individualité, Ali Bouafia. Le scénario s'est enrayé en seconde mi-temps, par la faute d'un PSG soudain laxiste et suffisant.

Le promu, requinqué, a alors étalé son fond de jeu avant de punir la frivolité des Parisiens en claquant deux buts en deux minutes par Ousmane Soumah (76e) et Stéphane Pédron (78e). *« Nous nous sommes laissés endormir »*, a commenté l'entraîneur parisien, Alain Giresse, qui devrait, peut-être, revoir la composition de sa défense. Faute de quoi les premières réserves discrètement émises à son sujet au sein du club pourraient se faire réentendre.

BORDEAUX CONFORTÉ EN TÊTE

En attendant, voilà le PSG, laborieux huitième, à six points déjà de Bordeaux, qui s'est détaché en tête du championnat à l'issue de cette quatrième journée. Les Girondins ont profité du désarroi des Messins pour ciseler un quatrième succès (2-0) d'affilée, avec une nouvelle fois Sylvain Wiltord dans le rôle de l'exécuteur. A l'origine du premier but et auteur du second, il conforte son rang de leader au classement des buteurs, avec déjà cinq réalisations. *« Je suis fier de cette équipe, qui connaîtra encore d'autres bonheurs si elle garde cet état d'esprit »*, a annoncé l'entraîneur bordelais, Elie Baup.

Marseille s'est laissé délester de ses deux premiers points au Havre (0-0) malgré une supériorité technique évidente, surtout en première mi-temps, *« la plus accomplie depuis le début de la compétition »*, a observé l'entraîneur de l'OM, Rolland Courbis. Avec Bordeaux et Marseille, Lyon *et Monaco, qui se sont neutralisés* (1-1) sans glamour, complètent le quatuor des derniers invaincus.

Sans avoir retrouvé l'entrain de la saison écoulée, le RC Lens s'est remis dans le chemin de la victoire avec un deuxième succès d'affilée, aux dépens de Nancy (2-1), grâce à un doublé de Pascal Nouma, honni par les supporteurs nordistes à son arrivée cet été. Rennes a laissé échapper l'occasion de s'installer à la troisième place en permettant au RC Strasbourg d'inscrire son premier but de la saison (1-1). Montpellier, revitalisé par l'arrivée de Xavier Gravelaine, a confirmé *sa santé offensive* (douze buts en quatre matches) contre Toulouse (3-0). Nantes et Auxerre ont logiquement défait, respectivement, Sochaux (2-0) et Bastia (1-0). 202 000 spectateurs se sont déplacés ce week-end, soit une moyenne de 22 500 personnes par match : 41 109 à Paris, 40 727 à Lyon, 35 460 à Lens. L'état de grâce post-Mondial perdure. On n'en dira pas autant du spectacle.

E. B.

★ Les résultats : Metz-Bordeaux 0-2, Le Havre-Marseille 0-0, Lyon-Monaco 1-1, Montpellier-Toulouse 3-0, Lens-Nancy 2-1, Rennes-Strasbourg 1-1, *Paris SG - Lorient* 1-2, Nantes-Sochaux 2-0, Auxerre—Bastia 1-0.

Le classement après quatre journées : 1. Bordeaux, 12 points, 2. Marseille, 10 pts, 3. Lyon, 8 pts, 4. Monaco, 8 pts, 5. Montpellier, 7 pts, 6. Lens, 7 pts, 7. Rennes, 7 pts, 8. Paris-SG, 6 pts, 9. Auxerre, 6 pts, 10. Nantes, 6 pts, 11. Bastia, 4 pts, 12. Nancy, 4 pts, 13. *Lorient*, 4 pts, 14. Toulouse, 4 pts, 15. Le Havre, 2 pts, 16. Strasbourg, 2 pts, 17. Metz, 1 pt, 18. Sochaux, 1 pt.

La « grande chasse » qui passionne l'Amérique du base-ball

Le joueur américain Mark McGwire, évoluant aux Saint Louis Cardinals, est sur le point de battre un record vieux de trente-sept ans. Malgré ses récents aveux de dopage à l'androstènediol, il continue d'enthousiasmer les foules

La chasse aux records passionne depuis toujours les Américains. Dans l'un des sports-rois de l'autre côté de l'Atlantique, le base-ball, la tension est à son comble depuis quelques semaines. Les amateurs de statistiques, que sont obligatoirement les passionnés de cette discipline riche en calculs, suivent les exploits de Mark McGwire. Ce joueur de l'équipe des Saint Louis Cardinals *n'est plus qu'à quelques points d'un* record emblématique du base-ball. Avec 54 « coups de circuit » (un tour de terrain complet sans que la balle ait été touchée par l'équipe adverse) dans une même saison, *il se rapproche du véritable étalon du* jeu établi par Roger Maris en 1961, une légende de la balle frappée outre-Atlantique. Les journaux commentent l'exploit à venir de celui que l'on surnomme déjà « Big Mac », *même si ce dernier a avoué récem*ment avoir utilisé de l'androstènediol, un stéroïde anabolisant. Mais la Ligue de base-ball ne reconnaît pas ce produit comme dopant, et Mark McGwire peut déclarer sans crainte : *« Je n'ai rien pris d'illégal. »*

LOS ANGELES
correspondance

C'est une saga comme les aiment les Américains, une vraie légende héroïque qui enrichit leur histoire au passé raccourci. Depuis plus d'un mois, les gazettes sportives se sont d'ailleurs transformées en compte à rebours géant pour mieux savourer l'authentique exploit que Mark McGwire, premier homme de base des Saint Louis Cardinals, est en passe de réaliser. Car cet homme-là, pratiquement inconnu hors des Etats-Unis, a rendez-vous avec l'histoire.

S'il continue sur sa lancée sans flancher, il devrait battre le record des 61 *home runs* en saison régulière détenu depuis 1961 par Roger Maris, une autre légende de la batte et du gant. Ces 61 tours de terrain complets – un *home run* se traduit en français par « coup de circuit », quand la balle frappée sort des limites du terrain et permet au batteur de réaliser un tour intégral des bases, le circuit, et de marquer un point en une seule frappe – représentent le record le plus vieux de l'histoire du base-ball.

Un *« trésor inestimable »*, soulignent même les théoriciens de ce sport. Vue d'Europe, cette passion statistique peut sembler incongrue. Mais, aux Etats-Unis, l'atmosphère enfiévrée qui entoure l'événement n'apparaît démesurée qu'aux yeux du béotien atteint de tropisme.

« HISTOIRE COLLECTIVE »

« Le base-ball, qui se définit souvent comme le passe-temps favori des Américains, ne peut se comprendre que dans la durée. C'est un sport né aux Etats-Unis, qui a grandi sur le sol américain. Il fait donc partie intégrante de notre histoire collective, avec ses rituels et ses héros. D'ailleurs, le base-ball se retrouve inéluctablement dans la littérature », explique Bruce Bauman, un écrivain new-yorkais qui avoue une indécrottable passion pour l'équipe des Yankees.

Il ajoute que, contrairement à d'autres sports comme le basket-ball ou le hockey sur glace, *« les règles du base-ball n'ont pratiquement pas évolué depuis sa création en 1839. Cela permet aux statisticiens d'analyser des chiffres réellement comparables, même sur des périodes de temps très espacées. C'est la raison pour laquelle le record de Roger Maris signifie encore quelque chose de très fort. »*

Mais, depuis peu, Mark McGwire n'est plus le seul à participer à la *« great record hunt »*, cette incroyable chasse au record. Un joueur des Chicago Cubs, Sammy Sosa, s'est lui aussi invité à cette battue contre l'histoire en pimentant l'actuelle traque médiatique. Télévisions, journaux et magazines illustrent, depuis, ce coude-à-coude à grand renfort d'analyses et de tableaux comparatifs.

Ce puissant coup de projecteur arrive au bon moment pour la Major League Baseball (MLB), la Ligue du championnat américain de base-ball. Après les grèves à répétition des joueurs et les baisses des taux d'audience télévisée enregistrées lors des trois dernières années, le base-ball avait perdu le coeur de certains de ses fans.

Les exploits combinés de Mark McGwire et Sammy Sosa ont donc redoré l'image d'un sport que certains trouvent trop lent et ennuyeux. Hélas, il y a quelques jours, Mark McGwire a avoué sans ciller avoir utilisé de l'androstènediol, un stéroïde anabolisant déguisé en supplément nutritif à base de testostérone synthétique, pour parfaire sa préparation physique.

Inscrit pourtant sur la liste des produits dopants du Comité international olympique (CIO) et de la National Football League (la Ligue du championnat de football américain), cette substance en vente libre aux Etats-Unis n'est pas proscrite par l'organisme de tutelle du base-ball, ni par les ligues de basket-ball et de hockey sur glace. De plus, ses effets secondaires sont encore très mal connus faute d'analyses scientifiques pertinentes.

La mariée des Saint Louis Cardinals est-elle trop belle pour Roger Maris ? Rien n'est moins sûr. Après avoir subi un traitement de quatre ans à la créatine pour effacer les cicatrices musculaires d'une vieille blessure, Mark McGwire a commencé, l'année dernière, dans la plus stricte légalité, un traitement à l'androstènediol, un « précurseur » de la testostérone agissant sur la masse musculaire et la vitesse de récupération.

« Je n'ai rien pris d'illégal, a-t-il récemment expliqué à un journaliste du *Los Angeles Times*. *L'androstènediol est naturel, et tous les joueurs de base-ball que je côtoie utilisent les mêmes produits que moi... »* Certains de ces autres joueurs ne sont pourtant pas du même avis. C'est le cas, bien entendu, de Sammy Sosa. *« Je ne suis pas Mark McGwire. Pour moi, tout est mental, et je n'ai pas envie d'avoir recours à de telles substances car je n'en ai pas besoin. »*

L'androstènediol n'étant pas proscrit par la MLB, la majorité des observateurs comme Gene Orza, conseiller technique du syndicat des joueurs, ont pris position en faveur du joueur des Cardinals. *« L'importance donnée à cette affaire par les médias est honteuse*, a déclaré ce dernier. *Mark McGwire est au centre de toutes les critiques, mais j'estime qu'il est victime d'une injustice. »*

54 À 52

Au cœur de ce concert d'hypocrisies, seuls les médecins sportifs ont émis de légitimes doutes sur la définition empirique du dopage par la Ligue de base-ball. *« Je ne connais pas les effets secondaires de ce produit sur l'organisme*, a noté Michael Mellman, le médecin des Los Angeles Dodgers. *Mais une chose est sûre : je ne le recommande à personne, car l'androstènediol n'est pas encore soumis à la législation pharmaceutique, qui impose des tests obligatoires avant la mise en vente sur le marché. »*

Visiblement, les remarques du corps médical ne sont pas restées lettre morte. Au milieu du mois d'août, le syndicat des joueurs s'est réuni en comité mixte pour réfléchir à une refonte de l'actuelle liste des produits dopants de la MLB. Mais rien n'a été décidé.

En attendant, les deux impétrants continuent d'avancer sur la route du record de Roger Maris. Vendredi 28 août, Mark McGwire n'était plus qu'à sept coups de la gloire, avec 54 *home runs* à son actif contre 52 pour Sammy Sosa. L'Amérique se prépare à fêter ses nouveaux héros. Et peu importe les polémiques, les futurs historiens du base-ball ne garderont en mémoire que des chiffres.

Paul Miquel

Les stéroïdes anabolisants

Vendu légalement aux Etats-Unis sous forme de pilules, l'androstènediol synthétique se transforme en testostérone, après absorption par le corps humain. Ce produit est même considéré comme un « précurseur » de la testostérone. Il s'agit d'un composé de stéroïdes anabolisants qui favorise l'augmentation du taux d'hormones mâles et donc agit sur la force musculaire et les capacités de récupération de l'athlète. Données à petite dose, ces substances sont rapidement éliminées et difficilement décelables. A forte dose, elles peuvent provoquer des accidents trombo-vasculaires, des troubles psychiques intenses, des œdèmes, voire une diminution de la spermatogenèse.

Autorisé par les ligues de base-ball, de basket-ball et de hockey sur glace, l'androstènediol est en revanche interdit par le Comité international olympique (CIO). Aux Etats-Unis, la ligue de football américain la proscrit et elle fait partie de la liste des substances interdites *dans les tournois du Grand Chelem* (comme l'US Open) *qui sont régis* par la Fédération internationale de tennis.

Le « libéralisme » des ligues américaines

L'utilisation de l'androstènediol par le base-balleur Mark McGwire permet de mettre l'accent sur le manque d'harmonie des ligues américaines dans la lutte antidopage. L'absence prouvée de contrôles inopinés illustre le laisser-aller évident des instances sportives dans le domaine du dopage outre-Atlantique. Tour d'horizon de ce qui est interdit, et par qui, aux États-Unis.

● **National Basket-ball Association (NBA).** Elle présente une liste assez réduite de produits prohibés. Seules la cocaïne et l'héroïne sont en effet interdites.

● **National Hockey League (NHL).** Elle remporte la palme de l'opacité en interdisant *« toutes les substances officiellement illégales »*. C'est-à-dire tout et rien.

● **Major League Base-ball (MLB).** Elle proscrit la cocaïne, la marijuana, les amphétamines, les médicaments opiacés, les stéroïdes durs et la *« phencyclidine »* (PCP).

● **National Football League (NFL).** Elle se distingue des autres fédérations en proposant une liste détaillée de produits prohibés. Sont interdits : les stéroïdes anabolisants et ses substances dérivées, les hormones de croissance, les bêtabloquants, la gonadotrophine, les diurétiques et autres produits « masquants » ainsi que les suppléments nutritifs à base de produits proscrits.



Dégradation par l'ouest

MARDI, une perturbation accompagnée d'ondées progresse sur le nord-ouest dans un champ de pressions relativement élevées. Loin à l'avant de cette zone légèrement pluvieuse, les nuages s'épaississent et quelques orages pourront éclater çà et là. Le soleil continue de briller dans le sud-est, sauf autour du golfe du Lion.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – En Bretagne, les pluies de la matinée s'atténuent et sont suivies du retour des éclaircies dans l'après-midi. Des pays de Loire à la Normandie, les nuages donneront des ondées. Les températures baissent légèrement.

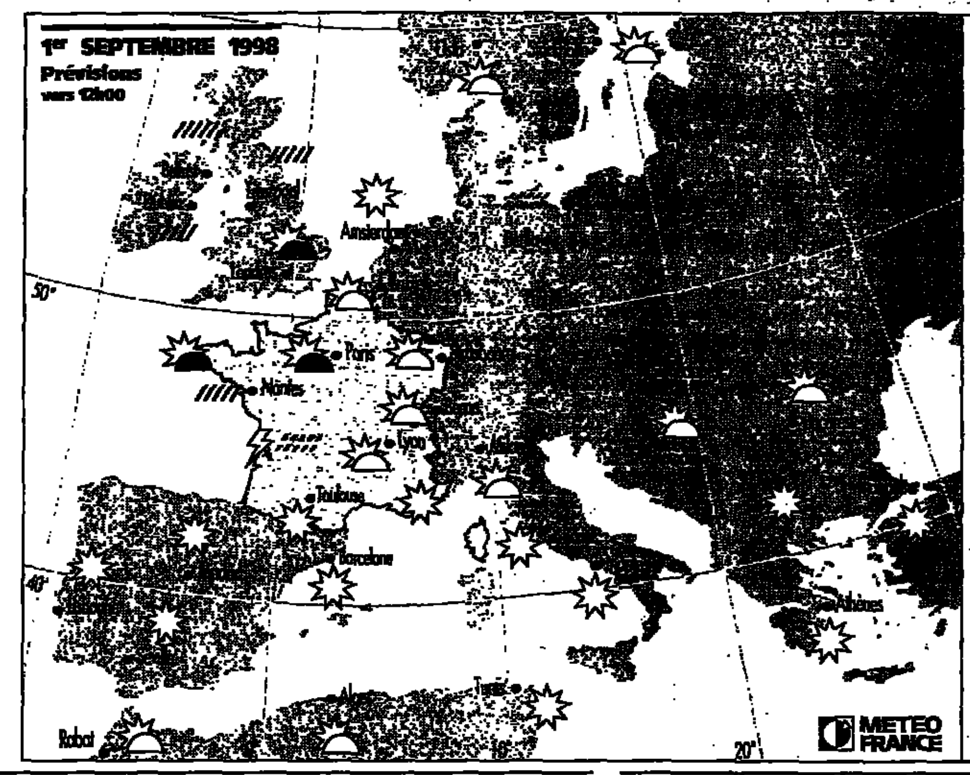
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel est voilé dès le matin et le soleil reste timide. Quelques gouttes pourront tomber çà et là. Dans l'après-midi, les nuages sont accompagnés de petites ondées. Il fera 23 à 28 degrés

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La journée reste agréable sur l'extrême Est malgré quelques passages nuageux. Ailleurs, ça se dégrade l'après-midi et les petites ondées pourront s'accompagner d'un coup de tonnerre. On atteindra 23 à 28 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Dans le Poitou-Charentes et en Aquitaine, des ondées sont possibles toute la journée. En Midi-Pyrénées, la journée est ensoleillée. Des orages pourront se développer en soirée sur les Pyrénées. On atteindra 27 à 34 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin, des ondées localement orageuses se développent çà et là. En Auvergne, le soleil est plus généreux. C'est en Rhône-Alpes qu'il fera le plus beau. Il fera 25 à 31 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le matin, des nuages bas toucheront les côtes, particulièrement celles du Lanquedoc-Roussillon. Après leur dissipation c'est le soleil qui domine. On atteindra 28 à 32 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Les hôtels du groupe Lucien Barrière à Cannes, le Majestic sur la Croisette et le Gray d'Albion programment des « Fugues sportives avec golf » valables jusqu'au 31 octobre. Elles incluent la réservation d'une chambre « vue sur mer », le petit déjeuner, l'accès à la plage privée, et un green fee sur l'un des trois parcours de golf des environs. De 700 F à 895 F, par personne et par jour, selon l'établissement.

■ **IRAN.** Les signes d'ouverture stimulent la programmation touristique dans l'ancienne Perse, d'autant que les formalités d'entrée se sont modérément assouplies. Le visa individuel est désormais délivré en trois semaines avec un billet d'avion Iran Air (Tél. : 01-40-69-79-00). Orients profite de la concurrence de nouveaux opérateurs iraniens pour annoncer des itinéraires de rentrée et des voyages à la carte. Réservation au : 01-40-51-10-40.

PRÉVISIONS POUR LE 1er SEPTEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/28 N	KIEV	10/17 P	VENISE	18/25 N	LE CAIRE	25/36 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	18/25 S	VIENNE	11/22 P	MARRAKECH	20/33 S
				ST-DENIS-RÉ.	20/24 P	LIVERPOOL	15/20 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/25 N
				EUROPE		LONDRES	15/22 N	BRASILIA	18/30 S	PRETORIA	11/26 S
				AMSTERDAM	11/20 S	LUXEMBOURG	11/20 S	BUENOS AIR.	8/21 C	RABAT	20/26 N
FRANCE métropole		NANCY	10/22 S	ATHENES	22/30 S	MADRID	20/33 S	CARACAS	26/31 P	TUNIS	23/32 S
AJACCIO	15/26 S	NANTES	15/27 P	BARCELONE	23/29 S	MILAN	19/29 N	CHICAGO	16/26 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	20/28 P	NICE	19/26 S	BELFAST	13/18 P	MOSCOU	9/12 P	LIMA	14/19 C	BANGKOK	27/32 C
BORDEAUX	19/31 P	PARIS	15/28 N	BELGRADE	12/24 N	MUNICH	7/22 N	LOS ANGELES	21/28 S	BOMBAY	26/29 P
BOURGES	16/24 P	PAU	18/29 P	BERLIN	11/19 P	NAPLES	20/27 S	MEXICO	15/21 C	DJAKARTA	26/31 C
BREST	14/21 N	PERPIGNAN	19/28 S	BERNE	9/26 S	OSLO	9/14 S	MONTREAL	14/22 S	DUBAI	31/41 S
CAEN	17/25 P	RENNES	15/28 P	BRUXELLES	12/22 S	PALMA DE M.	22/30 N	NEW YORK	19/26 S	HANOI	26/33 S
CHERBOURG	15/23 P	ST-ETIENNE	13/32 N	BUCAREST	11/24 N	PRAGUE	7/19 P	SAN FRANCIS.	16/24 S	HONGKONG	27/30 P
CLERMONT-F.	13/30 S	STRASBOURG	11/24 S	BUDAPEST	11/23 P	ROME	19/27 S	SANTIAGO/CHI	8/19 C	JERUSALEM	24/35 S
DIJON	12/27 S	TOULOUSE	19/34 S	COPENHAGUE	10/17 P	SEVILLE	22/32 S	TORONTO	14/24 S	NEW DEHLI	27/36 S
GRENOBLE	14/31 S	TOURS	14/27 N	DUBLIN	12/19 P	SOFIA	12/23 S	WASHINGTON	19/30 S	PEKIN	19/27 S
LILLE	13/25 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	11/22 S	ST-PETERSB.	8/12 N	**AFRIQUE**		SEOUL	20/26 S
LIMOGES	18/28 P	CAYENNE	23/32 S	GENEVE	13/27 S	STOCKHOLM	7/14 S	ALGER	21/33 N	SINGAPOUR	26/29 P
LYON	16/32 S	FORT-DE-FR.	25/30 P	HELSINKI	5/12 S	TENERIFE	19/25 S	DAKAR	26/29 S	SYDNEY	13/21 S
MARSEILLE	15/28 S	NOUMEA	18/24 C	ISTANBUL	20/26 S	VARSOVIE	9/17 P	KINSHASA	19/29 N	TOKYO	24/28 P

Situation le 31 août à 0 heure TU

Prévisions pour le 2 septembre à 0 heure TU

INFORMATIQUE

La grande distribution casse le prix des ordinateurs familiaux

LE NOMBRE MAGIQUE de l'informatique de la rentrée est 3 990. Avec un ensemble remarquable, les principales marques françaises de la grande distribution ont mis en vente des ordinateurs à 3 990 francs. Auchan a débuté le 10 août, suivi par Carrefour le 17, Conforama le 18 ou Continent le 19. Les modèles proposés sont très similaires. La plupart sont équipés d'un microprocesseur Pentium MMX à 233 MHz, d'un écran de 14 pouces de diagonale, de 32 mégaoctets (Mo) de mémoire vive, d'un disque dur de 2 gigaoctets (Go) et d'un lecteur de CD-ROM 24x. Leur principal défaut réside dans la taille de l'écran (mais l'option 15 pouces ne coûte que 300 francs de plus) et dans l'absence de modem (environ 700 francs supplémentaires).

Néanmoins, les performances de ces ordinateurs correspondent à celles des modèles les plus puissants vendus lors des fêtes de Noël 1997... aux environs de 10 000 francs ! Cette chute spectaculaire de plusieurs milliers de francs en sept mois est largement due à la bataille sur les prix que se livrent les fabricants de microprocesseurs. Débordé, en 1997, par Cyrix et AMD qui ont profité de l'explosion des ventes d'ordinateurs de la rentrée à 4 990 francs, Intel a réagi cette année. Il semble que le numéro un mondial des puces ait coupé l'herbe sous les pieds de Cyrix en consentant une forte baisse (environ 20 %) sur le prix de ses Pentium 233 MMX.

La grande distribution n'a guère hésité. Pour la clientèle des ordinateurs à 3 990 francs, souvent novice en informatique, le label Pentium Inside joue un rôle rassurant. L'intégration de Windows 98, pourtant sorti quelques semaines plus tôt, dans ces produits a tranquillisé les clients sur les performances des machines. D'où un raz de marée. Une semaine seulement après le lancement de leur opération, soutenue par une campagne publicitaire nationale avec force affiches, la plupart des magasins Carrefour étaient en rupture de stock. L'enseigne avait pris la précaution de limiter, sur ses annonces, les quantités disponibles : 15 000 unités pour le modèle à 3 990 francs et 8 000 pour celui à 5 990 francs. Ce dernier, même si on le trouvait entre les fours à micro-ondes et les aspirateurs, impressionnait encore plus que les computeurs à 3 990 francs. Doté d'un Pentium II à 300 MHz, il coûtait 4 000 francs de moins que les modèles identiques en vente au mois de juin...

ENGOUEMENT SOUS-ESTIMÉ

Toutes les enseignes ont largement sous-estimé l'engouement du grand public pour les ordinateurs à bas prix. Alors que Carrefour avait vendu 35 000 ordinateurs à 4 990 francs à la rentrée 1997, l'hypermarché se contentait de 23 000 unités cette année, certes réparties sur deux modèles, dont l'un plus onéreux. Auchan estime que l'opération qui s'est terminée fin août se soldera par plus de 30 000 ventes. Au cours des derniers jours, les délais de livraison ont varié de quinze jours à un mois. Conforama avait prévu de faire durer son opération de rentrée du 18 août au 30 septembre, mais les 10 000 ordinateurs disponibles auront disparu d'ici le 8 septembre.

Continent disposait du même lot. Il sera épuisé le 5 septembre. Cette enseigne compte parmi les rares à avoir choisi les processeurs de Cyrix : le MII 266 sur le modèle à 3 990 francs et le MII 300 sur celui à 4 990 francs. Les machines sont fabriquées sous la marque Valiance par l'usine française du coréen Daewoo. Continent propose néanmoins un modèle à 6 990 francs équipé d'un Pentium II 300, d'un écran de 15 pouces, d'un modem 56 kilobits par seconde et d'une carte de décompression MPEG 2 et d'un lecteur de DVD-ROM ! Pour 1 000 francs de plus, on bénéficie d'un écran de 17 pouces, un luxe encore inabordable il y a quelques mois.

Parmi les grand bénéficiaires de ces opérations de rentrée, on trouve deux fabricants français d'ordinateurs. Le premier, ManSoft, alimente Carrefour, qui détient l'exclusivité de la marque MSNet. Le second, Cibox, fournit la plupart des enseignes de la grande distribution ainsi que des magasins plus spécialisés (Fnac, Boulanger, BHV...). Tout comme les distributeurs, Cibox a été surpris par la vague d'achat des ordinateurs à 3 990 francs de la rentrée. Aujourd'hui, l'entreprise dispose de plusieurs dizaines de milliers de machines en commande, et son usine de Ris-Orangis (Essonne) produit 1 500 ordinateurs par jour. Pour les consommateurs, en revanche, la possibilité d'acquérir une machine à moins de 4 000 francs ne durera que quelques jours encore. Ensuite, les modèles de la rentrée 1998 disparaîtront des rayons. Ils seront remplacés par des modèles plus coûteux et plus performants. Du 1er au 10 septembre, Continent lance une seconde opération autour d'un modèle Packard Bell à 5 990 francs doté d'un processeur Cyrix MII 300 avec un écran de 15 pouces et d'un contrat de maintenance gratuite sur site, c'est-à-dire sans avoir à retourner l'ordinateur au magasin, d'un an. Un service qui coûte environ 1 000 francs.

Pendant tout le mois de septembre, Carrefour propose un modèle Valiance au même prix avec le même équipement, écran de 17 pouces en plus et maintenance sur site en moins. La preuve que ce sont les fournisseurs des microprocesseurs et des écrans qui déterminent, au franc près, le prix des ordinateurs. De quoi faire réfléchir les constructeurs de machines sur leur véritable marge de manœuvre.

Michel Alberganti

Un constructeur nommé Cibox

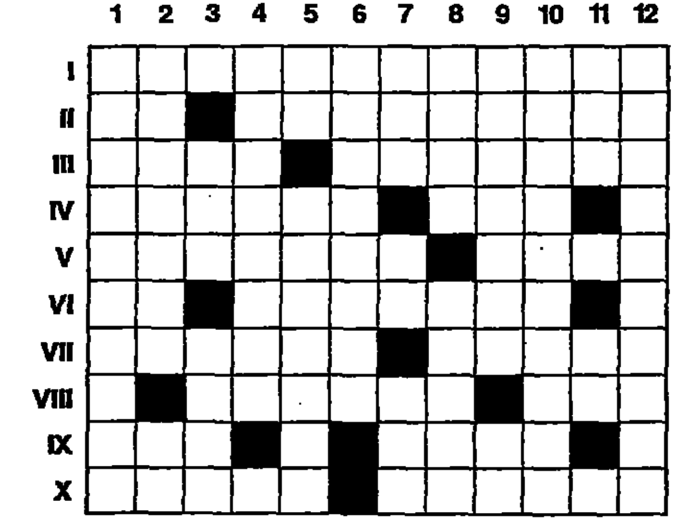
Cibox revendique le titre de premier constructeur français d'ordinateurs. Il faut dire que la concurrence n'est guère vive sur ce terrain si l'on exclut les fabricants étrangers, comme Hewlett-Packard, produisant sur le territoire national. Néanmoins, l'entreprise, créée par Yaacov Gorsd, affiche une croissance spectaculaire. Son chiffre d'affaires devrait passer de 575 millions de francs l'an dernier à près *de 1 milliard de francs cette année grâce à la vente d'environ* 150 000 machines.

L'entreprise offre une gamme allant de 3 990 francs à 20 000 francs. Pour Yaacov Gorsd, vingt-sept ans, PDG de Cibox LCI, l'aventure prend des allures de *success story*. Ancien chauffeur-livreur chez LCI, entreprise de vente de composants électroniques, il a racheté la société fin 1993 avant de créer Cibox deux ans plus tard.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98208

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Reçoit mais ne rend pas les coups. – II. *Préposition.* Une tendance à ne pas les lâcher. – III. Brutal dans ses gestes. Mis bas. – IV. Ne fera pas un grand repas. A sûrement été servi à de grands repas. – V. Ne risque plus de faire mal. Murs à remonter. – VI. Démonstratif. Arriveral en ce monde. – VII. Prennent leurs premiers repas. Forme d'avoir. – VIII. Fournitures pour la corbeille. Dans les nuisances. – IX. Spécialiste des marteaux et des enclumes. Prépare le gratin anglais. – X. Membre de la famille. Porteur d'un seul chromosome.

VERTICALEMENT

1. Elle n'est pas de ce monde et heureusement. – 2. Prise à autrui. Gai participe. – 3. Divin à Rome. Produit sidérurgique. – 4. Sottes et stupides. – 5. Interjection. Semble avoir perdu connaissance. – 6. A des papiers pour se faire connaître. – 7. Un rien familier. Lien. Désert. – 8. Porte cornes et barbe en Afrique. Culture de la Jamaïque. – 9. En mis une bonne couche. Club de football. – 10. On peut la voir au bord du Rhône, si l'on ne veut pas l'attendre. – 11. Mit ensemble. En tenue d'Adam. – 12. Même de façon savante, ils ne font que répéter.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98207

HORIZONTALEMENT

I. Tapis-brosses. – II. Orogenèse. Ce. – III. Pains. Pessac. – IV. Mines. As. Pro. – V. Orteils. Tutu. – VI. Dessous. Amer. – VII. Nielle. – VIII. Bas. Rieurs. – IX. Eues. Dao. Set. – X. Stratosphère.

VERTICALEMENT

1. Top-modèles. – 2. Araires. Ut. – 3. Points. Ber. – 4. Ignées. Asa. – 5. Sessions. – 6. BN. Lui. Do. – 7. Repasseras. – 8. Osés. Liop (poil). – 9. Ses. Talé. – 10. Spumeuse. – 11. Ecarté. RER. – 12. Secouriste.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 85

Les hexaminos « H »

EN ASSEMBLANT deux carrés de même taille accolés par un côté, on forme un domino. En en assemblant trois, on forme un trimino.

En en assemblant six, on forme un hexamino.

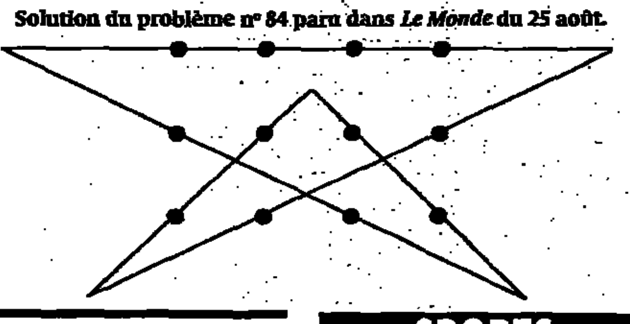
Deux hexaminos qui se déduisent par symétrie sont considérés comme égaux.

Combien y a-t-il d'hexaminos différents dans la forme ci-contre ?

Sauriez-vous paver un rectangle de dimensions 9 x 12 avec 18 hexaminos « H » de la forme ci-contre ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1998
Solution dans « Le Monde » du 8 septembre

Solution du problème n° 84 paru dans *Le Monde* du 25 août.



Les Jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.

Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.

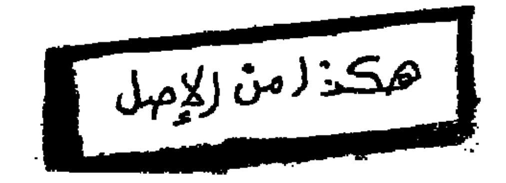
Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de scrabble.

Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.

Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.

Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 67 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26



CULTURE

LE MONDE / MARDI 1er SEPTEMBRE 1998

FESTIVAL **Ouvert à toutes les musiques, accueillant toutes les formes artistiques, le Festival d'Helsinki célèbre depuis le 21 août et jusqu'au 6 septembre son trentième anniversaire. ● DYNAMISÉE par le chanteur d'opéra Veijo Varpio puis le chef d'orchestre et compositeur Esa-Pekka Salonen, la manifestation est dirigée depuis 1997 par Risto Nieminen, ancien directeur artistique de l'Ircam. Ce francophile donne logiquement la part belle à la France cette année avec, notamment, la présence du compositeur Henri Dutilleux. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Risto Nieminen s'explique sur la liberté de programmation du festival et le refus d'un thème fédérateur. ● DEUX CHEFS, Mikko Franck et Paavo Berglund, ont témoigné de la vitalité de l'école orchestrale finlandaise, dont on retrouve plusieurs représentants à la tête de grandes formations européennes et américaines.**

Helsinki convie toutes les musiques et croise tous les arts

Créé en 1968, le Festival de la capitale finlandaise est devenu, sous l'impulsion du chanteur d'opéra Veijo Varpio et du chef d'orchestre Esa-Pekka Salonen, un rendez-vous très prisé pour la richesse et la transdisciplinarité de son programme

HELSINKI
de notre envoyé spécial

Août en Finlande est le mois de la rentrée. Dès la première semaine, la vie professionnelle retrouve quasiment son cours normal et à la fin de la deuxième, les enfants reprennent le chemin de l'école. Cette année, rares sont ceux qui ont abandonné à regret leur *mökki* (chalet d'été que tout Finlandais possède à la campagne avec son sauna au bord du lac) pour revenir à la vie urbaine. Le mois d'août a été en effet le plus arrosé de la décennie avec des températures vraiment automnales (autour de treize degrés dans la journée). Les mélomanes amateurs de champignons ont donc connu des week-ends fort chargés entre forêts (où les girolles se trouvaient à foison) et salles de concerts (où l'on vit comme en hiver beaucoup de paires de bottes laissées au vestiaire) car la fin août marque aussi traditionnellement l'ouverture du Festival d'Helsinki.

Pluridisciplinaire au même titre que le Festival d'automne à Paris – *sans toutefois se concentrer* comme ce dernier sur la création contemporaine –, le Festival d'Helsinki affiche une dominante musicale qui rappelle ses origines. Il fut en effet créé en 1968 pour succéder au Festival Sibelius qui, depuis la mort du compositeur (en 1957 à l'âge de quatre-vingt-douze ans) avait pris l'allure d'une sorte de bachotage contraignant. Ses deux premières éditions, laissées à l'initiative conjointe d'un organisateur de concerts finlandais et d'un architecte norvégien, n'apportèrent pas le renouvellement escompté. Celui-ci intervint au début des années 70 sous l'impulsion de Seppo Nummi, personnage haut en couleurs et jamais à court d'idées pour déplacer les foules. Rock ou jazz, musique indienne ou orthodoxe, cinéma ou ballet, les expressions artistiques les plus diverses se côtoyèrent dans la programmation de Nummi qui, malgré son succès populaire (la fréquentation passa *de 42 000 en 1969 à 680 000 en* 1976), s'avéra trop coûteuse. Rongé par la maladie, le compositeur *partit* pour Rome et laissa la place à un violoncelliste, Seppo Kimanen, tenu en haute estime pour avoir *fondé le Festival de Kuhmo*, prototype de l'événement estival finlandais.

ÈRE FASTUEUSE

Mais Kimanen ne parvint pas à s'imposer *dans* sa nouvelle fonction dont les exigences commençaient à se dessiner avec plus de netteté *que par le passé. Pour diriger* un tel festival, il fallait quelqu'un de bien introduit sur la scène *internationale, artiste de* préférence, mais aussi quelqu'un de disponible à longueur d'année. *Ces deux conditions furent réunies* par Veijo Varpio, chanteur d'opéra en fin de carrière. Avec lui débuta *une ère fastueuse qui s'appuya* pendant une quinzaine d'années sur la venue de vedettes (Luciano *Pavarotti, Kiri Te Kanawa) tout en* favorisant çà et là quelques découvertes (concerts monographiques de compositeurs finlandais organisés au sein d'une église taillée dans le roc).

Le départ à la retraite de Varpio permit en 1995 au dynamique Esa-Pekka Salonen, compositeur et chef d'orchestre à succès, d'entreprendre une rénovation fondamentale du Festival d'Helsinki en passe de devenir le rendez-vous culturel favori du troisième âge. Convaincu que *« l'on en viendra plus tard à décrire notre époque à l'aide de concepts de multiplicité et d'individualités radicales »*, Salonen se refusa à la présenter dans le cadre d'un thème et plaça son festival sous le signe *« de la richesse infinie de l'art qui n'est pas un mécanisme mais un organisme, donc de la vie »*. Celle-ci fut appréhendée au mieux sous un gigantesque chapiteau, *Huvila-teltta*, devenu, depuis, l'âme du Festival d'Helsinki.

Après deux éditions idéalement non conformistes mais délicates sur le plan financier, un nouveau changement de directeur intervint en 1997. Risto Nieminen, jeune quadragénaire ami de Salonen, s'imposa alors en expert de l'organisation au faîte de tout ce qui se passe dans le monde musical. Après avoir effectué ses classes à la radio finlandaise où il fut producteur puis eut la charge de l'orchestre symphonique, cet ancien étudiant en musicologie se vit confier à Paris en 1992 le poste de directeur artistique de l'Ircam (Institut de recherche et coordination acoustique/musique). On ne s'étonnera donc pas de la place centrale occupée par la France dans la programmation de 1998.

Musique (présence du compositeur Henri Dutilleux et du flûtiste Patrick Gallois), arts plastiques (exposition rétrospective du travail de Christian Boltanski, inauguration d'une sculpture en plein air de Jean-François Briant), danse (chorégraphie de Philippe Blanchard), poésie (soirée consacrée à Bernard Noël et à Edouard Glissant), art du cirque (compagnie Anomalie) ou de la cuisine (Festin d'oreille), chaque piste explorée par le Festival d'Helsinki – avec une prédilection pour le *cross over*, la transdisciplinarité qui a séduit l'Association française d'action artistique (AFAA) – effectue cette année un notable détour par la France. Et les Finlandais dans tout ça ? Ils détiennent les clefs de l'interprétation musicale, et ce, dès leur plus jeune âge.

La précocité est en effet une qualité finlandaise, révélée au début des années 80 par la génération de Salonen (né en 1958) et maintes fois éprouvée par la suite. Antti Siirala, premier soliste d'une journée marathon consacrée aux concertos pour piano de Rachmaninov et aux symphonies de Tchaïkovski, l'a confirmé avec autorité du haut de ses dix-neuf ans lors du premier programme musical du festival. A âge égal, Mikko Franck a paru moins mûr mais a également fait forte impression par sa maîtrise technique rare chez un chef d'orchestre aussi jeune.

LA JEUNESSE COMME FORCE

C'est dans ce domaine – et l'édition 98 du Festival d'Helsinki l'aura certainement démontré avec l'exemple, entre autres, d'Olli Mustonen, jadis enfant prodige du piano et de la composition, attiré aujourd'hui par la fonction de maestro – que se situe pourtant la force actuelle des Finlandais, de plus en plus pénétrante si l'on en juge par l'implantation des chefs à l'étranger : Paavo Berglund (à Copenhague et à Londres), Okko Kamu (à Helsingborg), Juha Kangas (à Tallinn), Sakari Oramo (à Birmingham), Esa-Pekka Salonen (à Los Angeles), Petri Sakari (à Reykjavik), Jukka-Pekka Saraste (à Toronto), Leif Segerstam (à Stockholm) et Osmo Vanska (à Glasgow). Les plus jeunes ont tous été formés par Jorma Panula qui, avant de prendre sa retraite, s'est récemment distingué par une initiative fort révélatrice de la mentalité finlandaise en matière d'éducation musicale. Choisis par ses soins, cinq enfants de douze ans, déjà avancés dans l'étude d'un instrument, ont débuté à l'Académie Sibelius (équivalent du Conservatoire national de Paris) un cursus de direction d'orchestre. Les découvrira-t-on à l'occasion d'une prochaine rentrée au Festival d'Helsinki ?

P. Gi.



LAURA MALMIVAARA

Un chapiteau attractif

Monté pour la première fois en 1995 à l'initiative d'Esa-Pekka Salonen, le chapiteau Huvila (*Huvila-teltta* signifie littéralement la « Villa-tente ») fut à l'origine destiné aux concerts de rock ou de jazz. Il a néanmoins abrité l'an dernier un orchestre symphonique – celui de Los Angeles dirigé par Salonen – qui a disputé la vedette auprès des jeunes à Michael Jackson en personne, *présent le même soir pour un show dans le stade de la* ville. D'une capacité de 1 250 places assises, Huvila accueille cette année quinze des cinquante-cinq manifestations que propose le Festival d'Helsinki et en souligne l'éclectisme (version pour enfants de la *Flûte enchantée* de Mozart, concert de Goldie, star de la *jungle*, musique tsigane du Rajasthan) et le succès : dix d'entre elles affichaient complet bien avant le début des festivités.

Dutilleux et Sibelius célébrés par deux chefs que sépare un demi-siècle

HELSINKI
de notre envoyé spécial

Helsinki sera l'une des neuf villes culturelles européennes de l'an 2000, ce qui vaut actuellement à la capitale finlandaise l'apparence d'un gigantesque chantier. Sa principale salle de concert, l'élégant Finlandia Hall dessiné par Alvar Aalto, ne tranche pas avec l'environnement. C'est en se faufilant sous les échafaudages que l'on y accède, côté parking. L'intérieur, en revanche, est flambant neuf, et l'acoustique enfin digne des grandes prestations musicales telles que celles offertes au début du Festival d'Helsinki par deux chefs représentant les extrêmes de l'importante lignée finlandaise.

A dix-neuf ans, Mikko Franck dirige l'excellent Orchestre symphonique de la radio finlandaise dans un très exigeant programme français diffusé en direct sur les ondes nationales. Dans la salle, plusieurs auditeurs (dont le maestro Leif Segerstam) suivent son interprétation de la *Symphonie fantastique* de Berlioz partition en main... Ils constituent le *jury* d'un examen que Mikko Franck passe, dans des conditions on ne peut plus réalistes, en tant *qu'élève de l'Académie Sibelius* ! Pour ne pas le noter trop sévèrement, oublions sa pesante *Fantastique* (la valse du *Bal* prise sur un tempo de *ländler* germanique, la *Marche au supplice* enrayée par un inconcevable *rallentendo*) et ne retenons que ses réussites dans le répertoire du XXe siècle. Les trois mélodies de *Schéhérazade* (1903) de Maurice Ravel, ruisselantes de sensualité dans le sillage de la soliste Camilla Nylund. Et, ce fut un événement, *The Shadows of Time* (1997) de Henri Dutilleux, œuvre dédiée à Seiji Ozawa, commanditaire qui en détient l'exclusivité jusqu'en octobre mais qui l'a levée en juillet pour le Français Yann-Pascal Tortelier aux *Proms* de Londres (orchestre de la BBC) et en août pour le jeune Finlandais qui en assura une interprétation contrastée.

ENTRE DEUX PÔLES

Pour la réaliser, il y a fort à parier que Mikko Franck s'est inspiré de la grande tradition orchestrale française (ravélienne et debussyste) dont Dutilleux est le dépositaire. Il a cependant négligé certains éléments de style qui rapprochent le compositeur de la tendance spectrale propre à la France de la dernière décennie. *The Shadows of Time* est une œuvre de synthèse, dans la perspective personnelle de Dutilleux comme dans celle du langage général de cette fin de siècle. Chaque écoute (CD publié par Erato) le confirme tout en apportant de nouveaux enseignements sur la dualité qui anime cette fascinante partition. Sa forme en cinq volets la présente comme un rituel édifiant réglé autour d'une inquiétante pulsation. Son contenu, défini avec une suprême maîtrise de l'art du son, l'apparente à une pure *création musicale inspirée* par la couleur des vents. La richesse de *The Shadows of Time* provient de la tension permanente que l'on perçoit entre des préoccupations de matière (une fête des sens) et des intentions symboliques (le malaise qui se dégage du mouvement central *Mémoire des ombres*, sous-titré *« Pour Anne Frank, et pour tous les enfants du monde, innocents »* et chanté par trois jeunes choristes). Abstraite et imagée, mesurée et suspensive, lisse et fouillée, ingénue et sarcastique, tourmentée et apaisée, la musique de *The Shadows of Time* oscille toujours entre deux pôles que le compositeur qualifia à Helsinki *« de doute et d'espoir »*.

Les mêmes termes conviendraient, dans un ordre inversé, aux deux symphonies – la *2* et la *4* – de Jean Sibelius transcendées par Paavo Berglund lors du premier volet d'une intégrale qui fera date. Berglund a exactement cinquante ans de plus que Mikko Franck : l'expérience d'une vie passée à la quête de l'essentiel. Pour Sibelius, cela se traduit par une réduction d'effectif qui n'exclut pas la sensation de grands espaces ainsi qu'en atteste le formidable Orchestre de chambre d'Europe. Berglund et ses jeunes interprètes atteignent en concert la plénitude saluée au disque (label Finlandia, *Le Monde* du 16 décembre 1997). Tour à tour souterraine et éruptive, caressante et impalpable, la *2e Symphonie* se déroule alors comme une succession de mirages que le chef, réputé austère, éclaire parfois avec un éclat lisztien. La *4e Symphonie* rejoint ensuite les opus visionnaires de Beethoven dans la sphère oppressante des monuments de solitude. De cette musique fragmentaire, Berglund dégage l'indicible *force hymnique et démontre qu'il* est aujourd'hui l'un des géants de la direction d'orchestre. Confirmation à Paris avec la même formation fin novembre.

P. Gi.

Risto Nieminen, directeur
« Le thème du festival, c'est l'ambiance qu'il crée »

« Le Festival d'Helsinki se situe dans une période charnière comprise entre la fin des festivals d'été et le début de la saison régulière des institutions culturelles. Quelle influence cela a-t-il sur la programmation ?

– L'influence porte surtout sur le comportement du public finlandais qui, après l'été, se montre plus ouvert aux choses inhabituelles tout en cherchant à se divertir. Il ne faut donc pas lui proposer des événements trop sombres mais tirer profit d'une certaine humeur estivale pour inciter à la curiosité.

– Cette atmosphère particulière suffit-elle à élaborer une thématique ?

– Le Festival d'Helsinki ne comporte aucun thème fédérateur. S'il faut en trouver un, je dirais que c'est l'ambiance qu'il crée. Il est impossible de rassembler sous une seule bannière toutes les manifestations d'un festival pluridisciplinaire comme le nôtre, sauf à opter pour l'unité géographique et envisager un panorama de l'Amérique latine ou de l'Asie... La programmation doit être suffisamment li bre pour que chacun y trouve son compte. Je ne voudrais pas exclure certaines productions de qualité sous prétexte qu'elles n'entrent pas dans la thématique. En revanche, je trouve nécessaire l'existence de fils rouges comme on en rencontre cette année avec les prestations de chanteurs, les intégrales propres à certains compositeurs (symphonies de Sibelius, quatuors à cordes et œuvres scéniques de Bartok) et les expériences hors normes telles que celle imagi née par *Festin d'oreille* à partir de la gastronomie, de la musique, du théâtre et de la danse. Le festivalier n'est pas quelqu'un qui veut assister à tout.

– Vous semblez vous inscrire ainsi dans le prolongement de l'action menée par Esa-Pekka Salonen.

– Bien sûr. Salonen a contribué de manière décisive à l'élargissement du festival en faisant construire un chapiteau qui a aujourd'hui valeur de symbole ; c'est un lieu qui n'existe que pendant le festival et qui tranche donc avec les grandes salles de concert que nous utilisons par ailleurs. Je sou haite que ceux qui s'y rendent pour écouter du rock ou du jazz y reviennent, simplement sous l'emprise du lieu, pour découvrir d'autres musiques. Cela s'est produit l'an dernier lors de concerts symphoniques qui ont attiré sous le chapiteau une majorité d'auditeurs qui ne seraient pas allés écouter le même programme, pour le même prix, au Finlandia Hall. Là, Esa-Pekka Salonen a changé les habitudes. Avant, le public du festival était celui de la saison lyrique et symphonique. Cette ouverture a été très importante et je veux absolument la poursuivre.

– La musique contemporaine est très peu présente cette année. Etonnant de la part de quelqu'un qui a tant contribué à sa diffusion.

– Cela varie d'une année sur l'autre. En 1997 nous avons assuré sept créations mais, pour le Festival d'Helsinki, la création n'est pas un but en soi. En 1998, l'accent a été plutôt mis sur la musique baroque avec notamment un cycle Heinrich Biber et l'opéra *Orphée et Eurydice* de Gluck en version originale sur instruments d'époque.

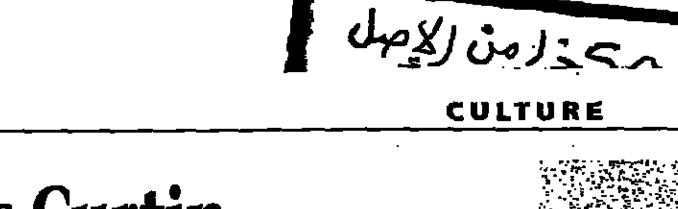
– On note enfin l'absence de l'opéra, genre chéri du public finlandais...

– Seulement pour des raisons pratiques. La période n'est pas favorable. L'Opéra national de Finlande reprend ses activités à la mi-août et sa saison débute à la mi-septembre. La marge de manœuvre est donc très étroite. Cependant, *nous participerons* en l'an 2000 à la création du *Roi Lear*, d'Aulis Sallinen, avec Matti Salminen dans le rôle-titre. »

Propos recueillis par Pierre Gervasoni

L'édition du 30e anniversaire

● **Dates.** Le festival se déroule du 21 août au 6 septembre
● **Affluence.** Nombre de visiteurs *en 1997 : 212 000 (pour une ville de* 500 000 habitants) en incluant les événements gratuits en plein air
Billets vendus (concerts, spectacles, expositions) en 1997 : 93 000
● **Budget.** Budget prévisionnel 1998 : 17,4 millions de FIM (marks finlandais)
dont 5 millions : billetterie
5 700 000 : subvention ville
400 000 : subvention Etat
4 millions : sponsors
2 300 000 : droits divers
(1 FIM = 1,10 FF environ)



La soprano Phyllis Curtin reconnue par le disque

Une artiste et un professeur de premier plan, dont plusieurs enregistrements inédits viennent de paraître

LENOX (Massachusetts)
de notre envoyé spécial

Certains ont le don, ce don spécial qui sied si bien aux professions empiriques, celle de professeur de chant, par exemple. Empirique ? Pour les trois quarts de sa substance, l'enseignement du chant ne l'est pas. Mais pour l'essentiel, cette « part des anges » à laquelle accèdent seulement quelques élus, une poignée de talents, les images, les sensations, les gestes sont instinctifs, empreints d'une logique qui leur est propre. La soprano Phyllis Curtin, soixante-quinze ans, qui enseigne à Tanglewood chaque été, n'est pas un chaman, ni une sorcière, pas même l'un de ces gourous du chant auprès desquels on se presse, à n'importe quel prix. C'est une très belle femme simple, vive, à l'œil constamment éveillé, à l'oreille de toute évidence acérée. Presque quarante années de carrière, une réputation essentiellement américaine, mais fortement établie et très respectée : Phyllis Curtin fut une grande chanteuse d'opéra doublée d'une récitaliste exemplaire. Elle fut aussi exemplaire dans *Salomé* que dans des mélodies de Ned Rorem, aussi à l'aise dans l'opéra *Susanah* de Carlysle Floyd que dans les *canciones* d'Alberto Ginastera. Un grand chanteur ne fait pas forcément un bon professeur. Mais dans le cas de Curtin, le doublé est certain.

A Tanglewood, lors d'une session matinale, une jeune soprano chante un air de Rossini accidenté, avec des aigus périlleux. Phyllis Curtin lui fait sentir un mouvement musculaire induisant une descente du diaphragme au fur et à mesure que la tessiture monte. Effet immédiat : les sons étriqués deviennent riches. Plus tard, un jeune baryton, à la voix encore coincée, ne parvient pas à libérer son émission. Le professeur presse différents points de son visage, au dessus du nez, sur le font, sur les pommettes. Le son révèle alors, fugitivement, des couleurs insoupçonnées. Le jeune chanteur n'en revient pas. Il a « senti ». Il lui faudra retrouver cette sensation, apprendre à la maîtriser.

« *C'est tout l'art difficile de l'enseignement. C'est si fragile, un chanteur! Ils sont en surexposition, même ici*

> **Presque quarante années de carrière, une réputation essentiellement américaine, mais fortement établie et très respectée**

dans le cadre détendu de Tanglewood. Ils se cherchent. J'ai deux groupes d'étudiants. Le premier, assez hétéroclite, comprend des "auditeurs". Le second, plus homogène, est aussi de plus haut niveau. » Chaque matin, pendant les mois d'été, Phyllis Curtin enseigne sous un pavillon de bois à la japonaise, avec ses portes coulissantes, au beau milieu du parc de Tanglewood, le centre musical créé par Serge Koussevitsky (*Le Monde* des 19 et 29 juillet). « *Figurez-vous que j'étais déjà ici en 1946 pour la création américaine de* Peter Grimes *de Benjamin Britten ! Plus tard, comme il n'y avait pas de professeur de chant, on m'a demandé si je voulais bien me joindre aux responsables des études musicales. J'ai dit spontanément oui. J'ai aussi enseigné ailleurs, j'ai même été* dean [doyen] *d'une faculté artistique. J'ai abandonné ce poste cette année, car vraiment cela faisait beaucoup. Je conserve Tanglewood l'été, et, pendant l'hiver, quelques élèves viennent me voir chez moi, dans le Massachusetts. J'habite à deux pas d'ici, c'est très pratique!* »

On s'étonne que le nom de Phyllis Curtin ne soit pas davantage connu en France : « *Ne soyez pas gêné : je n'ai chanté qu'une fois en France, avec Gunther Schuller, un programme impossible de musique contemporaine, avec deux cents personnes dans la salle. Sinon, j'ai beaucoup fréquenté l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne, les pays nordiques. Et pourtant, le français est la langue que je préfère chanter... L'espagnol aussi, figurez-vous. J'ai travaillé avec Alberto Ginastera, dont j'ai interprété et enregistré de nombreuses mélodies. Il voulait que mon espagnol fût parfait. J'ai voulu l'apprendre avec un* coach *pour qu'il sonne argentin, mais en fait il était purement madrilène... Cela me rappelle les épisodes extrêmement comiques lors de la création du* Peter Grimes, *ici. Britten était effaré par l'accent américain de certains chanteurs, qui faisaient tout leur possible pour sonner britannique... Je fais travailler les mélodies de Barber selon la langue américaine classique, si j'ose dire, et non un anglais britannique qui est purement artificiel ici, même aux alentours de Boston!* »


EUGENE COOK
« Le français est la langue que je préfère chanter »

Une maison de disques américaine, Vai Audio, spécialisée dans les disques d'archives et les films reportés sur vidéo, s'est prise de passion pour cette parfaite musicienne. Trois disques viennent de paraître. « *Mon mari, aujourd'hui disparu, enregistrait tout ou se procurait des copies de mes représentations et concerts. Cela dormait dans des caisses dans le garage de ma maison... Nous avons rouvert tout cela. Evidemment, ce n'est pas toujours étiqueté, et parfois je ne m'en souviens même pas...* » L'un (1 CD VAIA 1152) est consacré à des airs d'opéra glanés ici et là. Curtin s'y révèle une fabuleuse Salomé, non monstrueuse et carnassière, mais d'une tension formidable. Elle chante les airs de la Comtesse de manière incarnée, pleine, révèle une Louise vénéneuse. Le second album (2 CD VAIA 115-2) est consacré à la création de la *Susanah* de Carlysle Floyd, en 1962. Phyllis Curtin chante cette musique américaine avec un naturel étonnant, tout comme elle semble très à l'aise dans les quelques disques de mélodies de Ned Rorem disponibles sur support compact (pour la plupart non importés). Le troisième volume (1 CD VAIA 1163) la fait entendre en récital avec piano à Helsinki, le 11 juin 1963. Quelques airs anciens pour chauffer la voix et la salle, des Mozart animés, des Brahms actifs, quelques Liszt en français, des Ginastera peu connus. Le Lied et la mélodies chantés avec intelligence et voix. Ses modèles ? « *Deux artistes ont compté beaucoup pour moi : Suzanne Danco et Jennie Tourel.* » On ne la contredira pas : elle possède l'élégance racée de la première et l'humanité rayonnante de la seconde. Il est vraiment temps de connaître Mademoiselle Phyllis Curtin.

Renaud Machart

★ **Les disques Vai devraient prochainement trouver un distributeur français. Pour l'heure, on peut les commander par Internet sur le site de Vai : http://www.vai-*music.com* (paiement par carte bancaire).**

DÉPÊCHES

■ **ARCHIVES : le Centre d'accueil et de recherche des archives nationales (Caran)**, fermé depuis le 6 juillet, rouvrira ses portes au public le mardi 1er septembre. La fermeture avait été provoquée par des travaux d'amélioration du bâtiment, qui ont été reportés à l'été 1999, selon des modalités et un calendrier qui feront l'objet d'une communication ultérieure. En outre, le Caran sera désormais ouvert au public le lundi.

■ **CINÉMA : l'industrie indienne du film s'est mise en grève** pour protester contre le piratage vidéo. A Bombay, surnommée *Bollywood*, capitale de la cinématographie la plus prolifique au monde avec quelque neuf cents films par an, les acteurs, techniciens et employés de studios demandent des mesures contre le piratage des longs-métrages par des chaînes de télévision câblées.
G. P. Shirke, président d'une organisation de producteurs, explique que, « *quelques jours après la sortie d'un film, celui-ci passe sur le câble. A ce rythme, les cinémas n'auront bientôt plus de clients* ». Un responsable a affirmé, sous couvert de l'anonymat, que la police était corrompue par les chaînes câblées. Ces même chaînes affirment être injustement accusées dans leur ensemble pour les agissements de quelques opérateurs. – *(AFP.)*

■ **MUSIQUE : le prix de la Musique de l'Unesco 1998** a été décerné à la chanteuse du Cap-Vert Cesaria Evora, au compositeur franco-grec Iannis Xenakis et à un centre culturel d'Afrique du Sud, a annoncé vendredi 28 août Juergen Linden, le maire d'Aix-la-Chapelle, où ce prix sera remis le 17 octobre. Le Khongisa Youth Center for Performing Arts, Music and Theater, troisième lauréat, soutient de jeunes artistes depuis la fin de l'apartheid. – *(AFP.)*

■ **Le leader du groupe Oasis**, Noel Gallagher, a pris ses distances avec Tony Blair, déclarant qu'il ne remettrait plus les pieds au 10 Downing Street dans un entretien publié par *The Sun* le samedi 29 août. Le chanteur s'était rendu en juillet 1997 à une réception très médiatisée organisée par le premier ministre, qui aime à insister sur sa proximité avec le monde artistique. « *Beaucoup d'entre nous se sont laissé emporter par ce truc du Nouveau Labour, moi y compris,* a précisé Noel Gallagher. *Quand Tony Blair a dit qu'il voulait travailler avec le monde de la musique, des idiots comme moi ont cru qu'ils pourraient avoir leur mot à dire, mais tout cela est devenu un coup publicitaire à son profit.* » Plusieurs autres vedettes ont déjà publiquement renié leur soutien au Parti travailliste. – *(AFP.)*

Des écrivains de toute l'Afrique s'installent au Rwanda pour briser un « silence assourdissant »

UNE DIZAINE d'écrivains africains, vivant au Tchad, au Kenya, au Sénégal ou en Europe, se sont engagés dans un projet de résidence d'écriture au Rwanda cet été, sur le thème : « Ecrire par devoir de mémoire ». Le génocide du printemps 1994 a fait entre 500 000 et un million de morts tutsis selon l'ONU, dans ce petit pays de six millions d'habitants (*Le Monde*, « Enquête sur un génocide », du 31 mars au 4 avril). Devant une telle tragédie, « *le silence des Africains est des plus assourdissants, en particulier celui des intellectuels* », observe Nocky Djedanoun, écrivain installé à Lille, responsable de l'association Arts et Médias d'Afrique.

Estimant qu'« *il n'est jamais trop tard pour témoigner de sa solidarité* », il lance en 1997 l'idée d'une résidence d'écriture. « *Réunir une dizaine d'écrivains de différents pays d'Afrique autour du drame rwandais, écrire pour qu'on n'oublie pas et prévenir ce qui risque d'arriver aux autres pays du continent, c'est une tentative de réflexion collective sur le destin de l'Afrique.* »

Dans un petit hôtel d'un quartier populaire de Kigali, depuis le début de juillet, cohabitent le Sénégalais Boubacar Boris Diop (*Le Cavalier et son ombre*, Stock), le Guinéen Tierno Monenembo (*Les Ecailles du ciel*, Le Seuil), la romancière burkinabé Monique Ilboudo, l'auteur dramatique tchadien Koulsy Lamko, l'écrivain anglophone Meja Mwangi, du Kenya... Les responsables du Mémorial du génocide, créé par le ministère rwandais de la culture, organisent pour eux la visite des sites de massacres. Ils ont aussi rencontré des étudiants, à l'université de Butaré : « *Ces jeunes nous demandent : "Pourquoi venez-vous seulement quatre ans après le génocide ? Vous êtes des Africains, ignoriez-vous ce qui se passait ici ?"* », nous a expliqué Nocky Djedanoun, depuis Kigali, lors d'un entretien téléphonique.

Face à la fédération Pro-Femmes, qui regroupe trente-sept associations de victimes, ces intellectuels s'interrogent : « *Ces femmes avaient déjà reçu la visite d'une multitude d'organisations non gouvernementales* [ONG], précise Djedanoun. *Beaucoup en ont marre de témoigner. Leur urgence, c'est un toit et de la nourriture. Nous n'avons que les mots comme richesse : en diffusant leurs préoccupations, nous les aiderons peut-être à être mieux entendues. Mais doit-on se contenter d'écrire ou faut-il aller au-delà ?* »

Boubacar Boris Diop et Tierno Monenembo ont chacun un projet de roman, à partir de leur séjour au Rwanda. Deux jeunes réalisateurs, François Ouqouache et Issa Serge Coelo, tournent un film à Kigali, aux côtés des écrivains. Il pourrait être présenté en février 1999 au Fespaco, le festival de cinéma de Ouagadougou. En septembre, quatre de ces écrivains sont invités en résidence ou pour la représentation de leurs textes à l'occasion du Festival des francophonies à Limoges. Une soirée sera réservée à leurs témoignages sur le Rwanda.

C. Ba.

Abdourahman A. Waberi, écrivain djiboutien

« Ces notions d'ethnies qui ont servi à tuer »

LE JEUNE ROMANCIER vient de rentrer d'un séjour d'un mois à Kigali, où il participe au projet des écrivains « Rwanda, écrire par devoir de mémoire ». Abdourahman A. Waberi, né en 1965, exilé en France, a été remarqué dès la publication de ses premières nouvelles, *Le Pays sans ombre*, puis *Cahier nomade*. Son dernier roman, *Balbala*, décrit l'un de ces athlètes marathoniens de la Corne de l'Afrique que l'on voit régulièrement emporter les médailles olympiques. Celui de *Balbala* croupit au fond d'une prison, à Djibouti, dans ce « *pays chaviré* » qui appartenait jadis aux nomades et aux poètes, avant d'être soumis aux militaires (*Le Monde des livres* du 27 mars). Les livres de Waberi sont publiés aux éditions Le Serpent à plumes.

« Qu'est-ce qui vous a le plus frappé, lors de ce premier voyage au Rwanda ?

– La visite de sites du génocide, avec leurs charniers et leurs milliers de crânes et d'ossements, nous a ouvert les yeux. Puis, avec les autres écrivains, nous sommes allés à la Polyclinique de l'espérance, un dispensaire qui accueille en ce moment 350 femmes, dont la moitié de Tutsies. Chacune a entre huit et quinze enfants à charge, les leurs ou des survivants orphelins dont elles s'occupent. Certaines sont des Hutues qui étaient mariées à des Tutsis. Beaucoup ont été violées et maltraitées. Parmi ces 350 femmes, 197 sont séropositives, contaminées volontairement par des soldats atteints du virus. L'infirmière qui nous a reçus avait elle-même perdu son mari et ses sept enfants pendant les massacres.

Vous connaissez bien l'histoire récente de l'Afrique. En quoi ce séjour a-t-il changé votre point de vue ?

– Entre ce que je croyais savoir et ce que j'ai ressenti, il y a un fossé. Sur place, j'ai parlé avec des associations de veuves, d'orphelins, de rescapés, de prisonniers. J'ai écouté des militants d'Avocats sans frontières, des journalistes rwandais, des étudiants. Au bout de quelques jours où nous étions là et où la presse avait parlé de nous, des gens venaient nous trouver le soir au bar de l'hôtel pour nous parler librement, en dehors des rendez-vous organisés par le ministère de la culture. Certains nous invitaient à venir dans leur famille et à visiter leur caveau. Puis ils nous demandaient de leur envoyer ce qu'on écrirait sur le Rwanda.

» Avant, je croyais que le conflit avait été une guerre à l'africaine, une de ces luttes classiques pour le pouvoir qui durent trente ans, comme au Tchad, en Angola, en Somalie... Sur place, j'ai compris l'expression de « *nazisme tropical* », du chercheur Jean-Pierre Chrétien : le système était un cocktail raffiné, mis au point dès 1959, une sorte d'apartheid appuyé par une internationale démocrate-chrétienne qui a réussi à faire entrer dans la tête des Rwandais eux-mêmes ces notions d'ethnies, hutues et tutsies, qui ne sont pas exactes mais qui ont servi à tuer.

Alors que les besoins matériels sont urgents, les Rwandais peuvent-ils s'intéresser à un projet d'écrivains ?

– Quelque 160 organisations non gouvernementales se trouvent actuellement au Rwanda, intervenant dans tous les domaines, même les plus inattendus. Au début, on nous a pris pour une ONG spécialisée dans l'écriture ! Avant notre visite, presque aucun autre écrivain africain ne s'était rendu au Rwanda, à part le Prix Nobel nigérian Wole Soyinka en février. Or, si la France et l'Europe portent leur part de culpabilité, l'Afrique, elle, est loin d'être exemplaire. Nous voulons aider les habitants du Rwanda dans leur travail de deuil ainsi que témoigner et diffuser ce que nous avons appris, par tous les moyens possibles, notamment auprès des Africains. Sinon, c'est le fort courant négationniste, distillé sur place et en Europe par les Rwandais de l'ancien régime, qui l'emportera. »

Propos recueillis par Catherine Bédarida

Exhumation de cinq feuillets du « Journal » d'Anne Frank

AMSTERDAM
de notre correspondant

Qui n'a pas lu le *Journal* d'Anne Frank, ou vu l'une des pièces de théâtre, l'un des films ou documentaires consacrés à la jeune Amsterdamoise d'origine juive morte en déportation à Bergen Belsen, quelques semaines avant l'heure de sa libération en 1945 ? Depuis la fin des années 80, on croyait tout savoir sur l'unique ouvrage de cette adolescente cachée pendant toute l'occupation allemande dans l'arrière-maison, sise au Prinsengracht 263. A cette époque paraissaient, reliées dans une édition annotée, les trois versions du *Journal* : la version A, consignée par la jeune recluse sur des cahiers cartonnés, la version B, réécrite en 1944 par Anne, en vue d'une publication, et la version C, revue et corrigée par Otto Frank, père d'Anne, seul survivant de la famille décimée dans les camps. Quelques points de suspension ornaient la date du 8 février 1944. Une note expliquait qu'« *à la demande de la famille* », quarante-sept lignes du journal avaient été expurgées. Anne se serait livrée ce jour-là à quelques commentaires peu amènes sur ses parents.

Or un Néerlandais de soixante-quatorze ans vient de provoquer un coup de théâtre : Cor Suijk possède cinq pages inconnues jusqu'ici, et tirées du fameux journal. Cet ancien collaborateur de la Fondation Anne-Frank, qui gère le musée et le nom de l'écrivain, affirme avoir reçu ces pages de la main d'Otto, dont il était proche. Il y a quelques années, Suijk a fondé l'Anne Frank Center à New York, qui enseigne la Shoah aux Américains. Dans un premier temps, il a montré les feuillets à la journaliste autrichienne Melissa Müller-Brandstatter, qui publie ces jours-ci une nouvelle biographie d'Anne Frank. Aujourd'hui, Suijk est prêt à les confier – mais contre une somme rondelette – au RIOD, l'Institut néerlandais de documentation sur la seconde guerre mondiale, qui détient l'original des journaux, légués par Otto à l'Etat néerlandais. Suijk reproche au Fonds Anne-Frank, qui, installé à Bâle, en Suisse, gère les droits d'auteur de ce livre traduit en cinquante-cinq langues, de laisser dormir une fortune plutôt que de l'investir dans des projets éducatifs. « *Faux* », répond en substance le Fonds, qui affirme dépenser des millions de dollars chaque année aux Etats-Unis.

Le RIOD est tout aussi catégorique. « *Nous n'allons pas payer pour quelque chose dont nous sommes déjà propriétaires. En outre, nous refusons de créer un marché pour ce type de document historique* », confie Peter Romijn, directeur adjoint de l'institut qui fait le pendant à l'Institut français du temps présent. Les avocats du RIOD ont pris contact avec ceux de Suijk. « *Nous cherchons un moyen de récupérer ces feuillets sans que personne ne perde la face. Mais nous étudions également les possibilités d'action juridique* », explique-t-il.

UN ŒIL CRITIQUE SUR SES PARENTS

Pour l'instant, personne ne semble douter de l'authenticité de ces pages. « *Tous les feuillets en notre possession sont numérotés. On ne pouvait pas imaginer qu'il en manquait. Nous avons l'intention d'étudier le document et d'en faire une analyse graphologique* », ajoute Peter Romijn.

Pour compliquer le tout, le Fonds a menacé deux journaux néerlandais de poursuites pour non-respect des droits d'auteur : *Het Parool* et *De Volkskrant* ont publié trois des cinq feuillets. Outre une allusion au fait qu'elle ne souhaite pas que son journal soit lu (ce qui contredirait l'idée précédente d'une publication), Anne y jette un œil critique sur ses parents : « *J'ai toujours eu l'impression qu'il s'agissait d'un mariage idéal. Jamais de disputes, une totale harmonie* (...). *En fait, ce n'est pas un mariage idéal. Mon père apprécie et aime ma mère, mais pas d'un amour tel que je me le représente* (...). *Il n'est pas amoureux, l'embrasse comme il nous embrasse, et ne la cite jamais en exemple* (...). *Il ne la regarde jamais d'un air amoureux* (...). *Je ne peux pas parler à ma mère. Je ne peux pas croiser avec amour son regard froid, je ne peux pas, jamais !* »

Alain Franco



Helen Levitt, photographe de la poésie désenchantée des trottoirs new-yorkais

Une soixantaine d'épreuves de cette artiste majeure, peu connue en France, sont exposées à Lausanne

Le Musée de l'Elysée de Lausanne présente jusqu'au 13 septembre une soixantaine d'épreuves originales d'Helen Levitt, *photographe new-yorkaise aujourd'hui âgée de quatre-vingts ans,* injustement méconnue en France. Son originalité est *de retenir les trottoirs du quartier d'East* Harlem comme un lieu d'énergie vitale, où s'opposent le rêve américain et la réalité désenchantée du quotidien.

HELEN LEVITT, Musée de l'Elysée, 18, avenue de l'Elysée, 1014 Lausanne. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures (jeudi, jusqu'à 21 heures). Tél. : 00-41-21-617-48-21. Jusqu'au 13 septembre.

LAUSANNE
de notre envoyé spécial

Enigmes. Pourquoi Helen Levitt, l'une des photographes vivantes les plus importantes, est-elle si peu connue en France ? A quand une grande exposition dans l'Hexagone alors que la plupart des lieux de la photographie rabâchent les *mêmes noms rassurants* ? En attendant, c'est au Musée de l'Elysée de Lausanne que l'on peut se faire une idée de son travail – la vie des rues de New York entre 1937 et 1992 – à partir d'une soixantaine d'épreuves originales. Une idée seulement, car il y a des absences dans ce simple accrochage. Après Lausanne, on pourra découvrir Levitt à travers une exposition de plus grande ampleur qui circule en Allemagne : à la Festspielgalerie de Berlin (2 septembre-4 octobre), puis à la Villa Stuck de Munich (22 octobre-10 janvier).

Levitt est sans doute un nom *trop confidentiel et ce travail est* trop déroutant, même si le public est captivé par une ambiance étrange, mélange d'énergie et de drame latent, qui règne sur le trottoir new-yorkais, animé en majorité par des enfants et des adolescents.



IN « HELEN LEVITT », PRESTEL

« New York City, 1942. »

NI JOIE NI DOULEUR

Cette artiste âgée de quatre-vingts ans, qui n'a quitté qu'une *seule fois sa ville de New York* pour le Mexique (en 1941), échappe aux mouvements de la photographie, développant une œuvre singulière au croisement du *surréalisme* et du document poétique. Mais un document qui reflète la dureté d'une ville tourbillonnante – essentiellement le quartier latino et noir de East Harlem – où l'on n'a jamais le temps de regarder en arrière, ce qui donne aux images de petits formats une actualité dénuée de tout pathos, mièvrerie ou nostalgie.

Helen Levitt adopte la photographie en 1936, un an après avoir découvert à la galerie Julien Levy *de New York les photos surréalisantes* que Cartier-Bresson – il expose alors avec Walker et Manuel Alvarez-Bravo – a captées tel un halluciné dans les rues d'Espagne, d'Italie ou du *Mexique*. Il y a du « premier Cartier-Bresson » chez cette femme qui s'éloigne de la scène anecdotique ou triviale pour délivrer des documents ambigus, sans victime ni vainqueur, sans joie ni douleur.

L'originalité d'Helen Levitt est de retenir le trottoir new-yorkais comme un lieu d'énergie vitale, où s'opposent le rêve américain et la réalité désenchantée du quotidien.

Elle transcende cette opposition *au moyen d'une poésie des signes,* une danse des corps, un lyrisme des visages. La rue devient un espace de tensions et de créativité, de mouvements. C'est encore plus visible dans son film *In the Street* (1945-1946), que l'on a pu redécouvrir lors de la Documenta de Kassel de juin 1997, avec quelques photographies, parfaitement inscrites dans une histoire urbaine en étant associées à des photos de *Walker Evans*, Garry Winogrand, Ed van der Elsken, Robert Adams et Jeff Wall.

Le mythe américain est essentiellement traduit par des vues remarquables de graffiti : un gangster dessiné comme un rêve de gosse, un duel de cow-boys, le drapeau américain, un train (conquête de l'Ouest), le *sweet home*, l'amour (*« I Love You »*)... Des collages de murs, des sigles et enseignes sur les palissades viennent compléter cette attention au décor vernaculaire.

Face à cela, ou plutôt dans cela, il y a les personnages, une communauté de gens pris dans des sentiments très forts qui vont de la violence froide au geste d'amour et de protection comme on n'en voit jamais. Des gamins se battent, une fillette est fragilisée par son obésité, une autre louche ou arbore un pistolet avec un gamin la tête repliée dans son ventre, des gosses dansent, fument, sont assis sur le trottoir... De vrais sentiments surgissent, de vraies énigmes aussi, tant les rapports de force restent abstraits. C'est encore plus vrai quand les masques menaçants de Halloween viennent gommer les visages.

Chacun semble vouloir fuir ce quotidien en dessinant des graffiti, en portant un masque, en bougeant, en courant, en dansant. Helen Levitt, elle, s'échappe de sa pri*son new-yorkaise en fabriquant* des songes, en tordant les corps, les visages, les bras, le cadre, les lignes de fuite, les plans.

Nombre de photographes contemporains – Meatyard, *Klein*, Frank – doivent énormément à Helen Levitt qui épate aussi par la longévité de l'œuvre et par le passage maîtrisé à la couleur. Une image sublime de 1980 le prouve : une petite fille, qui semble faire *pipi dans le caniveau, coincée* comme une contorsionniste entre le bitume et une aile menaçante de voiture d'un vert écœurant garée au bord, le visage masqué et man*gé par les épaules. Ambiguïté et* fragilité de la scène, de la voiture, de l'enfant. Au-delà du bonheur visuel, cette image est aussi le plus bel exemple à offrir à tous ceux qui font encore une différence entre une photo documentaire cantonnée à la reproduction, et une photo artistique, censée y échapper.

Michel Guerrin

Marylin Crispell, maintenant ; Rémy Janin, demain

La pianiste américaine s'est présentée à Jazz à Cluny, avec une surprise de taille en première partie

CLUNY
de notre envoyé spécial

Didier Levallet est contrebassiste. Didier Levallet est historien du jazz, activiste et meneur. Il conduit, avec un vif succès à l'étranger, les troupes de l'Orchestre national de jazz. A la fin de l'été, il dirige un festival dans ses terres (d'élection), à Cluny. On sait *ses goûts, ses choix, ses partis pris.* Le pacte est clair entre Cluny et son public. Ce festival – mais enfin, ils sont de moins en moins rares et les autres s'essoufflent – est le *contraire. On y entend la musique.* On y découvre des formes. Ajoutons ceci : la beauté de la Bourgogne, les secrets médiévaux de Cluny, le val Lamartinien et sa grotte de *Jocelyn, la route du* Beaujolais, les busards qui jouent sur la colline de Monsard et ce ciel de vélivole.

On vient pour Marilyn Crispell, pour son trio, pour son répertoire fondé sur l'écriture d'une autre femme, Annette Peacock, pour sa rythmique – Gary Peacock à la basse et Paul Motian aux percussions. On vient pour l'autre idée de la musique, pour son inquiétude, sa joie, son élan, son refus, l'idée qu'elle peut être autre qu'objet de conservation, produit de publicité ou fond sonore.

Mais, en première partie, ce vendredi 28 août (un jour avant la clôture de ce 22e Jazz à Cluny) dans la cour de l'abbaye, on découvre trois jeunes gens, Rémy Janin (piano), Arnaud Vincent (*guitare*, trafics électroniques), Fabrice Thomson (batterie). Ils ont moins de vingt-cinq ans. Ils habitent Montreuil. Ils sont posés, plaisants, discrets, bien dans leur temps. On les imagine en « répétition ». C'est le nom que les musiciens donnent au travail sans public. On les imagine, *parce que leur jeu, leur exercice* en scène est tellement au point, tellement fin, si exact et dénoué à la fois, qu'on ne peut pas ne pas songer à ces austères après-midi de *novembre ou de mars* à Montreuil où ils « répètent » pour eux seuls dans l'attente du concert.

SUR LE FIL

Le pari de Janin est très fort. C'est une espèce de contre-pied à tout ce que les gens, bien téléguidés par le marché, appellent la musique (le bordel ambiant). Piano *préparé, guitare utilisée comme* table à sonorités variables, batterie précise, ciselée, intervenant ou pas, pièces réglées comme du papier à musique, esquisses brèves, *pianissimo, on est plus près du mi*nimalisme, de l'art du bref, de la poésie de Bonnefoy.

Nombre de musiciens, dans tous les genres, jouent fort par peur du public, de le voir crier, filer, tirer. Eux imposent sans terreur un re*tour au calme, sans le réclamer,* sans même le demander, par la seule exigence intérieure de leur musique. On préfère cent fois cette folie de sauter dans l'inconnu pour rien, pour tout, pour eux-mêmes donc pour nous, que d'assister aux *énièmes exploits cloniques du* énième trio employé à singer Oscar Peterson ou, sans même le savoir, l'inatteignable Phineas Newborn, en se recommandant à tout hasard de Monk (Bill Evans, Ahmad Jamal, etc.). Le travail de Janin-Vincent-Thomson, c'est le toucher, le feutré, le climat, l'idée. A eux trois, ils transmettent doucement cette sensibilité sur le fil.

Or, tout ce que l'on entend de Marylin Crispell depuis qu'elle joue correspond à cette obsession de la délicatesse, ce génie de la soustraction, qu'elle rencontre *plus souvent* chez les Européens qu'en Amérique du Nord. Dit-elle. Sans oublier que sa vie d'interprète classique a basculé quand elle est tombée sur le *Love Supreme* de Coltrane. Et que son amie et proche, Annette Peacock, dont elle illustre le répertoire en trio, s'est liée à dix-sept ans avec Albert Ayler. Dont Gary Peacock *(premier mari de la dame) fut un* illustre compagnon de route. Ce qui donne tout son sens au *Albert's Love Theme* qu'ils jouent.

Autour du nom de Marilyn Crispell *(netteté du phrasé, doigts en* fond de touches, buste en avant sur le clavier), toute sorte de réseaux se tressent : Woodstock (pépinière de chercheurs alternatifs *où elle s'est liée à Braxton) ; les* contrebassistes (comme Reggie Workman qui, venu de Coltrane, lui a donné les clefs) ; et surtout les femmes (dans le sillage de Cecil Taylor), l'autre idée de la musique, ce qu'Annette Peacock appelle *« free form/free song »*.

Le monde du rock, celui de la *musique contemporaine*, ont nettement mieux reçu le message que les divers cirques de l'été. Même démarche chez Irene Schweizer, avec qui Marilyn Crispell a enregistré en duo. Ce serait assez barbare, un peu zoo sans doute, ou alors très militant, d'organiser un festival de ces pianistes dont on peut remonter l'art singulier à *Lil* Hardin et Mary-Lou Williams (chez qui on pressent Monk), mais ça ne manquerait pas de clarté. On mesurerait la part qu'elles laissent à la rythmique, la dissolution du solo.

L'ART DE LA TÉLÉPATHIE

Au fond de tout cela, sans doute, il y a le grand triangle de Bill Evans avec Scott LaFaro, le magicien, et Paul Motian. Il y a aussi Paul Bley, Carla, Gil Evans, Lennie Tristano avant eux, une communauté (amoureuse, politique, soit, une communauté) dont il faudra éviter de faire l'histoire au bazooka, à *l'eau de rose ou en fanfare*. Cette histoire est nécessaire. Elle permet de comprendre pourquoi Rémy Janin et ses acolytes.

Comment, cet art de la télépathie voulue. Comment un public médusé dans la nuit d'août de Cluny (on voit si bien Saturne et Jupiter, ces soirs-ci...) a tenu dans le silence dont résonnait l'abbaye, *suspendu aux doigts déliés malgré* le fond et la surface de l'air, de Paul Motian, Gary Peacock et Marilyn Crispell, pour un de leurs rares concerts en France, bien qu'il fît 5 degrés de température extérieure et que nous fussions en *plein air*.

Francis Marmande

★ Marilyn Crispell en trio, au New Morning, à Paris (tél. 01-45-23-51-41), le jeudi 3 septembre à 21 heures.

SORTIR

STRASBOURG

Festival des artefacts
Pour sa 3e édition, le Festival des artefacts à Strasbourg innove en invitant, le 5 septembre en journée, au parc du Rhin, les skateurs (Steve Caballero, Mike Fraiser) du Vans Warped Tour, festival itinérant américain. Ils évolueront sur des rampes spécialement aménagées, tandis que des groupes de rock (Bad Religion, No Use for a Name...) se produiront sur scène. Dès le 1er septembre, les amateurs de skate punk pourront déjà découvrir les groupes les plus en vue de la Côte ouest américaine, à la Laiterie. Autre nouveauté de cette édition, les *« nuits électroniques de l'ososphère »*, durant les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche : salles de concert, d'exposition et rues se transformeront en *« village des cultures électroniques »*. Parmi les autres invités du festival, l'Américain francophone Theo Hakola, le groupe californien Swell – qui présentera les chansons de son nouvel album, *All The Beautiful People*, successeur du magnifique *Too Many Days Without Thinking* –, l'ex-Pogue Shane Mac Gowan, Nina Hagen, Rachid Taha, Heather Nova et Jay Jay Johanson.
Parc du Rhin, 67000 Strasbourg. Jusqu'au 6 septembre. Tél. : 03-88-237-237. Pass plein air : 250 F ; Pass ososphère : 200 F.

ÉVREUX

D'Angleterre en Normandie : Sculptures d'albâtre du Moyen Age
Cette exposition réunit une centaine de pièces, essentiellement des reliefs – dits « tables » – et trois retables. Reliefs isolés destinés à des oratoires privés, statues ou assemblages pour retables d'autels, ces sculptures, peintes et dorées à sujets religieux, furent réalisées de la fin du XIVe siècle et jusqu'au début du XVIe siècle dans différents centres situés à proximité des lieux d'extraction de l'albâtre, et principalement dans les Midlands. Leur production fut très abondante dans des ateliers où les artisans travaillaient de manière quasi industrielle. Elle prit fin avec la réforme anglicane et l'interdiction des images religieuses, mais le commerce clandestin se poursuivit quelque temps encore. Particulièrement abondantes en Normandie en raison de la proximité et des liens historiques unissant cette région à l'Angleterre, ces sculptures, en raison de leur fragilité et de la convoitise dont elles font l'objet, sont souvent devenues inaccessibles et donc ignorées.
Musée d'Evreux, ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau, 27000 Évreux. Jusqu'au 24 septembre. Tél. : 02-32-31-52-29.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

A Vendre (*)
de Laetitia Masson (France, 1 h 57).
Charité Biz'ness
de Thierry Barthes et Pierre Jamin (France, 1 h 25).
Henry Fool
de Hal Hartley (Etats-Unis, 2 h 17).
Metroland
de Philip Savillè (France-Grande-Bretagne, 1 h 36).
La Mutante 2 (*)
de Peter Medak (Etats-Unis, 1 h 33).
6 Jours, 7 nuits
d'Ivan Reitman (Etats-Unis, 1 h 35).
La Voix solitaire de l'homme
d'Alexandre Sokurov (Russie, 1 h 30).
Zonzon
de Laurent Bouhnik (France, 1 h 42).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le *Minitel, 3615-LEMONDE* ou tél. : *08-36-68-03-78* (2,23 F/min)

REPRISES

Charade
de Stanley Donen. Américain, 1963 (1 h 54).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
Les Contes de la lune vague après la pluie
de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc (1 h 37).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Le Départ
de Jerzy Skolimowski. Belge, 1967, noir et blanc (1 h 30).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
La Fille de Ryan
de David Lean. Britannique, 1970 (3 h 15).
L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80).
Les Hommes préfèrent les blondes
de Howard Hawks. Américain; 1954 (1 h 31).
Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).
Honkytonk Man
de Clint Eastwood. Américain, 1982 (2 h 02).
MK2 Hautefeuille, 6e.
Madame Bovary
de Jean Renoir. Français, 1933, noir et blanc (2 h).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
Manhattan
de Woody Allen. Américain, 1978 (1 h 35).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).

FESTIVALS

L'Angoisse européenne
Les Espions d'Henri-Georges Clouzot : le 31, à 19 h 20, 22 h.
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).
Ingmar Bergman
Sourires d'une nuit d'été : le 31, à 19 h, 21 h 30.
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
Frank Capra
The Bitter Tea of General Yen : le 31, à 18 h, 20 h.
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
John Cassavetes
Love Streams : le 31, à 18 h 50, 21 h 30.
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77).
Cinéma d'Egypte d'hier et d'aujourd'hui
Terrorisme et Kebab de Chérif Arafa : le 31, à 19 h 45 ; *L'Emigré* de Youssef Chahine : le 31, à 22 h ; *L'Epouse d'un homme important* de Mohamed Khan : le 1er, à 13 h 20, 19 h 50 ; *Les Rêves de Hind et Camélia* de Mohamed Khan : le 1er, à 15 h 40 ; *La Momie* de Chadi Abdel Salam : le 1er, à 17 h 45.
Espace St-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

Marguerite Duras
India Song : le 31, à 19 h 30 ; *Son nom de Venise dans Calcutta désert* : le 31, à 21 h 45.
Le République, 11e (01-48-05-51-33).
Clint Eastwood
Un monde parfait : le 31, à 21 h 30.
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
Sergueï M. Eisenstein
Que viva Mexico ! : le 1er, à 12 h 20.
Denfert, 14e (01-43-21-41-01).
Jean-Luc Godard Godard
Bande à part : le 1er, à 12 h 05.
Reflet Médicis III, 5e (01-43-54-42-34).
Alfred Hitchcock
Soupçons : le 31, à 18 h, 19 h 50.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Les Marx Brothers
La Pêche au trésor : le 31, à 19 h, 20 h 40, 22 h 20.
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Max Ophuls
La Ronde : le 31, à 18 h, 20 h, 22 h.
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).
Pier Paolo Pasolini
Les Mille et Une Nuits : le 31, à 21 h 20 ; *Œdipe roi* : le 31, à 19 h 30 ; *L'Evangile selon saint Matthieu* : le 1er, à 13 h 20.
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
Satyajit Ray
Le Royaume des diamants : le 31, à 18 h 45, 21 h 15.
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77).
Orson Welles
La Splendeur des Amberson : le 1er, à 13 h 50, 17 h 40.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Billy Wilder
One, Two, Three : le 31, à 19 h, 21 h 30.
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Road
de Jim Cartwright, mise en scène d'Olivier Forgues.
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 70 F et 90 F.
Gilles « Franck O'Phone » Michel & Co
Utopia, 79, rue de l'Ouest, Paris 14e. Mo Pernety. Le 31, à 22 heures. Tél. : 01-43-22-79-66.

RÉSERVATION

Quartett
de Heiner Müller, mise en scène de Jean-Renaud Leloup et Fabrice Lods, *d'après Les Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos, avec Léa Vallier et Jean-Renaud Leloup.
Théâtre du Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, Paris 14e. Du 1er septembre au 30 octobre. Tél. : 01-43-27-88-61.

DERNIERS JOURS

5 septembre :
Filao
Par les Colporteurs, mise en scène de Hudi.
Espace chapiteau du Parc de la Villette, Paris 19e. Du mercredi au samedi, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.

6 septembre :
Figures de proues
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. 20 F.

EN VUE

■ Déjà, dans les années 20, les savants soviétiques avaient étudié la peinture des primates, mais, sous Staline, leurs recherches furent interrompues. Elles *reprennent aujourd'hui au zoo* de Saint-Pétersbourg, où une équipe de scientifiques se penche sur les créations de **Monika**, femelle orang-outang, peintre en vogue parmi les nouveaux Russes.

■ **Zhao Shuixiang**, de Lankao, une région déshéritée de la province chinoise du Henan, castreur de porc, très laid, en mal d'enfant, a tué sa femme divorcée et stérile, en l'opérant pour l'inséminer, puis en la recousant de gros fil comme il faisait avec les truies.

■ **Chicco Artsana**, de Côme en Italie, fabricant de jouets, ayant *reçu à l'occasion d'un concours* promotionnel de nombreux coupons falsifiés au nom de la petite **Marilza**, *un an, a porté* plainte contre le bébé.

■ Selon un récent sondage, près d'un Américain sur deux estime qu'en raison de sa *« relation inconvenante »* avec **Monica Lewinsky, Bill Clinton** devrait consulter un psychothérapeute.

■ Afin de pulvériser le record d'**Emma**, sa mère, restée dans un cerceuil, en 1968, pendant 101 jours, morte depuis, **Geoff Smith**, trente-sept ans, de Mansfield en Angleterre, s'est fait enterrer, le 22 août, pour six mois dans une boîte équipée d'une ampoule électrique, d'un téléviseur et d'un système d'évacuation sanitaire.

■ RoadPeace, une ONG britannique, ayant lancé un appel aux automobilistes pour qu'ils *limitent leur* vitesse à 35 kilomètres à l'heure le jour anniversaire de l'accident qui *coûta la vie à la princesse* **Diana**, le Royal Automobile Club craint une recrudescence des collisions.

■ Samedi 29 août, des malfaiteurs ayant fait irruption à Plan-de-Cuques, près de Marseille, pour s'emparer d'un distributeur de billets, ont pris la fuite à bord de plusieurs véhicules après avoir, par erreur, vivement arraché du mur d'une agence bancaire, à l'aide d'un treuil relié à une voiture tout terrain, l'appareil voisin, qui délivrait seulement des relevés de comptes.

■ Un cracheur de feu ivre a été interpellé, vendredi 28 août, au moment où il tentait d'enflammer un guitariste pentecôtiste qui l'importunait en distribuant des tracts religieux, rue du Sauvage à Mulhouse.

■ **Mgr Eugenio Sales**, cardinal archevêque de Rio, s'élève contre *le lancement*, par une griffe brésilienne à la mode, d'un slip de bain pour homme portant sur le derrière *le visage de Jésus* et sa couronne d'épines.

Christian Colombani

De l'inquiétude, mais pas de panique à Varsovie

La monnaie polonaise vient de perdre 10 % de sa valeur, mais la presse du pays estime que les effets négatifs de la crise russe seront limités puisque le pays n'est plus dans l'orbite de son puissant voisin

INQUIÉTUDE, bien sûr, mais aussi réconfort. C'est sur ces deux registres, un peu contradictoires, que la presse polonaise commente la déconfiture financière et politique de la Russie. *« Il y a des raisons de s'inquiéter, mais pas de paniquer »*, écrit un commentateur économique du quotidien *Gazeta*. L'inquiétude s'explique facilement : le zloty, la monnaie nationale, a perdu en quelques jours près de 10 % de sa valeur – alors que depuis des mois la banque centrale de Pologne cherchait les moyens de freiner son ascension. Les investisseurs occidentaux retirent leurs placements à court terme, notamment en bons du Trésor, parce qu'ils sont à court de liquidités pour éponger les pertes subies en Russie, ou bien parce qu'ils réagissent par une soudaine méfiance à l'égard des marchés émergents en général, et ceux d'Europe centrale et orientale en particulier. Et la Bourse de Varsovie a plongé, comme celle des autres pays d'Europe centrale, dans les grandes profondeurs.

Mais, après avoir exposé tous les effets négatifs de la crise russe – y compris, comme le souligne *Gazeta*, pour les 20 000 entreprises polonaises, souvent très petites, qui commercent avec la Russie –, commentateurs et experts se concentrent sur l'essentiel, qui est *un puissant motif de réconfort : la* Pologne d'aujourd'hui n'est plus dans l'orbite russe. Ses échanges (visibles et « invisibles ») avec la Russie ne représentent, avec 5 milliards de dollars, que moins de 10 % de son commerce extérieur. Et la bourrasque venue de Russie frappe une *économie considérée comme saine*, où les placements extérieurs à court terme sont très inférieurs aux réserves de la banque centrale. La Pologne – pour son bonheur – appartient déjà largement à un autre monde : les deux tiers de ses échanges se réalisent avec l'Union européenne.



PRÉPARER L'ADHÉSION À L'UE

L'éditorialiste du quotidien *Rzeczpospolita* profite de l'occasion pour frotter les oreilles des quelques hommes politiques, en particulier issus des milieux paysans, qui ces dernières années dénonçaient *« les efforts prétendument humiliants déployés pour séduire les consommateurs occidentaux et faisaient miroiter les marchés de l'Est, présentés comme beaucoup plus prometteurs »*.

« L'image d'une Pologne qui sort de la "zone tampon" et entre dans l'Union européenne et l'OTAN est la meilleure garantie de stabilité », écrit pour sa part, toujours dans *Rzeczpospolita*, l'ancien premier ministre libéral Jan Krzysztof Bielecki.

Pour lui, la leçon à tirer des déboires de la Russie est que la Pologne doit accroître ses efforts de préparation à l'adhésion à l'UE, et être soutenue dans ses efforts par les dirigeants de l'Union. Aujourd'hui, écrit l'ancien premier ministre, les investisseurs occidentaux considèrent *« de plus en plus la Pologne comme un futur membre de l'Union, et de moins en moins comme un marché émergent »*. *« C'est pourquoi*, ajoute-t-il, *le plus grand danger pour la Pologne serait une crise sérieuse dans ses négociations d'adhésion. »*

Les gouvernants actuels – et tout particulièrement Leszek Balcerowicz, le vice-premier ministre chargé des finances – ont eux aussi tiré très rapidement la leçon des événements de Moscou. *« Il faut s'attendre à une aggravation de la situation en Russie »*, a-t-il annoncé dès les premiers jours de la crise. Et, selon lui, la meilleure manière pour la Pologne de se préparer à l'affronter, c'est de parachever ses réformes économiques, et de ne pas céder à la facilité : déjà le gouvernement a tiré argument de la crise russe pour réviser à la baisse ses prévisions de croissance et limiter à 2 % (au-dessus de l'inflation) les hausses de salaires dans le secteur public, suscitant le mécontentement des syndicats, qui réclamaient trois fois plus.

Jan Krauze

DANS LA PRESSE

MARIANNE
Jean-François Kahn
■ Oui, il y aura – il y a déjà – une grave crise économique. Ce n'est pas une surprise. *Marianne*, en janvier dernier, en avait très précisément décrit le scénario. A l'origine de l'ouragan, il y a, comme on le sait, la crise asiatique. Un véritable krach continental qui a sanctionné un impressionnant échafaudage d'économies-casinos dopées par un système de cavalerie. Totalement pris à contre-pied, les investisseurs spéculateurs se sont mis à douter de l'ensemble des économies dites « émergentes ». Ils ont donc entrepris de retirer leurs billes, non seulement de ces dragons asiatiques qui les fascinaient jusqu'alors, mais également de la Russie et, peu à peu, de l'Amérique latine.

THE ECONOMIST
■ Est-ce la fin de la présidence de Boris Eltsine ? Techniquement, la réponse est non. Mais aussi bien M. Eltsine que son premier ministre par intérim parlent de M. Tchernomyrdine comme du prochain président de la Russie. Cela est peut-être prématuré, mais M. Eltseine paraît certainement affaibli politiquement, comme il l'est physiquement. Son second mandat présidentiel manque singulièrement de vigueur. Ce mandat s'est déjà révélé un échec pathétique, un coma de deux ans interrompu par des accès d'excitation. Les réformes se sont effondrées en dépit des efforts de ministres bien intentionnés, et maintenant le chaos financier menace. Outre ses maux habituels, la Russie affronte maintenant une crise bancaire aiguë, une devise à plat et la possibilité d'un retour de l'inflation. S'il s'agit vraiment de la fin du règne de M. Eltsine, ce dernier laisse derrière lui un samovar empoisonné. M. Tchernomyrdine pourrait fort bien regretter son empressement à l'accepter.

RFI
Dominique Burg
■ Les socialistes français ne l'ont pas formellement décidé, ils n'en ont pas voté le principe, ils ne l'ont pas dit, il ne disent pas ainsi d'ailleurs. Et pourtant, les voilà clairement sociaux-démocrates. Pendant des années, la moindre évocation du congrès fondateur de la social-démocratie allemande, le congrès de Bad Godesberg, en 1959, était un gros mot, une insulte, une traîtrise politique. Aujourd'hui, les socialistes français ont leur Bad Godesberg : c'est La Rochelle. On y a entendu Laurent Fabius souhaiter la privatisation d'Air France, un membre du gouvernement plaider pour les fonds de pension, un autre, Martine Aubry en l'occurrence, défendre farouchement le bien-fondé de la baisse des charges patronales, et bien d'autres propos autrefois iconoclastes, sans que la salle ne soit à feu et à sang.

www.fear-and-loathing.com

Une œuvre multimédia originale pour promouvoir l'inclassable « Las Vegas Parano »

EN GÉNÉRAL, les sites web créés pour accompagner le lancement d'un film de Hollywood sont conventionnels et sans surprise. Mais, pour faire la promotion d'une œuvre aussi inhabituelle et inclassable que *Fear and Loathing in Las Vegas* (en français, *Las Vegas Parano*), les *webdesigners* des studios Universal sont résolument sortis des sentiers battus. Ils ont créé une œuvre hybride d'un genre inédit, qui tient à la fois du collage psychédélique, du roman-photo, du dessin animé et de la BD interactive, avec en prime une bande-son très envahissante.

Malgré tout, cette création originale reste très proche du film de Terry Gilliam, qui est lui-même une adaptation fidèle du roman-culte écrit en 1971 par Hunter S. Thompson. Ses concepteurs ont utilisé comme matière première des images et des dialogues du film, ainsi que des citations extraites du livre, puis ont retravaillé l'ensemble à outrance, dans une profusion de couleurs et un graphisme délirant.



Respectant la trame du récit, le site raconte une nouvelle fois les effroyables aventures du journaliste Raoul Duke et de son compagnon de débauche, le Dr Gonzo (Johnny Depp et Benicio del Toro), errant dans Las Vegas sous l'emprise des drogues les plus diverses, en cette *« ignoble année du Seigneur, 1971, la pire de toutes les époques »*, où la guerre du Vietnam atteignait son paroxysme et où l'Amérique s'apprêtait à réélire Richard Nixon.

Le scénario est découpé en une trentaine de scènes autonomes, retraçant les principales étapes du calvaire halluciné de Duke et Gonzo, d'abord en voiture, puis dans les bars et les casinos, au milieu d'une course de motos en plein désert, dans les chambres d'hôtel dévastées, dans le terrifiant cirque Bazooko et, bien sûr, au beau milieu de la conférence nationale sur la lutte contre le trafic de drogue, réunissant des procureurs venus de tout le pays...

Pour rendre le spectacle plus déroutant, chaque épisode est animé par un procédé différent : séquences d'animation photoréalistes, diaporamas, mouvements inopinés d'éléments du décor, bulles de texte baladeuses, apparitions brutales de bêtes cauchemardesques ou zooms arrière dévoilant par petites touches une scène particulièrement éprouvante. Certains tableaux requièrent la complicité active du visiteur, qui doit déformer lui-même les images, trouver les liens déclenchant des bribes de dialogues et des bruitages insupportables, ou s'exercer au tir sur un stand virtuel dont l'enseigne résume parfaitement l'ambiance générale : *« Visez les organes vitaux. »*

Yves Eudes

SUR LA TOILE

ÉLECTIONS ALLEMANDES
■ Le chancelier allemand, Helmut Kohl, a fait savoir qu'il avait l'intention *de s'exprimer en direct sur* Internet et de répondre aux questions des internautes. Son intervention aura lieu le 18 septembre prochain, soit quelques jours avant les élections législatives, *entre 10 et 12 heures, sur le site de* son parti, la CDU. – *(AFP.)*
www. cdu. de

L'ADMINISTRATION EN RÉSEAUX
■ Une *« mission interministérielle de soutien technique pour le développement des technologies de l'information et de la communication dans l'administration »* a été créée le 27 août pour une durée de trois ans, à l'initiative du premier ministre. Cette décision s'inscrit dans le cadre du plan présenté par M. Jospin, en janvier, pour faire entrer la France dans la société de l'information. Selon le décret, la mission *« anime, soutient et évalue les actions menées par les services et établissements publics de l'Etat pour le développement de leurs réseaux d'information et de communication »*. Son chef sera nommé prochainement par le premier ministre. – *(AFP.)*

De l'Everest à Diana *par Alain Rollat*

LE GENRE HUMAIN est-il destiné à vivre à ras de terre ? On peut le croire, si l'on s'en tient aux difficultés physiologiques qu'il éprouve dès qu'il prend de l'altitude. Tous les alpinistes en témoignent : au-delà de 7 900 mètres, l'*Homo sapiens* a tendance à perdre la boule. Il arrive même qu'il perde la vie. Samedi soir, Arte diffusait un édifiant documentaire consacré à l'étude scientifique de cette « zone de la mort » sur les pentes de l'Everest. Il y était démontré que le manque d'oxygène produit des effets si débilitants sur le cerveau que toute acclimatation du corps humain au toit du monde semble impossible. A une telle altitude, les lois de la nature paraissent réduire l'humanité grimpante à l'état de cadavre ambulant.

Ce constat d'impuissance donne raison à Epictète qui voyait dans tout être humain *« une petite âme portant un cadavre »*. Reste donc à savoir pourquoi cette *« petite âme »* pousse tant de spécimens de notre espèce à entreprendre des escalades suicidaires. Quel secret vital se cache derrière cette envie téméraire de respirer au-delà des limites autorisées par les poumons ?

On ne résoudra pas ce mystère si l'on ne perçoit pas l'analogie entre ce mal des montagnes, qui affecte les explorateurs en quête de sommets, et le mal des abîmes, qui frappe désormais l'inconscient collectif des mortels rivés au ras du sol dès qu'une gloire médiatique passe de vie à trépas. Les effets débilitants produits ces jours-ci par le culte infantile organisé à la mémoire de la gentille princesse de Galles, à l'occasion du premier anniversaire de sa mort accidentelle, autorisent déjà à affirmer que le manque d'oxygène ne suffit pas à expliquer cette inaptitude physique du corps humain à se hisser à la hauteur de ses ambitions. Il y a sans doute aussi, quelque part, un déficit de conscience. Le dossier commémoratif consacré par TF 1 au « dernier été » vécu par Diana, dimanche soir, en guise d'introduction à un téléfilm commercial et à une complaisante interview de son frère, programmés lundi, était, de ce point de vue, fort révélateur. Quel monument d'hypocrisie ! Sous prétexte de rappel historique on y étalait, en le magnifiant, le travail des paparazzis, ceux-là mêmes qu'on accusait naguère, en les traitant de chiens, sur la même chaîne, d'être responsables de la mort de la belle princesse...

De l'effet Everest à l'effet Diana il n'y a, donc, peut-être, qu'une distance illusoire. On n'en dira pas autant de celle qui sépare la télévision qui aide la *« petite âme »* à s'affranchir de la pesanteur et celle qui concourt à son abrutissement. Celle qui différencie Arte de TF 1.

LUNDI 31 AOÛT

FILMS DE LA SOIRÉE

0.13 Un shérif à New York ■■ Don Siegel (Etats-Unis, 1967, 97 min). 13ème Rue
0.30 L'Equipage ■■ Anatole Litvak (France, 1935, N., 105 min). Ciné Cinéfil
0.35 Braveheart ■■ Mel Gibson (Etats-Unis, 1995, 180 min). TSR
20.40 Rock ■■ M. Bay (EU, 1995, 130 min). Canal +
20.40 L'Œil public ■■ Howard Franklin (Etats-Unis, 1992, 105 min). RTL 9
20.45 ▶ Toto le héros ■■■ Jaco Van Dormael (Belgique, 1990, 90 min). Arte
21.00 Je suis un aventurier ■■ A. Mann (EU, 1954, 90 min). France 3
21.15 Maria's Lovers ■■ Andrei Konchalowski (Etats-Unis, 1984, 110 min). Cinétoile
23.05 Rue de l'Estrapade ■■ Jacques Becker (France, 1952, N., 100 min). Cinétoile
23.50 Maine-Océan ■■ Jacques Rozier (France, 1986, 135 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Sandrine Kiberlain ; Chiara Mastroianni ; Laurent Blanc ; *Didier Deschamps ; Bixente Lizarazu* ; Emma de Caunes. Canal +
19.00 Envoyé spécial, les années 90. La bête sous la Manche. Ici Londres. Histoire
19.10 et 23.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Invité : Hubert Védrine. LCI
21.00 La Vie à l'endroit. Les orphelins de Lady Di. TV 5
22.30 Kiosque. Le culte de Diana. Avec Dong Chun, Diana Geddes, Axel Krauze, Mohammed Yessoufo. TV 5
22.50 L'Envers du décor. Princesse Diana, ma sœur. TF 1
22.30 Un autre regard sur Schumann. Schumann, romance perdue. Mezzo
22.40 CIA. [1/5]. Les cow-boys de Berlin. Odyssée
22.45 Objectif. *Un homme dans l'espace.* Planète
23.30 Soldats des mers. Odyssée
23.40 Les Enfants de la danse. [4/4]. Téva
0.05 Sur les traces de la nature. [6/19]. Carapaces et cuirasses. Planète
0.20 Masterclass Elisabeth Schwarzkopf. [4/5]. Muzzik
0.25 Civilisations englouties. [2/3]. *Les colonnes de l'histoire.* Odyssée
0.30 Media magica. [4/4]. L'espace révélé. Arte
0.30 Entre terre et ciel. Planète
0.55 La Case de l'Oncle Doc. A la découverte des grottes ornées de Bornéo. France 3
23.55 Farm Aid 10e anniversaire. Au Cardinal Stadium de Louisville, aux Etats-Unis, en 1995. Canal Jimmy
0.50 Françoise Pollet. France 2

DOCUMENTAIRES

19.30 Chypre, le divorce d'Aphrodite. Arte
19.50 Lonely Planet. Ethiopie. Planète
19.50 Les Musiciens de l'étrange. Muzzik
19.55 Terrorisme. Les fous de Dieu. Odyssée
20.00 Le Kenya vu du ciel. Une aventure en dirigeable. Arte
20.45 Voyage aux pays des dieux. Pérou, un royaume dans les nuages. Odyssée
20.55 Les Français ont du cœur. Téva
21.00 Menaces sur les hormones. Planète
21.00 Cent ans de vie sociale à Paris au XIXe siècle. Histoire
21.10 Trois peintres suédois. Olof Krans, peintre de Bishop Hill. Odyssée
21.45 La Foire aux célibataires. Planète
21.45 Vietnam : revivre. [5/5]. Le dragon blessé. Odyssée

MUSIQUE

18.00 Stéphane Grappelli Trio. Au théâtre du Châtelet 84. Avec Stéphane Grappelli, violon ; Marc Fosset, guitare ; Jack Swing, contrebasse. Muzzik
19.10 Midnight Classics, Telemann. Sonates extraites de *Tafelmusik* ; extraits d'œuvres de Rameau. Muzzik
21.00 Cosi fan tutte. Opéra de Mozart. Par The English Baroque Soloists et The Monteverdi Choir, dir. John Eliot Gardiner. Au théâtre du Châtelet, à Paris, 1992. Muzzik
22.45 Ute Lemper. Avec la participation du Berliner Ensemble. Paris Première
23.20 Un autre regard sur Schumann. *Concerto pour violoncelle en la mineur opus 129.* Par l'Orchestre philharmonique de Brême, dir. Christoph Eschenbach. Mezzo
23.55 Un autre regard sur Schumann. *Symphonie n° 4 en ré mineur opus 120.* Par l'Orchestre symphonique du SWF de Baden-Baden, dir. Erich Leinsdorf. Mezzo

THÉÂTRE

20.35 Rendez-vous. Pièce de théâtre. Neil Simon. Mise en scène. Raymond Aquaviva. TMC
21.00 Nina Stromboli ou le Démon de midi. Pièce de théâtre. Jérôme Savary. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 La Gloire en partage. Eric Till [1 et 2/2]. Festival
20.55 Diana, princesse du peuple. Gabrielle Beaumont. TF 1
22.13 Les Vacances de l'inspecteur Lester. Alain Wermus. 13ème Rue
23.00 La Comète. Claude Santelli. Histoire

SÉRIES

19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de feu sacré. M 6
19.20 Mission impossible. Complot à Santa Costa. Série Club
19.20 Deux flics à Miami. *Et alors, on est sourd ?* 13ème Rue
20.10 Happy Days. Une soirée habillée. Série Club
21.25 Profit. Healing. Canal Jimmy
22.20 Serpico. Réseau clandestin. Série Club
22.30 La Loi de Los Angeles. Un Père Noël à la cour. Téva
23.35 *Aux frontières du réel.* L'âme en peine. TSR
0.25 Alfred Hitchcock présente. Sybilla (v.o.). France 3
0.25 New York Police Blues. Andy n'est pas dans son assiette. TSR
1.25 Absolutely Fabulous. Peur. Fin (v.o.). Arte

NOTRE CHOIX

● 20.35 Planète
Le Sang des bêtes

En 1948, date à laquelle est réalisé ce film, Georges Franju a déjà fondé la Cinémathèque française, avec son ami Henri Langlois, et n'est pas encore passé à la fiction. Inutile de rapporter *Le Sang des bêtes* à quelque catégorie de durée ou de genre que ce soit pour le désigner comme ce qu'il est : une œuvre grandiose. En apparence, un court métrage documentaire sur les abattoirs de Paris ; en réalité, un essai poétique dont la puissance d'évocation désigne la nature même du cinéma. Aux prises, des hommes et des bêtes, et une caméra qui enregistre le carnage débonnaire par lequel les premiers assomment, égorgent, éventrent, sectionnent et lacèrent les secondes. Un commentaire de Jean Painlevé, une réminiscence *baudelairienne, le lyrisme urbain* de Paris, et la cruauté saisissante du passage de la vie à la mort dont Jean Eustache se souviendra dans *Le Cochon*. – *J. Ma.*

● 1.05 M 6
Jazz 6

N'était le doublage qui s'obstine à couvrir avec des intonations inutiles les voix des intervenants (musiciens, journalistes, producteurs), ce document sur Ray Charles est, dans sa simplicité de conception, une totale réussite. Les images d'archives, les nombreux extraits de concerts et l'utilisation de courts témoignages donnent au film d'Yvonne Smith (réalisé en 1991) un rythme presque en phase avec les chansons du « genius of soul », tempo lent ou swing appuyé. Organisé selon un déroulement chronologique, ce *Ray Charles* mise aussi sur l'humour du chanteur et pianiste noir-américain et aveugle. – *S. Si.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Diana, princesse du peuple. Téléfilm. Gabrielle Beaumont.
22.50 L'Envers du décor. Princesse Diana, ma sœur.
23.55 L'Entrepôt du diable. △.
0.55 F 1 magazine.
1.30 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2
18.00 Hartley, cœurs à vif.
18.50 Friends.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Jeux sans frontières.
22.50 Monte le son.
0.25 Journal, *Météo.*
0.45 Musiques au cœur de l'été. Françoise Pollet.

FRANCE 3
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.55 La Dernière séance.
21.00 Je suis un aventurier ■■ Film. Anthony Mann.
22.40 Météo, Soir 3.
23.15 Quand la poudre parle ■ *Film. Nathan Juran (v.o.).*
0.25 Alfred Hitchcock présente. Sybilla.
0.55 La Case de l'Oncle Doc. A la découverte des grottes ornées de Bornéo.

CANAL +
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite.
20.40 Rock ■■ Film. Michael Bay.
22.50 Lost Highway ■ Film. 5 David Lynch (v.o.).
1.05 Tennis. US Open.

ARTE
19.00 Beany & Cecil.
19.30 Chypre, le divorce d'Aphrodite.
20.00 Reportage. Le Kenya vu du ciel : une aventure en dirigeable.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Toto le héros ■■■ Film. Jaco Van Dormael.
22.15 Court circuit. Spécial Belgique. Les Professionnels. Une Chambre pour la nuit. La Trajectoire oblique.
23.00 C'est arrivé près de chez vous ■ Film. Rémy Belvaux, André Bonzel et Benoît Poelvoorde.
0.30 Media magica. [4/4].
1.25 Absolutely Fabulous.

M 6
19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Décrochage info, Produits star.
20.50 La Loi du plus fort. Film. Sheldon Lettich.
22.40 La Traversée de l'enfer. *Téléfilm. Carl Schultz.*
1.05 Jazz 6. Ray Charles, génie de la soul.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.00 12e rencontres des écrivains francophones. Que reste-t-il de mai 68 ?
21.00 La Radio à l'œuvre. *Un homme, une ville,* par Jean Montalbetti.
22.40 Nocturnes. Musiques en miroir.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE
20.00 Schubertiades 1998. Concert en direct de Feldkirch. Par le Quatuor Rosamunde : *Quatuor à cordes op. 41 n° 3*, de R. Schumann ; *Quatuor à cordes op. 131*, de Beethoven.
23.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Gide : de Bach à Mozart.
22.35 Les Soirées... (suite). Gide et Chopin.

MARDI 1er SEPTEMBRE

FILMS DU JOUR

13.35 L'Equipage ■■ Anatole Litvak (France, 1935, N., 100 min). Ciné Cinéfil
14.50 Cet obscur objet du désir ■■ Luis Bunuel (France, 1977, 100 min). Cinétoile
15.35 Un thé au Sahara ■■■ Bernardo Bertolucci (GB, 1989, 135 min). Cinéstar 2
17.10 La Lumière des étoiles mortes ■■ Charles Matton (France, 1993, 110 min). Ciné Cinémas
17.30 La Fille de quinze ans ■■ Jacques Doillon (France, 1989, 85 min). Cinéstar 1
18.40 Bellissima ■■■ Luchino Visconti (Italie, 1952, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil
19.00 Utopia ■■ Iradj Azimi (France, 1978, 90 min). Ciné Cinémas
20.55 On peut toujours rêver ■■ *Pierre Richard (France, 1991,* 100 min). France 2
21.00 Rafles sur la ville ■■ Pierre Chenal (France, 1957, N., 80 min). Cinétoile
22.05 Août ■■ Henri Herré (France, 1991, 90 min). Cinéstar 1
22.15 Bed of Roses ■■ Gregory LaCava (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil
22.40 Dead Again ■■ Kenneth Branagh (Etats-Unis, 1991, 110 min). France 2
0.00 Mon homme Godfrey ■■ Gregory La Cava (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 95 min). Cinétoile
1.05 Chaînes conjugales ■■ Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1949, N., 100 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

11.30 Cérémonie. En direct de l'Elysée. Remise de la Légion d'Honneur à l'équipe de France de football. LCI
13.00 et 23.00 De l'actualité à l'Histoire. *Que retiendrons-nous des six premiers mois de l'année 1998 ?* Invités : Patrick Boyer, Jean-Noël Jeanneney, René Rémond, Jean-Marc Sylvestre. Histoire
15.00 L'Hebdo. Gaza, d'une prison à l'autre. Le sida. TV 5
16.00 La France et ses religions. L'Islam en France. *Invités : Jean Daniel, Maxime* Rodinson, Soheib Bencheikh, Farhar Khosrokhavar. Histoire
17.00 Envoyé spécial, les années 90. La bête sous la Manche. Ici Londres. Histoire
18.00 Stars en stock. Joanne Woodward. Robert Mitchum. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Jamel Debbouze ; Gaël Morel ; Laurent Bouhnik ; Fabienne Babe ; Michel Houellebecq ; Nathalie Baye ; Daniel Duval. Canal +
19.10 et 23.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Invité : François Fillon. LCI
20.00 Temps présent. Pauvreté en Suisse : le temps de la débrouille. Tango. TV 5
20.00 Une année de défilés. Prêt-à-porter été 98 : Chloé. Paris Première
20.50 Zone interdite. Génération Caddie. M 6
21.00 Enjeux - Le Point. El Nino. L'espace surexploité. Danseuses *nues* syndiquées. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. *L'extrême droite est-elle soluble ?* Invités : Jean-Christophe Cambadélis, François de Closets, Eric Branca, Guy Bedos. Paris Première
22.30 Pierre Mendès-France. Invités : Stéphane Hessel, François Stasse, Guy Carcassonne, Jean-Paul Fitoussi. Histoire
22.30 Un siècle d'écrivains. Yasushi Inoue. TV 5

DOCUMENTAIRES

17.15 La Naissance du cerveau. Odyssée
17.20 Septembre chilien. Planète
18.15 Le Paradoxe des empereurs. Planète
18.30 Le Monde des animaux. SOS phoques. La Cinquième
18.40 Le Beau Danube bleu. Planète
18.55 Michael Tippett. Muzzik
19.00 Amérique latine, un continent déraciné. [3/6]. Foi et espoir. Odyssée
19.25 Le Capitalisme à l'assaut de la Tunisie. Arte
19.45 Un été dans la cerisaie. Odyssée
20.00 Histoires d'opéra. Muzzik
20.10 Les Jardins du paroxysme. [3/7]. Les jardins du Capriccio. Planète
20.30 Les Cent Ans du disque. Les Cent Ans du phonographe. Mezzo
20.35 Au fil de la soie. Planète
20.45 La Vie en face. Dans les égouts de Paris. Arte
20.45 La Grande Saga des animaux. Les poissons, récifs et coraux. Odyssée
21.00 Pierre Mendès-France. Histoire
21.10 Le Chant de la Provence. Odyssée
21.30 Chemins de fer. [13/19]. Du Chestershire à l'Ecosse. Planète
21.45 *Soirée thématique.* L'Afrique est ailleurs. Arte
21.55 Francesco Salviati et le maniérisme. Paris Première
22.00 Vampires d'aujourd'hui. 13ème Rue
22.05 Des animaux et des hommes. Par amour des cygnes. Odyssée
22.35 Civilisations englouties. [2/3]. Les colonnes de l'histoire. *Odyssée*
22.40 Lonely Planet. Ethiopie. Planète
22.45 Blue jean. Canal Jimmy
23.05 Terrorisme. Les fous de Dieu. Odyssée
23.35 Coluche. Homme de cœur. France 3
23.50 Menaces sur les hormones. Planète
23.55 Voyage aux pays des dieux. Pérou, un royaume dans les nuages. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

21.00 Boxe. Championnat d'Europe. Anatoly Alexandrov (Kaz) – Pedro Ferradas-Couso (Esp). Eurosport
22.10 Athlétisme. Golden League 98. Meeting de Berlin. Canal +
23.40 Tennis. US Open. 1er tour. A Flushing Meadow. Canal +

DANSE

18.55 Mezzo junior. *Le Grand Chapiteau. Chorégraphie. Jacques* Lemay. Musique. Victor Davies. Par le ballet royal de Winnipeg. Mezzo

MUSIQUE

18.00 Norway's Hot Club Quartet. Muzzik
21.00 Symphonie n° 9, de Beethoven. Par l'Orchestre et les Chœurs du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur. Solistes : Venceslava Hruba-Freiberger (soprano) ; Doris Soffel (mezzo-soprano) ; James Wagner (ténor) ; Bwynne Howell (basse). Muzzik
22.30 Pierre Boulez dirige l'Orchestre philharmonique de Vienne. Les trois *Nocturnes*, de Debussy, *Le Livre pour cordes*, de Boulez, *Le Mandarin merveilleux*, de Bartok et *Le Chant du rossignol*, de Stravinski. Mezzo

TÉLÉFILMS

18.40 Injustes noces. Waris Hussein. Festival
19.00 La Comète. Claude Santelli. Histoire
20.35 Un amour de cousine. Pierre Joassin. TSR
22.15 Une vie de Haendel. Tony Palmer. Muzzik
22.25 Le Feu du secret. Dan Lerner. RTL 9
23.20 Au Beau Rivage. Serge Korber. Festival

SÉRIES

18.00 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.00 Highlander. Médecine mortelle. M 6
18.30 Hawaï police d'Etat. Evénement en cabine. Série Club
19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de partage. M 6
19.20 Mission impossible. Les baladins de la liberté. Série Club
19.20 Equalizer. Le médiateur. 13ème Rue
20.30 Rocambole. [1/6]. Festival
20.40 Chicago Hope, la vie à tout prix. Défaillances. La quarantaine. RTL 9
22.25 Spin City. On achève bien les chevaux. Canal Jimmy
22.30 La Loi de Los Angeles. Le juge au grand cœur. Téva
22.45 Vanishing Son. [4/4]. 13me Rue
22.50 Brooklyn South. Episode pilote : 74e district. La vie sous Castro. M 6
23.40 Star Trek, la nouvelle génération. Le premier devoir (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Clair de lune. Tu t'en sortiras Dave. Téva
0.00 La Fin du marquisat d'Aurel. [4/4]. Histoire
0.15 Buck Rogers. Planète des Amazones. 13ème Rue
1.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Monsieur Nounours (v.o.). 13ème Rue

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.30 Festival
Rocambole

Entre Hernani et Chéri-Bibi

C'est Ponson du Terrail, l'un des grands feuilletonnistes du siècle dernier, qui conçut ce personnage de roi de la pègre, *« héritier d'Hernani et de Rodolphe, et père de Fantomas et de Chéri-Bibi »*, selon Jean-Louis Bory. D'abord homme *de main au service du diabolique* Sir Williams, Rocambole est contré par Baccarrat, une ancienne courtisane qui fut jadis la complice de Sir Williams. Envoyé au bagne, l'aventurier en ressort transformé. A la tête d'une bande de brigands repentis, il se mue en justicier, défenseur des faibles et des opprimés. Des aventures palpitantes l'entraînent dans toute l'Europe et jusqu'en Inde où il va combattre la secte des thugs.

Pour ce feuilleton commandé par l'ORTF et par la société Telfrance, les scénaristes, Anne-Marie Salerne, Louis Falavigna et Jean-Pierre Decourt (également réalisateur), s'inspirèrent de la monumentale œuvre de Ponson du Terrail. Des trois histoires indépendantes – *L'Héritage mystérieux, Les Etrangleurs, La Belle Jardinière* – qui constituent « Rocambole », seule la première reste proche de l'œuvre littéraire, les deux autres s'en éloignent tout en gardant les personnages. Jean-Pierre Decourt, qui deviendra un spécialiste du feuilleton historique, avouera par la suite : *« A la fin, porté par le style des grands feuilletons du XIXe siècle avec ce qu'ils comportent de folie et d'exagération, je faisais moi-même du Ponson du Terrail et j'ajoutais des épisodes encore plus délirants. »*

« Rocambole » est servi par une belle mise en scène et par une solide distribution : Pierre Vernier (Rocambole, élégant et racé), Jean Topart (Sir Williams), Michel Beaune, René Clermont, Julien Guiomar, Francine Bergé, Elisabeth Wiener... Diffusé à partir du 18 avril 1964, jour du lancement de la deuxième chaîne, « Rocambole » reste, trente-quatre ans après, l'un des meilleurs feuilletons jamais produits par la télévision française. Sa rediffusion intégrale (6 × 158 min), six soirs de suite, est un événement.

Jean-Jacques Schléret

★ Multidiffusé jusqu'au 25 septembre.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 La loi est la loi.
16.40 Sunset Beach.
17.30 Beverly Hills.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Delphine 1, Yvan 0. Film. Dominique Farrugia.
22.35 Perry Mason. Une gamine insupportable
0.15 Le docteur mène l'enquête.
1.05 TF1 nuit, Météo.
1.20 Reportages. Les Enfants du Caire.

FRANCE 2
13.55 Derrick.
15.00 Placé en garde à vue.
15.55 Tiercé.
16.10 Chicago Hope, la vie à tout prix.
17.00 et 22.35 Un livre, des livres.
17.05 Au cœur de l'enquête.
18.00 Hartley, cœurs à vif.
18.50 Friends.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo.
20.00 Journal, Météo.
20.55 On peut toujours rêver ■■ Film. Pierre Richard.
22.40 Dead Again ■■ Film. Kenneth Branagh.
0.30 Journal, Météo.
0.45 Tatort.

FRANCE 3
13.35 Aventures des mers du Sud.
14.25 Incident à Crestridge. Téléfilm. Jud Taylor.
16.00 Simon et Simon.
16.50 C'est l'été.
18.20 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Carte aux trésors. Du Mont-Blanc au Lac Léman.
23.05 Météo, Soir 3.
23.35 Coluche. Homme de cœur.

CANAL +
13.35 Marquise. Film. Véra Belmont.
15.35 Rangiroa, le lagon des raies manta.
16.00 Embrasse-moi Pasqualino. Film. Carmine Amoroso.
17.35 Tennis. US Open.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Un éléphant sur les bras. Film. Howard Franklin.
22.10 Athlétisme. Meeting de Berlin.
23.40 Tennis. US Open.

LA CINQUIÈME/ARTE
13.30 et 17.35 100 % question.
13.55 Les Lumières du music-hall.
14.25 La Cinquième rencontre... L'Asie. 14.30 Au cœur du dragon. 15.25 Entretien avec Gilles Beguinn, conservateur de musée.
15.55 Albums de famille.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Jeunes marins reporters. [16/20].
17.10 Alf.
18.00 Va savoir.
18.30 Le Monde des animaux. SOS phoques.
19.00 Beany & Cecil.
19.25 Le Capitalisme à l'assaut de la Tunisie.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Dans les égouts de Paris.
21.45 Soirée thématique. L'Afrique est ailleurs. 21.50 La Porte étroite. 22.50 Une maison pour les cultures du monde. 23.25 Revue Noire. Avec d'autres yeux. *23.45 Looobhy.* 0.35 Tèmèdy. Court métrage.
0.50 Le Conte des trois diamants. Téléfilm. Michel Khleifi (v.o.).

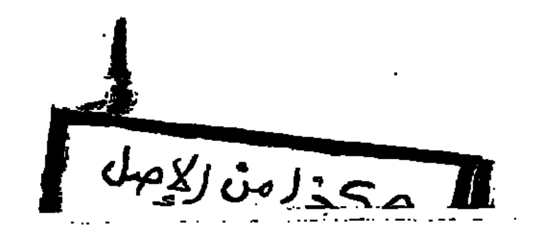
M 6
13.35 Double risque. Téléfilm. Roger Young.
15.30 Les Routes du paradis.
16.30 Boulevard des clips.
17.20 M 6 Kid.
18.00 Highlander.
19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Décrochage info, E = M 6 découverte. Les cent ans de l'aviation.
20.50 Zone interdite. Génération Caddie.
22.50 Brooklyn South. 74e district (Episode pilote). La vie sous Castro.
0.45 Sonny Spoon.

RADIO

FRANCE-CULTURE
18.45 A la rencontre de l'Europe. L'Europe politique. [2/5]. Comment de Gaulle était-il européen ?
19.30 La Rage du jazz. Sur les côtes américaines. Jazz d'Europe, des identités remarquables : John Surman.
19.50 Chroniques du voyageur immobile.
20.00 12e rencontres des écrivains francophones. Que reste-t-il de mai 68 ? *Le père, la langue, la bâtardise.*
21.00 La Radio à l'œuvre. Cruauté des sons.
22.40 Nocturnes. Musiques en miroir. L'enfance.

FRANCE-MUSIQUE
19.00 Jazz été.
19.36 Soirs de fête.
20.00 Festival international de Lucerne. Concert. En direct de Lucerne. Par l'Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg, dir. Yuri Temirkanov, Antonio Meneses, violoncelle : œuvres de Chostakovitch ; Tchaïkovski.
23.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Jiri Belohlavek. Œuvres de Brahms, Dvorak, Zelenka, Krumpholtz, Martinu.
22.40 Les Soirées... (suite). *Quatuor n° 16 K. 428*, de Mozart, par le Quatuor Alban Berg ; *Trio avec piano n° 2 D. 929*, de Schubert, Ashkenazy, piano, Zukerman, violon, Harrell, violoncelle.



Le Monde

MARDI 1er SEPTEMBRE 1998

Rien à déclarer !

par Pierre Georges

PLAIGNONS-NOUS ! Gémissons aux obsèques de notre été *défunt ! Ce sont toujours* les meilleurs qui rentrent les derniers. Avec toute la désinvolture cynique de celui qui revient pour ceux qui ne partirent point et tout l'enthousiasme du monde à remettre la tête dans le sac, il faut bien convenir que nos rentrées ne sont plus aussi radieuses que naguère.

Ecrire, quelle galère ! Mais pour *dire quoi, grand dieu ? La rentrée*, c'est en somme la renaissance d'une frontière entre liberté et servitude. Et, immédiatement, les gabelous qui sont là à fouiller le coffre et la tête sur le thème *« z'avez quelque chose à déclarer ? »*. Evidemment non qu'on a rien à déclarer. Et aucune urgence à le faire, puisque tout a été toujours dit.

Par exemple Lady Di, providence du chroniqueur dans la nécessité. Un an déjà, un an à peine. Et alors ? Un simple chromo aujourd'hui, un vague souvenir, les montagnes de fleurs sont fanées, les regrets éternels se ramassent à la pelle. Et voici que, d'opinion générale, ce deuil mondial ne fait plus recette et que la commémoration réunit à grand-peine le dernier carré des cœurs brisés. *Sic transit* Diana !

Par exemple les empaillages Le Pen-Mégret, dame de cœur contre dame de cœur, Front contre Front, qui c'est le chef ici, qui c'est-y le numéro un, tu vas voir ta gueule à la rentrée ! Passionnant!

Par exemple Lionel Jospin, le roi des sondages à l'EPO. Une popularité dopée jusqu'à l'indécence. Aussi haut dans les indices que le président, ce qui n'est pas rien, puisque le cœur des Français balance entre les deux à des hauteurs vertigineuses. C'est le tube de l'été en somme, plus populaire que moi tu meurs. Donc Lionel Jospin a fait sa rentrée, avec pomme dans le cartable, taille-crayons et provision de bonnes résolutions. Dont celle-ci, notable, pour baliser le *« chemin »* proposé aux Français : *« Sur ce chemin, pas la peine de forcer l'allure si c'est pour avoir le souffle coupé »*. Admirable détermination que nous partageons volontiers. *Surtout* ne pas forcer l'allure. Qui va Yoyo va sano !

Alors, reste quoi avant de plonger dans le bain ? La Russie bien sûr, mais là, l'affaire est nettement trop embrouillée et trop sérieuse pour s'en mêler sans préavis de réflexion. Et restent aussi, increvable ressource, les marchés et les prévisions des économistes. Ceci expliquant cela, plus quelques considérations sur les inquiétants soubresauts des Bourses asiatiques, les prévisionnistes ne sont pas très loin d'annoncer un automne qui déchante.

C'est leur métier que de voir plus loin que le bout de leurs indices. Et à ce propos justement, craignant de voir le chroniqueur fort démuni lorsque l'été serait fini, d'aimables fourmis avaient mis de côté une pleine page de *Rouge, hebdomadaire trotskiste* à vocation nettement révolutionnaire et hilarante.

Rouge, donc, s'est amusé à collationner sur Internet les fines plaisanteries que les économistes font sur eux-mêmes, dans un bel *esprit d'autodérision. La moisson* fut ample. Deux exemples simplement : *« Pourquoi Dieu a-t-il créé les économistes ? Pour que les météorologues aient l'air doué .»* Et cet autre, admirable : *« Les économistes ont prédit neuf des cinq dernières récessions. »*

Les incertitudes politiques persistantes en Russie font trébucher le dollar

Les places boursières restent dans l'expectative

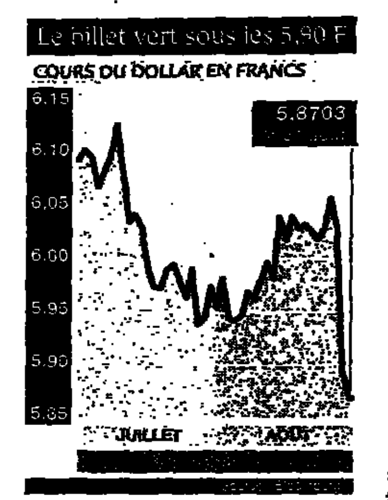
LA CRISE financière en Asie et en Russie, et sa contagion à l'ensemble des pays émergents, inquiètent toujours autant. Le premier ministre japonais, Keizo Obuchi, a proposé, dimanche 30 août, une réunion d'urgence des pays du G7. Lundi 31 août dans la matinée, les marchés *n'avaient pas vraiment repris leurs* esprits après la semaine noire sur les places boursières.

La Bourse de Tokyo, qui avait touché vendredi son plus bas niveau depuis douze ans, a réussi à se reprendre. L'indice Nikkei a terminé lundi sur une hausse de 1,38 % et a dépassé la barre psychologique des 14 000 points. *Mais* la plupart des places asiatiques sont restées mal orientées. Bangkok et Djakarta ont perdu jusqu'à 3 % en séance et, surtout, Hongkong abandonnait près de 7,5 % quelques minutes avant la clôture. *Les autorités monétaires de l'ex*-colonie ont finalement renoncé à acheter des actions pour contrer les attaques sur le dollar de Hongkong. Au total, elles auront dû débourser 12,5 milliards de dollars, dont 7,5 milliards de dollars vendredi, *pour tenter d'enrayer la* chute de la Bourse.

En Europe, la situation était *meilleure en début de journée.* Lundi, quelques minutes après l'ouverture de la séance, la Bourse de Madrid se reprenait nettement, gagnant plus de 4,6 %, apparemment soulagée sur la capacité des pays d'Amérique latine à résister à la tourmente. Mais cet enthousiasme n'était pas partagé par les *autres places européennes : la* Bourse allemande, après avoir perdu plus de 5 % en cinq jours, relevait timidement la tête en regagnant 0,7 %.

Après les places boursières, c'était au tour des marchés de changes d'être secoués par une baisse sensible de la monnaie *américaine. Le dollar était en* baisse face au yen, lundi 31 août, sur le marché des changes à Tokyo. Il cotait 141,73 yens, contre 143,30 yens vendredi. Le billet vert montrait également des signes de faiblesse contre les principales de*vises européennes. Il s'échangeait* contre 1,76 mark et 5,91 francs alors que, vendredi, il dépassait les 1,80 mark et les 6,04 francs.

La faiblesse du billet vert est une des conséquences directes de la chute des Bourses mondiales. *Beaucoup d'investisseurs qui* avaient profité de la hausse du dollar ces derniers mois ont pris



leurs bénéfices pour compenser les pertes qu'ils ont enregistrées sur les marchés émergents, dont la Russie. Cependant, ce phénomène *devrait être de courte durée. Les* investisseurs japonais devraient continuer à acheter la devise américaine pour financer leurs investissements à l'étranger. En Europe, le billet vert devrait se raffermir contre le mark, la monnaie allemande *étant très vulnérable aux* soubresauts de la crise russe.

Le dollar est aussi victime de rumeurs croissantes sur une possible baisse des taux aux Etats-Unis. Sans attendre sa prochaine réunion, prévue le 29 septembre, un nombre croissant d'opérateurs prédisent que la Réserve fédérale américaine va baisser le loyer de l'argent – un abaissement qui rendrait les placements en dollar moins intéressants. La Banque centrale américaine doit *« éviter que la correction boursière ne se transforme en krach. Un krach boursier atteindrait la confiance des ménages américains quand le niveau actuel de cette confiance est la meilleure protection contre la contagion de la maladie asiatique à l'économie américaine »*, notent les analystes des marchés du CCF. Retenant la leçon du krach de 1987, les autorités monétaires américaines voudront peut-être prévenir une crise de liquidités en ramenant leurs taux vers 5 %, contre 5,5 % *aujourd'hui. Une baisse des* taux de base aux Etats-Unis devrait permettre d'alléger les pressions sur Wall Street, qui a déjà perdu près de 15 % par rapport à ses plus hauts historiques atteints à la mi-juillet, et donnerait un ballon d'oxygène aux banques.

Joël Morio

Le « premier homme bionique » goûte aux joies du parapente

LONDRES
de notre correspondant

Pour la première fois en seize ans, Campbell Aird peut nouer ses lacets, boire sa tasse de thé en se frottant le nez, enfoncer un clou dans le mur, ou faire de la planche à voile. L'hôtelier *de quarante-neuf ans a en effet été pourvu du* premier bras artificiel « pucé » au monde. Le *« premier homme bionique »* : c'est ainsi que la presse, dithyrambique, a baptisé l'heureux Ecossais qui avait perdu son bras à la suite d'un cancer.

Le *modular arm system* est une petite merveille électronique incorporée à une épaule artificielle et dotée de circuits de contrôle qui permettent de plier le coude, de tourner le poignet et de saisir, grâce à une main d'acier, des objets de 1 kilo. Le mouvement est actionné par une légère rotation de l'épaule, laquelle permet de déclencher des microdétecteurs envoyant un choc électrique. La pulsion enclenche alors un mécanisme de poulies et de leviers à l'intérieur du bras articulé. L'ensemble, qui ressemble à une épaulette - dossière de mirmillon, s'attache au corps par une bande Velcro.

Le problème de cette invention, c'est qu'elle manque singulièrement d'esthétique. Pour que l'on ne confonde pas le porteur de la prothèse avec le *capitaine* Crochet ou Terminator 2, ses promoteurs ont mis au point une peau artificielle *si* sophistiquée qu'elle comporte des rides, des grains de beauté et autres caractéristiques propres à chaque individu.

« Existent déjà une main, une épaule ou un bras artificiels. Mais notre système est le seul qui soit complet et intègre toutes ces parties. Grâce à cet appareil, le patient récupère la quasi-totalité de ses capacités perdues à la suite de l'amputation d'un bras », explique au *Monde* le professeur David Gow, directeur du service de prothèses de l'hôpital Princess Margaret Rose d'Edimbourg. Cela fait *onze* ans que son équipe travaille sur le prototype d'un bras « pucé ». Le National Health Service (service national de santé) et les royalties obtenues grâce à de petits brevets sur des découvertes exploitées commercialement par d'autres ont permis de financer ces recherches. Le dispositif devrait être opérationnel dans les deux ans à venir. La Sécurité sociale a déjà fait *connaître son intention d'acheter cette pro*thèse, dont le coût est estimé à 100 000 francs.

David Gow n'entend pas en rester là. L'étape suivante consiste à améliorer le contrôle musculaire, à perfectionner la prise, qui reste difficile, et à réduire le bourdonnement du moteur électrique. Il étudie également le problème de la saisie d'objets plus lourds. Par ailleurs, le chercheur n'écarte pas la possibilité de mettre au point, dans l'avenir, une jambe artificielle : *« Il s'agit toutefois d'un membre plus complexe, plus sophistiqué et plus volumineux. On y parviendra, mais cela coûtera beaucoup plus cher. »* Aux dernières nouvelles, Campbell Aird s'est mis au parapente.

Marc Roche

Un ballon fou échappe aux chasses aériennes de trois pays

À L'ÉPOQUE triomphale de la frappe « chirurgicale » et des tirs intercontinentaux, une vulgaire baudruche, pourtant grosse comme un immeuble de trente étages, peut échapper aux chasses aériennes de trois pays et perturber impunément le trafic aérien transatlantique. Lancé il y a une semaine depuis Saskatoon, au Canada, un ballon-sonde destiné à mesurer l'ozone stratosphérique a échappé à ses guides et s'est mis à dériver à l'altitude réservée au transport aérien.

A 11 000 m au-dessus du niveau de la mer, se dirigeant de l'ouest vers l'est du Canada, il est passé au-dessus de Terre-Neuve, avant d'entrer successivement dans les *espaces aériens britanniques* et islandais, samedi 29 août.

Deux chasseurs CF-18 ont épuisé un millier de munitions sans réussir à dégonfler l'engin

Deux jours plus tôt, au terme de ce qui n'aurait dû être qu'un simple amusement de fête foraine, la chasse canadienne est rentrée ridiculisée : deux chasseurs CF-18 *dépêchés* au-dessus de Terre-Neuve avaient épuisé un millier de munitions sans réussir à dégonfler l'engin, qui a poursuivi sa route, impavide. Les Américains n'ont pas été plus efficaces, puisqu'ils n'ont pas réussi à localiser la gigantesque poire d'hélium. Les Anglais ont fait chou blanc eux aussi. Les forces aériennes norvégiennes n'ont pas l'intention de s'y frotter *« dans l'immédiat »*.

Il est vrai que, selon le centre de contrôle *aérien* de Bodoe, dans le nord de la Norvège, le ballon ne menacerait plus directement le trafic aérien. L'Aviation civile française indique qu'il n'a pas occasionné *« de perturbations majeures »*. Même si le centre anglais de Shenwick a eu *« beaucoup de travail »*, vendredi, pour dérouter le trafic sur le nord de l'Atlantique, il a suivi des procédures similaires à celles employées en cas de très mauvais temps.

Les ballons-sondes sont en principe conçus pour circuler bien au-dessus des couloirs aériens. *« On doit les faire voler à plus de 18 km d'altitude »*, rappelle Gérard Letrenne, ingénieur à la division ballons du Centre national d'étude spatiale (CNES) à Toulouse. Pour contrôler leur vol, les aérostiers disposent depuis le sol de deux « manettes » : la soupape qui, en libérant l'hélium, fait descendre le ballon, et le lest, qu'il suffit de lâcher pour qu'il regagne de l'altitude. *« En se servant des courants d'altitude, on peut faire naviguer le ballon. »* Avec une précision toute relative. En tout cas, dès que les capteurs altimétriques indiquent que l'altitude plancher est franchie, le ballon se sépare automatiquement de sa « chaîne de vol », la partie instrumentale, qui redescend *sous parachute*, tandis que la sphère d'hélium éclate et se déchire *« pour s'assurer qu'elle ne grenouille pas »*.

Ces systèmes de protection se sont enrayés sur le ballon canadien. Les chasseurs bredouilles ont, quant à eux, quelques excuses. *« Ces ballons en polyéthylène sont très transparents*, explique Gérard Letrenne. *De plus, si on tape en bas du ballon, ça ne sert à rien »* : l'impact est minime, car le gaz, rassemblé dans la partie supérieure, demeure prisonnier. Reste donc à attendre que l'enveloppe se dégonfle d'elle-même, et perde de l'altitude, nuit après nuit. Un processus d'autant plus lent que les rayons solaires réchauffent le gaz, qui, en se dilatant, fait remonter l'ensemble chaque matin.

Aux *dernières nouvelles*, la sonde poursuit sa route. Selon les autorités islandaises, *elle aurait* été repérée vers 6 heures, lundi 31 août, au-dessus de l'Océan arctique, et se dirigerait vers l'espace aérien russe.

Hervé Morin

Le projet du futur statut de la Nouvelle-Calédonie doit être arrêté avant le référendum local du 8 novembre

NOUMÉA
de notre correspondant

Le texte de l'avant-projet de loi organique, destiné à fixer le cadre juridique du futur statut de la Nouvelle-Calédonie, *devrait* être prêt à la mi-septembre. C'est en substance la conclusion du second comité de suivi de l'accord de Nouméa, réuni vendredi 28 août sous la présidence de Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer. *« Les participants ont réaffirmé leur volonté d'appliquer l'accord totalement et loyalement, dans sa lettre et dans son esprit, selon la formule employée par le premier ministre, Lionel Jospin, à Nouméa, le 5 mai dernier »*, indique le communiqué final.

L'Etat, le RPCR (anti-indépendantiste) du député (RPR) Jacques Lafleur et les *indépendantistes du* FLNKS, tous trois signataires, en avril 1998, de cet accord politique sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, se retrouvaient pour la première fois depuis un mois et demi autour de la même table. La semaine dernière, l'Etat avait fait parvenir à ses deux partenaires locaux une nouvelle mouture de l'avant-projet de loi : une soixantaine de pages pour deux cent cinquante articles qui doivent organiser les institutions de l'archipel pour les quinze à vingt ans à venir. Un premier « balayage » avait eu lieu en réunions bilatérales. *« La lecture ou l'interprétation que nous faisons de certaines dispositions peut être différente. Il faut ajuster et trouver les points d'équilibre »*, a expliqué Roch Wamytan, le président du FLNKS, au terme des travaux.

Les réunions à deux puis à trois reprendront à Nouméa cette semaine sous l'égide du haut-*commissaire de la République*, Dominique Bur. Les partenaires de l'accord ont tous la même priorité : établir rapidement la version définitive de cet avant-projet, lequel doit être communiqué au congrès du territoire avant le début de la campagne électorale précédant le référendum local du 8 novembre. Le *document de* travail n'a pas *encore* été rendu public, mais l'on connaît certains des points qui restent à débattre : l'équilibre entre les trois provinces et le territoire, l'accès à l'emploi local, l'organisation de l'exécutif, les mécanismes de censure et la notion de citoyenneté.

Pour l'instant, seul le Front national appelle à voter « non » le 8 novembre. Mais un autre petit parti anti-indépendantiste, Une Nouvelle-Calédonie pour tous (UNCT), *de Didier Leroux*, a fait part de son trouble face à cet accord *« négocié dans le secret des appareils politiques »*. Selon M. Leroux, l'accord de Nouméa risque d'augmenter le pouvoir du RPCR et *« ne garantit pas la paix, car il ne garantit ni la démocratie ni le rééquilibrage »*. M. Queyranne s'est étonné de son côté de *« certaines interprétations fantasmatiques »* de l'accord. Il a rappelé notamment le maintien de la propriété foncière *privée et celui* des mécanismes de contrôle tels que le tribunal administratif et la chambre territoriale des comptes.

VERS LE FORUM DU PACIFIQUE SUD

Le secrétaire d'Etat s'est par ailleurs félicité de l'admission, au titre d'observateur, de la Nouvelle-Calédonie au *Forum du Pacifique sud* dès l'an prochain. Après s'être rendu devant la tribu de Gossanah à Ouvéa, il avait interrompu son séjour en Calédonie pour se rendre pendant trois jours dans les Etats fédérés de Micronésie, où se tenait la réunion annuelle de cette institution politique régionale. La France y a longtemps *été montrée du doigt* pour sa politique en Nouvelle-Calédonie *et* pour ses essais nucléaires.

La page est désormais tournée. Sur place, M. Queyranne a multiplié les réunions d'explications sur l'accord de Nouméa, insistant notamment sur le caractère irréversible du transfert de compétences de Paris à Nouméa à partir de 1999, et sur la possibilité qui sera donnée aux Calédoniens dans quinze à vingt ans de choisir leur destin.

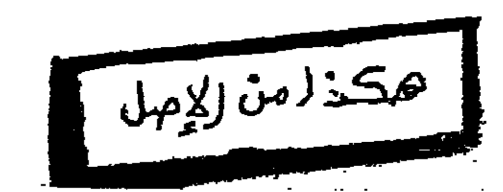
Présent pour la première fois au Forum, un représentant du RPCR accompagnait M. Wamytan, pour demander formellement l'admission de la Nouvelle-Calédonie. Une illustration spectaculaire de l'actuel consensus calédonien qui a favorablement impressionné les pays de la région.

Franck Madœuf

Les hausses de loyers restent sous surveillance à Paris et en banlieue

LE DÉCRET ANNUEL D'ENCADREMENT des loyers *dans la* région parisienne a été reconduit et publié au *Journal officiel* du 31 août. Ce texte, qui protège les locataires en place contre des hausses excessives, reconduit l'essentiel du dispositif en vigueur depuis 1989. Il s'applique à Paris et dans les communes de première et deuxième couronnes. A l'occasion d'un renouvellement de bail, le propriétaire peut imposer une augmentation si les loyers du voisinage sont plus élevés. Dans ce cas, la hausse est limitée à la moitié de la différence de prix constatée. Si le propriétaire a réalisé des travaux dans le logement, il peut imposer une majoration du loyer annuel égale à 15 % du coût des travaux (au lieu de 10 % en 1997). La hausse de loyer doit être *étalée sur trois ou six ans. Dans l'agglomération parisienne, comme* en province, après deux ans de stabilité, le mouvement de hausse des loyers a *amorcé un léger redressement en 1997* (1,1 % à Paris, 1,3 % en banlieue, 1,8 % en province). Pour la première fois depuis trois ans, en 1997, les loyers ont progressé plus vite que l'indice des prix à la consommation.

Tirage du *Monde* daté dimanche 30-lundi 31 août 1998 : 569 666 exemplaires 1 -



tiques persistantes
bucher le dollar

Le Monde ÉCONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES



MARDI 1er SEPTEMBRE 1998

D O S S I E R

Les devoirs de rentrée de Lionel Jospin

▼ France
En dépit de la crise asiatique et russe, le pays bénéficie d'une conjoncture favorable. Mais des réformes urgentes se font attendre

A condition de mettre de côté un environnement international pollué par les suites de la crise asiatique, les déboires de la Russie et les inquiétudes que suscitent les pays émergents d'Amérique latine, dans l'Hexagone, la rentrée 1998, la deuxième du gouvernement Jospin, s'annonce très semblable à la précédente, voire meilleure. Jusqu'aux derniers événements, la France avait passé un été de rêve, enivrée par son succès inespéré au Mondial et, plus encore, par sa propre réaction à ce succès. Le contexte économique national est au diapason. Le chômage baisse (11,8 % au dernier pointage) et c'est pour l'instant la seule chose que les Français souhaitent.

Les fonctions de la demande intérieure : consommation, recours au crédit, achat de logements, investissement des entreprises, se raniment. Tandis que le rythme de 3 % de croissance pour 1998 se confirme, l'emploi salarié rattrape, en valeur absolue, son niveau de la fin 1989 et le nombre de Français au travail est le plus élevé depuis sept ans. Le fait majeur de la conjoncture, aux yeux de l'opinion, est là. Le gouvernement Jospin s'en voit attribuer le mérite ; telle est la loi du genre, surtout dans un pays où la conviction reste ancrée que l'Etat est responsable (ou le cas échéant coupable) de la bonne (ou mauvaise) santé de l'économie.

Mais la France n'est pas seule au monde. Le contexte économique international, préoccupant à la veille des vacances, l'est bien davantage en cet automne. Reste à savoir si ce contexte évoluera bien, mal, ou de façon catastrophique. Et là, tous les avis sont permis. Il existe un scénario rose, qui s'inscrit dans le prolongement du premier semestre de 1998, et qui n'est pas dénué de vraisemblance.

Dans ce cas de figure, la croissance européenne se poursuit et se consolide, à l'abri des vents mauvais de la crise asiatique et des convulsions russes : le chômage se réduit un peu partout, en France mais aussi en Allemagne, en Espagne, en Italie, la demande interne prend la relève de la demande externe déclinante, la baisse des prix des produits importés donne du pouvoir d'achat aux consommateurs, le cycle d'investissement entamé par les entreprises se développe.

Autre bonne nouvelle, héritée de la crise internationale cette fois : l'euro profite de l'afflux de capitaux à la recherche de placements sûrs, ce qui maintient les taux d'intérêt à un niveau bas, tandis que l'économie américaine demeure suffisamment robuste pour justifier une bonne tenue du dollar et rester stimulante pour les exportations européennes. Si la crise internationale ne s'aggrave pas, l'Europe occidentale pourrait être partie pour une phase de croissance longue et saine « à l'américaine ».

Un scénario « gris » réévalue l'impact de la crise asiatique et de ses prolongements est-européens et latino-américains : sans nécessairement s'aggraver davantage, celle-ci enverrait dans le monde entier des ondes déflationnistes plus marquées. Les dévaluations des monnaies d'Asie, en particulier du yen, aggraveraient le déficit commercial américain, déjà au plus haut, et auraient finalement raison du long cycle de croissance des Etats-Unis. Le ralentissement, alors, se propagerait à l'Europe.

Sophie Gherardi

Lire la suite page II

▼ CHRONIQUE

par Serge Marti

L'été meurtrier

Récemment, le *Wall Street Journal* reconnaissait que *« la tempête financière qui secoue les économies dans le monde entier est en train de s'intensifier jusqu'à devenir l'une des pires crises monétaires que le système ait connues depuis l'abandon, il y a un quart de siècle, des parités fixes »*, admettant que *« même les tenants des libres marchés sont préoccupés par la capacité des marchés de devises à punir les nations qui ont fauté, bien au-delà des péchés qu'elles devraient expier »*. Pour que la bible des milieux d'affaires néolibéraux en vienne à ce type de constat, faut-il que le mal soit réellement grave... En fait, les symptômes ont déjà un début d'antériorité.

Même si elle a pu être comparativement mieux gérée – essentiellement parce que les Etats-Unis y avaient *tout intérêt* – la crise mexicaine de 1995 avait été présentée par Michel Camdessus, le directeur général du FMI, comme la première *« des grandes crises du XXIe siècle »*. Sous-entendu : des crises à venir. Le typhon asiatique, qui, depuis juillet 1997, balaie l'Asie de l'Est sans que le vent tombe, puis la débâcle russe, le dernier en date de cette longue série de désastres qui affectent l'économie mondiale, ont non seulement contribué à avancer le calendrier de M. Camdessus, mais aussi donné corps à ce qu'il faut bien appeler *« un modèle de crise »*, valable aussi bien en Amérique centrale qu'en Asie et en Europe de l'Est.

Dollar en roubles (échelle inversée)

Axe	Valeurs
Échelle	0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
Années	1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998
Dernière valeur	7,08 le 28 août 1998

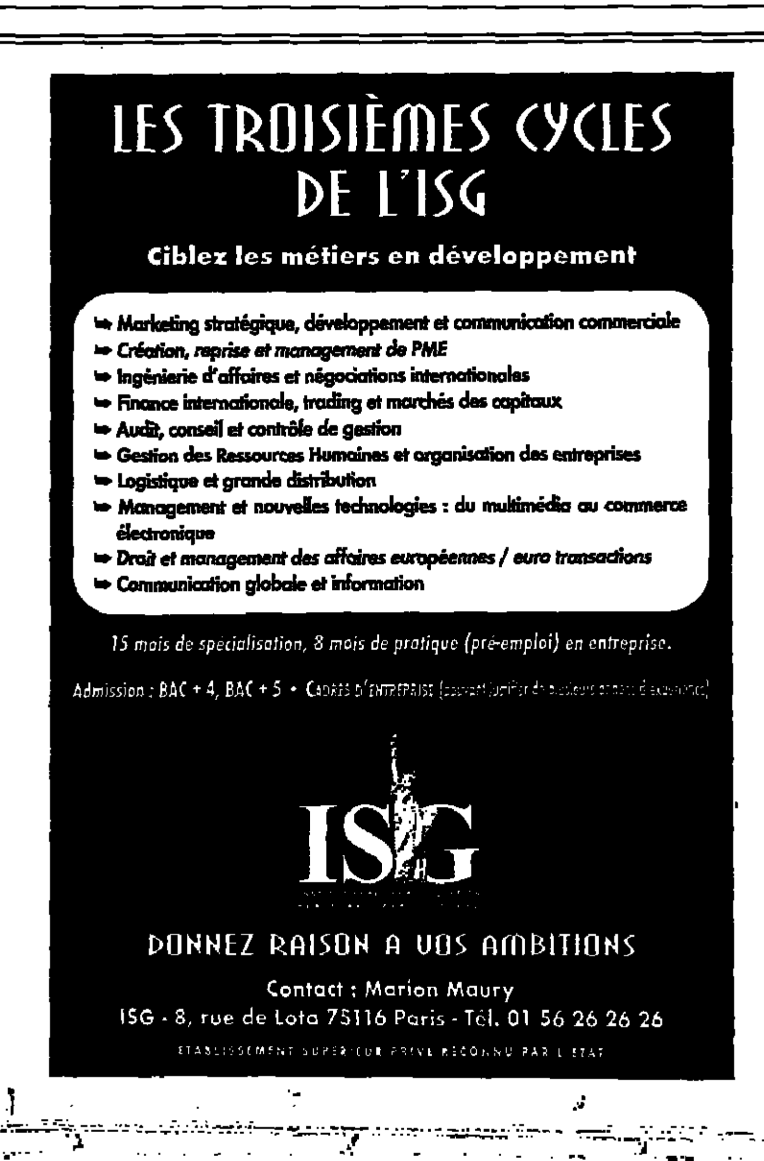
Le cours officiel de la monnaie russe

En dépit de quelques spécificités propres aux pays concernés, celui-ci est, *grosso modo*, la résultante de trois facteurs, parfois conjugués : des mouvements de capitaux spéculatifs aussi bienvenus qu'incontrôlables ; des économies en transition invitées à appliquer telles quelles les fameuses *« réformes »* définies par l'Occident, sans s'être véritablement – et préalablement – dotées d'assises économiques, financières, et politiques saines ; enfin, des marchés boursiers et des changes livrés à eux-mêmes, en temps réel. L'effet de dominos avait pu être relativement contenu lors de *« la crise tequila »* ; la déconfiture des économies est-asiatiques était un drame au moins régional ; sa connexion avec l'effondrement du rouble et la faillite virtuelle de la Russie en ont fait un cataclysme désormais mondialisé.

En dépit des déclarations officielles naturellement rassurantes, nul ne peut se dire à l'abri de la contagion ; les pays d'Europe de l'Ouest, pas plus que les Etats-Unis. Quand la Russie s'effondre, c'est aussi l'Ukraine qui trébuche et, derrière elle, même si leurs liens se sont distendus avec *« le grand frère »* ex-soviétique, les pays du deuxième cercle, ceux d'Europe centrale, qui se prennent les pieds dans le tapis des impayés. Le zloty polonais est en train de faire les frais de cette nouvelle donne. De son côté, l'Allemagne a beau affirmer que ses banques avaient provisionné ces nouveaux risques, on ne voit pas comment le pays le plus engagé à l'Est ne pâtirait pas d'un évident manque à gagner, à défaut de pertes substantielles. De même, de l'autre côté de l'Atlantique, les difficultés du Brésil et du Venezuela ne peuvent pas ne pas avoir d'effet sur l'économie américaine et sur le dollar canadien.

D'autant que la chronologie de cet été décidément *meurtrier* n'en *finit pas de* s'allonger. A l'automne dernier, l'Asie de l'Est, déjà *chauffée à blanc* par l'effondrement de ses devises, avait été aussi punie par le feu, celui de gigantesques incendies de forêt. Après le feu, c'est au tour de trombes d'eau d'affecter la région. La Chine qui subit des crues historiques devra réviser sensiblement à la baisse ses prévisions économiques : de 1 % tout au plus, assurent les experts ; de 2 % à 3 %, renchérissent les spécialistes. Cela à un moment où Pékin, privé en grande partie du secours de Hongkong, entré en récession, doit à la fois supporter le coût de la privatisation *d'une grande partie de son secteur étatique* et composer avec les difficultés de ses voisins ; tout en résistant à la tentation de dévaluer sa monnaie, le yuan.

Pour boucler la boucle, on n'aurait *garde d'oublier* le Japon et le yen, autres grands malades toujours empêtrés dans le plan de sauvetage des banques nippones et la difficile remise à flot de son économie ; un exercice que le nouveau premier ministre, Keizo Obuchi, vertement critiqué avant même d'avoir commencé à gouverner, n'a toujours pas réussi à rendre crédible auprès de la communauté internationale. Il est vrai qu'en termes de crédibilité au royaume des puissants, *« M. Pizza froide »* comme l'ont surnommé ses détracteurs, n'a rien à craindre de ses pairs. Lorsqu'ils se rencontreront, le 1er septembre à Moscou, Boris Eltsine et Bill Clinton ne seront guère en meilleure posture. Le premier a été dévalué par le rouble autant que par le ridicule de la renomination de celui qu'il avait congédié la veille. Quant au second, il s'est lui-même démonétisé aux yeux de l'opinion. Dans les deux cas, c'était une pantalonnade.



Réduction du temps de travail : la bataille ne fait que commencer

Certains, surtout du côté du ministère de l'emploi et de la solidarité, pensent que *« le plus dur est fait »*. Depuis le 13 juin dernier, date de la promulgation de la *« loi d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail »*, la France est bel et bien engagée sur la voie des 35 heures hebdomadaires. Lionel Jospin a tenu ses promesses électorales, et la majorité plurielle se félicite de cet engagement *« idéologique »* commun. Le premier ministre peut donc estimer avoir gagné une première bataille. Pour autant il ne doit surtout pas crier victoire, car l'année 1999 sera seule décisive.

La méthode retenue est une première, puisqu'un second texte devra être voté à la fin de l'année prochaine, après que le gouvernement aura présenté au Parlement, au plus tard le 30 septembre 1999, le bilan des accords conclus entre partenaires sociaux depuis l'adoption de la loi opportunément appelée *« d'orientation »*. Or, à bien y regarder, les points qui restent à définir sont fondamentaux : régime des heures supplémentaires, règles relatives à l'organisation et à la modulation du travail, temps partiel, formation professionnelle et horaires des cadres.

Ces cinq dossiers, dépendant des dispositions qui seront votées *in fine*, peuvent en réalité éloigner la loi sur les 35 heures de son objectif initial : la création d'emplois, si les entreprises parviennent à « cadrer » la mesure selon leurs propres exigences.

Prenons l'exemple des heures supplémentaires. Imaginons un chef d'entreprise qui veuille garder une durée effective du travail de 39 heures, au lieu des 35 heures légales. Il lui faudrait disposer d'un contingent annuel d'heures supplémentaires par salarié de 188 heures. Aujourd'hui seules 130 heures sont autorisées, mais ce seuil de 188 heures est déjà largement évoqué dans les négociations entre patrons et syndicats. La fédération des industries métallurgiques et minières (l'UIMM) a donné le « la » avec l'accord du 28 juillet dernier qui permet une augmentation de son contingent d'heures supplémentaires de 94 heures à 180 heures. Même si Martine Aubry, appuyée par les deux syndicats non signataires (CGT et CFDT) et majoritaires de la branche, qualifie cet accord de *« virtuel »*, il pourrait faire des émules lors des négociations à venir, dans le textile et le BTP notamment.

De même, quid des majorations salariales pour toute heure effectuée au-delà de la durée légale ? Actuellement, elles s'élèvent à 25 % pour les huit premières heures supplémentaires. Au CNPF, on relève avec intérêt que Martine

▼ Les dossiers en suspens, comme le régime des heures supplémentaires ou les horaires des cadres, seront déterminants

Aubry s'est officiellement engagée à ce que – sur ce point précis – les mesures retenues dans la loi-balai ne soient pas *« plus »* pénalisantes, mais *« surtout*, fait-on remarquer avenue Pierre-Ier-de-Serbie, au siège de l'organisation patronale, *elle n'a pas réfuté l'idée qu'elles pourraient l'être moins »*. En clair, le patronat espère décrocher des majorations comprises *« entre 0 % et 25 % »*.

Et de mettre en exergue l'accord sur les 35 heures signé le 20 juillet dernier par la fédération nationale des coopératives laitières et quatre syndicats, qui prévoit, entre autres, que *« les employeurs ne paieront pas les majorations pour heures supplémentaires entre la 35e et la 39e heure »*. Après s'être farouchement opposé à l'idée d'un passage aux 35 heures, sans pour autant réussir à faire fléchir le gouvernement, le CNPF a changé son fusil d'épaule.

Pour calmer les esprits, Martine Aubry s'est engagée à *« laisser parler le terrain »* et à largement s'en inspirer pour sa deuxième loi. Priorité est donc donnée au champ contractuel, une brèche dans laquelle le patronat a décidé de s'engouffrer : *« Nous avons fait passer la consigne d'utiliser à fond la carte des négociations afin de limiter les effets désastreux du passage aux 35 heures. Si branches et entreprises signent des accords dérogatoires aux dispositions législatives actuelles, la ministre de l'emploi sera bien obligée d'en tenir compte dans sa loi-balai. »*

Après celui de l'UIMM, l'accord signé le 18 août par le syndicat national des fabricants de sucre et trois syndicats (CFDT, CFTC et CFE-CGC) prévoit le gel de la grille des salaires jusqu'au 1er octobre 1999 et l'annualisation des horaires.

1999 sera donc une année de *« rapport de forces »*, chacun des acteurs tentant d'obtenir gain de cause. Le gouvernement espère que les 35 heures vont *« permettre de créer de l'emploi et donc de diminuer le nombre de chômeurs »*. Les entreprises veulent absolument éviter toute augmentation du coût du travail et ont l'intention, par conséquent, de développer des trésors d'imagination pour se glisser dans tous les interstices de la loi. Les organisations syndicales adopteront, selon les cas de figure, des stratégies différentes afin de préserver l'emploi.

On semble loin des positions de principe prises lors de l'annonce du projet gouvernemental. C'est désormais le pragmatisme qui prime. Comme le raconte ce directeur des ressources humaines d'un grand groupe, *« les 35 heures peuvent se révéler finalement être une grande opportunité. Elles nous donnent l'occasion de repenser notre organisation du travail et de négocier un accord de modération salariale sur plusieurs années, ce que nous n'avions jamais réussi à obtenir jusqu'à maintenant »*. Les salariés qui devaient être les grands bénéficiaires de la mesure gouvernementale sentiraient-ils le vent venir ? Deux sondages tendent en tout cas à accréditer cette idée. Alors qu'en novembre 1997 et février 1998, l'Observatoire du monde du travail (créé par l'Institut Ipsos Opinion et *Le Monde*) indiquait que les salariés interrogés donnaient leurs entreprises perdantes sur les 35 heures, ce n'est plus le cas depuis juin dernier, où au contraire ils pensent *« qu'elles y gagneront »* (*Le Monde des Initiatives* du 1er juillet 1998). De même, un sondage *L'Usine nouvelle*-Sofres, publié le 2 juillet dernier, souligne que *« 64 % des patrons interrogés pensent que l'effet-emploi des 35 heures sera nul »*, un sur sept seulement comptant embaucher.

L'analyse des 150 premiers accords signés – 127 sont offensifs (1 750 emplois créés) et 23 sont défensifs (428 emplois sauvés) – souligne la diversité des situations. Les entreprises qui sont sur une vague porteuse ont devancé l'appel des 35 heures et ont créé des emplois qu'elles auraient sûrement créés de toute manière, en bénéficiant des aides de l'Etat. Beaucoup de PME s'interrogent encore, paniquent devant l'ampleur du chantier, cherchent conseil. Pendant ce temps, les ténors de la vie contractuelle fourbissent leurs armes qui, d'un côté comme de l'autre, sont nombreuses.

Marie-Béatrice Baudet

Sans oublier les emplois-jeunes...

L'heure du premier bilan pour le dossier emplois-jeunes approche. D'ici le 31 décembre, le gouvernement devra présenter au Parlement un rapport-étape, « Nouveaux Services, nouveaux emplois », sur l'application de la loi votée le 13 octobre 1997.

La barre a été fixée à 700 000 emplois-jeunes : 350 000 dans les secteurs public, parapublic et associatif, 350 000 dans le secteur privé. Concernant le premier volet, les chiffres enregistrés fin août 1998 (120 000 emplois-jeunes créés) autorisent le gouvernement à affirmer que le seuil des 150 000 sera atteint à la fin de l'année et que l'objectif des 350 000 à l'an 2000 sera tenu.

Il en va autrement pour les 350 000 emplois-jeunes annoncés dans le privé. Leur création dépend de la bonne volonté du CNPF, qui actuellement n'en montre guère. Le chantier est au programme de 1999. Le CNPF doit définir les besoins en *« nouveaux services »* dans chaque branche, pour que le gouvernement indique les aides financières qu'il accordera. Un rapport de forces en perspective.

Retraites : un dossier politique et financier explosif

La réforme du système de retraites, chantier urgent mais aussi à haut risque politique, illustre une fois encore la méthode du gouvernement : prendre le temps et, surtout, éviter de brusquer les personnes et les institutions concernées.

Le fossé qui a commencé de se creuser entre les retraites du secteur public et celles du secteur privé pose à tous les gouvernements un redoutable problème tout à la fois politique et financier. Alain Juppé, ancien premier ministre de Jacques Chirac, qui avait tenté de raboter en force un système de retraite trop ouvertement favorable aux fonctionnaires et aux salariés des entreprises à statut (régimes spéciaux), a déclenché une grève massive à la RATP, à la SNCF et dans bon nombre d'administrations. Le souvenir de ce mouvement qui a paralysé, fin 1995, l'économie nationale pendant plus de trois semaines tétanise aujourd'hui tout décideur politique.

Le dossier des retraites est pourtant de ceux qu'il faut aborder clairement. L'allongement de l'espérance de vie d'un trimestre par année et la baisse de la natalité intervenue depuis le milieu des

▼ Une harmonisation entre les régimes du secteur public et du privé s'annonce délicate

années 60 ont commencé de creuser le déficit des régimes de retraite. La sortie massive du marché du travail de la génération du baby-boom à partir de 2005 provoquera un déséquilibre massif – qui ira croissant – entre actifs qui cotisent et retraités qui touchent une pension.

Alors qu'en 1960, 4,7 salariés cotisaient pour un retraité, ce rapport n'a cessé de se dégrader. Il est passé à 3,13 en 1970, à 2,8 en 1980 et à 2,1 en 1990. Il devrait s'établir à 1,8 en l'an 2000 et à 1,2, voire 1,3, en 2040.

Les régimes d'assurance-vieillesse seront donc confrontés à des besoins de financement croissants à partir de 2005. Pour les salariés du régime général, comme pour les fonctionnaires et les salariés relevant de régimes dits spéciaux d'entreprise publiques à statut. D'ores et déjà, le besoin de financement du régime général de la Sécurité sociale, entre 2005 et 2015, est estimé à environ 4,3 points de cotisation selon un scénario moyen. En termes chiffrés, le déficit du régime général passerait de 17,5 milliards de francs en 1995 à 107 milliards de francs en 2015.

Alors que les salariés du secteur privé ont commencé de contribuer au renflouement de leurs caisses de retraite, les fonctionnaires de l'Etat et les personnes relevant des régimes de retraite spéciaux continuent, eux, de bénéficier d'un droit à la retraite à taux plein après 37,5 années de cotisations (150 trimestres seulement contre 160 pour le régime général) et de pensions qui iront s'améliorant dans la mesure où elles continuent d'être calculées sur la rémunération des six derniers mois d'activité (contre vingt-cinq ans pour les salariés du régime général).

A ces spécificités très onéreuses s'ajoute un déséquilibre démographique accentué qui porte les besoins de financement de la retraite des fonctionnaires civils à près de 10 points de cotisation d'ici à 2005 et à près de 16 points pour les agents de collectivités locales. En clair, ces mêmes besoins de financement se traduisent par un déficit de 80 milliards de francs pour les seuls fonctionnaires de l'Etat et de 70 milliards de francs pour les fonctionnaires des collectivités locales.

Par conséquent, 2,7 millions de retraités de la fonction publique – 1,5 million pour les fonctionnaires et 1,2 million pour les collectivités locales – creuseront d'ici à 2015 un trou financier d'environ 150 milliards de francs... équivalent au trou que creuseront l'ensemble des retraités du privé, soit 13,5 millions de personnes.

COHABITATION

Le défi est si important, urgent et politique, que le premier ministre, Lionel Jospin, a confié au Commissariat au Plan le soin de rebaliser le terrain : réactualisation des données concernant le régime général, les régimes spéciaux, les régimes non salariés, sans oublier les compensations entre régimes. Ce diagnostic devra être *« aussi partagé que possible par les partenaires sociaux »*. Des outils de simulation permettant de tester différentes hypothèses devront être élaborés par le Plan. Remise des travaux : 31 mars 1999.

Faut-il s'attendre à une réelle harmonisation entre les régimes des fonctionnaires et ceux des salariés du secteur privé ? Inutile de se faire des illusions. Le souvenir de décembre 1995 oblige tous les hommes politiques à prendre le maximum de précautions pour éviter de froisser la susceptibilité des fonctionnaires et des salariés des entreprises à statut.

Il faut plutôt s'attendre à des mesures ponctuelles, aussi peu douloureuses que possible, qui permettront au mieux de reculer les échéances, voire d'atténuer les chocs les plus immédiats. Parmi les solutions envisagées : un léger allongement de la durée de cotisation, la création de mini-formules de capitalisation au sein du système de la répartition...

Si surprise politique il y a, elle pourrait venir de la cohabitation. Le cabinet de Jacques Chirac garde un œil attentif sur ce dossier qui a été fatal à Alain Juppé et qui pourrait bousculer la courtoisie actuelle de la cohabitation... si le gouvernement tardait trop à prendre les « bonnes » décisions.

Y. M.

Les devoirs de rentrée de Lionel Jospin

Suite de la page I

Déjà, notent certains, la Grande-Bretagne va moins bien, l'Italie peine, l'Allemagne n'est pour l'instant tirée que par l'investissement, et d'autres pays, ayant derrière eux plusieurs années de croissance, seraient près du retournement. Certains observateurs estiment même atteint le point haut de la croissance pour les pays européens, ce qui revient à admettre que nos 11 % de chômeurs sont « structurels » ! Une variante un peu plus optimiste de ce scénario voit la croissance se poursuivre encore un an et demi à deux ans, mais à un rythme plus lent.

Des scénarios noirs, il y en a plusieurs possibles : par exemple, le krach financier russe pourrait déborder, contaminer d'autres pays ex-communistes et s'étendre à l'Europe de l'Ouest. Les banques allemandes sont très exposées en Russie et pourraient affronter un défaut de paiement généralisé qui secouerait l'ensemble du système financier européen.

Mais la crise pourrait aussi venir des Etats-Unis. Rien n'interdit de penser que les difficultés financières que connaissent plusieurs pays sud-américains ne finiront pas par affecter les Etats-Unis, déjà pénalisés par la crise asiatique.

Reste enfin la perspective, qu'il ne faut pas écarter, d'une déstabilisation encore plus marquée du Japon, la deuxième économie et le principal créancier du monde. La chute du yen pousserait la Chine à dévaluer sa monnaie, au détriment des pays d'Extrême-Orient et des autres économies émergentes, anéantissant ainsi les efforts faits depuis un an pour enrayer la crise.

Un autre scénario verrait l'éclatement des bulles financières sur les places boursières occidentales, en particulier à Wall Street, sans que la Réserve fédérale et son virtuose président Alan Greenspan sachent quelle politique monétaire pratiquer. L'Europe et sa toute jeune Banque centrale européenne (BCE) sauraient-elles alors réagir ? La panique contagieuse sur les marchés financiers reste un danger majeur, et l'on sait que des moyens financiers tels que ceux déployés par le FMI et la Banque mondiale depuis un an pour venir au secours de la Thaïlande, de la Corée, de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines et, tout récemment, de la Russie, ne sont pas inépuisables. Le spectre d'une récession mondiale à la façon des années 30, mais ayant son épicentre en Asie, en fait frissonner plus d'un.

Mais l'Europe est un ensemble homogène dont la demande intérieure et le dynamisme actuel pourraient bien l'aider à traverser l'enfilade des périls, assure-t-on en haut lieu. En prévoyant en moyenne une croissance de 2,7 % pour la France l'an prochain (Bercy penchant pour 2,8 %), la quinzaine d'instituts de conjoncture parisiens qui constituent le panel du Conseil d'analyse économique (CAE), créé par Lionel Jospin à son arrivée à Matignon, s'inscrivaient, avant la débâcle russe, dans une vision optimiste.

Pour un des économistes du CAE, *« la reprise est si forte que nous aurions fait 4 % cette année sans l'impact de la crise asiatique »*. *« Si j'ai très confiance dans la croissance actuelle*, ajoute un autre, *c'est qu'elle met en œuvre la grosse mécanique : il y a de l'emploi, du revenu, de l'investissement. Un certain ralentissement peut venir d'une situation extérieure plus déprimée, mais il en faudrait beaucoup pour arrêter la machine »*.

SCEPTICISME

Avec du vent dans les voiles, il est évidemment plus aisé de mener la politique économique et personne ne reproche pour l'instant de grosse erreur de navigation au gouvernement de Lionel Jospin. Mais un certain scepticisme se fait jour parmi les observateurs, nombreux à mettre en doute la consistance d'une politique qui se laisse largement porter par la conjoncture favorable. *« Si l'on n'engage pas les réformes importantes quand la croissance est forte, quand le fera-t-on ? »*, disent-ils en substance. Et de rappeler que, lors du boom de la fin des années 80, les fruits de la croissance ont été consommés plutôt qu'employés à réduire le chômage ou l'endettement de l'Etat. *« Le propre des sociétés un peu bloquées, comme la France, l'Allemagne ou le Japon, c'est de vouloir toujours faire les réformes très doucement, au risque finalement de les abandonner »*, précise l'un d'eux.

Ces fameuses réformes, quelles devraient-elles être ? Là-dessus, le consensus est général et le tiercé des priorités citées est le suivant : retraites, santé, finances publiques. Des dossiers qui empoisonnent tous les gouvernements depuis des lustres – et pas seulement en France. Le prédécesseur de Lionel Jospin, Alain Juppé, a payé le prix politique maximum pour avoir cherché à s'y attaquer sans précautions.

Comme dit avec candeur l'un des nombreux conseillers économiques qui gravitent autour du gouvernement, *« les réformes sont faites pour améliorer le bien-être collectif. Si tout le monde doit souffrir, à quoi bon ? »*. Or l'avenir des retraites n'est annonciateur d'aucun lendemain qui chante : l'arrivée en fin d'activité de la génération du *baby-boom* promet pour 2005 ou 2006 un déséquilibre insupportable de tous les régimes de retraite.

Pour la santé, le sursaut des dépenses maladie constaté au début de l'année a causé un net embarras à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Un replâtrage d'urgence, présenté comme très différent, dans sa méthode, de l'approche *« bureaucratique »* du plan Juppé, n'a guère convaincu. Les réformes de fond du secteur de la santé, qui représente 10 % du produit intérieur brut, restent non seulement à faire, mais même à concevoir.

En matière de finances publiques, la gestion du court terme et celle du long terme sont des exercices bien différents. Equilibrer les comptes, déterminer des priorités d'action, tenir un objectif de déficit, c'est une chose que l'Etat sait faire. Le budget 1999 à cet égard ne s'annonce pas mal, surfant sur la bonne conjoncture et lançant même une réforme fiscale importante, celle de la taxe professionnelle.

En revanche, pour les grandes remises en cause qui devraient être dictées par l'évolution de l'économie, de la société et de la répartition des pouvoirs en Europe, il est toujours trop tôt. Ce gouvernement ne se distingue pas de ses prédécesseurs, trouvant plus facile d'augmenter les dépenses que de les réduire, de privilégier les dépenses de fonctionnement plutôt que l'investissement, de laisser la notion de gains de productivité au secteur privé et de lever plus ou moins sournoisement des recettes supplémentaires pour financer des coûts qui ne baissent jamais.

ÉLECTIONS ALLEMANDES

On peut justifier le relèvement des traitements dans la fonction publique (+ 2,6 % sur les deux années 1998 et 1999) par le souci de soutenir la consommation, mais cela peut difficilement passer pour une redistribution favorable à la *« priorité »* qu'est l'emploi. Un autre défi attend le gouvernement Jospin dans les mois à venir : la mise en œuvre de l'euro. Une instance nouvelle, l'Euro 11, devrait permettre aux onze pays membres de l'Union économique et monétaire de s'informer réciproquement et de discuter de la politique économique souhaitable pour l'ensemble de la zone.

On sait d'ores et déjà que le rythme de décroissance du déficit public de la France est jugé trop lent par ses partenaires. Dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance, avalisé en juin 1997 à Amsterdam, les Onze se sont engagés à présenter, avant la fin de l'année, des programmes nationaux pluriannuels de convergence. Il est probable que la position française, qui est de maintenir l'an prochain une certaine stimulation budgétaire, sera plus facile à tenir si les élections allemandes du 27 septembre amènent au pouvoir le social-démocrate Gerhard Schröder, réputé moins adepte de l'orthodoxie économique que l'équipe d'Helmut Kohl.

Outre ces grands dossiers, Lionel Jospin aura à gérer celui, auto-infligé, des 35 heures. La loi promulguée le 13 juin n'a pas dissipé les incertitudes qu'éprouvent toujours salariés et employeurs. Mais cet engagement électoral tenu, dont les vertus économiques restent pour le moins controversées, a des mérites politiques : cimenter idéologiquement la majorité « plurielle » et consolider l'image d'intégrité et de sérieux dont bénéficie toujours le premier ministre après seize mois au pouvoir.

Sophie Gherardi

Sécurité sociale : nouveau replâtrage ou réforme de fond ?

Incontestablement, cette fin d'année 1998 sera celle de la Sécurité sociale. Ayant délaissé les problèmes de financement de la santé pendant plus d'un an pour se consacrer principalement aux 35 heures, Martine Aubry, *ministre de l'emploi* et de la solidarité, a fini par être rattrapée par le dossier, c'est-à-dire par les déficits. La hausse des dépenses de santé a atteint 3,4 % sur les cinq premiers mois de 1998, une progression qui pulvérise les prévisions du gouvernement : tenir le déficit dans les limites prévues par le Parlement, à savoir 12 milliards de francs, dont 4,9 milliards pour la maladie.

Courant juillet, Martine Aubry a donc dû fabriquer un plan d'urgence, dans la lignée de ceux qui ont été bricolés ces vingt dernières années et qui consistent à taxer l'un ou l'autre des partenaires pour réduire un déficit structurel.

SYNDICATS DE MÉDECINS

Ce plan avait toutefois une particularité sur les précédents : il faisait rentrer la gestion du déficit chronique dans le virtuel. Des économies étaient annoncées mais par report d'augmentations de tarifs médicaux principalement. Les assurés sociaux n'ayant pas été taxés, ce sont les laboratoires pharmaceutiques (1,8 milliard) qui ont été mis à contribution et les professions de santé (dentistes, kinésithérapeutes, radiologues...) qui ont vu leurs hausses de tarifs reportées pour fournir 2,7 milliards de francs supplémentaires.

Ces mesures ponctuelles sont-elles le prélude à un travail de fond ? Les discussions avec les syndicats de médecins le diront. Un temps électrocutés par les rigueurs du plan Juppé, ceux-ci ont repris du poil de la bête. Encouragés, il est vrai, par les socialistes. Les critiques proférées par ces derniers en novembre 1995 contre le plan d'Alain Juppé, et le laisser-faire gouvernemental sur le front de la santé depuis un an, ont conforté les professionnels de la santé dans leur refus de principe de tout encadrement financier de

▼ Le déficit des dépenses de santé s'est encore creusé sur les cinq premiers mois de l'année

leur activité. La question qui se pose est alors la suivante : la fameuse méthode Jospin, mélange de dialogue et de main dans le dos, amènera, elle, *les syndicats* de médecins, et notamment la CSMF, première organisation de médecins libéraux, à accepter une réduction du revenu des praticiens en cas de dépassement des objectifs de dépense d'assurance-maladie votés par le gouvernement ? En d'autres termes, les médecins donneront-ils à Martine Aubry ce qu'ils ont refusé à Alain Juppé ? Leur réaction à une clause de sauvegarde destinée à « punir » tout dépassement futur le dira.

A la décharge du ministre des affaires sociales, rappelons que deux décisions de type structurel ont néanmoins été prises. La première consiste à autoriser les pharmaciens à échanger automatiquement les médicaments prescrits contre des produits dits génériques, c'est-à-dire moins chers. Pour être pleinement efficace, pareille mesure suppose que la rémunération des pharmaciens soit réformée.

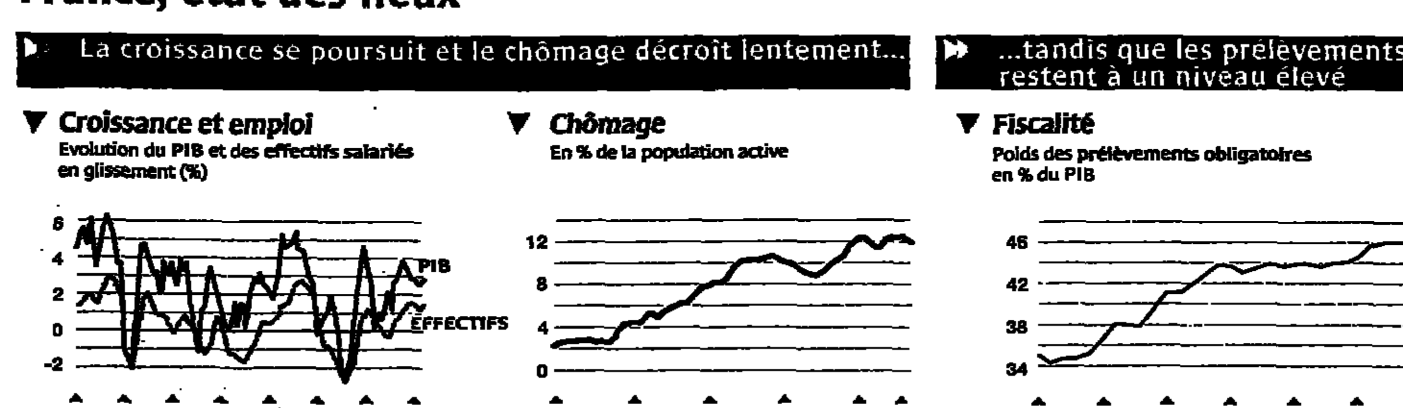
La seconde est la nomination de Gilles Johanet à la tête de la Caisse nationale d'assurance-maladie. Ce haut fonctionnaire de la Cour des comptes n'a rien d'un faiseur de pluie, mais il a l'avantage de connaître le dossier et donc d'être immédiatement opérationnel. L'un de ses premiers objectifs serait de passer l'ensemble des biens et services médicaux au crible du seul critère qui vaille : celui de l'efficacité médicale. Des économies de l'ordre de 100 milliards de francs pourraient être atteintes après plusieurs années.

Yves Mamou

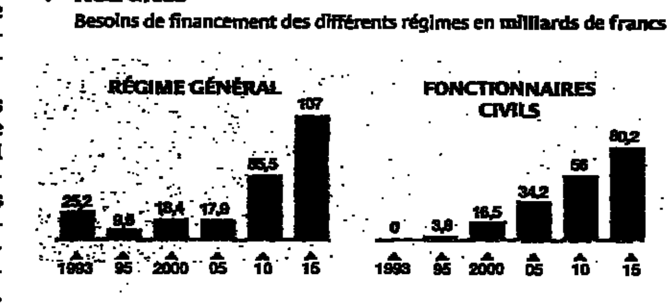
France, état des lieux



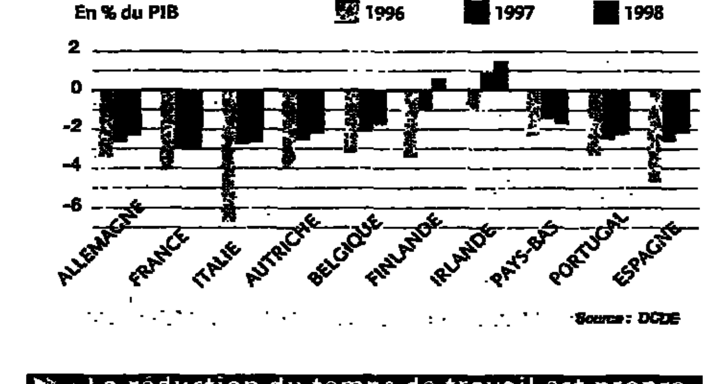
La croissance se poursuit et le chômage décroît lentement... ...tandis que les prélèvements restent à un niveau élevé



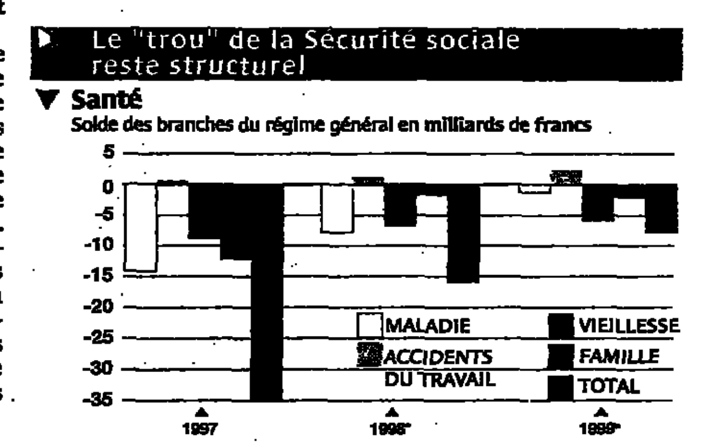
Le financement des retraites est toujours problématique



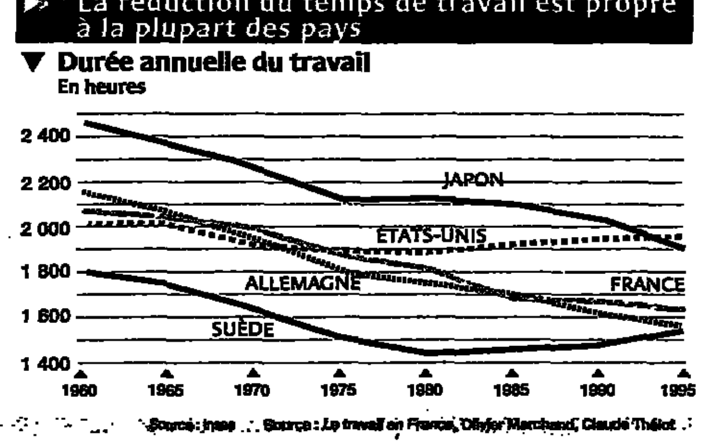
Les déficits publics n'ont toujours pas été réduits



Le "trou" de la Sécurité sociale reste structurel



La réduction du temps de travail est propre à la plupart des pays



Secteur public : une démarche ambiguë

Au début de 1998, le gouvernement avait manifesté son hostilité à la privatisation d'Aerospatiale. A la fin du mois de juillet, Lionel Jospin annonce que la participation de l'Etat dans Aerospatiale va tomber en dessous de 50 % – prélude sans doute à une privatisation totale. Mieux encore, le groupe Lagardère, jugé auparavant trop fragile et « opéable », devient tout à coup un opérateur cohérent capable de piloter un ensemble Aerospatiale-Matra hautes technologies.

En arrivant à Matignon, Lionel Jospin *« était pourtant à la recherche d'une doctrine »*, explique Elie Cohen, économiste et directeur de recherche au CNRS. Confronté à la fin des grands programmes d'équipement, à l'ouverture des marchés, au libéralisme de la commission européenne, et aux déficits publics, le gouvernement devait impérativement définir une politique.

Le Conseil d'analyse économique (CAE), un groupe de réflexion créé par Lionel Jospin en juillet 1997, signalait la nécessité d'un renouvellement des idées et des pratiques antérieures face à l'*« épuisement du colbertisme high tech »* qui rendait l'Etat incapable aujourd'hui de réaliser *« la convergence des intérêts des consommateurs, des industriels et des salariés du secteur public autour de grands projets nationaux »*.

L'AFFAIRE THOMSON

La grève des pilotes d'Air France, à la fin du printemps 1998, a montré les limites de cette bonne volonté théorique. Plutôt que de prendre en considération la privatisation rapide préconisée par Christian Blanc, ex-PDG de la compagnie, le gouvernement a préféré tergiverser. Lionel Jospin pouvait d'autant moins accepter le plan Blanc qu'il venait de nommer un ministre communiste aux transports, hostile aux privatisations. Le résultat ne *s'est pas fait attendre :* Christian Blanc a démissionné, et la tentative de son successeur de réduire la masse salariale des pilotes, a déclenché une grève massive à *la*

▼ La grève des pilotes d'Air France avant le Mondial illustre les risques d'une politique hésitante

veille du Mondial, désastreuse pour l'image de l'entreprise, et ruineuse en termes de perte de chiffre d'affaires (plus de 1 milliard de francs).

L'affaire Thomson n'a guère été réglée plus efficacement. Lionel Jospin affirmait étudier une évolution du capital de l'entreprise en fonction de ses intérêts stratégiques et n'excluait aucun partenariat en Europe. Mais cet *« embryon de doctrine »*, comme le nomme Elie Cohen, a été battu en brèche par les rivalités entre industriels.

L'Etat a néanmoins réussi à opérer un regroupement de l'électronique de défense tout en restant le principal actionnaire de Thomson avec 41 %.

Pour Elie Cohen, *« la France qui était perçue auparavant comme incontournable dans le secteur de la défense en Europe, apparaît aujourd'hui affaiblie avec l'Etat qui reste un acteur majeur et empêtré au milieu d'un rassemblement d'entreprises dont les stratégies et les volontés de puissance se neutralisent l'une l'autre »*.

C'est dans le secteur financier que les socialistes se sont sentis le moins bridés. Le CIC et le GAN ont donc été cédés au secteur mutualiste. Ces quelques exemples illustrent parfaitement la politique ambiguë menée depuis un an. Laquelle s'explique par les contraintes politiques qu'implique l'existence d'une majorité *« plurielle »*.

Y. M.

Fiscalité : pas d'allégements significatifs

Pour le projet de budget 1999, l'audace réside dans la réforme d'un monstre de la fiscalité locale : la taxe professionnelle ou TP. Il s'agit d'un impôt payé par les entreprises et assis en partie sur les salaires, ce qui pénalise l'emploi. Le gouvernement a décidé de supprimer en cinq ans la part salariale de la TP, en commençant par les petites entreprises, dont 820 000 seront exonérées dès la première année.

La compensation par l'Etat du manque à gagner pour les collectivités locales coûtera 32 milliards sur cinq ans. C'est donc une réforme lourde dont Bercy espère qu'elle permettra de créer 25 000 emplois en 1999 et 100 000 emplois à terme.

Autre serpent de mer de la fiscalité locale, la révision des valeurs cadastrales qui permettent de calculer les taxes foncières, la taxe d'habitation et partiellement la taxe professionnelle, votée en 1990 et jamais

▼ Le projet de budget 1999 prévoit la suppression, en cinq ans, de la part salariale de la taxe professionnelle

entreprise, sera mise en œuvre. Cette modernisation devrait avoir une traduction en termes de justice fiscale : dès 2000, la taxe d'habitation actualisée baisserait pour la plupart des logements sociaux.

Avec ce deuxième projet de budget, on en sait un peu plus sur la philosophie fiscale du gouvernement Jospin. L'idée est d'éviter de toucher à tous les impôts chaque année : une fois réformé, un impôt ne devrait plus être modifié pendant le reste de la législature, selon le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, dans le but louable de stabiliser les règles fiscales.

Les entreprises, fortement ponctionnées en 1998, reçoivent des allégements modulés (9 milliards de francs en 1999) de manière à favoriser les créations d'emplois. Les particuliers bénéficieraient d'environ 7,5 milliards de réductions d'impôt au total, pas de quoi vraiment fêter le retour de la croissance. Le souci de la convergence européenne apparaît, à la marge, dans la réforme de la TP, un abaissement des droits de mutation et une taxe sur le gazole.

DÉFICIT PUBLIC

Du point de vue macroéconomique, les choix du budget 1999 sont critiqués par tous ceux qui pensent que la France devrait profiter de la reprise actuelle pour assainir de façon structurelle ses finances publiques. En clair, réduire les dépenses, les plus élevées en Europe, par rapport au PIB.

Mais début juillet, Lionel Jospin estimait encore que la France était *« en léger retard de cycle »*, autre*ment dit que la croissance pouvait* bénéficier d'une stimulation budgétaire.

D'où la décision de faire progresser les dépenses en 1999 de 1 % de plus que l'inflation, *« pour financer les priorités du gouvernement »*. Le déficit public sera ramené à 2,3 % (à condition que les excédents des collectivités locales et de la Sécurité sociale soient bien au rendez-vous). Une baisse de 0,7 point de produit intérieur brut par rapport à 1998 est un effort que beaucoup jugent insuffisant à ce point du cycle économique.

Dominique Strauss-Kahn ne méconnaît pas la nécessité de retrouver des marges de manœuvre budgétaires et de commencer à faire baisser le ratio dette publique-PIB. Mais il estime suffisant le rythme actuel de réduction du déficit, qui pourrait s'annuler en *« trois à quatre ans »* de croissance. C'est ce qu'on appelle un pari sur l'avenir.

S. Gh.

Euro : la coordination économique à l'épreuve

Même si le basculement à la monnaie unique est prévu pour le 1er janvier 1999, il est curieusement absent du discours officiel. Pourtant les dirigeants de l'« Euroland » vont devoir apprendre à coopérer beaucoup plus étroitement que par le passé, entre eux et avec la Banque centrale européenne (BCE), de manière à doter cet ensemble de 290 millions d'habitants d'une politique économique adaptée. Ce sera indispensable pour consolider la croissance dont l'Union européenne, avec ses quelque 17 millions de chômeurs, a tant besoin, et plus encore en cas de coup dur qui frapperait tel ou tel pays membre de l'Union.

Lionel Jospin, en insistant dès son arrivée à Matignon sur l'importance de rééquilibrer les pouvoirs dont dispose la BCE par une *instance représentant*, au plan politique, les gouvernements des pays de l'euro, a fini par obtenir gain de cause. Les premières réunions de l'« Euro 11 » ont eu lieu avant l'été.

« L'ambiance de travail y est très différente de celle qui règne dans le Conseil des ministres européens à quinze (Ecofin), confie un conseiller du ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn. *Chaque ministre n'est accompagné que d'une personne, comme la France l'avait demandé. A vingt-deux autour de la table, on peut discuter plus utilement que quand on est soixante ou plus. »*

Dans les mois à venir va se dessiner l'apprentissage de nouvelles règles du jeu. *« La qualité d'une politique économique, c'est d'abord le système d'information : qui parle le premier, la BCE ou l'Euro 11 ? Si l'autre fait ça, que faire ? »* Tout le monde en convient, l'Europe joue gros : si elle ne se trompe pas de politique économique, elle peut s'engager dans une phase de croissance non-inflationniste de plusieurs années. *« On ne peut plus se contenter, au niveau européen, de l'espèce de coordination pavlovienne qui a prévalu jusque-là, en se focalisant sur les chiffres comme les 3 % de déficit budgétaire »*, observe Jean Pisani-Ferry, l'économiste du cabinet Strauss-Kahn.

COMPÉTITIVITÉ

Les premiers Euro 11 n'ont pas semblé très encourageants de ce point de vue : la France, avec son déficit public de 3 % du PIB cette année et encore de 2,3 % prévu l'an prochain, a fait quelque peu figure d'accusée. Une nouvelle norme chiffrée s'impose implicitement dans l'Euroland : 2 % de déficit l'an prochain.

« Les socialistes adorent parler de coordination européenne, mais ils ne précisent jamais ce que cela implique, persifle un observateur de l'opposition. *En matière de fiscalité, par exemple, comme nous sommes au-dessus de tout le monde et que les autres n'ont aucune intention de relever leurs impôts, la seule harmonisation possible, c'est par une baisse de notre part. »*

Il ne faut cependant pas exagérer les dilemmes de politique économique. Pour l'année qui vient, c'est moins le risque de contradiction entre les pays en matière de *policy mix* (politique *monétaire et budgétaire*) qui se pose, que celui d'une divergence de compétitivité. Privés de la possibilité de dévaluer leur monnaie, les pays de l'euro devront surveiller de très près l'évolution du coût unitaire du travail, mesure de la compétitivité. Et si possible, la coordonner entre eux pour éviter les délocalisations d'activités.

S. Gh.

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	juillet	juin	juin	mai	juin	juin	mai
Dernier mois connu	-0,7	1,6	-1,5	1,2	-2,1	-0,1	-0,5
Sur 12 mois	1,8	-7,6	3,6	8,0	0,7	-0,2	2,7
Taux de chômage (en %)	juillet	juin	juillet	juin	avril	juillet	juillet
Dernier mois connu	4,5	4,3	10,9	11,8	12,5	4,7	8,4
Un an avant	4,9	3,4	11,6	12,6	12,5	5,4	9,0
Indice des prix (en %)	juillet	juin	juillet	juillet	juillet	juillet	juillet
Dernier mois connu	0,1	-0,4	0,2	-0,4	0	-0,4	0
Sur 12 mois	1,5	0,1	0,9	0,8	1,8	2,6	1
Solde commercial (en milliards)	juin	juillet	juin	juin	mai	mai	mai
Dernier mois connu (monnaies nationales)	-19,7	1 344	0	15	4 884,2	-1,9	1,3
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	-206	13 162,9	0,1	174,6	47 396,3	-16,2	18,8
Cumul sur 12 mois (en dollars)	-206	101,9	0,1	29	27	-26,6	13,4
Croissance du PIB (en %)	98.T2	98.T1	98.T1	98.T1	98 T1	98.T1	98.T1
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	1,4	-5,3	3,9	2,2	-0,4	4	3,7
Sur 12 mois	3,5	-3,7	3,0	3,4	2,5	2,9	3,8
Solde des paiements courants (en % du PIB)							
1997 (estimations OCDE)	-2,5	3,2	0,4	2,9	3,7	-1	-2,9
Déficit public (en % du PIB)							
1998 (prévisions OCDE)	0,1	-2,7	-2,4	-2,6	-2,5	-0,4	2,1
1997 (estimations OCDE)	0,4	-3,5	-2,3	-3	-2,6	-0,8	1,8
Dette publique en % du PIB							
1997 (estimations OCDE)	60,3	96,5	60,7	58,2	118,5	52,1	89,2

LA REPRISE FRANÇAISE ACTUELLE SOUS DE BONS AUSPICES

Après la désillusion de 1994-1995, la reprise française fait montre d'une solidité qui surprend agréablement dans un environnement international perturbé. Elle dispose d'atouts comme le dollar fort, la stabilité des taux de change intra-européens et la faiblesse des taux d'intérêt. En même temps, le redressement de l'emploi apporte une contribution à la fois financière et psychologique à la bonne tenue de la consommation.

Autre avantage, la reprise actuelle ne souffre pas des déséquilibres dont avait pâti la précédente. Contrairement à 1995, où les anticipations avaient fait décoller le stockage et l'investissement avant les dépenses des ménages, cette fois, l'activité s'est redressée simultanément dans les trois grands secteurs que sont les biens *intermédiaires, d'équipement et de consommation*. C'est la meilleure protection contre les événements inattendus qu'ont été la crise asiatique et la baisse des prix des matières premières.

Direction des études et de la stratégie, Natexis Banque

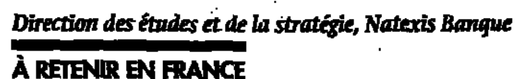
▼ **Production industrielle**

Variation sur un an en %

BIENS INTERMÉDIAIRES — BIENS D'ÉQUIPEMENT — BIENS DE CONSOMMATION

1994 — 1995 — 1996 — 1997 — 98

Source : DATASTREAM



À RETENIR EN FRANCE



PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire brut (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 873	39,43	25 582 000	2 965 400

Les Saoudiens plaident pour une nouvelle organisation pétrolière

▼ **Energie**

Les efforts de l'OPEP pour redresser le prix du baril, qui a perdu près de 24 % au premier semestre 1998, ont été vains

L'automne sera marqué par un anniversaire : les vingt-cinq ans du premier choc pétrolier. A l'époque, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui regroupe onze pays membres (Algérie, Arabie saoudite, Indonésie, Irak, Iran, Koweït, Libye, Nigeria, Qatar, Emirats arabes unis et Venezuela), connaissait son heure de gloire en imposant au monde entier ses prix et en les faisant flamber.

Un quart de siècle plus tard, le contraste est saisissant. Les onze membres du cartel ne peuvent plus imposer leur loi. Le phénomène s'amplifie un peu plus chaque jour, rendant difficile toute intervention efficace sur un marché mondial du pétrole de plus en plus diversifié.

Le 16 octobre 1973, dix jours après le début de la guerre du Kippour, les membres de l'OPEP, réunis à Koweït, décident de fixer eux-mêmes le prix officiel du brut arrêté jusque-là par les compagnies pétrolières. Le lendemain, les pays producteurs arabes vont encore plus loin en utilisant *« l'arme du pétrole »* et réduisent leur production pour forcer Israël à se retirer des territoires occupés. Embargo et pénurie organisée aidant, le prix du baril augmente alors de 70 %, passant de 3 à 5,12 dollars, puis, en décembre, à 11,6 dollars. Les tarifs n'avaient pas augmenté en termes réels depuis... les années 30.

Pendant près de dix ans, cette politique se traduira par un gonflement spectaculaire des revenus des pays producteurs. Les deux chocs pétroliers, de 1973 puis de 1979, après la révolution iranienne, ont induit dans les esprits de fausses certitudes, confortant l'OPEP dans son rôle de seul maître des prix, et les cours du pétrole dans un mouvement de hausse inéluctable...

Les pays consommateurs ont alors réagi en tentant de limiter leur dépendance vis-à-vis des pays du Golfe. Les pays occidentaux ont lancé des programmes d'économie d'énergie et développé des voies alternatives, comme le nucléaire en France. De leur côté, les compagnies pétrolières sont allées à la découverte de nouvelles régions pétrolières. Les firmes ont profité des progrès technologiques dans le forage qui permettent de diminuer les coûts et d'exploiter des gisements réputés difficiles.

Depuis le début des années 80, la tendance s'est inversée et les cours de l'or noir sont globalement en baisse. Au premier semestre 1998, l'érosion a été significative. Le prix du baril a perdu près de 24 %. Il est tombé sous les 13 dollars, son plus bas niveau depuis douze ans en monnaie courante et depuis vingt-cinq ans en monnaie constante (hors inflation). Tous les efforts du cartel ont été vains pour redresser la situation. Mésentente interne, non-respect des engagements, les membres de l'OPEP, qui assurent près de 40 % de la production mondiale, ont perdu leur influence.

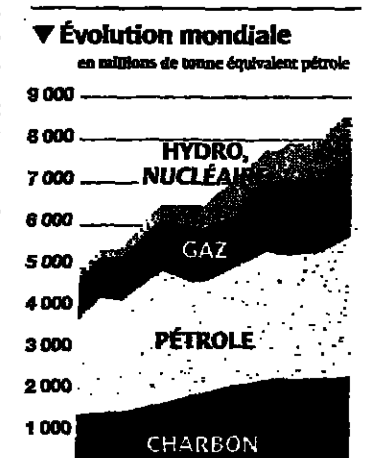
L'Arabie saoudite, premier producteur mondial, a dressé un constat d'échec après la dernière réunion du cartel au mois de juin. Jugeant le système des quotas de production *« démodé »*, les Saoudiens plaident désormais pour une nouvelle organisation, plus informelle, qui pourrait intervenir sur le marché pétrolier à l'image des banques centrales sur le marché monétaire pour stabiliser les taux de change.

Au mois de juin, Ali Ibrahim Naïmi, ministre saoudien du pétrole, a évoqué le regroupement dans cette instance de huit à neuf pays ayant des réserves importantes et de grandes capacités de production. Ce club pourrait s'ouvrir à des pays non membres du cartel. Selon les experts, ce groupement pourrait rassembler dès aujourd'hui l'Arabie saoudite, le Venezuela, l'Iran, l'Irak, le Koweït, les Emirats arabes unis, le Mexique et la Libye.

A ce titre, il est intéressant de noter que, au premier semestre, par deux fois ce sont trois pays du cartel – l'Arabie saoudite, le Venezuela et le Mexique – qui ont donné le signal d'une baisse autoritaire de production pour tenter de soutenir les cours. La réunion de l'OPEP qui a suivi n'a fait qu'entériner la situation et confirmé les engagements de réduction des autres pays.

▼ **Évolution mondiale**

en millions de tonne équivalent pétrole



Source : ENERDATA

CRISE ASIATIQUE

Si la chute des cours a accéléré le mouvement de désinflation et favorisé la croissance dans les pays consommateurs comme les Etats-Unis et l'Europe occidentale, elle perturbe fortement l'économie des pays producteurs, principalement ceux du Golfe. Mais les pays producteurs d'Afrique et d'Amérique latine souffrent aussi. En Russie, les revenus tirés des exportations de produits pétroliers ont chuté de 49,3 % au premier semestre...

La faiblesse actuelle des cours tient à une demande affectée par la crise asiatique, mais aussi à la douceur climatique. Comme le souligne Jean-Marie Martin, directeur de recherche émérite au CNRS, *« en 1997, la croissance de la consommation mondiale d'énergie est retombée à 1,2 %, soit très en dessous du taux exceptionnel de 1996 (3,3 %) et même de la tendance observée depuis 1992 (1,5 %) »*. Pour cet expert travaillant pour Enerdata, bureau international d'information et d'études sur l'énergie installé à Grenoble, le recul le plus sévère (3,3 % au lieu de 7,3 %) concerne l'ensemble des économies émergentes d'Asie et explique à lui seul *« une bonne part de la faible croissance au niveau mondial »*.

En France, l'année dernière, *« la consommation de produits énergétiques est restée stable. La hausse de celle des entreprises a été compensée par la baisse des achats des ménages »*, selon Michel Braibant de la division comptes et études de l'industrie à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Dans un document publié au mois de juillet, l'Insee constate que la *« demande énergétique se diversifie depuis 1980 »*. Ce mouvement est une conséquence du premier choc pétrolier de 1973. *« Désormais, il n'y a plus en France d'énergie dominante. En valeur, les produits pétroliers raffinés représentent 49 % de la consommation d'énergie contre 61 % en 1980, alors que l'électricité est passée dans le même temps de 23 à 37 % »*. En tonnes équivalent pétrole (tep), le pétrole *« ne représente que 41 % de la consommation d'énergie primaire contre 56,6 % en 1980, alors que la part de l'électricité (nucléaire et hydraulique) est passée de 15 % à 38 % »*.

GAZ ET CHARBON

La part du gaz a presque doublé sur la période pour atteindre 13,6 %. Mais la plupart des grands gisements sont situés dans des zones politiquement instables. Le risque concernant l'interruption brutale d'approvisionnement n'est pas à exclure, même si, jusqu'à présent, il est rare qu'un pays, même en guerre, stoppe ses livraisons d'hydrocarbures, ayant trop besoin en contrepartie de devises.

En revanche, l'industrie charbonnière s'éteint doucement en Europe occidentale, pour des raisons de coûts d'exploitation trop élevés. La consommation de charbon dans l'Hexagone, qui représentait 15,8 % de la demande d'énergie, a été divisée par trois. Pourtant, parfois, des sursauts accordent des sursis à cette industrie en déclin. En Grande-Bretagne, Tony Blair tente de ralentir l'inéluctable. A la fin du mois de juin, son gouvernement travailliste a décidé de ne plus favoriser l'ouverture de nouvelles centrales électriques au gaz en Grande-Bretagne, afin de maintenir l'usage du charbon. L'objectif est de tenter d'empêcher la fermeture de mines qui entraînerait la perte de milliers d'emplois.

Dominique Gallois

La détérioration de l'économie russe menace ses voisins

▼ **CEI**

Du Kazakhstan, qui connaît une forte reprise, au Turkménistan, où prix et change restent contrôlés, tous les pays ne présentent pas la même vulnérabilité

Trois années après l'Europe centrale et orientale, la Communauté d'Etats indépendants (CEI) est sortie de la récession en 1997 avec un PIB en très légère croissance (1 %). A la mi-1998, cependant, cette évolution positive ne semblait plus aller de soi, tant les incertitudes sont nombreuses. Ainsi, les cours des matières premières, l'essentiel des exportations des pays de la zone, ne cessent de chuter, l'appréciation continue du dollar auquel sont ancrés les taux de change des monnaies entame la compétitivité de leurs produits, la crise asiatique menace d'éliminer des partenaires commerciaux, majeurs dans certains cas. Enfin, et surtout, la détérioration brutale de l'économie russe ne peut que rejaillir sur l'ensemble de la CEI. Tous les pays ne présentent cependant pas la même vulnérabilité, et quatre cas de figure se dégagent de l'ensemble.

Le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan et la Géorgie connaissent depuis deux, voire trois ans une reprise vigoureuse. Les ressources en hydrocarbures dont disposent les deux premiers et l'attrait qu'elles suscitent chez les investisseurs occidentaux (les flux annuels de capitaux étrangers représentent 6 % du PIB au Kazakhstan et 10 % en Azerbaïdjan) ont grandement facilité leur redressement économique.

Pour autant, leurs dirigeants ne se sont pas détournés de la voie des réformes. Certes, les privatisations et les restructurations industrielles et bancaires marquent le pas, mais l'inflation est maîtrisée (avec 0,3 % en glissement, l'Azerbaïdjan a enregistré en 1997 le taux le plus faible de toutes les économies postcommunistes de l'Est) et les monnaies s'illustrent par leur bonne tenue. Enfin, ces deux pays s'étant refusés à tout sacrifier à la rente pétrolière, ils ne devraient pas trop souffrir de la baisse des cours du brut : les recettes pétrolières seront moins importantes que prévu, mais les principaux projets d'exploitation et d'acheminement, bien avancés, ne risquent pas d'être remis en cause.

Sans être dotée d'aussi grandes richesses, la Géorgie jouit d'une position géographique unique entre l'Europe et l'Asie, qu'elle valorise avec des intervenants extérieurs, encouragés par son décollage spectaculaire après la guerre civile. Pour la deuxième année consécutive, ce pays a réalisé en 1997 la plus forte croissance des Etats de la CEI (11,3 %). L'effet rattrapage ne peut être minimisé (le PIB et la production industrielle ne représentaient plus, en 1997, que 29 % et 18,4 % de leurs niveaux de 1989), mais celui-ci aurait été moins vigoureux sans la ferme volonté des autorités politiques d'assainir la sphère financière et de libéraliser l'économie.

Le deuxième groupe se compose de l'Arménie et du Kirghizstan, eux aussi en croissance, et de la Moldavie parvenue à grand-peine à stabiliser la production. Sur ces trois pays, l'Arménie et la Moldavie sont en passe de compromettre des résultats conquis de haute lutte dans le domaine monétaire, l'exacerbation des tensions politiques ayant entraîné un relâchement de la rigueur. Le Kirghizstan, lui, semble maintenir le cap, mais comme l'a montré son désarroi face à la dépréciation de sa monnaie consécutive à l'afflux de l'aide internationale, il a, à l'instar des deux autres pays, le plus grand mal à gérer la contrainte extérieure. Tous trois présentent des déficits courants importants et sont comptables d'une dette extérieure dont le service est de plus en plus problématique.

Les deux poids lourds de la CEI, la Russie et l'Ukraine, avaient montré en 1997 les premiers signes prometteurs depuis les débuts de la transition : la première affichait une croissance de 0,8 %, tandis que la seconde parvenait à freiner la récession (– 3 %, contre – 10 % en 1996), toutes deux marquant de nouveaux points dans la désinflation et l'affermissement de leur monnaie. Mais c'était oublier l'épée de Damoclès que représente le déséquilibre de leurs finances publiques.

Ces deux pays ne sont certes pas les seuls, au sein de la CEI, à tolérer des déficits publics importants en raison de la faiblesse de la collecte fiscale et à avoir commis l'imprudence de les financer par le biais d'investissements de portefeuille dans des obligations d'Etat. Mais ils ont usé, depuis 1996 pour la Russie, plus tardivement pour l'Ukraine, d'une solution de facilité en ouvrant aux non-résidents leur marché des titres de la dette aux rendements très attractifs.

L'euphorie a été de courte durée : si le reflux des capitaux étrangers a pu être freiné en novembre-décembre 1997 après le choc de la crise asiatique, il a été bien plus difficile de l'endiguer quand l'incapacité des gouvernements à tenir la situation en main n'a plus fait aucun doute. De plus, en Russie, la chute des cours mondiaux du pétrole a, tout en pénalisant le budget, de sérieuses répercussions sur les comptes extérieurs : positif depuis 1992, le solde de la balance des transactions courantes est devenu négatif fin mars 1998 avec la diminution en valeur de 15 % des exportations de brut et de produits raffinés.

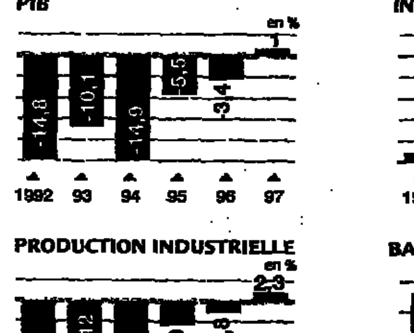
Le crédit d'urgence accordé fin juillet à Moscou par le FMI (22,6 milliards de dollars sur trois ans) n'a pas suffi à rassurer les investisseurs étrangers et russes ; le 17 août, les autorités monétaires se voyaient contraintes de dévaluer le rouble, d'annoncer une restructuration de la dette intérieure et de suspendre pour quatre-vingt dix jours le remboursement des titres détenus par les banques étrangères, mais sans réussir pour autant à stopper la débâcle. Reste à savoir si le retour de Victor Tchernomyrdine comme premier ministre sera en mesure d'infléchir l'évolution de la crise. Ces difficultés n'ont pu que conforter les dirigeants biélorusses, turkmènes, tadjiks et ouzbeks dans leurs réticences plus ou moins prononcées à l'égard de l'économie de marché. Dans ces pays, les secteurs productifs continuent à être subventionnés grâce à la planche à billets, les prix contrôlés dans leur majorité, et le commerce ainsi que le change de la monnaie soumis à de nombreuses restrictions.

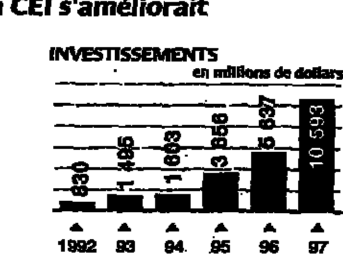
Cette politique conservatoire aurait, selon les données officielles, sujettes à caution, permis à la Biélorussie – dont les indicateurs crèvent tous les plafonds – et à l'Ouzbékistan de renouer sans trop de mal avec la croissance. En 1997, le Tadjikistan, dont l'économie a eu fort à pâtir de la guerre civile, les aurait rejoints dans ce camp, tandis que le Turkménistan s'est pris au piège du tout gaz, l'acheminement de cet hydrocarbure vers les marchés solvables (hors CEI) demeurant entièrement contrôlé par une Russie peu disposée à aider la concurrence.

Quoi qu'il en soit, ces économies se caractérisent surtout par de fortes tensions inflationnistes qui, outre la hausse des prix, se traduisent dans la persistance des pénuries et du rationnement administratif. Elles se trouvent enfin privées du soutien de la communauté internationale (complètement absent au Turkménistan, le FMI a suspendu, en 1996, son aide à la Biélorussie et à l'Ouzbékistan, mais a accordé en décembre 1997 un premier crédit au Tadjikistan), ce qui leur vaut de figurer parmi les pays les moins endettés de la CEI.

Marie-Agnès Crosnier
Le Courrier des pays de l'Est

▼ *La situation globale de la CEI s'améliorait*





Source : Commission économique pour l'Europe (ONU), Economic Survey of Europe, 1998.

هكذا من الأصل

LIVRES

Hold-up sur la santé !

par Yves Mamou

HÔPITAL SILENCE. LES INÉGALITÉS ENTRE HÔPITAUX
d'Elias Coca
Berger Levrault, 455 p., 390 F.

L'ouvrage d'Elias Coca est porteur d'une qualité rare dans le monde de la presse comme dans celui de l'édition : chaque ligne fait prendre conscience de l'opacité qui entourait le sujet – *l'économie de la santé en général* et celle de l'hôpital en particulier –, pour mieux la dissiper. Ce livre devrait être au chevet de tous les ministres de la santé et des affaires sociales pour les cinq prochaines années, sans parler des chefs de service et des directeurs d'hôpitaux, des maires et des conseillers régionaux, des députés et de tous les membres du gouvernement que les problèmes d'économie de la santé concernent.

Malgré son contenu terriblement technique, bourré de tableaux et de sigles plus barbares les uns que les autres, cet ouvrage oblige tous les discours à se repositionner sur des bases nouvelles. Son message est simple : la région Ile-de-France opère un véritable hold-up sur les ressources financières et sanitaires des autres régions de France. Autrement dit, cette région *« est la cause de l'impossibilité à maîtriser les dépenses de santé »* hospitalières en France. Si nul ne s'attaque à la surdotation des hôpitaux d'Ile-de-France par rapport aux hôpitaux des autres régions, alors il faudra accepter qu'il y ait une médecine à deux vitesses, une politique d'équipement sanitaire à deux vitesses, une politique sociale et de l'emploi à deux vitesses.

Pour faciliter le travail du lecteur novice, l'auteur rappelle d'abord les grandes lignes de la réforme hospitalière qui a eu lieu dans le courant des années 80. De la rémunération au prix de journée, le gouvernement est passé à un système de dotation globale dans l'espoir de maîtriser l'évolution des dépenses. Ce quasi-blocage tarifaire s'est accompagné simultanément de la mise en place d'une batterie d'indicateurs destinés à mesurer l'activité effective de chaque établissement hospitalier. C'est ainsi que fut créé le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI), un outil qui avait pour but de corriger les rigidités inévitables d'un système d'enveloppes financières.

Bien entendu, les hôpitaux parisiens qui avaient conscience d'être surdotés ont trouvé mille raisons pour retarder l'élaboration de tels instruments. Mais grâce à la volonté de quelques-uns, des indicateurs avérés ont fini par être au point. Ce sont eux qu'Elias Coca a entrepris de faire tourner pour en mettre le produit sur la place publique. Résultat : l'enveloppe globale de 578 milliards de francs accordée par l'assurance-maladie aux dépenses hospitalières engendre une formidable inégalité. Inégalité entre régions d'abord et inégalité entre établissements hospitaliers au sein de chaque région ensuite.

L'inégalité entre les régions est simple : l'Ile-de-France capte plus de 20 % des dotations de l'assurance-maladie. Mais au sein même de la région, l'établissement le plus cher (Montsouris) est rémunéré deux fois plus que le moins cher (Chevilly-Larue). *« Les inégalités de rémunération internes à l'Ile-de-France sont donc très élevées »*, même si chaque hôpital de la région capte une part plus importante de la dotation que ceux des autres régions. Ainsi, *« le centre hospitalier le plus "pauvre" d'Ile-de-France est rémunéré pour chaque unité d'activité au même niveau que les centre hospitaliers les plus riches d'Auvergne ou de Bretagne. Tout est relatif »*. Compte tenu du fait que l'Ile-de-France capte 20 % de la totalité du budget, il faudrait réduire cette enveloppe de près d'un cinquième pour la *« rendre conforme à la moyenne nationale »*. Car Elias Coca fait mieux que de présenter le dossier, il en tire également les conclusions.

Cette inégalité des financements et de la productivité correspond bien entendu à une inégalité non moins profonde dans l'offre de soins par rapport à une population homogène. Pour pouvoir établir des comparaisons, Elias Coca se livre à de savantes compensations entre régions et départements pour déterminer des critères de standardisation de la population. Une fois ceux-ci déterminés, le résultat est, là encore, quelque peu affolant.

Alors que, en médecine-chirurgie-obstétrique, l'offre moyenne est de 456 lits pour 100 000 habitants standards, il apparaît que le Poitou-Charentes ne peut offrir que 349 lits, alors que l'Ile-de-France peut en aligner 537 et l'Alsace-Lorraine 529. *« L'écart maximal de densité est donc de 59 % entre les deux régions extrêmes (Alsace-Lorraine et Poitou-Charentes). Qui pourra justifier d'un tel écart d'offre pour une même population standardisée, alors que l'on parle depuis des années de supprimer des lits en excès ? »*

Ces inégalités dans l'offre de soins se doublent évidemment d'une inégalité dans les dépenses. Tout confondu, un habitant d'Ile-de-France coûte 11 607 francs; alors que, à soin égal, un Poitevin n'occasionne que 9 814 francs de dépenses à l'assurance-maladie. Et l'auteur d'ajouter : *« Qui pourrait justifier que l'assurance-maladie dépense 43 % de plus pour chaque habitant de l'Ile-de-France par rapport à chaque habitant du Poitou ? C'est pourtant ce qui continue de se produire dans l'indifférence la plus générale. »*

Mais ce qui sidère le plus à la lecture des graphiques et tableaux d'Elias Coca, c'est la formidable injustice du système. Alors qu'une juste répartition des dépenses permettrait de mieux mailler le territoire national en hôpitaux, cliniques et autres établissements de soins, le hold-up perpétré par les uns entraîne la désertification chez les autres. Les fermetures de lits se font non plus en fonction d'une quelconque rationalité, mais au rapport de forces pur et simple.

La place manque pour évoquer toute la richesse de ce travail d'arpenteur statistique : les études auxquelles l'auteur se livre sur la répartition des infirmières, des gynécologues-obstétriciens, des radiologues ou des chirurgiens... sur le territoire national, ou sur la répartition des lits en long séjour pour les personnes âgées dépendantes, font surgir mille interrogations que l'on aimerait voir exploitées plus avant par l'administration. Ainsi, il faudra bien expliquer un jour pourquoi c'est la région la plus mal lotie (Poitou-Charentes) qui a le taux de longévité de la population le plus élevé.

La morale de ce travail est que sans coordination nationale de l'offre de soins, sans volonté politique de briser les corporatismes et les avantages acquis, les déséquilibres inter et intrarégionaux continueront de fausser toute logique de maîtrise de soins. Au lieu de critiquer les petites villes qui s'accrochent bec et ongles à leur maternité *« sous prétexte de sauvegarder l'emploi »*, Elias Coca révèle que ce discours culpabilisateur des riches envers les pauvres n'a qu'un but : préserver les situations et les rapports de forces acquis. *« Ce qui est dangereux, ce n'est pas le maintien d'une structure localement nécessaire, c'est le maintien en l'état d'une captation excessive des moyens nationaux par la région capitale qui refuse, avec arrogance sinon agressivité, de considérer l'évidence de sa surdotation. »*

Nul doute que le livre d'Elias Coca est aujourd'hui une arme à la disposition des « pauvres » pour réclamer aux « riches » la fin de leurs privilèges. Sauront-ils s'en saisir ? L'avenir (proche) le dira.

Les dessous de la panique financière en Russie

par Yves Zlotowski

Finalement, la Russie aura *cumulé* dévaluation et défaut sur sa dette. Tout comme à l'automne 1997, l'effondrement financier actuel s'est propagé via le marché de la dette publique interne. Une succession de signes négatifs (privatisation ratée de l'entreprise pétrolière Rosneft, grève des mineurs contre les impayés de salaires, relance de la crise asiatique, crispation du Fonds monétaire international devant un plan de redressement budgétaire jugé insuffisant) a incité les acheteurs de bons du Trésor à court terme à vendre, sans vouloir souscrire aux nouvelles émissions, ce qui a entraîné une hausse vertigineuse des taux. La crise de confiance a également touché le marché des actions puisque celui-ci est retombé à son niveau du début de l'année 1997, point de départ de la bulle spéculative la plus spectaculaire de tous les marchés émergents.

Comme toutes les crises, celle-ci a eu lieu sur fond de dégradation de la conjoncture macroéconomique en 1998. Les résultats de la collecte fiscale sont restés en dessous des engagements pris par le gouvernement. La baisse des prix du pétrole, l'augmentation des importations et le relèvement des taux d'intérêt sur la dette se sont ensuite combinés pour transformer l'excédent courant en déficit au premier trimestre 1998.

L'annonce d'une aide internationale de plus de 22 milliards de dollars n'a pas permis d'éviter la dévaluation. Après avoir fermement confirmé l'ancrage du rouble, les autorités de Moscou ont annoncé un *« changement du régime de change »* et un moratoire de 90 jours sur les remboursements de la dette interne. Le gouvernement semblait avoir mesuré la gravité de la situation en annonçant un train de mesures d'urgence, destinées surtout à rétablir rapidement la situation de la collecte fiscale. Ces mesures ont été, en partie seulement, adoptées par la Douma ; le reste du paquet devant, selon les vœux du président Eltsine, être promulgué sous la forme de décret-loi. Un programme de sauvetage, piloté par le FMI, de 22,6 milliards de dollars a été décidé fin juillet pour les dix-huit mois à venir. Une première tranche de 4,8 milliards a été versée et une seconde, au montant probablement inférieur, le sera en septembre.

L'urgence imposait bien une aide massive, mais celle-ci n'aura pas fonctionné comme les autorités russes l'auraient souhaité. Les investisseurs n'ont pas repris confiance, car l'étalement et la stricte conditionnalité assortis au prêt de 22,6 milliards ne pouvaient pas permettre à l'Etat russe de faire face aux échéances de sa dette interne d'ici à la fin de cette année.

Les autorités russes s'en sont souvent remises à la stratégie du *« too big to fail »*. Pour les bailleurs de fonds, refuser d'aider la Russie revenait à précipiter la crise. Voler à son secours contribuait à différer les réformes douloureuses. Un dilemme financier qui n'est guère nouveau pour le FMI mais qui explique pourquoi la « surveillance » du Fonds n'a pas *fonctionné : soit le FMI tapait du poing* au risque d'accélérer les sorties de capitaux, soit il se sentait obligé de donner un satisfecit – signal que la situation des finances publiques s'améliore – *dans le seul but de calmer la nervosité des marchés.*

Les 22 milliards avaient en principe pour but d'éviter une dévaluation « à chaud » du rouble, avec tous les risques que cela comportait pour un système bancaire très exposé au risque de change. En revanche, une dévaluation « à froid », à l'automne, aurait donné aux banques russes le temps de sortir de leur position de change ouverte.

> La création d'un droit des créanciers et une réforme fiscale sont les deux piliers qui permettront une vraie sortie de crise

Sortir de l'étau financier implique de promouvoir des mesures d'urgence – mobiliser rapidement de la liquidité pour les finances publiques – tout en mettant en place des réformes dont l'effet se fera sentir progressivement, mais dont la mise en route joue un rôle de signal.

L'ajustement budgétaire exigé en contrepartie de l'aide, pour être soutenable, devra passer par une lutte sans merci contre la culture d'impayés qui sévit en Russie. Derrière la multiplication des formes d'échange non monétaires – impayés, troc, lettres de change – se cachent de véritables détournements de la liquidité : certaines entreprises préfèrent faire fructifier l'argent plutôt que de payer fournisseurs, fisc ou même salariés. D'autres, en état de coma avancé, pratiquent l'impayé pour mieux reculer des restructurations jugées insupportables au plan social.

La crise des finances publiques tient aussi au fait qu'aucun mauvais débiteur du fisc n'a été réellement sanctionné. Mais la sanction – qui peut aller jusqu'à la mise en faillite – ne peut assurer à elle seule l'ajustement budgétaire. Elle doit être obligatoirement assortie d'une réforme de la fiscalité. La création d'un droit des créanciers et une réforme fiscale sont les deux piliers qui permettront à la Russie une vraie sortie de crise.

La nécessité de lutter contre les impayés – et les engagements pris par les autorités russes en ce sens – ne date pas du dernier plan d'urgence de l'équipe Kirienko. Les menaces contre les mauvais payeurs ont déjà été brandies tant de fois que la crédibilité du gouvernement en la matière est sérieusement érodée. Pourquoi une telle impuissance ?

Si la restructuration est si lente à se mettre en place en Russie, si des entreprises, véritables coquilles vides, réussissent à survivre sans produire ni payer leurs salariés, c'est que les acteurs sociaux sont plutôt hostiles, parfois de façon passive, aux restructurations. Un employé d'une ville-usine du complexe militaro-industriel aura tendance à préférer sa situation actuelle, qu'il a toutes les raisons de trouver mauvaise, à un chômage encore plus terrifiant, synonyme de couverture sociale inexistante, avec l'espoir faible de trouver un emploi dans une région globalement déprimée. Ni les directeurs d'entreprise – que la restructuration menace directement –, ni les autorités locales – qui craignent les désordres sociaux – ne veulent des restructurations. Pour bien d'autres acteurs – entreprises commerciales qui tirent des revenus colossaux du troc et des ersatz de monnaie –, le système financier parasitaire actuel est bien profitable. Dès lors, qui en Russie souhaite aujourd'hui sortir du système des impayés ?

Ce système parasitaire – incapable de relancer la croissance et source de nombreux profits indus – pourrait se prolonger encore longtemps si le gouvernement n'avait pas choisi, via l'ouverture du marché de la dette interne aux non-résidents, de confronter cet ordre financier si particulier au marché international.

D'ores et déjà, les autorités russes ont converti l'équivalent de 4,4 milliards de dollars de dette à court terme en roubles en 6,4 milliards de dollars de titres à long terme libellés en dollars. Le moratoire sur la dette interne débouchera sur une solution de ce type. Tuer le marché de la dette à court terme – et ne plus faire que des euro-émissions en dollars qui n'incorporent pas le risque de change – est une voie de sortie de crise, mais une voie très partielle et seulement temporaire. Le fond du problème est bien la logique des impayés, qui fait mauvais ménage avec celle du marché financier. Il va falloir choisir et c'est tout l'enjeu de cette crise financière.

***Yves Zlotowski** est consultant pour le Centre d'études et de recherches internationales (CERI).*

L'Europe face à la crise asiatique : immunité ou incubation ?

par Jacques Ninet

Depuis le début de ce qu'il est convenu d'appeler la crise asiatique, les nations occidentales ont fait preuve d'une indifférence étonnante aux effets de propagation auxquels on pouvait légitimement s'attendre dans une économie mondialisée. Il est vrai que les Etats-Unis ont connu un taux de croissance exceptionnel au premier trimestre 1998, tandis que l'Europe, confortée par l'avancée décisive de l'Union économique et monétaire, voyait sa reprise s'affirmer peu à peu. Les marchés financiers, favorisés par cette embellie économique et par l'attentisme contraint des banques centrales, n'ont retenu des événements d'Extrême-Orient que les conséquences favorables : la création de liquidités et la concentration des flux de capitaux sur les marchés présumés « sûrs ». Autant d'éléments qui ont contribué à l'autovalidation du postulat d'immunité économique et boursière.

Alors que les Bourses occidentales marquent sérieusement le pas après un semestre littéralement euphorique, la validité de ce double postulat revêt un caractère absolument décisif au moment où s'accumulent les mauvaises nouvelles en provenance non seulement d'Asie, mais aussi d'un certain nombre d'autres zones émergentes, en raison de l'aggravation du risque systémique dû à la prise de conscience tardive d'une erreur de diagnostic.

L'hypothèse d'immunité repose essentiellement sur la marginalité, donc l'innocuité des effets attendus de la crise. Ou, plus exactement, *sur la disproportion, pour les économies* occidentales, entre les effets bénéfiques considérables et les conséquences négatives – marginales ou maîtrisables – de la crise. D'un côté, la désinflation, *la baisse du prix des matières* premières, la baisse des taux d'intérêt, voire la désorganisation de la production dans les pays touchés par la crise, favorisent la consommation domestique et l'investissement (immobilier) et, vu le poids de ces deux facteurs dans le PIB, la croissance en général. En outre, la part relative du commerce interzone restant insignifiante au regard des échanges entre pays industrialisés, le ralentissement induit par la chute des exportations vers les zones en développement est largement compensé par le dynamisme interne.

De l'autre côté, l'apparition de surcapacités entraînant la fragilisation des systèmes bancaires et la concurrence acharnée des pays en situation de dévaluation compétitive restent des problèmes locaux, ou en tous cas limités, et pris en charge par la communauté internationale.

On peut d'abord s'étonner de voir si facilement balayés les clichés désormais inopportuns sur les bienfaits de la globalisation ou sur le rôle déterminant de l'expansion du *commerce mondial dans la croissance. On* peut aussi éprouver quelques doutes à l'encontre d'un nouveau modèle de croissance qui équilibrerait durablement et sans dommage les tensions inflationnistes d'une zone avec la déflation de sa voisine. Sur un plan fondamental, on peut ensuite s'interroger sur les raisons qui empêcheraient, pour une fois, et au contraire des expériences de deux siècles d'économie « moderne », la récession qui frappe la région la plus dynamique, de s'étendre au reste du monde.

> On voit déjà comment l'effondrement du prix des matières premières peut jouer un rôle de contagion vers les autres zones en développement

*La crise actuelle ne présente que peu de dif*férences avec les précédentes crises de surinvestissement et de surcapacité, à cela près qu'elle s'est déclenchée dans une zone certes en très forte expansion, mais qui restait encore mineure en termes de poids relatif. La dynamique de récession liant crédit/investissement/activité, déjà à l'œuvre dans ces régions, peut-elle, dans ces conditions, se propager au reste *du monde ? Voilà le cœur de la question.* On voit déjà comment l'effondrement du prix des matières premières peut jouer un rôle de contagion vers les autres zones en développement pour y réduire consommation, et surtout investissement, par défaut de recettes. Avec la contraction générale du crédit, en raison des engagements des banques internationales, cet effet déflationniste est le principal facteur de démarginalisation progressive du phénomène à l'égard des pays industrialisés.

Il reste, bien sûr, que cette crise est étroitement mêlée à celle du Japon, principal pourvoyeur de fonds à bon marché pour toute la zone. *Quid* alors de la gravité de la situation de ce pays, premier créancier mondial, mais paralysé par un système financier totalement décomposé et incapable d'entreprendre les réformes structurelles seules susceptibles de le relancer dans la voie de la croissance ?

La vraie question de l'immunité de l'Europe se pose cependant beaucoup plus à l'égard des Etats-Unis, dont il n'est pas douteux qu'ils commencent à subir le contrecoup de la crise (comme l'indique le creusement de leur déficit commercial). Au plan économique, la reprise de l'Europe continentale présente des signes certains de robustesse, ne serait-ce que par effet de rattrapage après tant d'années de stagnation et grâce à la stabilisation des taux et la disparition des risques de change. On peut donc attendre que la croissance européenne résiste aux effets de la récession orientale et du ralentissement américain. Mais qu'en serait-il en cas de récession aux Etats-Unis ? La question mérite d'être posée.

Au plan financier, en revanche, l'Europe fait unanimement figure de dernier îlot de sécurité, en vertu du principe désormais bien connu du consensus autoréalisateur. Mais les spécialistes savent bien que, mesurée depuis le début de la période haussière qui a commencé aux lendemains du krach de 1987, la performance de la Bourse de Francfort surpasse celle de Wall Street et que les autres places européennes ont rattrapé une grande partie du retard accumulé en 1994 et 1995. Le potentiel de rattrapage généralement invoqué pour pronostiquer leur déconnexion en cas de recul sévère du Dow Jones n'est qu'un mythe.

Eblouis par sept années de croissance américaine et dix ans de hausse boursière, les pays occidentaux se sentent hors d'atteinte des remous économiques et financiers du reste de la planète et capables d'abolir les crises d'ajustement qui, périodiquement, entravent l'expansion capitaliste. Les arguments avancés ont en commun de s'appuyer sur des situations démographiques, régionales ou structurelles déséquilibrées, comme si la capacité de tirer parti, en particulier au plan financier, de faiblesses externes – ou à venir – était illimitée, dans le temps et dans l'espace. Ce tropisme, assez répandu dans la prospective financière, est une erreur d'autant plus regrettable qu'en économie c'est toujours de l'excès de confiance que naissent les plus grandes difficultés.

***Jacques Ninet** est économiste de marché.*



Les avatars de la taxe Tobin ou comment calmer la spéculation financière

▼Les crises asiatique et russe font resurgir l'idée d'un contrôle des mouvements de capitaux

Haro sur les spéculateurs ! Quand on analysera la faillite russe, on ne manquera pas de les accuser d'avoir précipité la chute d'un pays auquel ils prêtaient à des taux dépassant les 70 % l'an. On se souviendra des crises monétaires gigognes qui ont abattu, l'an dernier, les économies indonésienne, thaïlandaise ou coréenne et qui continuent à secouer l'économie mondiale. Ceux qui ont le plus de mémoire mettront dans le même sac la spéculation contre la livre sterling conduite, en septembre 1992, par le financier George Soros, qui empocha 1 milliard de dollars à cette occasion. Et l'on se reposera la sempiternelle question : *« Comment éviter que des capitaux, qui se déplacent à la nanoseconde en fonction d'intérêts à court terme, étranglent des pays et des hommes ? »*

DICTATURE DES MARCHÉS

C'est alors que l'on ressortira peut-être la vieille idée d'un Prix Nobel d'économie américain, James Tobin, qui proposa *« de jeter quelques grains de sable dans les rouages bien huilés de la finance internationale »*. C'était en 1972, au moment où le système monétaire international optait pour les taux de change flottants. Cet universitaire poursuivait deux objectifs : faire en sorte que les taux de change reflètent les éléments fondamentaux des économies et donc le long terme, afin de réduire la volatilité spéculative ; préserver l'autonomie des politiques nationales de la dictature des marchés.

Sa proposition consistait à créer une taxe mondiale sur chaque transaction en devises. Au taux de 0,2 %, il calcula que le coût du transfert s'élèverait, par an, à 2,4 % si l'opérateur conservait la devise pendant un mois, à 10 % si sa position était close au bout d'une semaine et à 48 % s'il réalisait un aller-retour quotidien. De quoi faire réfléchir des acheteurs à l'affût d'une dévaluation.

Jamais appliquée, la taxe Tobin a pourtant plu en France où l'on y voyait le moyen de produire des fonds au profit du développement ou de causes humanitaires. François Mitterrand, alors président de la République, proposa au sommet de Copenhague de 1995, de relancer cette idée. Dans son programme intulé *« 1995-2000 : propositions pour la France »*, le futur premier ministre Lionel Jospin reprenait cette idée.

A droite aussi, on a été séduit. Dans son discours de clôture des assises du RPR, Philippe Séguin, déclarait le 1er février 1998 : *« Il convient de réfléchir sérieusement à la proposition d'instituer une taxe mondiale sur les mouvements de capitaux mondiaux, qui permettrait de limiter la volatilité des marchés et d'alimenter les ressources du FMI. »*

Dernière initiative en date : la création, au mois de juin dernier, par des publications et des personnalités de gauche d'une Action pour la taxation des transactions pour l'aide aux citoyens (Attac). *Le Monde diplomatique*, *Politis*, *Charlie Hebdo* et *Témoignage chrétien*, associés notamment avec AC ! (Agir ensemble contre le chômage !), le SNESup ou SUD-PTT, ont été rejoints par plus de 2 500 adhérents *« pour mener des actions (...) en vue de la reconquête, par les citoyens, du pouvoir que la sphère financière exerce sur tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle dans l'ensemble du monde »*. Les statuts d'Attac citent, parmi les moyens, *« la taxation des transactions sur les marchés des changes (taxe Tobin) »*.

Mais la majorité des économistes praticiens ou universitaires ne partagent pas cet enthousiasme pour la taxe Tobin. Certains lui sont carrément hostiles, comme Jean-Pierre Petit, sous-directeur à la direction des études économiques de la BNP, qui juge qu'elle *« serait une monstruosité bureaucratique. Elle supposerait une coopération entre les autorités fiscales et les banques centrales qui ne s'est jamais vue »*. Et M. Petit de dauber sur la France *« qui proposerait une harmonisation fiscale mondiale, alors que l'Europe n'est même pas parvenue à une harmonisation de sa fiscalité de l'épargne ! »* Tous les analystes ne sont pas aussi négatifs, mais la plupart d'entre eux estiment qu'une taxe ne sert à rien lorsque la catastrophe arrive. *« Ce n'est pas un instrument de gestion de la crise,* affirme Gérard Kremer, du service des relations monétaires internationales de la Banque de France, *car une forte dévaluation ne pourrait être compensée que par une taxe astronomique »*. Dans une économie en ruines comme celle de la Russie, une taxe n'aurait pas apaisé la défiance née d'une absence de perspectives macroéconomiques.

Autre consensus : l'instauration de la première taxe à l'échelle mondiale serait utopique. *« Les marchés financiers ne sont pas localisés comme les marchés boursiers, car les transactions se font dans les circuits électroniques,* explique Charles Wyplosz, professeur à l'Institut des hautes études internationales de Genève. *Pour que la taxe Tobin fonctionne, il faudrait que tous les pays du monde l'acceptent, sinon il suffira de positionner un bateau au milieu de l'océan Atlantique pour créer un paradis fiscal. »*

Et comment calculer l'assiette de la taxe ? Comment frapper seulement les spéculateurs, alors que les gestionnaires avisés travaillent, eux aussi, à très court terme ? Dans l'entourage de Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie et des finances, on va jusqu'à poser la question d'un éventuel effet-boomerang : *« Est-ce qu'on ne risque pas de déclencher un effet pervers en poussant l'opérateur normal à prendre un risque anormal de change, ce qui peut multiplier la contagion et aggraver la crise ? »*

L'EXEMPLE CHILIEN

Nombreux sont ceux qui, avec Charles Wyplosz, sont plutôt partisans d'aménager la taxe Tobin en mesure prudentielle qui renchérirait les opérations pour protéger les économies émergentes. *« Chaque pays à la possibilité d'imposer une taxe pour décourager les capitaux courts »*, résume M. Wyplosz, qui croit à des mesures prises à l'échelle nationale.

« Dans les pays dont le système financier a été libéralisé, renchérit Michel Aglietta, professeur à l'université de Paris X-Nanterre, *c'est l'entrée et non la sortie de capitaux qui doit être contrôlée. »*.

Le bon exemple à suivre, y compris pour James Tobin, est celui du Chili qui, depuis juin 1991, impose aux capitaux entrant dans son système financier de placer sans intérêt 30 % de leur montant auprès de la banque centrale pendant une durée d'un an. Tous les investissements doivent demeurer un an dans le pays. Le pourcentage des capitaux instables serait tombé de 66 % à moins de 10 %, alors que les investissements étrangers ont été multipliés par sept entre 1990 et 1996.

La taxe Tobin devrait être évoquée à l'occasion de la rédaction du rapport que Lionel Jospin a demandé à Catherine Lalumière, député européen, sur l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) et sur l'Organisation mondiale du commerce. *Elle n'est pour autant* pas près d'être appliquée si l'on en croit le très libéral Kiel Institute allemand qui doute de son efficacité. Il reste toutefois que depuis qu'a éclaté la crise de l'Est asiatique, le FMI et la Banque mondiale ne considèrent plus comme tabou l'idée d'une libéralisation des mouvements de capitaux mieux *« ordonnée »*, au profit des marchés fragiles, surtout dans les pays dits émergents.

Les réflexions qui auront lieu début octobre à Washigton où se tient l'assemblée annuelle des institutions de Bretton Woods, pourraient aller dans le sens qu'indiquait Dominique Strauss-Kahn, lors du comité intérimaire du FMI du mois d'avril. *« La crise asiatique ne s'est pas produite parce que les pays en difficulté avaient trop ouvert leurs marchés des capitaux,* disait-il, *mais probablement parce qu'ils n'avaient pas pris toutes les précautions nécessaires à une ouverture réussie. »*

Dans la panoplie de ces *« précautions »*, tous les experts prônent une plus grande transparence de l'information financière, des systèmes de notation plus évolués et un durcissement des ratios Cook afin que les prêteurs puissent mesurer précisément la perte potentielle qu'ils encourent. Mais on est bien loin de la taxe Tobin...

Al. F.

François Chesnais, professeur associé à l'université de Paris XIII-Villetaneuse

« Il faut démanteler les mécanismes de la dette publique et le parasitisme économique qui en vit »

« Quelle a été la démarche du conseil scientifique de l'Action pour la taxation des transactions pour l'aide au citoyen (Attac) dont vous faites partie ?

– Notre conseil est constitué de personnes venues d'horizons divers. Certaines sont keynésiennes, d'autres marxisantes, et d'autres encore nous ont rejoints par le biais de l'économie du développement ou des problèmes mondiaux de l'environnement. Nous avons formulé un diagnostic commun à propos d'un système qui rend malade l'économie mondiale.

En 1970, le volume mondial des transactions quotidiennes sur le marché des changes s'élevait à 10 milliards de dollars. Il est passé à 75 milliards en 1980, à 500 milliards en 1990 et à 1 800 milliards en 1997. Cet indicateur permet de prendre la mesure de la volatilité du système financier.

Seulement 7 % à 8 % de ces transactions correspondraient à des règlements commerciaux. D'autres calculs suggèrent que le ratio du commerce international sur les transactions en devises est passé de 1 à 9 en 1980 à 1 à 90 en 1996. 80 % de ces transactions consistent en un aller-retour de 48 heures. Faut-il s'étonner que les profits dégagés sur les marchés des changes dépassent ceux de très grandes entreprises américaines ? La Citibank a déclaré au *Financial Times* avoir réalisé 552 millions de dollars de bénéfices sur les marchés des changes au cours du seul premier semestre 1997.

– Pourquoi votre association a-t-elle repris au départ l'idée du Prix Nobel James Tobin de taxer les transactions financières à court terme ?

– Lorsqu'il a formulé sa proposition en 1972, James Tobin voulait préserver « l'économie réelle » de l'interférence de la finance et préserver l'autonomie des gouvernements en matière de politique macro économique. Son objectif était de faire en sorte que les taux de change reflètent les niveaux de productivité et de compétitivité relatifs des pays et non les décisions prises par les opérateurs en fonction de critères de rendement financiers purs.

Le souci de Tobin était d'éviter que les marchés de devises deviennent l'une des arènes de la spéculation. En pénalisant à hauteur de 0,1 % ou 0,2 % les mouvements rapides de capitaux, il voulait rendre plus difficles l'achat et la vente de devises spéculatifs.

La taxe Tobin n'a jamais été appliquée, non par impossiblilité technique, mais à cause d'un refus politique obstiné. Tobin a démontré que l'absence de dispositif pénalisant a contribué à l'instabilité chronique qui s'est installée sur les marchés des changes.

– Pourquoi êtes-vous devenu ensuite moins favorable à la taxe Tobin ?

– Nous ne sommes plus en 1972 lorsque Tobin eut le mérite d'entrevoir les dangers de la libéralisation financière. Depuis les années 80, la libéralisation des taux de change et le décloisonnement des marchés obligataires et des Bourses ont interconnecté les taux et le rendements des titres. Cette globalisation a créé une économie internationale de valorisation d'un capital de placement présentant de forts traits rentiers et une propension marquée pour les gains sûrs et faciles.

Marx parlait de ce *« capital-argent »* qui juge que l'argent doit produire du dividende comme le poirier donne des poires. Le trader tire de l'argent de son ordinateur sans se poser de questions. De même, le fonds de pension rachète une entreprise pour la réorganiser et partager la valeur ajoutée à son profit et au détriment de l'entreprise et de ses salariés. Il ne s'agit plus de produire de la richesse, mais de la transférer.

Le jour où les conditions ne leur semblent plus favorables, les opérateurs désertent brutalement et massivement, provoquant l'effondrement des marchés financiers locaux qu'ils laissent exsangues comme au Mexique en 1995 ou en Asie du Sud-Est en 1997.

– Alors, que proposez-vous ?

– Ce sont des idées personnelles, car nous n'en avons pas encore discuté au conseil scientifique d'Attac. Je pense qu'il faut démanteler le système de transferts de valeurs au profit du capital-argent par le biais des dividendes et des intérêts sur les prêts aux gouvernements. Ceux-ci ont poursuivi des politiques budgétaires expansionnistes en allégeant l'imposition du capital et des revenus élevés. Le régime de taux d'intérêt positif et la boule de neige de l'endettement qu'il entraîne ont été le pivot de ce régime d'accumulation.

Il nous faut revenir à un régime dans lequel la finance est non le maître, mais le serviteur de l'investissement et de la production. Il faut remettre les compteurs à zéro. Les pays ne peuvent plus supporter le fardeau des ponctions écrasantes au profit de couches sociales et d'institutions marquées par le parasitisme économique. Pour ce qui concerne les actions, les marchés vont, sans doute, s'en charger, car de sévères corrections boursières pourraient faire une partie du travail de destruction de la « richesse de papier ».

Pour les titres de la dette publique, des mécanismes de démantèlement doivent être imaginés puisqu'il s'agit de sommes dont le montant est reproduit d'année en année, du fait de taux d'intérêt supérieurs à l'inflation et de rentrées fiscales grevées par la croissance insuffisante, et qui ont été, en réalité, payées depuis belle lurette.

Ce démantèlement épargnerait le petit épargnant, mais retirerait aux investisseurs institutionnels la capacité de dicter leur politique. L'Indonésie et la Russie ont procédé, dans l'urgence, à des « moratoires » de fait. Pour peu que la volonté politique existe, la France pourrait prendre l'initiative de moratoires soigneusement planifiés.

Tel est le type de mesures nécessaires pour obtenir une relance de l'investissement et de la production, et pour stopper la progression de la déflation mondiale.

Propos recueillis par Alain Faujas

VERS LA MONNAIE UNIQUE

Comment payer en Europe ?

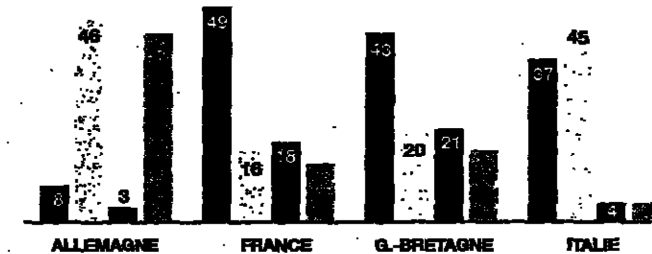
par Hervé Juvin

Chèque, carte de crédit, carte prépayée, titre universel de paiement, prélèvement automatique, virement... Nous utilisons chaque jour une diversité de moyens de paiement qui met en jeu des processus d'une foisonnante complexité et qui doit faire face au triple défi de l'euro. Défi d'adaptation technique : transformer le parc français de 25 000 distributeurs de billets et guichets automatiques bancaires (DAB-GAB) à la nouvelle monnaie n'est pas une mince affaire. Défi commercial : offrir au client français des moyens de paiement adaptés à un prix adapté suscite une réflexion décapante sur la tarification bancaire actuelle. La réglementation pousse les banques françaises à faire payer, et cher, la sanction, par exemple, pour un dépassement de découvert autorisé, sans facturer le service, par exemple, la tenue de compte ou l'émission des chèques. Cette situation rapproche le banquier du gendarme. Est-ce vraiment la voie de la performance et de la qualité ? Défi d'anticipation, enfin et peut-être surtout : chacun considère que l'euro va transformer l'usage et la tarification des moyens de paiement. Mais dans quel sens, et comment paieront les Européens dans les années qui viennent ? Voilà une question qui préoccupe les établissements bancaires, comme leurs clients, mais pour des raisons différentes.

Dans leur majorité, les banquiers ont sans doute raison de ne pas attendre d'évolution rapide du fait de l'euro ou de l'intégration bancaire européenne encore balbutiante. Le client bancaire, à l'exception des entreprises, reste national, et les frontières sont encore pour lui à peu près imperméables. En témoigne le nombre extrêmement réduit des paiements transfrontières, qui représentent seulement 1,5 % du total des paiements effectués par les détenteurs de comptes français, les deux tiers se réalisant à l'intérieur de l'Union européenne.

▼Utilisation des moyens de paiement par pays

en pourcentage



En témoignent également des usages nationaux profondément différents en matière de moyens de paiement. Les Allemands ne signent pas de chèques, utilisent encore moins leurs cartes de crédit, mais ont des liasses de marks dans leurs poches (la monnaie fiduciaire représente encore 30 % des liquidités) et émettent sans hésiter virements et prélèvements automatiques. A l'inverse, les Français comme les Britanniques (mais moins que les Américains) signent des chèques à tout va, utilisent de plus en plus facilement leur carte de crédit, mais ont les poches plates en billets (la monnaie fiduciaire représente moins de 15 % des liquidités), et se montrent réticents à utiliser des virements et des prélèvements.

L'inertie culturelle de ces habitudes nationales ne peut être sous-estimée. En France, il a fallu des décennies pour que l'usage du chèque se généralise, notamment du fait de la mensualisation des salaires et des lois Debré (1966) déréglementant l'ouverture des guichets bancaires. Combien de temps faudra-t-il pour faire reculer l'utilisation d'un support difficile à dématérialiser, donc coûteux en hommes, en temps et en risques, mais qui représente encore près de 50 % des paiements réalisés en France ?

Si l'euro ne constitue pas un facteur révolutionnaire pour des pays où la liberté de tarification des produits et des services bancaires est la règle, il n'en va pas de même dans les pays qui, comme la France, ont imposé par la réglementation des pratiques spécifiques dans ce domaine. Dans la part très importante des chèques pour des règlements de petit montant (plus de 50 % des chèques sont émis pour des règlements inférieurs à 300 F), quelle proportion s'explique par le *principe de la non-facturation* des chèques, contrepartie de la non rémunération des dépôts à vue ? L'exception française en la matière résulte d'un décret-loi de... 1935, confirmé en 1975. Même si les professionnels formulent des avis divergents sur ce sujet, elle ne devrait pas résister longtemps à l'ouverture du marché bancaire français, selon le principe de la libre prestation de services.

Il faut s'attendre, dès 1999, à ce que l'utilisation des formules de chèques soit facturée, et les dépôts à vue rémunérés, en France comme dans la majorité des pays voisins de l'Union. La possibilité qui devrait être accordée aux banques françaises de faire entrer les chèques et les dépôts à vue dans leur offre commerciale constitue une trop belle occasion de réduire la part des chèques au profit des moyens de paiement dématérialisés (cartes bancaires notamment), pour ne pas être exploitée. Cette réforme tarifaire permettra de construire des offres puissantes, dans la mesure où elle rapprochera la tarification bancaire de la réalité du service fourni ; certaines banques régionales, qui avaient instauré dans les années 80 des formules associant tarification des chèques et avantages en termes de service, se souviennent de la satisfaction de leurs clients – et du prompt rappel à l'ordre du cartel bancaire.

Cette réforme, majeure dans le paysage bancaire français, est surtout économiquement fondée. Après tout, si le chèque est gratuit pour le client émetteur, il ne l'est pas pour la banque qui le traite, et quelqu'un doit payer ce coût. Ces mutualisations cachées constituent un poison insidieux, qui fausse les relations entre les clients et leurs fournisseurs, et maintient les tenaces analogies entre le service bancaire et le service public.

Moins de chèques, plus de cartes bancaires, de virements et de prélèvements automatiques ; l'euro annonce moins une révolution en matière de moyens de paiement que l'accélération de processus déjà engagés. D'abord, en favorisant l'utilisation des outils dématérialisés, au détriment du chèque. Ensuite, en accélérant les progrès vers la vérité des prix et la démutualisation de la tarification bancaire. Enfin, et de manière plus surprenante peut-être, en donnant aux futurs billets l'intérêt d'un support stable et discret, pour tous ceux que préoccupe le pistage impitoyable des paiements électroniques. Le trio déréglementation-ouverture-concurrence est le moteur puissant de l'intégration. Dans un univers surprotégé et surréglementé, ses effets pourraient contribuer, plus qu'il n'est attendu, à la naissance tardive d'une planète bancaire européenne.

IMMOBILIER

FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS

PARIS NOTAIRES services

LES « FRAIS » DE NOTAIRE

Emoluments

La rémunération des notaires, qui sont des officiers publics, est strictement réglementée par un décret.
Pour les actes énumérés au décret (vente, donation, contrat de mariage...), le notaire ne dispose d'aucune liberté ; il doit appliquer le tarif sous le contrôle de la Chambre des Notaires et du tribunal (Juge de la taxation). Les remises partielles d'émoluments sont interdites sans l'autorisation particulière des Chambres des Notaires.
Parmi les sommes réclamées lors de la signature d'un acte (vente par exemple) par un notaire et qu'il est d'usage d'appeler " frais de notaire " ou " provision sur frais ", il convient de bien distinguer ce qui revient au notaire (émoluments) de ce que ce dernier collecte pour le compte de l'Etat, et dont il n'est pas le bénéficiaire (les droits de mutation).
C'est ainsi que pour une vente d'appartement de 600.000 F, et à partir du 1er septembre 1998 pour tenir compte des modifications contenues dans le projet de loi de finance pour 1999, le notaire réclamera une " provision " de 51.100 F qui se décompose comme suit :

- émoluments (" honoraires ") revenant au notaire suivant tarif	6.858 F
- T.V.A.	1.413 F
- Droits d'enregistrement revenant au Trésor Public (variable suivant le département)	38.400 F
- Timbres des actes (environ)	700 F
- Formalités diverses, dont cadastre, hypothèques, déclarations de plus-values, purge des droits de préemption...	3.000 F
- Salaire du conservateur des hypothèques et état hypothécaire	670 F
Total	51.041 F

Honoraires :

Si le notaire a accompli des diligences particulières pour son client (démarches, conseils, consultations...) il peut percevoir, en plus de ses émoluments, un honoraire particulier. Cet honoraire est librement fixé en accord avec le client. Dans tous les cas, le client doit être préalablement informé du montant ou au moins du mode de calcul de celui-ci.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

VENTES

FONDS DE COMMERCE

A vendre, Mag-Espace matériel, pour grandes surfaces
42, rue Marc-Séguin
22950 Trégueux
1 500 m², zone indust.
Bons rapports.
Tél. : 02-40-69-32-97

GRASSE
vends hôtel 1 étoile
32 ch. park. terrasse,
vue exceptionnelle.
Tél. : 03-88-44-95-95

ENTREPRISES

Etranger

Mercosur, Uruguay
vd entreprise saumon fumé
bon bénéfice peu de taxes
Px : 6 KF T/F005984264299
et 005984264300

LOCAUX COMMERCIAUX

Paris 3e, Mº Temple
Loft cial, 90 m², 750 000 F.
ADP : 01-43-44-21-84

APPARTEMENTS

PARIS-1er

Mº PYRAMIDES, bel haussmannien, studio, 40 m²
cuis. équipée, neuve, s-de-bns
wc séparé. 950 000 F
GERER. 01-42-65-03-03
Mme MICHAUT
06-07-74-89-62

PARIS-2e

PERISSOL
FRAIS REDUITS
très belle restructuration
4 R. DE CHOISEUL, 2e
Studio, 33 m², 980 000 F
3 P., 70 m², 1 879 000 F.
SAGGEL TRANSACTIONS
01-55-07-69-44

PARIS-5e

Duplex av. ter. et jard., véranda pos., 5 fenêtres sur jard., calme et reposant, imm. de charme, petite copro., 2 p., cuis. équipée, cave, park. pos. Px : 2,175 MF
Tél. : (D) 01-45-35-71-09
(P) 06-07-27-28-60
(B) M. CHASSANG
Tél. : 01-53-77-11-00

(5e) PANTHÉON, véritable
ATELIER d'ARTISTE
s/verdure, 180 m², 4 450 000
MEL. 01-43-25-32-56

PARIS-7e

OUDINOT SUR JARDINS
dans hôtel part. de charme
luxueux pied à terre, 120 m²
LITTRE. 01-45-44-44-45

PARIS-8e

MADELEINE 3/4 P., 99 m²
4e, asc., dble expo, clair
2 150 000 F - 01-44-94-04-40

Mº MADELEINE
studio, 28 m², 2e ét. refait
650 000 F
GERER. 01-42-65-03-03
Madame MICHAUT
06-07-74-89-62

•ENCHÈRE•
NOTAIRE 01-43-87-59-59
4, RUE MARBEUF
Studio 14,6 m², 6e ét.
Loué Revenu : 15 000 F/an
Mise à prix : 150 000 F
Visites les 7 et 11/9
de 15 h à 17 h

PARIS-9e

CHAUSSÉE D'ANTIN 9e
PdeT, asc., rénovation de qualité ttes surf. : depuis
15 000 F/ m², LOI PERISSOL
MEL. 01-43-25-32-56

LIÈGE, 140 m², S/JARDIN
Elégant 5 P., 3 500 000 F
01-40-95-07-76

PARIS-11e

STUDIOS Mº BASTILLE
à partir de 300 000
01-43-14-67-52
STUDIOS Mº BASTILLE
à partir de 300 000
01-43-14-67-52

OPERA BASTILLE
IMM. XVIIIe SIÈCLE
5 P PLEIN SUD, VUE
01.43.14.67.52
PIERRE ET STRATÉGIE

PARIS-13e

GLACIÈRE, Imm. Récent
4 P., clair, bon plan
6e ét., asc.
1 785 000 F
GAY LUSSAC. 01-43-25-97-16

PARIS-14e

(14e) EXCEPTIONNEL, 4/5 P.
gde terrasse vue panoramique
s/parc Montsouris, 4 900 000
MEL. 01-43-25-32-56

PARIS-15e

CONVENTION 2 p. 50 m²
+ balcon, 3e asc. 930 000 F
avec parking.
Tél. : 01-44-94-04-40.

PARIS-16e

Près pl. Rodin, beau volume
salon 50 m² + s. à manger
4/5 chambres + serv. soleil
plafond 3,50 m. 01-46-22-03-80

PARIS-17e

Mº MALESHERBES, 7 P., 275 m²
1er ét., beau volume, gd stand.
Mixte possib., 21 000 F le M²,
JDG IMMO. 06-08-33-20-42

•ENCHÈRE•
NOTAIRE. 02-40-45-66-40
8, rue Saint-Ferdinand
3 P., 59 m², 2e ét.
Mise à prix : 900 000F
Visites 1er & 12/9 de 13 h
à 15 h, 8/9 de 10 h à 12 h

92 Hauts-de-Seine

ST-CLOUD
Parc Marie Bonaparte
4/5 P., 111 m² + balcon, cave
box, prix 2 300 000 F
GERER. 01-42-65-03-03

Mme MICHAUT
06-07-74-89-62

•ENCHÈRE•
NOTAIRE. 01-41-14-29-92
Boulogne 30, bd J.-Jaurès
2 P., 33 m², 1er ét. Loué
Revenu : 13.482,24 F/an
Mise à prix : 170 000F
Visites 2 et 5/9 de 10 h à
12 h, 12/9 de 14 h à 16 h

COURBEVOIE près gare
résid. récente sur voie
piétonne, 3 P., 73 m², 2e ét.
cave, park. 1 360 000 F
GERER. 01-42-65-03-03
Mme MICHAUT
06-07-74-89-62

BOULOGNE, Mº Pont Sèvres
vue panor. s/parc St-Cloud
5 P., 115 m², balc. 8e ét.
3 chbres, s-de-bns, s-d'eau
2 WC, cave, 2 park. 1 850 000
GERER. 01-42-65-03-03
Mme MICHAUT
06-07-74-89-62

95 Val-d'Oise

ENGHIEN-LES-BAINS
appt. 30 m², 1er ét.
prox. gare, école, commerces
cuis. équipée, séj., s.d.bains
chff. cent. indiv. + cave
TB rap. qualité/prix. 330 000 F
Tél. : 01-39-74-37-85

MAISONS

Région parisienne

15 min. de Roissy
campagne et bois
MAISON
DE MAÎTRE (1810)
8/9 pièces,
parc et verger, 1,8 ha
PAYSAGE
EXCEPTIONNEL
Part. 2,7 MF.
01-45-54-83-44

Province

Roussillon, gde mais. caract.
5 ha terres, gde cuis., séj.
salon cheminée, bureau
6 ch., 4 sb + F3, gard., dépend.
piscine, 5 millions. COGIMO
66 300 THUIR. 04-68-53-40-06

Etranger

Espagne C. Brava Begur vers
A/ Blava - Maison vue s/mer,
boisée, calme, 4 chbres, gar.
TB rapport qualité prix.
600 000 F à nég.
Tél. : GB : 00441634828804

PROPRIÉTÉS

Région parisienne

Yvelines
ENTRE PARIS
ET DEAUVILLE
70 km de Paris, jolie maison
petit parc.
Px : 950 000 F
Tél. : 01-48-25-96-28
Fax : 01-46-04-89-65

Province

AVD 8 km Colmar, région
vignobles, vaste maison rénovée
3 nvx : RDC 240 m², 1er ét.
230 m², combles 220 m² avec
belle salle, jard. 983 ares, pisc.
Px : 3 MF 03-89-47-30-05
ou 00-43-12-92-97-61

À SAISIR - Très Rare
A 60 min. Sud de PARIS
COURTENAY Direct A6
Splendide corps de ferme
en fer à cheval
Anc. longère se comp. de 3 corps
de bât. 600 m² + m. de gard.
hab. de s., 5 P., l'ens. sur son terr.
clos de 4 hect. boisé.
PRIX TOTAL : 790 000 F créd. 90 %
T. : 02-38-85-22-92. 24 h/24 h.

LOCATIONS

OFFRES VIDES

AGIFRANCE
LOCATIONS
01-49-03-43-40

Mº CITÉ
UNIVERSITAIRE
Beau 2 p., 56 m²
5 800 F ttes chg comp.
Com. : 3 398 F TTC

ETUDE
LAFFITTE

01-40-45-76-11

LES JARDINS
LECOURBE

179, R. LECOURBE

EN LOCATION
sans commission d'agence,
disponible immédiatement.

RÉSIDENCE NEUVE
3 ET 4 PIÈCES

SUR PLACE
6 j./7 - 10 h à 19 h

AGIFRANCE
LOCATIONS
01-49-03-43-40

LES TERRASSES
DU 14e
75 bis, rue des Plantes
Mº ALÉSIA
Résidence neuve
4 p., 96 m², 3e ét. vue
/jard. int. 10 680 F com.
6 729 F cave, park. comp.

8e MADELEINE
– 2/3 p. 82 m² parfait
état, 8 105 + charges.
– 3/4 p. 120 m² caractère,
charme 11 000 F + ch.
VALMONT – 01-44-94-04-40.

S/CHAMP DE MARS
bel imm. pierre de t., vue
215 m², 3e ét., 3 chbres
sud, refait nf, 30 000 + ch.
Féau 7e. 06-60-33-37-68

AGIFRANCE
LOCATIONS
01-49-03-43-40

Dans imm. de prestige.
AV. BOSQUET, 7e
Mº ECOLE-MILITAIRE
dans imm. de prestige
SUPERBE 5 P. 139 m² 4e ét.
2 s. de bns, 1 cab. de
toil., 3 wc, livg de récept.
3 chbres petit jard. intér.
Park. cave 21 755 F TCC.
Com. : 14 369 F TTC

OFFRES MEUBLÉES

Studio neuf meublé clair,
Mº Censier-Daubenton
5, rue des Lyonnais
kitchn. équip., mezzanine,
canapé, s.d. bains avec WC
c. privative, cave, digic.
interph. : 3 400 F + charges.
T. : 01-43-54-72-33 à p. de 18 h.

AGENDA

DIÉTÉTIQUE

CENTRE DU VERNET

MINCIR ET STABILISER

Méthode LAURAND testée
et expérimentée
sous contrôle médical.
Une méthode
d'amincissement performante
à Saint-Maur !

NATURELLE
SANS MÉDICAMENT
NI COSMÉTIQUE
1er ENTRETIEN GRATUIT
SUR RENDEZ-VOUS
AU 01-42-83-20-15
LA VARENNE

22 bis, avenue de Chanzy
(face à la clinique St-Hilaire)

TOURISME

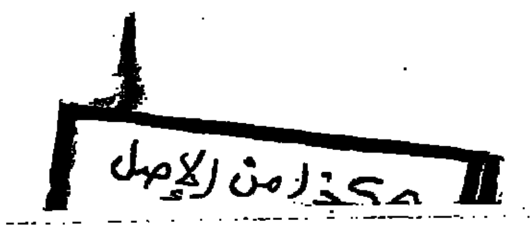
Vacances scolaires

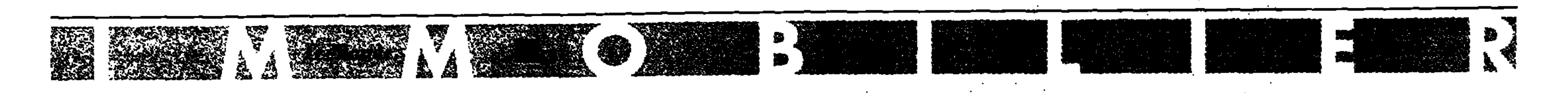
HOME D'ENFANTS
JURA

(900 m altitude
près frontière suisse)

Agrément jeunesse et sports
Yves et Liliane accueillent vos enfants
dans une ancienne ferme XVIIe,
confortablement rénovée.
2 ou 3 enfants par chbre av. sdb, wc
située au milieu des pâturages et forêts

Accueil volont. limité à 15 enfts
idéal en cas de 1re séparation.
Ambiance familiale et chaleur,
possibilité accompt depuis Paris TGV
Activités : VTT, jeux collect.,
peint. s/bois, tennis, poney,
init. échecs et théâtre,
fabrication du pain.
Tél. : 03-81-38-12-51





NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

14e arrondissement

Emeraude Parc
Nouvelle rue du Parc Montsouris
75014 Paris

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Groupe Bouygues Immobilier
150, route de la Reine
92100 Boulogne
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9h à 19h.



Très beaux appartements du studio au 5 pièces (parkings et caves en sous-sol) et rare : 3 maisons de 132 m² hab. avec terrasses et jardins. Déjà lancement de la 2e tranche. Prix à partir de 23 800 F le m² hors parking.

France Construction vous propose une nouvelle résidence à 2 pas du Parc Montsouris. Calme et verdure, conception contemporaine : larges ouvertures, balcons ou terrasses "à vivre", aux prestations de qualité étudiées dans les moindres détails, pour vous garantir confort et sécurité au quotidien.

Pour concevoir l'appartement dont vous rêvez, avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction, et bénéficier du meilleur choix, appelez dès maintenant le 0 801 152 108, 7 jours/7 de 9h à 19h.

Bureau de vente sur place : Avenue Reille, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

15e arrondissement

Le Fondary
19, rue Fondary 75015 Paris

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt
Cedex
Tél. 01 55 38 23 23
Internet : http://www.stimbatir.fr



APPARTEMENTS DU STUDIO AU 5 PIECES
LIVRAISON HIVER 98

Au cœur du 15e arrondissement, dans une rue calme, une résidence de grand standing. Prestations de qualité, appartements avec balcons, terrasses ou jardins privatifs.
Conseils sur les mesures investisseurs, amortissement Périssol.

Bureau de vente : 18, rue de l'Abbé Groult. Ouvert lun, jeu et ven de 14h à 19h, *sam, dim et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 19h.*
Tél. 01 55 38 25 38 Fax 01 41 10 85 35.

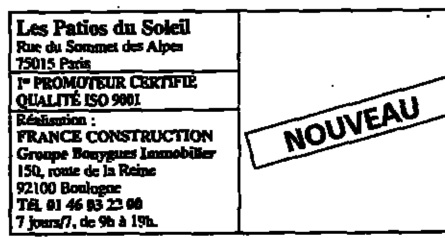
STIM BATIR

15e arrondissement

Les Patios du Soleil
Rue du Sommet des Alpes
75015 Paris

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Groupe Bouygues Immobilier
150, route de la Reine
92100 Boulogne
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9h à 19h.

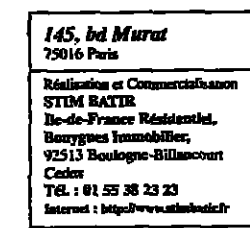


TRÈS BELLE RÉSIDENCE DE 56 APPARTEMENTS
DU STUDIO AU 5 PIÈCES. PRIX DE LANCEMENT

France Construction vous propose dans un environnement calme et résidentiel, une nouvelle résidence sur un grand jardin paysager à proximité immédiate des services, transports et du square Georges Brassens avec une grande variété d'appartements avec balcons, terrasses, parkings et caves en sous-sol. Conception et prestations de grand standing étudiées dans les moindres détails pour vous assurer confort et bien-être.
Pour concevoir l'appartement dont vous rêvez, avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction. Téléphonez dès maintenant au 0 800 152 109 de 9h à 19h pour bénéficier du meilleur choix et des prix de lancement.
Bureau de vente sur place : 20, rue Fizeau, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

16e arrondissement



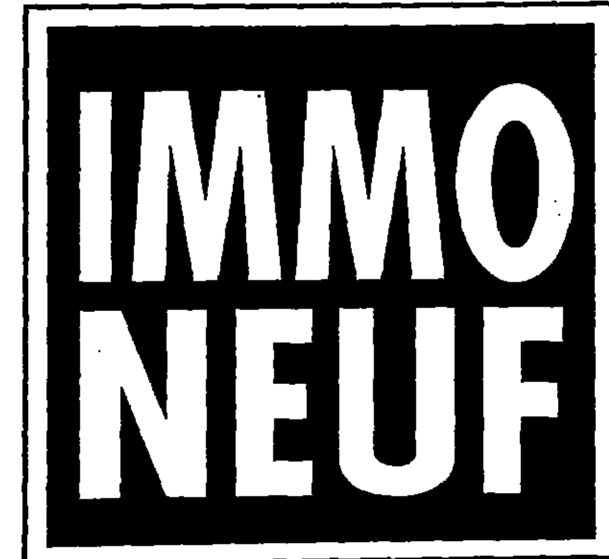
145, bd Murat
75016 Paris

Réalisation et Commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt
Cedex
Tél. : 01 55 38 23 23
Internet : http://www.stimbatir.fr



Venez découvrir le calme du 16e arrondissement, à proximité immédiate des quais de Seine et des commerces. Une superbe résidence aux prestations luxueuses de 20 appartements et de 2 maisons avec parking et jardin privatif.
Exemples de prix : studio 19,05 m² hab. à partir de 550 000 F
4 pièces 91,29 m² hab. à partir de 2 540 000 F parking et cave inclus.
Bureau de Vente : 11-13, rue Wilhem - Paris 16e
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h,
samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 19h.
Tél. 01 42 24 05 26 ou 01 55 38 23 23

STIM BATIR

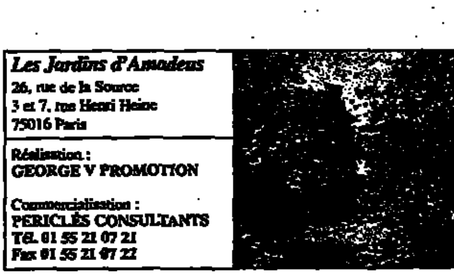


16e arrondissement

Les Jardins d'Amadeus
26, rue de la Source
3 et 7, rue Henri Heine
75016 Paris

Réalisation :
GEORGE V PROMOTION

Commercialisation :
PERICLÈS CONSULTANTS
Tél. 01 55 21 07 21
Fax 01 55 21 07 22



Du studio au 5 pièces (balcon et terrasses) et 2 maisons sur le toit,

En lisière de l'avenue Mozart, sur 2 600 m² de jardins intérieurs protégés, 3 petits immeubles aux façades en pierre de taille porteuse.
Prestations luxueuses - Parkings - Amortissement Périssol.

Bureau de vente sur place - Tél. 01 45 25 18 01
du lundi au vendredi de 14h à 19h, le samedi de 10h30 à 19h.

GEORGE V promotion

17e arrondissement

L'Atelier
11, rue Daubigny
75017 Paris
à 2 pas du bd Malesherbes

Réalisation et Commercialisation :
AEGIDE
Sur rendez-vous
Tél. 01 53 65 60 60

NOUVEAU PROGRAMME

STUDIO, 2/3 PIÈCES, 5 PIÈCES, 7 PIÈCES EN DUPLEX
Livraison 2è semestre 1999.

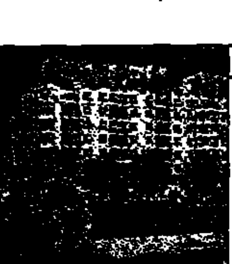
A proximité du Parc Monceau et du quartier commerçant de la rue Lévis, dans une rue calme, découvrez une petite résidence de 5 appartements dont un duplex avec terrasse. L'esprit architectural de l'immeuble actuel (ateliers d'artiste) sera conservé : grande hauteur sous plafond, verrières, terrasse.
Prestations haut de gamme : parquet, marbre dans les salles de bains, mezzanine, volets électriques, équipements de sécurité. Parkings. Plans personnalisés
AEGIDE sur rendez-vous : 01 53 65 60 60

ÆGIDE

19e arrondissement

Les Allées Buissonnières
Parc des musiciens
rue *Adolphe Mille - 75019 Paris*
NOUVEAU PROGRAMME

Réalisation : SOFERIM
Commercialisation
ASTEAM CONSEIL
9, rue Vignon 75008 Paris
Tél. 01 47 42 13 12



A 200 m du métro Porte de Pantin

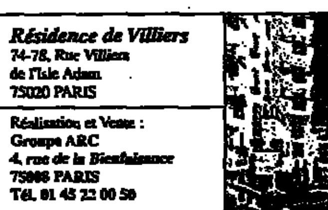
Face à 55 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'orée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons. GAZ ET QUALITEL.
Du studio au 6 pièces. 50 appartements de disponibles.
A partir de 17 500 F le m² hors parking
Amortissement Périssol
Bureau de vente sur place ouvert : lundi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h à 19h et samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h.
Rue *Adolphe Mille, 75019 Paris. Tél. 01 42 45 17 59.*



20e arrondissement

Résidence de Villiers
74-78, Rue Villiers
de l'Isle Adam
75020 PARIS

Réalisation et Vente :
Groupe ARC
4, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Tél. 01 45 22 00 50





A 300 M DE LA PLACE GAMBETTA
Pour les amoureux de Paris-Village.

Un emplacement de tout premier ordre, dans une rue calme.
Trois pièces, quatre pièces et cinq pièces, jardins terrasses. Très belles orientations.
Et une maison de ville indépendante avec sous-sol et jardin privatif.

Chauffage individuel gaz, parquet chêne, chape flottante...

Livraison 4ème trimestre 1999.

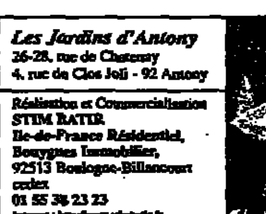
GROUPE arc

RÉGION PARISIENNE

92 Antony

Les Jardins d'Antony
26-28, rue de Chatenay
4, rue du Clos Joli - 92 Antony

Réalisation et Commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt
cedex
01 55 38 23 23
Internet : http://www.stimbatir.fr





SPÉCIAL PÉRISSOL 98

A proximité du parc de Sceaux et du RER d'Antony, dans un site exceptionnel, venez découvrir "Les Jardins d'Antony".

Nous vous proposons plusieurs types d'appartements : studio, 2 pièces, 4 pièces et 5 pièces.

PRIX ATTRACTIFS - Livraison à partir de novembre 1998.

Renseignements et ventes au : 01 55 38 25 38 ou 01 42 37 30 47

STIM BATIR

NEUF ET RÉSIDENTIEL
RENSEIGNEMENT : 01 42 17 39 45